HAL
open science

La France et la Turquie face au Printemps arabe : la rivalité franco-turque révélée par les crises libyenne et syrienne

Yldiz Canan

To cite this version:

Yldiz Canan. La France et la Turquie face au Printemps arabe : la rivalité franco-turque révélée par les crises libyenne et syrienne. Science politique. 2012. dumas-00814030

HAL Id: dumas-00814030

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00814030

Submitted on 16 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE
1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE
http://www.sciencespo-grenoble.fr

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Canan Yildiz

Mémoire de Master 2

La France et la Turquie face au Printemps arabe

La rivalité franco-turque révélée par les crises libyenne et syrienne

année 2011-2012

Master 2 Science Politique de l'Union Européenne

Double diplôme IEP Grenoble - Université Galatasaray

Sous la direction de Madame Beril Dedeoglu et Monsieur Jean Marcou

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Canan Yildiz

Mémoire de Master 2

La France et la Turquie face au Printemps arabe

La rivalité franco-turque révélée par les crises libyenne et syrienne

année 2011-2012

Master 2 Science Politique de l'Union Européenne

Double diplôme IEP Grenoble - Université Galatasaray

Sous la direction de Madame Beril Dedeoglu et Monsieur Jean Marcou

LÉGENDE DE LA CARICATURE

De gauche à droite

Bulle n°1 (gauche)

« *Réponse à Sarkozy...*»

Bulle n°2 (milieu) : Nicolas Sarkozy - Président de la République française (2007-2012)

« Nous appelons un chat un chat…»

Bulle n°3 (droite) : Un député turc

« Non pas un chat mais un dromadaire…»

« Je veux dire, ce n'est pas un chat, mais c'est un dromadaire, un dromadaire… »

Lors de la conférence de l'OTAN à Lisbonne en novembre 2010, Nicolas Sarkozy avait dit qu'il fallait appeler un chat un chat aux turcs qui refusaient que le document final de cette conférence désigne précisément l'Iran comme cible du bouclier antimissile.

Cette remarque de Nicolas Sarkozy a provoqué en Turquie une bulle médiatique reprise par cette caricature, qui montre la rivalité franco-turque existante à cette époque. En effet, l'expression «yok deve» s'utilise en turc pour marquer un étonnement face à un comportement exagéré.

Auteur : Ahmet Yusuf

Publiée dans *Komikzede* le 24 décembre 2010

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Les diplomaties française et turque sont en profondes mutations depuis plusieurs années. En France cette mutation a commencé dès l'arrivée à la présidence de Nicolas Sarkozy en 2007, qui a affiché son intention d'imposer une « rupture » dans tous les domaines de l'action politique et en particulier dans la « politique arabe » de la France. En Turquie, cette phase de redéfinition a eu lieu avec l'arrivée au pouvoir de Ak Parti (*Parti de la Justice et du Développement*) en 2002. Le parti a œuvré pour une approche multilatérale, qui s'est incarnée par le principe du « zéro problème avec nos voisins» et plus particulièrement avec les voisins arabes de la Turquie. Ainsi, les deux pays se sont tournés vers le Moyen-Orient et ont entamé des relations économiques, culturelles et politiques très denses. Néanmoins, les soulèvements du « Printemps arabe » – ont provoqué un véritable « séisme » politique au Moyen-Orient et obligé les grandes puissances à s'y adapter. Les réactions de la France et de la Turquie à l'occasion des crises libyenne et syrienne sont pour nous l'occasion de faire un premier bilan sur la recomposition de la politique étrangère des deux pays à l'égard du monde arabe.

Fransız ve Türk diplomasileri son yıllarda derin değişikliklere uğradığı gözlenmektedir. Bu değişiklik Fransa'da Cumhurbaşkanlığı koltuğuna oturan Nicolas Sarkozy ile 2007'de başlamıştır. Söz konusu değişimi vakit kaybetmeden ele alan Sarkozy, her şeyden önce dış politika unsurlarını ve özellikle Fransa'nın « Arap politikasını » değiştirmekle işe başlamıştır. Türkiye ise dış politikasını kasım 2002'de iktidara gelen Ak Parti ile ele almıştır. Bu değişiklik dış politika konusunda komşularla « sıfır sorun » prensibi ile yeniden inşa edilmiştir. En nihayetinde her iki ülke de Ortadoğu'ya yönelik özel bir politika sürdürdükleri görülmektedir. Diğer taraftan, bu ilişkilerin gerek ekonomik, gerek kültürel gerek ise politik yönler içerdiği açıktır. Fakat 2011'den itibaren Ortadoğu'yu kasıp kavuran 'Arap Baharı' bölgeyi etkilediği gibi, büyük güçlerin de Ortadoğu politikalarında da derin izler bırakmıştır. Fransa'nın ve Türkiye'nin Libya ve Suriye krizlerine karşı aldıkları kararlar, her iki ülkenin Ortadoğu politikalarını kuşkusuz etkilemektedir.

French and Turkish foreign policies have for years been the subject of radical transformation. In France, this transformation was initiated by President Nicolas Sarkozy in 2007. Just after he became President, he began a process of breaking with previous national policy and especially France's "Arab policy". In Turkey the transformation started with the newly-elected Ak Parti in 2002, which has worked towards a multilateral approach for Turkey, based on a "zero problem" policy with all neighbours and especially with the Arab countries. Both policies have turned towards the Middle East by developing economic, cultural and political relations. However, the "Arab spring" has generated unintended consequences in the region and may be reaching world powers in ways that they did not expect. The French and Turkish reactions towards the Libyan and Syrian crises are pertinent for the subject of this thesis, because it provides the opportunity to describe how they have been forced to adjust their external action towards the Middle-Eastern countries.

ملخص الدراسة :

تتناول هذه الدراسة التحولات الجذرية التي شهدتها الدبلوماسيتان الفرنسية والتركية في علاقاتهما مع العالم العربي خلال السنوات الأخيرة.

بالنسبة لفرنسا، هذا التحول بدأ مع وصول نيكولا ساركوزي إلى سدّة الرئاسة في عام 2007 والذي أعلن أنذاك عن نيته فرض "القطيعة" و إحداث تغييرات عميقة في طرق العمل السياسي بشكل عام و"السياسة العربية" لفرنسا بشكل خاص. أما بالنسبة لتركيا، فمع وصول حزب العدالة والتنمية إلى السلطة في عام 2002 وتبني نظرية "صفر مشاكل" مع دول الجوار وخاصة العربية منها، بدأ العمل بعدة اتجاهات من أجل إعادة صياغة السياسات التي يجب اتباعها للوصول إلى الهدف المنشود. وهكذا اتجه البلدان نحو دول الشرق الأوسط العربية لتوطيد علاقات اقتصادية وثقافية وسياسية تتناسب والسياسات الجديدة لكلتا الدولتين. لكن "الزلزال" السياسي الذي أحدثته الانتفاضات الشعبية ـ أو "الربيع العربي" كما يحب البعض أن يسميه ـ أظهر أن حماية القوى العظمى لمصالحها توجب عليها العمل للتأقلم مع الواقع الجديد والأخذ بعين الاعتبار ضرورة اتباع سياسات خارجية جديدة تتناسب والوضع المستجد. سنحاول في هذه الدراسة إلقاء الضوء على الحالتين السورية والليبية وطريقة تعامل فرنسا وتركيا معهما لفهم القواعد الجديدة للسياسات الخارجية الفرنسية والتركية في العالم العربي.

Mots-clés

France – Turquie – rivalité – Printemps arabe

France – politique arabe – Syrie – Libye

Turquie – politique étrangère – Syrie – Libye

Table des Matières

Remerciements 9

Liste des sigles et abréviations 10

Lexique turco-français 12

Prononciation 13

Introduction 14

Chapitre introductif - choix du corpus et méthodologie 21

SECTION 1 - DESCRIPTION DU CORPUS 22

A - Un corpus : délimitation et justification 23

1 - Définition et choix du corpus dans notre travail 23

2 - L'aspect spatio-temporel du corpus 24

B - Les limites d'un corpus 25

SECTION 2 - L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE 26

A - La nature du discours politique 26

B - Les limites du discours politique 27

Chapitre 1 - Une Diplomatie Renouvelée 29

I - LES MUTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE 30

A - La nouvelle approche française du monde arabe 30

1 - Définition de la politique arabe 30

2 - De l'instauration de la Vème République et les bases mises en place par de Gaulle 32

3 - L'ère Sarkozy et l'ambition réformatrice 37

B - Les initiatives en direction de la Libye 40

1 - L'histoire de la Libye 40

2 - La Libye et la France du coup d'Etat à nos jours 45

3 - La Libye et la France sous Nicolas Sarkozy 46

C - Les initiatives en direction de la Syrie 48

1 - L'histoire de la Syrie 48

2 - La Syrie et la France du coup d'Etat à nos jours 51

3 - La Syrie et la France sous Nicolas Sarkozy 53

II - LES MUTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE TURQUE 57

A - La nouvelle politique étrangère de la Turquie 57

1 - La politique étrangère turque avant l'arrivée au pouvoir d'AK Parti 57

2 - La politique étrangère turque après l'arrivée de AK Parti au pouvoir 62

B - Ouverture libyenne de la Turquie 69

1 - La Libye et la Turquie du coup d'Etat à nos jours 69

2 - La Libye et la Turquie sous AK Parti 71

C - L'ouverture turque en Syrie 73

1 - Du coup d'Etat à nos jours 73

2 - La Syrie et la Turquie sous Ak Parti 78

III - CONSÉQUENCES DE L'OUVERTURE : DOUBLE RIVALITÉ FRANCO-TURQUE 83

1 - Rivalité politique 83

2 - Rivalité économique 88

Chapitre 2 - Les politiques étrangères française et turque à l'épreuve du Printemps arabe 95

I - LES RÉGIMES ARABES EN SURSIS 97

A - L'origine du printemps arabe 97

1 - Pourquoi parle-t-on de «printemps arabe» ? 97

2 - Les origines des soulèvements populaires 98

B - La crise libyenne : état des lieux 101

1 - Le déclenchement 101

2 - La réaction de l'Occident 101

3 - La fin d'une dictature 104

C - La Syrie : le début d'une tempête sans fin 105

1 - Le déclenchement 105

2 - La gestion de la crise par la Communauté internationale 106

II - LA DIFFÉRENCE D'APPROCHE DANS LA CRISE LIBYENNE 110

A - La Turquie gardienne des valeurs humanitaires ? 110

1 - Longe période d'atoirement turque 110
2 - Rôle médiateur et appel à une intervention humanitaire 112
3 - Le volte-face et la récupération du terrain perdu 114
B - La France combat pour une intervention militaire 116
1 - Le volontarisme français suscite des interrogations 116
2 - La France aux avant-postes, l'Union européenne à l'arrière 118
3 - La mission universaliste française remise à l'ordre du jour 120
C - L'apogée de la débâcle franco-turc 121
1 - Montée de la crise pendant les révoltes 122
2 - L'après Kadhafi : quelle place pour la France et la Turquie ? 125

III - LA DÉROUTE FRANCO-TURQUE DANS LA CRISE SYRIENNE 131

A – La poursuite d'une politique de deux poids et mesures de la France 131
1 – Manque de réactivité et ambiguïté du comportement français 132
2 – La méthode est identique mais le résultat diffère 134
3 – Un timide rapprochement avec le 'rival' turc 136
B – Les déboires de la politique du zéro problème 138
1 - Le dialogue et la coopération comme principale ligne de conduite 138
2 - Un ami transformé en ennemi 139
3 - La position géographique de la Turquie et les risques de son engagement 141
C - Une rivalité transformée en coalition par l'impasse syrienne ? 143
1 - Les raisons de l'impasse en Syrie 143
2 - La France et la Turquie unies dans la recherche d'alternative 145
2 - Ambiguïté du comportement franco-turc 149
3 - La remise en cause profonde de l'ONU 152
Conclusion 156
Bibliographie 161
Annexes 186

REMERCIEMENTS

Remerciements à : Madame Beril Dedeoğlu et Monsieur Jean Marcou, mes directeurs de mémoire pour leurs précieux conseils et leurs disponibilités.

Monsieur Jean-Paul Burdy en particulier pour son amabilité et ses conseils avisés.
Madame Esra Atuk pour sa gentillesse et son aide lors de mes différentes démarches administratives.

Ma famille pour son soutien affectif et à ma très chère amie Pauline pour ses nombreuses relectures.

Enfin, une pensée toute particulière va à celui qui saura se reconnaître, pour sa patience, ses conseils et pour avoir sans cesse cru en moi.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AK Parti

Adalet ve Kalınma Partisi, Parti de la Justice et du Développement

CNS

Conseil National syrien

CNT

Conseil National de transition

CSNU

Conseil de Sécurité des Nations Unies

GAP

Güneydoğu Anadolu Projesi, Projet de l'Anatolie du Sud-Est

OLP

Organisation de la Libération de Palestine

ONU

Organisation des Nations Unies

ORSAM

Ortadoğu Stratejik Araştırma merkezi, Centre de Recherche Stratégique du Moyen-Orient

OTAN

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PKK

Parti Karkeren Kürdistan, Parti des travailleurs du Kurdistan

SDN

Société des Nations Unies

TESEV

Türkiye Ekonomik ve Sosyal Etüdler Vakfı, Association des Etudes économique et sociale de Turquie

UE

Union Européenne

UpM

Union pour la Méditerranée

URSS

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

USAK

Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu, Centre International de Recherche Stratégique

LEXIQUE TURCO-FRANÇAIS

- **Açıklama** : *explication*
- **Adalet Partisi** : *Parti de la Justice*
- **Ak** : *Pure* - équivalent *de* Beyaz.
- **Anlama** : *compréhension*
- **Anlamlandırma** : *interprétation*
- **Beylerbey** : *Emir des émirs*
- **Çadırkent** : *Ville tente*
- **Devşirme** : *récolte, ramassage* (turc ottoman)
- **Eksen kayması** : *Changement de cap*
- **Gümüş** : *argent*
- **Maceraperest** : *Aventurier*
- **Millî Görüş** : *Vision Nationale*
- **Millî mücadele** : *Indépendance nationale*
- **Ortadoğu** : *Moyen-Orient*
- **Stratejik derinlik** : *profondeur stratégique*
- **Tanzimat** : *réformes* (turc ottoman)

- **Tasvir** : *illustration*
- **Türk Kızılayı** : *Croissant turc* (équivalent de la Croix rouge française)
- **Vâli** : *Gouverneur*
- **Yönlendirme** : *orientation*

PRONONCIATION

L'alphabet turc compte 29 lettres, dont 9 qui se prononcent différemment de l'alphabet français. De plus, en turc, tout se lit.

Lettres	***Prononciation***
c	(dj) comme Djakarta
ç	(tch) comme Tchétchénie
ğ	Lettre insonore destinée à allonger la voyelle qui la précède Comme *Ortadoğu*
ı	Différent du (i) Intermédiaire entre (eu) et (i)
ö	(eu) comme «fleur»
ş	(ch) comme «cheval»
u	(ou) comme «courir»
ü	(u) comme «surgir»

INTRODUCTION

« De l'autre côté de la Méditerranée [existe] une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés... Si nous voulons, autour de cette Méditerranée construire une civilisation industrielle qui ne passe pas par le modèle américain et dans laquelle l'homme sera une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre »[1].

C'est ainsi que concevait, le général de Gaulle, les relations françaises avec le Moyen-Orient. En effet au cours d'une interview, qui intervient vers la fin de son mandat, il nous éclaire sur la 'politique arabe' que va suivre la France à partir de 1958. Cette définition nous est précieux dans l'approche que la France va adopter tout au long de la Vème République.

« Le Turc ne peut vivre sans l'Arabe,
Fou est celui qui le dit.
Le Turc est l'œil droit de l'Arabe
Et il est sa main droite »[2].

Quant à la Turquie, c'est en 2007, lors du Forum des entrepreneurs d'Istanbul, que Recep Tayip Erdoğan rappelle la parenté turco-arabe en récitant un poème de Mehmet Akif Ersoy[3].

Ainsi, la France et la Turquie ont une politique étrangère parallèle en direction du monde arabe mais leurs intérêts divergent plus qu'ils ne convergent. Les deux pays ont une politique étrangère en mutation au moment où les mouvements de contestation éclatent au Moyen-Orient. Ils sont, de par leur passé et leurs intérêts géostratégiques, plus concernés que d'autres pays par ce changement. Ces intérêts s'expliquent également par une ambition d'influence de la France et de la Turquie dans le monde arabe. Il est vrai que chacun des deux pays a sa propre politique et stratégie diplomatique dans la région. Cependant la vague de soulèvements qui touche cette région aura sûrement un impact

---

[1] VERNOCHET, Jean-Michel, « La politique arabe de la France en question », *Géopolitique online*, 31 juillet 2009.

[2] Traduction de l'auteur La Version turque : « Türk, Arap'sız yaşayamaz, kim ki "yaşar" der delidir. Arab'ın Türk ise hem sağ gözü, hem sağ elidir... »
BOZDEMIR, Michel, « La Turquie désorientée ou l'émergence d'une puissance régionale ? », *Revue Maghreb-Mashrek*, 2011, Printemps, n°207, p.104.

[3] Mehmet Akif Ersoy est aussi l'auteur de l'hymne national turc.

important sur la scène internationale ce qui obligerait tous les pays, proches et lointains, à adapter leurs politiques étrangères à la nouvelle réalité politique.

Pourquoi avoir focalisé notre analyse sur la France et la Turquie ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, nous sommes dans une ère où la France est réputée avoir, à l'égard du monde arabe, une politique qui se distingue de celle des autres pays occidentaux. Ainsi la France serait la seule 'grande puissance' qui considère le monde arabe comme un partenaire important et privilégié en instaurant le principe de « politique arabe ». C'est la raison pour laquelle nous ne parlons pas de politique de la France au Moyen-Orient, mais bien de 'politique arabe'[4]. En effet, deux événements majeurs, la crise algérienne et celle du canal de Suez, ont rendu la France impopulaire dans l'ensemble des pays arabes réduisant ainsi l'influence française dans cette région et poussant les Etats arabes à chercher de nouvelles alliances ailleurs. Cependant, le grand tournant est intervenu avec la guerre israélo-arabe de juin 1967, lorsque la France a pris position – même s'il s'agit plutôt d'une position neutre – et critiqué la politique israélienne[5]. Après l'attaque israélienne de 1967, la France a condamné l'agression et mis un embargo sur toutes les ventes d'arme à Israël. Ainsi la France a pu retrouver son prestige perdu dans le monde arabe[6].

Néanmoins, au fil des années cette « politique arabe » a été fortement amendée, et ce fut Jacques Chirac qui a tenté de la relancer depuis l'Université du Caire le 8 avril 1996[7]. Toutefois, il ne faut pas oublier que les brouilles de la France avec Israël, les relations personnelles du Président Chirac avec certains dirigeants arabes et son opposition à la guerre américaine en Irak en 2003, lui ont conféré une image de dirigeant 'pro-arabe'. Une image qui satisfaisait certains Etats au détriment d'autres. A titre d'exemple, le soutien français à la position du Premier Ministre libanais, a conduit à la dégradation des relations avec Damas. Ou encore, l'opposition française à la guerre américaine en Irak a gêné plusieurs alliés de Washington, comme les pays du Golfe. Ou bien, même si les rues d'Alger acclamaient le

---

[4] Ce terme n'a pas de définition unique mais certains l'interprètent comme « la volonté française de retrouver une voix dans le Sud et dans l'Est méditerranéen et d'entamer une nouvelle ère de partenariat et de proximité avec les sociétés de la région ». Voir Charillon, Frédéric. *La Politique étrangère de la France*, Paris, La documentation française, 2011, p. 237.

[5] A noter que la France et l'Etat d'Israël avaient signé des accords de coordination dans le secteur de l'armement. La France était le plus gros fournisseur d'armes à Israël et en particulier les avions chasseurs Mirages, qui ont été massivement utilisés lors de la guerre de Six Jours par les Israéliens.

[6] A ce sujet nous pouvons rappeler le discours de Charles De Gaulle le 27 novembre 1967 lors d'une conférence de presse à Paris : « nous avons repris avec les peuples arabes la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été, pendant des siècles, celle de la France et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, l'une des bases fondamentales de notre action extérieure ». Voir Saint-Prot, Charles. *La Politique Arabe de la France*, Paris, *Observatoire d'Etudes Géopolitiques*, 2007, p.33.

[7] A travers un discours devant les étudiants de l'université du Caire, Chirac adresse à la jeunesse arabe un message appelant au respect mutuel, à la solidarité, à la paix et surtout au dialogue entre égaux.

Président Chirac, en raison de son passé, la France n'a jamais réussi à signer le traité d'amitié franco-algérien.[8].

Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la présidence, la politique étrangère de la France a subit un nouveau mouvement de réformes[9]. En effet, on parle même de « sarkozysme de politique étrangère »[10], qui consiste à refondre la diplomatie française. Il s'agit d'opérer un retour de la France en Europe, réconcilier Paris avec Washington, entériner son retour dans l'Alliance atlantiqueAtlantique, privilégier les liens avec Israël, relancer le processus de Barcelone à travers le projet d'Union pour la Méditerranée (UpM) et enfin repenser la relation de la France avec les pays non-européens riverains de la mer Méditerranée. La réalisation de ce projet permettrait de tourner la page postcoloniale et d'instaurer un partenariat technique, économique et sécuritaire aux pays de l'UpM[11]. En effet, sous Sarkozy, la politique arabe de la France s'est métamorphosée. A l'initiative de la France, Lles régimes de Tripoli et de Damas se sont ainsiété, ainsi, réconciliés avec la communauté internationale à l'initiative de la France. Il est certain que cette politique est aujourd'hui remise en cause après l'éclatement des mouvements de contestation dans de nombreux pays arabes.

Le terme de 'politique arabe' présente une ambiguïté qui le rend difficile à définir, qui trouve son origine dans deux aspects. D'un côté le monde arabe est un espace diversifié, qui se renouvelle sans cesse (c'est précisément ce qui se passe aujourd'hui à travers le printemps arabe). De l'autre, nous éprouvons quelque scepticisme quant à la possibilité d'envisager une politique étrangère similaire envers tous les pays arabes dans leurs différences et similitudes. En effet, il serait prématuré de considérer le monde arabe comme une entité homogène en négligeant les nuances, qui sont parfois profondes entre les pays arabes, sur le plan politique, économique, religieux, historique, culturel et démographique.

Quant à Concernant lla Turquie, elle , nous sommes face à un pays qui s'est réinvestie dans le monde arabe après un long gel qui a débuté après la révolte arabe en 1916 et qui a pris fin au début des années 2000. La Turquie a, dès l'instauration de la République, pris ses distances avec le monde arabe et s'est rapprochée de l'Occident pour, ainsi, marquer sa rupture avec son passé ottoman[12]. Quant aux

---

[8] Charillon Frédéric, *op. cit.,* p.114-115.

[9] *Ibid*, p127.

[10] Charillon, Frédéric, « Vers un sarkozysme de politique étrangère ? La stratégie de l'incontournabilité », *La France en 2008*, Paris, La Documentation Française, 2009, p.110.

[11] *Ibid*, p.131.

[12] En effet, après la seconde guerre mondiale, la Turquie, qui a été neutre tout au long de la guerre, a choisi de faire partie du bloc occidental. Cette position l'a d'emblée opposée aux pays arabes, car ces derniers avaient choisi de faire partie du bloc soviétique. C'est à ce moment là que les relations turco-arabes seront les plus difficiles.

pays arabes, La recherche de nouvelles alliances devient plus que jamais indispensable et aboutit, pour certains pays, à un partenariat privilégié avec le bloc soviétique. Cependant l'arrivée au pouvoir d' Ak Parti (*Parti de la Justice et du Développement*) au pouvoir a profondément modifié la politique turque, non seulement face au monde arabe mais aussi face à l'Occident. Nous parlons désormais d'une ' nouvelle politique étrangère', basée sur le principe 'du problème zéro', qui consiste à régler pacifiquement tous les conflits avec les pays voisins pour ensuite arriver à une coopération maximum. Le principal architecte de cette théorie est l'actuel ministre des affaires étrangères Ahmet Davutoğlu[13].

Dès le début de notre analyse, nous constatons que la France et la Turquie sont confrontées au printemps arabe au moment où les deux pays connaissent un tournant dans leur politique étrangère. Incontestablement, la France comme la Turquie, doivent adapter leur nouvelle politique, en pleine transformation, avec la nouvelle réalité politique imposée par l'éclatement des mouvements de contestation dans certains pays arabes.

D'un côté la France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a tendu la main à Al-Assad et Al-Kadhafi afin de les sortir de leur isolement et s'en servir pour régler certains dossiers épineux. De plus Nicolas Sarkozy a remis en cause un certain nombre de positions prises par Jacques Chirac, notamment avec la Syrie. Ce renouveau est mis à mal par les mouvements de contestation qui ont éclaté en Syrie et en Libye. La France a pris une position ferme et sans retour possible, qui l'oblige une fois de plus à modifier à nouveau sa politique.

De l'autre, la Turquie a fait machine arrière et renoué des relations très privilégiées avec les pays du Moyen-Orient et en particulier avec la Syrie. Dès 2009, nous constatons un rapprochement spectaculaire entre Recep Tayip Erdoğan et Bachar al-Assad. Cependant la 'politique de bon voisinage' sera mise au défi par les différentes révoltes qui ont éclaté en Libye et en Syrie, car Ankara comprend très vite que son principe du « problème zéro » ne fonctionne pas réellement en temps de crise et qu'il faut prendre une position.

Ainsi les deux pays sont d'emblée confrontés à une crise qu'ils doivent surmonter en fonction de leur nouvelle diplomatie, basée sur une politique de puissance et d'influence.

Le choix de la Libye et de la Syrie

---

[13] En effet, Davutoğlu soutient cette thèse de son livre *Profondeur Stratégique*, dans lequel il développe les grandes lignes de la diplomatie turque à envisager afin d'aboutir à l'objectif « zéro problème », qui sera mis en œuvre dès son arrivée au poste de Ministre des affaires étrangères en 2009. Davutoğlu, Ahmet, *Stratejik Derinlik. Türkiye'nin Uluslararası Konumu*, Küre Yayınları, İstanbul, 2001, 584p.

Plusieurs raisons expliquent le choix de la Libye et de la Syrie dans l'étude d'une éventuelle rivalité entre la France et la Turquie.

Tout d'abord il existe un développement similaire dans la gestion de la révolte en Libye et en Syrie[14]. En effet, dès le début, les gouvernements libyen et syrien ont résisté militairement pour mettre fin à la vague de protestations en écartant toute possibilité de dialogue avec leurs opposants. Cependant, contrairement à la Libye où la France, sous la houlette de l'Otan, est intervenue rapidement afin de racheter sa conduite tunisienne en Syrie, aucune intervention n'est possible. Les différentes tentatives de résolution au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU ont été bloquées par un double véto russe et chinois.

Par ailleurs, la France et la Turquie ont élaboré une stratégie diplomatique particulière au cours des dernières années avec la Libye et la Syrie. Cette stratégie repose d'un côté sur les intérêts économiques et de l'autre sur les intérêts géostratégiques.

Les intérêts économiques sont la base des relations française et turque en Libye. Le régime de Kadhafi avait commencé à retrouver une place non négligeable sur la scène internationale. Grâce à sa richesse en hydrocarbures, la Libye pouvait se prétendre à de nouvelles aspirations, puisqu'elle avait la était en position de pouvoir négocier avec un Occident très sensible quand il s'agit de sources d'énergie s'agissant de ressources énergétiques.

Quant à la Syrie, les enjeux sont purement géostratégiques. Après l'assassinat de Hariri, la France du Président Chirac change profondément a profondément changé sa politique envers le régime de Bachar al-Assad. La mort de l'ami intime de Chirac mettra fin aux relations exceptionnelles de grande proximité entre le Président français et la famille Al-Assad. Il s'agit, en effet, d'une remise en question, par la France, de la politique régionale de la Syrie notamment sa présence militaire au Liban, ses liens avec des organisations « terroristes » telles que Hamas et Hezbollah ainsi que ses relations étroites avec l'Iran. Cependant en 2007, lorsque Nicolas Sarkozy arrive au pouvoir, il souhaite réintégrer la Syrie sur la scène internationale, c'est pourquoi al-Assad est invité à faire partie du projet d'Union pour la Méditerranée. et uUne normalisation des relations entre les deux pays se réalise très rapidement.

---

[14] Il faut nuancer cette similarité, car côté syrien, le régime de Bachar al-Assad a, au départ, promis des réformes mais qui n'ont pas abouti. L'abrogation de la loi sur l'état d'urgence, en vigueur depuis 1963, a été votée dès mars 2011 – la naturalisation de tous les kurdes en avril – la libération des prisonniers politiques, sont des exemples parmi d'autres. Ces promesses non tenues ont été très mal perçues par Ankara, car d'un côté le gouvernement syrien parlait de réformes et de l'autre envoyait l'armée dans les villes.

Cette relation est moins ambiguë et plus compréhensible pour le cas turco-syrien. En effet, la Syrie a accepté d'arrêter son soutien aux rebelles kurdes notamment l'aile séparatiste et de ne pas s'opposer à l'intervention militaire turque au nord de l'Irak. La Syrie a également accepte en 2008 de donner à la Turquie le rôle d'intermédiaire « exclusif » dans les pourparlers indirects entre la Syrie et Israël, ce qui est considéré comme un retour en force de la Turquie en tant qu'acteur dans la région. Par ailleurs, Recep Tayip Erdoğan a pour objectif d'aider la Syrie à entreprendre des réformes politiques, économiques et sociales en lui suggérant le 'modèle turc'[15].

Néanmoins dans les deux cas la France et la Turquie veulent jouer sur leurs pouvoirs d'influence. La France étant une puissance 'moyenne', elle peut avoir un rôle sur les prises de décisions dans les dossiers internationales; puis de son côté, la Turquie aspire à ce type de rôle et cherche alors à devenir une puissance émergente.

En effet, le printemps arabe a contraint la France comme la Turquie à revoir leur politique étrangère envers les pays arabes. Toutes les deux ont des intérêts dans cette région hautement stratégique et l'alliance avec la classe dirigeante ne suffit plus pour leur garantir un rôle. Les relations franco-turques sont alors *de facto* mises à l'épreuve par cette nouvelle réalité politique. Dans ce cas, quel est le positionnement des deux pays à l'égard du Moyen-Orient ou *in fine* de la région ? Sont-ils dans une position de rivalité ? En d'autres termes, la nouvelle politique étrangère de la Turquie est-elle en concurrence avec la 'politique arabe' de la France ? Cette rivalité est-elle révélée par le printemps arabe ?

C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre tout au long de notre trava ilétude. Pour cela nous analyserons les discours officiels publiés sur les sites internet du ministère des affaires étrangères français et turc[16]. L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007, date à laquelle la France a modifié sa 'politique arabe', constituera le point de départ de l'étude des discours français. Concernant les discours turcs, nous allons commencer à partir de l'arrivée au poste de ministre des

---

[15] Le « modèle turc » pourrait s'appliquer à la Syrie pour plusieurs raisons. Tout d'abord il faut prendre en considération le succès du modèle économique turc. Ce modèle basé sur une économie libérale était très populaire en Syrie, puisque les deux pays avaient signé des contrats et prévoyaient, à terme, de créer un espace Shamgen à l'image de l'espace Schengen de l'Union Européenne. De plus le modèle turc prospère, car il s'agit d'un islam « modéré », suggérant qui suggère que la démocratie, le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales peuvent fonctionner dans un pays musulmans tout en restant conservateur. Dede, Alper Y., « The Arab uprisings : debating the « Turkish Model », *Insight Turkey*, 2011, volume 13, n°2, p31.

[16] Pour la France, il s'agit du site internet http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php et pour la Turquie, il s'agit du site internet : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa.

affaires étrangères d'Ahmet Davutoğlu, c'est-à-dire 2009. Pour la Libye deux dates clés feront l'objet d'une attention particulière, à savoir le début de la contestation en février 2011 et la chute du régime de Kadhafi en octobre 2011. Quant à la Syrie, le début des contestations sera un point important de la comparaison des deux discours officiels (mars 2011).

Pour interpréter ces discours, nous nous baserons sur des ouvrages de références, des manuels de théorie de relation internationale, des revues de politique étrangère et des sites internet spécialisés sur le Moyen-Orient. Ainsi, côté français, il s'agira principalement d'étudier le livre de Frédérich Charillon *La Politique Etrangère de la France*, et de Charles Saint-Prot *La politique arabe de la France*. Les revues spécialisées telles qu'*Eurorient*, *Le Moyen-Orient*, *Politique Etrangère*, *Perspectives Internationales*, *Questions Internationales* et *Maghreb-Machrek*. Les sites internet dédiés aux questions moyen-orientales, tels qu'OVIPOT, Questions d'Orient, ou encore EJTS. Côté turc, il s'agira d'étudier principalement le livre d'Ahmet Davutoğlu *Pronfondeur Stratégique*, ou encore l'encyclopédie de la politique étrangère turque (Tome I et II). Puis les revues stratégiques telles qu'*Insight Turkey*, *Uluslararası Stratejik Araştırma Konumu* (USAK), *Bilgesam*, *Ortadoğu Analiz*, *Ortadoğu*, *Stratejik Düşünce*, *Stratejik Araştırma Merkezi* (la revue/site du Ministère des Affaires Etrangères turc), et quelques Think tanks (TESEV, EDAM et TASAM). Par ailleurs les articles de presse écrits par le professeur Beril Dedeoğlu dans *Today's Zaman*, mais aussi *Star Gazetesi*, seront des sources précieuses de notre base bibliographique.

Ainsi, nous constatons depuis le début des années 2000 une rénovation de la politique étrangère de la France et de la Turquie, qui est essentiellement basée sur le dialogue et l'ouverture. Cette ouverture les mets *de facto* en concurrence puisque les deux pays ont fait le choix de s'orienter vers le Moyen-Orient (I) ; cependant le « Printemps arabe » a mis à rude épreuve les deux pays, car la théorie ne donne pas les mêmes résultats en pratique et s'avère un échec particulièrement en temps de crise. Ce qui intensifie davantage leur rivalité (II). Toutefois, avant d'aborder ces deux pistes essentielles à la compréhension des relations diplomatiques franco-turques, il est nécessaire de revenir – au cours d'un chapitre introductif – sur la méthode que nous avons poursuivit pour analyser notre sujet, puis les raisons du choix de notre corpus ainsi que les limites qui l'accompagnent.

CHAPITRE INTRODUCTIF - CHOIX DU CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de notre analyse nous avons choisi de travailler à partir d'un corpus de discours politiques oraux et écrits et diffusés sur les sites officiels du Ministère des affaires étrangères français et turc. Nous allons dans ce chapitre, définir le corpus qui a servi à l'élaboration de ce travail.

Il est évident que le discours reflète directement les positions politiques des acteurs mais pas leurs politiques essentielles. Ainsi, le contexte et le ton utilisés sont des éléments qui peuvent permettre de distinguer la rhétorique des positions plus fondamentales. Il faut également comprendre les effets de la rhétorique, puisque son impact peut être considérable sur différents événements.

Après avoir établie le choix sur le corpus, les techniques de son analyse est également un élément considérable qu'il importe de développer et justifier. Notre choix s'est arrêté sur l'analyse lexicologique à travers le logiciel Lexico. Ce logiciel nous a été très précieux, non dans le but d'une analyse statistique, mais d'une analyse qualitative. Il ne s'agit pas uniquement de focaliser notre travail de recherche sur l'analyse des données que nous avons récolté à travers la lexicométrie. Le corpus que nous avons disséqué nous a permis d'établir un plan et classifier nos arguments en fonction du but poursuivie.

Ce chapitre est alors l'occasion d'introduire les techniques d'analyse du discours politique ainsi que les limites auxquelles nous devons faire face. Toutefois avant d'aborder cette piste essentielle à la compréhension de notre démarche, il nous a semblé nécessaire de revenir sur la méthode que nous avons suivi tout au long de ce travail de recherche, qui est l'usage du logiciel Lexico.

SECTION 1 - DESCRIPTION DU CORPUS

L'analyse de discours par léxicométrie est un choix que nous avons fait, par opposition à la technique d'entretien ou analyse de documents officiels ainsi que les traités et les conventions. Il convient donc d'analyser ce qu'est un corpus, quelles sont ses limites et ce qu'il peut apporter à notre problématique.

A - UN CORPUS : DÉLIMITATION ET JUSTIFICATION

La définition et la délimitation du corpus sont des étapes importantes et nous allons nous attacher à préciser la construction de notre corpus : le type de texte et l'aspect spatio-temporel.

1 - Définition et choix du corpus dans notre travail

Il semblerait qu'aujourd'hui l'importance du travail de corpus ne soit plus contesté[17]. En effet, un corpus permet de travailler sur des faits attestés et non pas sur des interprétations. Sans omettre l'idée qu'un corpus est, par définition, un ensemble fini et ne peut donc être représentatif que de l'ensemble sur lequel porte la recherche. Ainsi, un corpus est délimité et défini par des critères de temps et d'espace. Par conséquent, il existe une dépendance entre le corpus et le but de la recherche, les deux étant mutuellement liés. De plus, les objectifs de l'analyse de corpus peuvent être très variés : acquisition de connaissance morphologique, l'extraction d'information ou encore la recherche d'information[18]. Notre travail est alors de rechercher l'information afin de trouver des documents pertinents sur notre sujet. En effet, notre but est de démontrer la rivalité diplomatique entre la France et la Turquie, révélée et remise à l'ordre du jour par les révoltes au Moyen-Orient. Pour ce faire puiser dans la source, c'est-à-dire dans les discours prononcés par les représentants de l'Etat semble être un choix pertinent.

Pour Galison & Coste un corpus est « un ensemble fini d'énoncés pris pour objet d'analyse. Plus particulièrement un ensemble fini d'énoncé considérés comme caractéristiques du type de langage à étudier.»[19] Le *Dictionnaire de la Linguistique* considère, quand à elle, que le corpus est un «ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse»[20]. En effet, aussi étendu que soit un corpus, il ne peut faire l'objet d'étude s'il n'est pas délimité. Un corpus peut être exhaustif s'il comprend tous les éléments du langage à étudier, tous les discours prononcés par une personne par exemple. Le corpus peut aussi être sélectif, et ne comprend donc qu'une partie. Dans ce cas, la partie sélectionnée doit être représentative. Comme nous l'indique Sager «le corpus doit être représentatif»[21]. Quant aux critères à adopter pour la

---

[17] CONTAMINE, Anne, « Linguistique de corpus et terminologie », *Langage* [On-line], 2005/1, n°157, p.37 [23.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-36.htm>.
[18] *Ibid.*, p.37.
[19] GALISSON R. & COSTE D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, p. 131.
[20] DUBOIS J. et *al., Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2001, p. 123.
[21] SAGER J.C., *A practical course in terminology Processing*, John Benjamin, Amsterdam / Philadelphia, 1990, p. 150.

sélection d'un corpus homogène et représentatif, nous nous sommes référés à Pearson. En effet, Pearson passe en revue un certains nombres de critères, qui reposent sur la taille, la constitution des textes, le langage écrits et/ou oral, etc[22].

Le fait de travailler sur un corpus nous a semblé comme une évidence au départ. En effet, nous souhaitons rendre compte de l'existence d'une rivalité entre deux pays diplomatiquement opposés. Les discours politiques ne sont donc pas des textes anodins. Ce choix conditionnait la suite de notre recherche. Au début de notre travail, nous avons été confronté à la question de savoir si nous devions composer notre corpus à partir d'entretien directif ou semi-directif. Mais nous nous sommes très vite rendu compte qu'il était impossible de constituer un corpus homogène et donc représentatif de notre hypothèse de départ. Par ailleurs, faute de temps et de moyens, cette hypothèse a donc très vite été écartée, pour nous concentrer uniquement sur les discours officiels publiés sur les sites internets des Ministères des Affaires étrangères français et turc.

2 - L'aspect spatio-temporel du corpus

Pour ce qui concerne l'étendu du corpus, nous nous sommes posés la question de savoir si un corpus très étendu était plus représentatif qu'un corpus plus restreint. En effet, selon Pearson, il est tout à fait possible d'opter pour la totalité ou une partie d'un texte et même de les comparer entre eux. C'est ce qu'il appelle le «comparable corpora», c'est-à-dire un corpus bilingue ou multilingue, constitué d'une collection, en plusieurs langues, de corpus monolingues ayant été établis dans les mêmes procédés pour chaque langue. Ces corpus peuvent être comparés et contrastés en raison de leur traits communs, mais sont constitués de textes différents dans chaque langue[23]. Pour ce qui nous concerne, notre corpus est constitué de l'ensemble des discours officiels diffusés en français sur le site internet du Ministère des Affaires étrangères. Puis de l'ensemble des discours en turc diffusés sur le site internet du Ministère des Affaires étrangères. Il ne s'agit là que de prendre en considération tous les discours concernant la Libye et la Syrie.

De plus, nous avons choisi de délimiter notre analyse en plusieurs périodes en fonction du pays étudié et des événements qui y ont surgit. Comme nous l'avons déjà indiqué en introduction, notre analyse se délimite à deux pays du Moyen-Orient, c'est-à-dire la Libye et la Syrie, en raison de la

---

[22] PEARSON J., *Terms in Context*, John Benjamin, Amsterdam / Philadelphia, 1998, p. 41-43.
[23] *Ibid.*, p.43-46.

gestion par la France et la Turquie des événements qui y ont surgit depuis le début de l'année 2011. Nous avons donc choisi de débuter notre corpus avec l'arrivée au pouvoir du Président Nicolas Sarkozy en 2007, côté français. Puis côté turc, nous avons choisi l'arrivée au pouvoir de Ak Parti en 2002. Le choix de ces dates repose sur le fait que la France et la Turquie ont tous deux modifié en profondeur leurs diplomaties avec ces deux changements dans leur arène politique. Le «sarkosyzme de politique étrangère»[24] est marqué par des initiatives audacieuses et en direction du Moyen-Orient. La nouvelle diplomatie turque est, quant à elle, transformée pour se «néo-ottomaniser»[25]. Pour ce qui concerne la Libye, nous avons choisi d'analyser les discours avant qu'éclatent les révoltes, c'est-à-dire avant février 2011 ; puis pendant les révoltes (entre février et octobre) et enfin après la chute du colonel Kadhafi, c'est-à-dire après le 20 octobre 2011. Côté syrien, étant donné que les mouvements de contestations étaient toujours en cours lors de notre analyse, nous ne pouvions pas délimiter un corpus en trois étapes tels que nous l'avons établie pour la Libye. C'est pourquoi nous nous sommes contentés de deux étapes pour la Syrie, à savoir avant le début des révoltes (avant mars 2011) et tout au long de la période de mouvements (à partir de mars 2011 jusqu'à juillet 2012).

B - LES LIMITES D'UN CORPUS

Comme nous l'avons indiqué plus haut, un corpus doit être représentatif. Il semblerait que c'est sur cela que se situent les éventuelles faiblesses d'un corpus. En effet, tout comme dans la recherche quantitative, on peut considérer qu'un corpus est représentatif de la population dont l'échantillon est tiré et non pas du texte tout entier. Cela rejoint le problème de tout travail sur l'échantillonnage. Est-il légitime de tirer des conclusions sur le tout à partir d'une petite partie ? Évidemment qu'il n'est pas possible de travailler sur un ensemble complet de texte, le but est de rentre ce texte analysable. Constituer un corpus est donc légitime, mais pour le rendre complet le temps et le lieux sont des éléments primordiaux. Le type de texte choisi conditionne toute la recherche et ses résultats. Les textes de discours officiels choisis pour notre corpus, comme nous l'avons signalé précédemment, ne sont qu'une variante de tous les textes publiés sur le site internet des Ministères et ne constituent donc pas un échantillon fiable. Ainsi, les discours politiques ont des finalités bien précises et nous devons prendre en considération les faiblesses d'un tels corpus.

---

[24] CHARILLON, Frédéric, « Vers un sarkozysme de politique étrangère ? La stratégie de l'incontournabilité », *La France en 2008*, Paris, La Documentation Française, 2009, p.95.

[25] YAZMACI, Ümit, « La politique extérieure de l'AKP : entre héritage ottoman et tradition républicaine », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.20.

En effet, côté français nous avons été confrontés à un «langage purement diplomatique» constante, qui ne reflète pas toujours la réalité. Nous constatons donc un écart considérable entre la parole et les faits. Néanmoins, notre corpus a été très fourni et nous avons pu analyser les conférences de presse, les déclarations officielles lors des déplacements, les points presses, les résolutions de l'ONU, les décisions prises lors des sommets, puis lors des réunions du Conseil européen ou même du Conseil de l'Europe. Soit au total plus de deux milles pages et environ 60 000 mots [26]. Concernant les discours turcs, nous avons eu des difficultés à trouver les sources, puisque le site dédié aux archives est en cours de rénovation. De plus, il n'est pas coutume en Turquie de rendre public toutes les données, même si ces discours ont un but oratoire. Nous avons tout de même pu accéder à certaines sources, comme les revues de presse (*Basın bilgi notları*), les évolutions générales (*Güncel Gelişmeler*), les déclarations quotidiennes (*Güncel açıklamalar*), les conférences de presse (*Basın açıklaması*) et enfin les communiqués du ministère (*Bakanlık duyuruları*)[27]. Soit plus de 3 000 mots et environ 400 pages.

SECTION 2 - L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE

Le sens d'un message politique résulte souvent de l'interaction entre les interprétations auxquels nous devons ajouter la situation dans laquelle s'insère le discours ainsi que le public auquel il est adressé. La nature même du discours officiel doit alors faire l'objet d'un encadrement afin de mieux percevoir ses impacts, sans omettre les limites qu'un tel type de discours peut connaître.

A - LA NATURE DU DISCOURS POLITIQUE

« Le mérite d'écrivain est celui d'orateur se nuisent plus qu'ils ne s'aident. Il n'y a rien qui ne ressemble moins à un bon discours qu'un bon chapitre»[28]. Par ces mots nous pouvons comprendre la difficulté de Tocqueville à être un orateur, car la parole publique semble avoir été un exercice laborieux pour lui. «Je vois à côté de moi des gens qui raisonnent mal et qui parlent bien ; cela me met

[26] Le site officiel du Ministère des Affaires étrangères français est : <URL: http://basedoc.diplomatie.gouv.fr>.
[27] Le site officiel du Ministère des Affaires étrangères turc est : <URL : http://www.mfa.gov.tr>.
[28] VIBERT, « Tocqueville ou la difficulté d'être orateur », *Romantisme* [On-line], 2006/3, n°133, p.108-122 [24.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-romantisme-2006-3-page-108.htm>.

dans une rage continuelle. Il me semble que je suis au-dessus d'eux, et quand je veux paraître, je me sens au-dessous». En effet, il considère qu'il faut cultiver l'art oratoire, car c'est ce qui est le plus difficile à maîtriser.

Ce qu'on entend par analyse de discours renvoie, selon Virginie Delmas, à un champs d'analyse très difficile à circonscrire, car il existe plusieurs approches hétérogènes[29]. Néanmoins, dans notre analyse de discours nous avons considéré l'analyse de discours dans son sens plus large, sans y apporter aucune restriction, pour ainsi nous laisser une certaine liberté. Le discours politique se prête donc parfaitement à l'analyse de discours, puisqu'il s'agit d'un discours visant à produire une certaine influence sur son auditeur et est établie selon des règles bien établies. Nous avons donc choisi de considérer comme discours politique, tout les documents diffusés sur le site officiel des Ministères des Affaires étrangères français et turc, dont le contenu aborde les sujets liés à la Libye et la Syrie. Nous partons donc du constat que les discours politiques sont des discours d'influence et «dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire»[30].

B - Les limites du discours politique

Il semble important de rappeler que le discours politique contient également des limites qu'il faut prendre en considération lors de notre analyse. En effet, Le discours politique n'a pas bonne réputation, car il est stigmatisé pour son caractère mensonger, «langue de bois», «beau parleur», voir même de «démagogue habiles à manier les mots mais impuissants à faire bouger les choses».[31]

Selon Christian le Bart les discours politiques sont souvent des discours discursifs, par laquelle le politicien poursuit l'obtention du pouvoir et qu'il faut les considérer comme un «flux incessant»[32]. L'objectif du discours politique, selon le Bart, est le réenchantement du monde, c'est-à-dire maintenir coûte que coûte le mythe d'un «univers social simple et gouvernable»[33] et ne peut donc dire la

---

[29] En effet, il existe différents courants et écoles sur le sujet, car le champ de recherche émerge dans différents endroits, comme aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi l'interprétation a été marquée par les influences scientifiques, mais aussi par la culture de chacun des pays impliqués. C'est pourquoi sont apparût différentes écoles de pensées, comme l'Ecole française et l'école anglo-saxone.
DELMAS, Virginie, « Pour une analyse pluridimensionnelle du discours politique : le discours politique », *La Linguistique* [On-line], 2012/1, vol.48, p.105 [24.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2012-1-page-103.htm>.

[30] *Ibid.*, p.106.

[31] LE BART, *Le discours politique*, Paris, PUF, *Que sais-je ?*, 1998, p.3.

[32] *Ibid.*, p.62.

[33] *Ibid.,* p.71.

complexité et les problèmes qui existent dans le monde qu'en les maquillant. Pour cela, un vocabulaire épuré de toutes connotations péjorative s'impose. De plus, le discours politique a pour habitude de classifier les personnes mais aussi les choses, c'est-à-dire les institutions, les événements, les mouvements sociaux, etc. Ainsi nous avons pu observer dans les discours des classifications telles que ami/ennemi, ordre/désordre, légal/illégal, juste/injuste, vrai/faux, paix/guerre, etc. En gardant en tête cette faiblesse, nous avons tenté d'interpréter - grâce également aux revues et littératures existantes sur le sujet - les discours que nous nous sommes procurés sur les sites officiels des Ministères.

Pour conclure ce chapitre, notons que notre analyse n'a pas été purement sémantique et syntaxique, comme dans un travail de recherche léxicographique. Cependant, les repérages de fréquence de vocabulaires nous ont été d'une aide précieuse dans la mise en place de notre plan au regard de notre problématique, classification des données mais aussi de comprendre certains événements, souvent mal transposés par les médias. Ainsi, pour éviter de travailler sur un corpus ayant subi une interprétation, nous avons pensé utile de travailler sur un corpus vierge de toutes interprétations. Tout en gardant en considération qu'un discours politique comporte également ses limites et ses faiblesses.

CHAPITRE 1 - UNE DIPLOMATIE RENOUVELÉE

La France et la Turquie semblent suivre,en théorie, la même stratégie, c'est-à-dire une politique extérieure entièrement renouvelée, basée sur l'ouverture et le dialogue. L'objectif de ce chapitre est de démontrer que les deux pays suivent une politique parallèle mais restent des rivaux. Cette politique les met *de facto* en concurrence, puisque les deux se sont dirigés vers le Moyen-Orient. Par conséquent, cette ouverture les met en concurrence sur deux plans: le plan politique et le plan économique.

I - LES MUTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il semble que le Proche-Orient soit devenu l'une des régions les plus marquées par différents types de conflits, qui opposent non seulement les peuples concernés, mais aussi les grandes puissances. Le Proche-Orient s'étend du Maroc au Golfe Arabo-persique et comprend également l'Afghanistan, l'Iran et la Turquie. Le conflit israélo-palestinen, les convoitises suscitées par le pétrole qui représente 60% des réserves mondiales, les ingérences opérées par les grandes puissances et surtout la position géostratégique de cette région en ont fait une véritable poudrière[34]. Ainsi le Proche-Orient est au cœur des enjeux contemporains, mais seul un nombre restreint de puissances s'y intéressent, en particulier les Etats-Unis et la France. Néanmoins, les deux approches semblent totalement différentes. D'un côté, les Américains, qui poursuivent une politique « moyen-orientale », et de l'autre la France, qui poursuit une « politique arabe »[35]. Selon Charles Prost, la différence entre ces deux notions est fondamentale, puisque la France est le seul pays à avoir une politique arabe, c'est-à-dire qui considère le Proche-Orient comme un véritable partenaire.

A - LA NOUVELLE APPROCHE FRANÇAISE DU MONDE ARABE

1 - Définition de la politique arabe

Il est évident que le concept de politique arabe n'a pas qu'une seule définition et est interprétée de différentes manières. En effet, pour certains il s'agit, pour la France, de retrouver une voix au Moyen-Orient et d'approfondir ses relations avec les pays arabes[36], alors que pour d'autres ce n'est

[34] SAINT-PROT, Charles, *La Politique Arabe de la France*, Paris, *Etudes Géopolitiques*, 2007, p.2.
[35] *Ibid.*, p.3.
[36] *Ibid.*, p.4-5.

qu'une politique de complaisance envers les pays arabes[37]. À la lumière de ces deux approches, nous allons tenter de donner une explication plus précise de ce qu'est la politique arabe de la France, à travers les facteurs géographique, historique, doctrinal et stratégique. Nous verrons également que cette politique arabe de la France est aujourd'hui fortement concurrencée par une autre puissance en pleine émergence, qu'est la Turquie, laquelle tient aussi à développer une politique arabe *a la turca*.

a) Facteurs géographiques

Précisons avant tout que le monde arabe est un espace géographique très dense et hétérogène. Les Arabes ne sont pas tous musulmans et à l'inverse tous les musulmans ne sont pas arabes. Ainsi, il existe des arabes chrétiens ou encore juifs. Par ailleurs, les Turcs, les Iraniens ou encore les Indonésiens sont musulmans, mais pas arabes. De plus, les pays arabes se regroupent au sein de l'Organisation de la Ligue des Etats arabes, qui comprends 22 pays arabes[38]; puis il existe l'Organisation de la Conférence islamique, qui comprend 57 Etats, dont les 22 pays arabes. Ces deux entités se complètent, puisque l'islam fait partie intégrante de l'identité des Arabes[39]. Selon Charles Prost, « les Arabes sont ceux qui appartiennent à l'arabité, c'est-à-dire un ensemble de liens constitués par une langue commune, une histoire commune, un passé glorieux, des souvenirs partagés et un patrimoine culturel commun »[40]. Cette précision faite, il nous faut comprendre l'intérêt de la France pour cette région du monde.

Étant donné que la géographie est un facteur primaire dans l'élaboration d'une politique étrangère, les Etats réagissent, en premier, en fonction de leur positionnement géographique. La France a toujours eu un intérêt particulier pour cette région, car sur le plan géographique elle est proche du monde arabe, puisqu'elle partage avec le Maghreb et une partie du Machrek la même mer qu'est la Méditerranée. Cette proximité géographique rend la France *de facto* plus sensible à ce qui se passe

---

[37] CHARILLON, Frédéric, *La Politique étrangère de la France*, Paris, La documentation française, 2011, p.113.

[38] L'Organisation de la Ligue des Etats arabes comprend : la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, le Soudan, la Palestine, le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Qatar, les Emirats, l'Oman, le Yémen, Djibouti, la Somalie et l'union des Comores. Le contenu de la liste est disponible sur le site officiel de l'OLEA :<URL:http://www.arableagueonline.org/wps/portal/las_ar/inner/!ut/p/c5/vZLJcoJAGISfxQdIzQIiHscMyKIQmAGEC4UGEVdUZHv6YFWqctJcLP8-dvX_9aFBBHodkyrPkjI_HZM9WIBIiunYcX3RFSDktgR1rFHXQpYgT6TeDx_7BvonHYAFFGO2bQu923XutnMw43rLLl49p0rLuddwKGFG7YYr145DsWNeYXIeIiSPka86CtFWysaRB4All_5f9Ix473P34YMjEIQgGv3lp44pQt1hQ8tgX4hMIeAvbPychd_IEt7IQi9lGSDK9qdlv9RAC-uGnuY1JXRd34iffoyCYwjV286xg5nLjgozzjKtHH9vF83V91EbR9VOnVhuMhXGadPCApq7jX-erGAmwetI_Q7CT6wqOBeT9SxZZoSncmRqtFypLcFmGt-ioYeUshm7e71ZkHld41Isqy9gaadDCoqDV-WujH4lZGQw-AHFK6Wh/dl3/d3/L2dBISEvZ0FBIS9nQSEh/?pcid=34b22e80425e47cc8f49ff7cf4bbec57>.

[39] SAINT-PROST, Charles, *Op. Cit.*, p.5.

[40] *Ibid.*, p.10.

dans cette région. Comme nous l'indique Maurice Vaïsse, la France est une puissance méditerranéenne[41], c'est pourquoi il est compréhensible qu'elle veuille jouer un rôle et influencer les pays limitrophes et *a fortiori* le monde arabe.

b) Facteurs historiques

Sur le plan historique, la France partage également un destin commun, à travers la colonisation au Maghreb[42] et les mandats au Machrek[43]. Charles Prost fait remonter la politique arabe de la France à plus de 2 200 ans[44]. Selon lui, « l'acte de naissance des relations franco-arabes remonte au VIIIème siècle, avec l'alliance conclue entre le roi des Francs, Pépin, et le Khalife de Bagdad al Mansour[45]. Par la suite un certains nombres de traité d'amitié sont signés entre les rois français et les principautés arabes. De plus, sous Napoléon III, la France entretenait déjà de très bon rapport avec les pays arabes, jusqu'au point de participer à la construction du Canal de Suez entre 1859 et 1869[46]. Les Arabes ont même combattu aux côtés de la France lors de la Première Guerre mondiale. Cependant, la création de l'Etat d'Israël en 1948 avec le soutien de la France, puis la crise de Suez en 1956 ont marqué une rupture entre la France et le monde arabe. Cette rupture est doublée par la guerre d'Algérie qui éclata en 1958 et noya la France dans une profonde crise politique.

2 - De l'instauration de la Vème République et les bases mises en place par de Gaulle

À travers l'histoire, la France avait déjà découvert la richesse de la civilisation arabe, c'est pourquoi dès les années 1960, Charles de Gaulle a voulu renouer avec cette politique arabe.

---

[41] VAÏSSE, Maurice, «La politique arabe de la France est-elle un mythe ?», *Le Monde*, 14 novembre 2010.
Available from internet : <URL: http://www.lemonde.fr/idees/video/2011/10/14/rendez-vous-de-l-histoire-la-politique-arabe-de-la-france-est-elle-un-mythe_1587965_3232.html>.

[42] Le Maghreb représente la région de l'Afrique du Nord comprise entre la mer Méditerranée, le Sahara et l'océan Atlantique. La colonisation française débuta en 1830 avec l'invasion de l'Algérie, avec ensuite la Tunisie en 1882 et le Maroc en 1912. La seconde Guerre Mondiale marque le début de la fin de la colonisation pour la France, car ces colonies vont réclamer leur indépendance dès 1945. Le gouvernement français va négocier l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, qui acquiert leur indépendance dès 1956. Cependant pour l'Algérie, l'indépendance acquit en 1962, passe par une guerre qui marqua profondément l'histoire et les relations des deux pays.
STORA, Benjamin, «Le Maghreb colonial», *INALCO* [On-line], 2002-2003 [26.05.2012], Available from internet : <URL:http://arabedusoirinalco.unblog.fr/files/2009/01/maghrebstora0304.pdf>.

[43] Le Machrek (ce qu'on appelait le Levant par opposition au Maghreb qu'on appelait le Coucher) il s'agit essentiellement de la Syrie et du Liban, qui seront acquis (par la France ? mauvais verbe ?) en 1920 sous mandat de la Société des Nations Unies, sous forme de protectorat. Ce n'est qu'en 1946 que les troupes françaises quitterons ces territoires sans comparaison avec le traumatisme algérien.
OLIVER-SAÏDI, Marie-Thérèse, *Le Liban et la Syrie au miroir français (1946-1991)*, Paris, L'harmattan, 2010, p.7-12.

[44] SAINT-PROST, Charles, *Op. Cit.*, p.14.

[45] *Ibid.*, p14.

[46] *Ibid.*, p.16.

a) De Gaulle et les bases doctrinales de la politique arabe de la France

Avant l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle en 1958 et l'instauration de la Vème République, la France traversait une profonde crise diplomatique. En effet, sous la IVème République, la crise algérienne avait précipité la chute du régime et isolé la France sur le plan international. D'un côté les Etats-Unis et l'URSS qui étaient farouchement opposés à cette guerre, puis de l'autre côté les pays arabes s'étaient unis et condamnaient violemment la France[47]. De Gaulle avait compris qu'il fallait repenser le rapport de la France dans le monde, alors même que le monde traversait un contexte de Guerre Froide qui avait engendré un système bipolaire.

Le général a alors posé les jalons d'une doctrine « pro-arabe » dès son arrivée au pouvoir, sans pour autant remettre en cause ses choix antérieurs. Ainsi, Frédéric Charillon parle de « gaullisme de politique extérieure »[48], qui repose sur la rhétorique de (la) grandeur. En juin 1958, le général déclarait que le but de sa politique consistait à « prendre sur la scène internationale et particulièrement dans le monde occidental, une place qui soit propre à la France, mener une action qui soit l'action de la France »[49]. Il était conscient que cela devait avant tout passer par des réformes constitutionnelles. Il fallait avoir un exécutif fort pour mener à bien la politique étrangère, éviter l'instabilité gouvernementale, et affirmer la prééminence du président de la République sur le Premier Ministre et le gouvernement, qui est le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire[50]. Par ailleurs, pour repositionner la France sur la scène internationale, de Gaulle se devait de régler également la crise algérienne, qui a pris fin en 1962 par l'indépendance du pays.

Pour parvenir à renouer avec le monde arabe, de Gaulle devait faire des choix et prouver aux pays du Moyen-Orient que la France n'avait plus l'intention de les coloniser mais bien de coopérer avec eux.

L'ambition de de Gaulle était avant tout de construire une politique, axée sur une amélioration des relations Est-Ouest dont le but était de créer la détente, l'entente et la coopération. C'est à travers cette logique que le général a réussi à rétablir à nouveau des liens avec le monde arabe et relancer la

---

[47] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.21-22.
[48] *Ibid.*, p.26.
[49] BOZO, Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997, p.31.
[50] *Ibid.*, p.32.

politique arabe de la France. Ainsi, lors de la guerre des Six Jours en 1967, le général de Gaulle avait déconseillé aux Israéliens de déclencher une guerre préventive[51]. Par conséquent, la France a suspendu les livraisons d'armes françaises à Israël et a voté la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies[52]. Bien qu'Israël avait une supériorité militaire écrasante face à l'Egypte, de Gaulle ne voulait pas que ce conflit engendre un nouvel affrontement planétaire pouvant impliquer les Etats-Unis et l'URSS. Il était profondément opposé à la division du monde en deux blocs. C'est alors que le prestige de la France reprit au Moyen-Orient et la coopération de la France avec les pays arabes se développa dans tous les domaines, y compris par les visites des représentants politiques[53]. Le 27 novembre 1967, le général déclara lors d'une conférence de presse : « nous avons repris avec les peuples arabes la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été, pendant des siècles, celle de la France et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, l'une des bases fondamentales de notre politique extérieure »[54]. La guerre des Six Jours marqua un tournant dans la politique arabe de la France, que ces prédécesseurs ont pérennisés et systématisés[55].

b) De Pompidou à Chirac : une diplomatie établie à travers les facteurs stratégiques

Lorsque Georges Pompidou, fidèle collaborateur du général, a succédé, à Charles de Gaulle, il a opté pour la continuité en se posant en gardien de l'héritage gaullien. En effet, c'est une posture équilibrée qu'il prend avec la volonté de garder de bonnes relations avec les pays arabes, mais tout en gardant contact avec Israël, puisque malgré l'embargo sur les armes, la France a continué à fournir - officieusement - des avions *Mirages* à Israël[56]. Néanmoins malgré cela, l'approche « pompidolienne » du conflit israélo-arabe ne satisfait pas Israël, car le président français était profondément opposé à toute intervention israélienne - tout comme son prédécesseur - car cela accentuerait la division du

---

[51] *Ibid.*, p.53.

[52] Il s'agit d'un texte voté à la suite de la guerre des Six Jours, qui condamne Israël et lui demande le retrait des territoires occupés lors du conflit. Cependant, ce texte est controversé, car les termes utilisés sont trop flous et ouvre la voix à différentes interprétations. Ainsi, pour certains, Israël doit évacuer tous les territoires qu'il occupe ; alors que pour d'autres, il ne s'agit que du retrait des territoires annexés lors du conflit de 1967. Cela complique alors davantage le processus de paix dans cette région. Le contenu de la Résolution est disponible sur le site officiel de l'ONU : <URL: http://www.un.org/documents/sc/res/1967/scres67.htm>.
LAPIDOTH, Ruth, «The misleading interpretation of Security Council resolution 242 (1967)», *Word Jewish Congress* [On-line], 1992 [27.05.2012], Available from internet : <URL:http://www.worldjewishcongress.org/uploads/news/israel_rights_pdf/kiyum-lapidoth.pdf>.

[53] En effet, le général de Gaulle reçoit en premier le roi Fayçal d'Arabie Saoudite en 1967 puis le président de l'Irak en 1968.

[54] BOZO, Frédéric, *Op. Cit.*, p.19.

[55] SAINT-PROST, Charles, *Op. Cit.*, p.21.

[56] BOZO, Frédéric, *Op. Cit.*, p.62.

monde bipolaire. Par ailleurs, au Maghreb, Pompidou entendait développer davantage son partenariat avec les pays arabes. En 1969, la France a vendu des armes et des avions Mirages au colonel Kadhafi qui venait de prendre les rênes du pouvoir en Libye. La guerre de Kippour d'octobre 1973 marqua une fois de plus la position de la France envers les pays arabes. « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue une agression imprévue ? », demanda Michel Jobert alors ministre des Affaires étrangères[57]. Ce comportement provocateur opposa la France aux Etats-Unis mais la rapprocha davantage des pays arabes. C'est également cette même année que la France autorisa l'ouverture d'un bureau de la Ligue Arabe à Paris.

Après le décès de George Pompidou, **Valéry Giscard d'Estaing a** repris la même conduite que ces prédécesseurs concernant la politique arabe de la France. Même si des difficultés persistaient avec l'Algérie, la France maintenait de bonnes relations avec le Maghreb et surtout avec le Machrek. En effet, la France autorisa, en 1975, l'ouverture de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), puis s'engaga en faveur de la cause palestinienne. C'est à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing que le Conseil Européen s'était positionné en faveur de la cause palestinienne ; puis c'est encore sur son initiative que l'Institut du Monde Arabe a été créé sur les rives de la Seine à Paris dès 1987[58]. Cela a également été l'occasion de se rapprocher davantage des pays du Golfe et de l'Iran - premiers fournisseurs de pétrole - à travers des coopérations technologiques, commerciales et économiques. Ce rapprochement pourrait s'expliquer par les vagues de choc pétrolier que le monde traversait à cette époque et la France semblait naturellement avoir un traitement de faveur et ainsi bénéficier de prix privilégiés. Par ailleurs, lors de la guerre entre l'Iran et l'Irak en 1980, Paris a pris position aux côtés de Saddam Hussein en lui fournissant des armes[59]. Cela démontre la volonté de la France de maintenir une certaine fiabilité et marque son sens de la responsabilité, qui est une continuité logique de sa politique arabe.

Quand **François Mitterrand** est élu président de la République en 1981, la politique arabe est maintenue pour l'essentiel telle qu'elle avait été instaurée par le général de Gaulle. Cependant, l'entrée de l'armée irakienne au Koweït en 1990 marque le début de la fin de cette politique arabe, pour se substituer à un partenariat « méditerranéen »[60]. En effet, lors de la conférence de Barcelone en 1995, les pays européens ont lancé le projet de partenariat euro-méditerranéen, comprenant trois volets : le

---

[57] *Ibid.*, p.67.
[58] SAINT-PROST, Charles, *Op. Cit.*, p.21-22.
[59] *Ibid.*, p.23.
[60] *Ibid.*, p.23-24.

volet économique, le volet social, culturel et humain et enfin le volet politique[61]. Mais ce fut un échec et cela a démontré l'impuissance de l'Europe et *in fine* de la France sur la scène moyen-orientale. A partir de cette date, la France a commencé à considérer le monde arabe comme un tout et non plus chaque pays arabe selon ses spécificités et traditions. Ce qui posait alors un obstacle majeur dans l'élaboration d'une politique arabe telle qu'elle avait été créée par le général de Gaulle,

c) Chirac : une politique arabe sélective ?

Jacques Chirac était conscient de cette rupture majeure avec le monde arabe et de l'importance de ces pays pour la France. C'est pourquoi il tenta de relancer la politique arabe de la France lors d'une visite au Caire le 8 avril 1996 à travers un discours qui marqua les principales lignes de la politique étrangère de la France : « La France est aux côtés de tous ceux qui combattent l'extrémisme, le fanatisme et les forces de la haine où qu'elles se manifestent dans le monde [...] Fondée sur ces principes, la politique arabe de la France doit tirer sa force de deux atouts principaux. Il y a d'abord, entre Français et Arabes, une connaissance mutuelle ancienne qui a nourri notre amitié séculaire et qui est aujourd'hui plus vivante que jamais [...] Il y a ensuite la présence en France d'une communauté musulmane de plus de quatre millions d'âmes, la première d'Europe »[62].

Plusieurs événements nous permettent de dire que le président Chirac a suivi une politique « pro-arabe » et en continuité avec celle du général de Gaulle. En effet, il a fortement critiqué Israël lorsque ce dernier a bombardé le Liban ; ou encore il s'est opposé à la guerre contre l'Irak initiée en 2003 par les Etats-Unis. Mais ce qui a marqué la présidence de Jacques Chirac ce sont les liens personnels qu'il entretenait avec les dirigeants arabes, au point de satisfaire certains au détriment d'autres. En effet, depuis l'assassinat du Premier Ministre libanais Rafic Hariri en 2005 - ami de Jacques Chirac - la France a pris ses distances avec la Syrie.

Rappelons que l'objectif de la politique arabe de la France est que chacun puisse avoir son indépendance. Selon Saint-Prost, la vision de la France est de préconiser un « ordre international équilibré et respectueux du droit des peuples à rester eux-mêmes et à choisir librement leur propre destin »[63]. Ainsi l'équilibre entre les nations, le dialogue entre les civilisations et le multilatéralisme font partie intégrante de la politique étrangère de la France. Ce sont ces principes qui ont guidé la

---

[61] *Ibid.*, p.24-25.
[62] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.114.
[63] SAINT-PROST, Charles, *Op. Cit.*, p.32.

France dans sa politique au Moyen-Orient et qui l'ont mené à prendre certains choix, qui l'opposait aux aux Etats-Unis. Le Moyen-Orient a été touché par des événements qui ont marqué le cours de l'histoire[64]. Ces événements ont également changé le rôle des puissances déjà présentes depuis longtemps sur cette région - comme la France - et faire intégrer d'autres puissances en pleine émergence telle que la Turquie. En effet, la Turquie, dirigée par un gouvernement démocrate-conservateur, issue d'une mouvance islamiste, entame une tentative de rapprochement qui a porté rapidement ses fruits et progressivement marginalisé la politique arabe de la France.

3 - L'ère Sarkozy et l'ambition réformatrice

Lorsque Nicolas Sarkozy arrive au pouvoir en 2007, il affirme clairement son ambition de réformer la politique étrangère de la France et rompre avec l'héritage chiraquien. En effet, même si le style volontariste et le souci du multilatéralisme - qui avaient marqué les deux mandats de Jacques Chirac - sont maintenus, Nicolas Sarkozy n'avait pas l'intention de continuer à avoir une relation difficile avec les Etats-Unis et l'Union européenne et surtout une approche trop 'pro-arabe'. Ce dernier avait pour ambition de renouer des liens avec tous les pays, y compris avec Israël.

a) Les promesses de ruptures

Suivant l'analyse des différents discours publiés sur le site officiel du Ministère des Affaires Etrangères nous avons pu établir que que la France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, s'est trouvée en profonde réforme de sa politique étrangère. En effet, nous avons constaté le nombre élevé des termes répétés qui renvoient à la réforme, au changement et à la rupture.

Le mot 'réforme' est répété 299 fois dans les discours français sur la Libye. Côté syrien, nous retrouvons le même constat avec 280 répétitions du terme 'réforme', avec 117 fois avant l'éclatement des révoltes et 163 après. Des termes équivalents à 'réforme' sont également très nombreux. Tout comme 'l'ouverture', qui est répétée au total 70 fois, dont 43 avant l'éclatement des révoltes pour la Libye et 118 fois pour la Syrie, dont une grande partie apparaît avant l'éclatement des mouvements de contestation (à savoir 86 fois). Nous avons également remarqué la présence du terme 'changement', qui apparaît 178 fois au total dans les discours sur la Libye. Puis 184 fois dans les discours sur la Syrie,

[64] La deuxième *intifada* en septembre 2000, la guerre du Liban et de Gaza en 2006, la guerre en Irak en 2003 et les attentas du 11 septembre 2001 sont des événements majeurs qui ont changé le cours de l'histoire.

dont la moitié avant l'éclatement des mouvements de contestation. La 'transformation' fait également partie des termes les plus répétés avant qu'éclatent les révoltes populaires au Moyen-Orient, c'est-à-dire 13 fois côté syrien et 6 fois côté libyen. Le terme 'rénovation', qui est certes très peu répété, est plus présent dans les discours avant les révoltes, qu'après, soit 12 fois côté libyen et 7 fois côté syrien.

Ainsi la politique étrangère sous Nicolas Sarkozy a été marquée par une rupture avec celle de Jacques Chirac, qu'il exprime lors de son discours devant les ambassadeurs en août 2008. Lors de ce discours il mentionne que : « Les choix de rupture que j'avais proposés aux Français et qui sont mis en œuvre depuis quinze mois s'en trouvent, s'il en était besoin, validés : dans un monde où tout change à un rythme accéléré, la France doit changer profondément. La France doit changer rapidement si elle veut rester dans le peloton de tête, celui des nations qui font l'Histoire parce qu'elles ont refusé de la subir ». Puis il annonce cinq types de rupture : la première repose sur les relations de la France avec les Etats-Unis et l'Alliance Atlantique. Nicolas Sarkozy souhaitait replacer la France « au sein de sa famille occidentale »[65], et ainsi restaurer une relation de confiance avec les Américains et rénover sa place au sein de l'OTAN afin que le pays gagne en crédibilité et accroisse sa marge d'action tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La deuxième rupture repose sur son positionnement au Proche-Orient. Malgré les critiques contre son rapprochement avec Israël, le Président considérait que : « Restaurer une relation de confiance, forte et durable, avec les dirigeants et le peuple israélien était, à mes yeux, naturelle. Naturelle car c'est une démocratie, mais de surcroît c'est la condition même d'un regain d'influence de la France au Proche-Orient. D'abord parce qu'on ne peut pas contribuer à la paix si l'on n'a pas la confiance des deux parties concernées. Ensuite, parce qu'on peut dire bien des choses lorsque l'on est reçu en ami ».

La troisième rupture annoncée repose sur l'Union européenne, avec laquelle il souhaitait instaurer une collaboration étroite et de confiance. La quatrième rupture annoncée par le Président Sarkozy est celle avec l'Afrique ; et enfin la dernière rupture repose sur les Droits de l'Homme, qui est devenu la priorité de la politique étrangère de la France.

[65] Discours de Nicolas Sarkozy lors de la 16è conférence des ambassadeurs, le 27 août 2008, p.3-4. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

b) La realpolitik au Proche-Orient

Dans les ruptures annoncées par Nicolas Sarkozy, notre intérêt porte particulièrement sur celle avec le Proche-Orient. En réalité il ne s'agit pas de vraie rupture, puisqu'il souhaite coopérer davantage avec les pays arabes et trouver une solution à la crise israélo-palestinienne, en se rapprochant d'Israël. C'est ce rapprochement qui semble constituer une rupture avec la politique arabe élaborée tout au long de la Vème République par ces prédécesseurs. Le président français ne considère pas ce rapprochement comme dangereux, ou comme pouvant créer des tensions avec les pays arabes, mais bien au contraire comme une meilleure compréhension des deux parties afin d'apporter de meilleures solutions aux tensions. Pour cela le président français avait proposé de créer l'Union pour la Méditerranée, qui remplacerait le processus de Barcelone, qu'il considérait comme un échec. Ainsi, c'est par ces propos qu'il justifie son approche au Proche-Orient lors de son discours devant les ambassadeurs : « la validation la plus éclatante du nouveau cours de notre politique au Proche-Orient est venue avec le sommet de l'Union pour la Méditerranée, les 13 et 14 juillet. Lors du 10ème anniversaire du processus de Barcelone - pardon de rappeler cela - un seul dirigeant arabe avait accepté de faire le déplacement : le président Mahmoud Abbas. Un seul. Quelle politique qu'un dialogue entre l'Europe et le monde arabe avec un seul représentant ! Le 14 juillet, à Paris, tous les pays arabes invités, sauf un, étaient représentés au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement. Fait sans précédent : tous étaient assis, avec le Premier ministre d'Israël et les dirigeants européens, autour de la même table ronde [...] L'amitié et la confiance restaurées avec Israël ne font pas obstacle à notre politique au Moyen-Orient, au contraire, elles lui en donnent toute la portée et tous les moyens »[66].

Malgré cette ouverture et ce dialogue, les autorités françaises passent souvent sous silence des termes que Nicolas Sarkozy annonce dès 2008 comme étant la priorité de la politique étrangère de le France, à savoir les droits de l'Homme. Ainsi, pendant cette période d'ouverture et de réforme diplomatique, nous retrouvons très peu dans les discours officiels les termes tels que la 'démocratie' ou 'droits de l'Homme'. Le terme 'démocratie' fait partie des mots les plus répétés dans l'ensemble des discours officiels publiés, mais il existe un véritable déséquilibre entre les périodes d'avant et d'après la révolte populaire au Moyen-Orient. Tout comme le terme de 'droits de l'Homme', qui est quasiment inexistant avant les révoltes. En effet, selon Christophe Cambadélis, cela est dû à l'absence de doctrine française en matière de politique étrangère. Tout est basé sur « la géostratégie mâtinée de quelques

[66] Discours de Nicolas Sarkozy lors de la 16è conférence des ambassadeurs, le 27 août 2008, p.5. Le contenu du discours est disponible en sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

intérêts économiques », c'est-à-dire que lorsque les intérêts économiques sont en cause, les droits de l'Homme sont en arrière-plan[67].

C'est ainsi que la première moitié du quinquennat de Nicolas Sarkozy prend forme : l'ouverture à tous les pays du Proche-Orient sans aucune distinction, mais avec une seule condition : leur volonté d'évoluer. Tous ces pays avaient été mis au ban en raison de leurs liens avec le terrorisme, mais ils ont été réintégrés à la scène internationale grâce à la France. Cette ouverture au Proche-Orient passe, tout d'abord, par un rapprochement avec la Libye et ensuite avec la Syrie. La libération des infirmières bulgares est l'origine du rapprochement du gouvernement français avec la Libye dès 2007. À la suite de cette réussite, le colonel Kadhafi est invité à Paris, et Nicolas Sarkozy s'est rendu en Libye quelques mois plus tard ; des accords de coopérations ont également été signés. Par la suite, c'est l'ouverture avec la Syrie qui marque la rupture avec la politique chiraquienne. En effet, le président s'est rendu à Damas en septembre 2008 afin d'ouvrir une nouvelle page des relations franco-syrienneset a invité Bachar al-Assad au défilé du 14 juillet à Paris. Le président Sarkozy justifie cette ouverture par ces termes : « J'ai préféré m'engager dans une autre voie, plus risquée c'est vrai, mais plus prometteuse : celle d'un dialogue dans la clarté débouchant sur des progrès tangibles »[68].

Nous pouvons conclure cette partie en rappelant que la France a toujours poursuivit une logique de continuité dans sa politique arabe, basée sur les principes élaborés par De Gaulle et peaufinée par les différents successeurs. Nicolas Sarkozy sera le premier à vouloir réformer en profondeur cette logique. Néanmoins, malgré les réformes et le renouveau annoncés par ce dernier, l'hiver 2010 est un tournant qui marque le retour de la France vers ses fondamentaux en matière de politique étrangère : c'est-à-dire l'accompagnement des peuples dans leur autonomie et leur indépendance. En effet, les théories d'ouverture et de coopération seront mises à mal lorsqu'il s'agit de les appliquer et en temps de crise politique.

B - Les initiatives en direction de la Libye

1 - L'histoire de la Libye

[67] CAMBADÉLIS, Jean-Christophe, «Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part», *Revue Internationale et stratégique* [On-line], n°77, 2010 [4.06.2012], p.84, Available from internet : <URL: http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-1-page-77.htmo>.

[68] Discours de Nicolas Sarkozy lors de la 16è conférence des ambassadeurs, le 27 août 2008, p.4. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

Selon François Burgat et André Laronde, la Libye tirerait son nom de la tribu des Lebou ou Rebou, qui était un peuple nomade qui parcourait tout le Nord de l'Afrique au début du 1er millénaire avant J.-C[69]. Elle n'a pris le nom de Libye qu'après la colonisation italienne. La Libye est un pays d'Afrique du Nord, qui dispose d'une superficie de 1 750 000 km2 et d'une population actuelle de 6 173 000 habitants. Elle se trouve au bord de la mer Méditerranée et est entourée à l'ouest de la Tunisie et de l'Algérie, au sud du Niger et du Tchad puis à l'est du Soudan et de l'Egypte. La Libye comprend actuellement la Tripolitaine à l'ouest, la Cyranéïque à l'est et Fezzan au sud[70].

a) De l'Empire ottoman à l'occupation italienne

Le littoral tripolitain était sous l'influence des Phéniciens, puis devint une province romaine. En 533 le pays tombe sous les mains de l'Empire byzantin et au VIIè siècle il fut islamisé par la première invasion arabe. Au XIVè siècle, elle fut conquise par Pierre de Navarre, puis tomba entre les mains de l'Empire ottoman et devint une *Paşalık*[71] en 1551, pour s'émanciper en 1711 mais en restant une *vilayet*[72] jusqu'à la conquête italienne[73]. Selon Mahmoud Azmi, la France fut intimement liée à la conquête italienne en Libye, car elle voulait détourner l'Italie de ses intentions coloniales sur la Tunisie. C'est pourquoi la volonté italienne dès 1882 d'occuper la Tripolitaine ne fut pas contestée par la France, ni par la Grande-Bretagne. C'est en 1912 à la suite d'une guerre contre l'Empire ottoman que l'Italie conquit la Libye[74]. Cependant, les Italiens étaient confrontés à une forte résistance interne et provoqua une succession de soulèvement, qui conduira par la suite à l'indépendance. Par une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le 21 novembre 1949, « la Libye, comprenant la Cyrenaïque, la Tripolitaine et la Fezzan, devrait être constitué en un Etat indépendant et souveraine », et cette indépendance devint effective dès 1952[75].

Le pays devint une monarchie constitutionnelle, dirigée par le roi Idris 1er, descendant de la confrérie des Sanussi. La Libye était alors un pays très pauvre où seulement 10% de la population était

---

[69] BURGAT, François, LARONDE, André, *La* Libye, 3è édition, Paris, Presse Universitaire de France, 2003, p.3.
[70] *Ibid.*, p.4-6.
[71] *Paşalık* désigne le territoire qui est soumis à l'autorité d'un Paşa, c'est-à-dire un gouverneur général. Ce terme pourrait être l'équivalent de «province» en français.
[72] *Vilayet* est une division administrative avec à la tête un gouverneur.
[73] AZMI, Mahmoud, «La question de Libye», *Politique étrangère* [On-line], vol.14, n°6, 1949 [28.05.2012], p.506-507, Available from internet :<URL :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342X_1949_num_14_6_2780>.
[74] *Ibid.*, p.511-512.
[75] *Ibid.*, p.522.

alphabétisée[76]. C'est pourquoi, le roi avait choisi une politique orientée vers l'Occident, afin d'obtenir des aides dans la reconstruction du pays. Le destin du pays changea lorsqu'on découvrit les gisements de pétrole dans les années 60, car elle attisa l'intérêt des pays occidentaux. Cette richesse naturelle permis à la Libye, pour la première fois dans son histoire, d'acquérir une indépendance économique[77].

b) L'arrivée de Kadhafi

Le 1er septembre 1969 fut le tournant du pays, car les jeunes officiers, avec à la tête Mouammar Kadhafi, vont profiter de l'absence du roi pour renverser le régime et prendre le pouvoir en main. Le Conseil de Commandement de la Révolution est dirigé par Kadhafi[78]. Le régime de Kadhafi a choisi de s'autonomiser et surtout de tenir tête à l'Occident pour se réunir au sein d'une Union Arabe[79]. À son arrivée au pouvoir, le colonel réorganisa les institutions politiques de la Libye et en fit une *Jamahiriyya* (Etat de masse), c'est-à-dire un Etat qui est gouverné par les citoyens à travers la démocratie directe. Il n'est pas le président, mais le Guide Suprême de la Grande Jamhiriyya[80]. Sa politique est alors basée sur le « panarabisme », c'est-à-dire la création d'un vaste Etat *panarabe* unifié « du Golfe à l'Atlantique »[81]. En effet, Kadhafi proposa à l'Egypte de s'unifier afin de créer une unité

---

[76] MARTEL, André, *La Libye 1835-1990*, *Essaie de la Géopolitique Historique*, Paris, Presse Universitaire de France, 1991, p.167.

[77] BERREBY, Jean-Jacques, «La Libye à l'heure du pétrole», *Politique étrangère* [On-line], n°6, 1959 [28.05.2012], p636, Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342X_1959_num_24_6_2413>.

[78] Dans son communiqué Mouammar Kadhafi exprime ses gestes : «Aujourd'hui s'est réalisé votre rêve socialiste, votre rêve de liberté et d'union. Donnez votre appui total à la révolution. Peuple libyen, nous nous sommes révoltés pour ton honneur, pour que tu reprennes ta patrie usurpée, pour hisser haut l'étendard arabe».
MARTEL, André, *Op. Cit.*, p.191.

[79]AKGÜL, Öner, « Libya'da İç Savaşa Dış Müdahale : Avrupa Birliği Devrimin Neresinde ? », *OrtadoğuAnaliz*, 2011/11, vol. 3, n°36, p52-53.

[80] MARTEL, André, « La Libye, vingt ans après (1986-2005) », *Maghreb Machrek*, n°184, 2005, p.24.

[81] Selon Olivier Carré, le principal «père» du panarabisme est Sati Husri, d'origine irakienne. Selon lui, les nationalismes allemand et italien auraient influencé le panarabisme. Cependant, le nationalisme arabe aurait une spécificité, c'est qu'il est fondé sur la langue arabe et non sur la religion musulmane. Il prône une citoyenneté arabe individuelle, sans division religieuse. Il défini le panarabisme comme «le patriotisme local et nationalisme panarabe, au dessus de tout le reste et avant tout, même avant la liberté et au-dessus d'elle». Par la suite, le Baas reprend ces idées et considère que tous les pays arabes appartiennent à une seule nation, qui est la nation arabe. Ces pays sont la grande Syrie (qui comprend la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine), l'Irak, la Mésopotamie, la péninsule arabique et l'Egypte. En effet, ce nationalisme serait naît lors de la Grande guerre et le démantèlement de l'Empire ottoman avec à la tête Chérif Hussein. Le rêve d'une nation arabe unifiée serait brisé par les accords de mandats français et britannique, qui ont divisé en multitude d'Etat la région et créé l'Etat d'Israël. Tous ces événements seraient l'origine d'un nationalisme plus radical.
CARRÉ, Olivier, *Le nationalisme arabe*, Paris, Fayard, 1993, p.13-52.

arabe et de renforcer la lutte contre l'éternel ennemi qu'est Israël[82]. Cependant la mort prématurée de Nasser a fait évoluer le concept d'union arabe, qui prit trois dimensions : le cercle arabe, le cercle musulman et le cercle africain[83].

Rappelons avant tout les principes qui ont guidé le colonel et ses convictions tout au long de son règne. Selon André Martel, le colonel Kadhafi est un « musulman moderniste, révolutionnaire et socialiste utopiste, il a ouvert une troisième voie associant le Coran, les Lumières et le marxisme »[84], qu'il a exposé dans un livre intitulé le *Livre Vert*. Dans ce livre, il expose sa vision du monde thème par thème en trois tomes. Il commence avec « l'appareil de gouvernement », qu'il décrit comme le problème politique le plus important qui puisse exister pour la société[85]. De plus, il décrit son opposition au régime d'assemblée, qu'il considère comme « l'épine dorsale de la démocratie telle qu'elle existe actuellement », car pour lui la démocratie signifie le pouvoir du peuple et non le pouvoir d'un substitut. C'est pourquoi il proclame un nouveau principe : aucune substitution au pouvoir du peuple[86]. Par ailleurs, le parti est une « forme de dictature contemporaine », car il ne représente que le pouvoir d'une fraction sur l'ensemble. Pour remédier à ce problème, il propose la création de congrès populaires, qu'il considère comme «l'unique moyen de la démocratie populaire», car «la démocratie directe, quand elle est mise en pratique est indiscutablement et incontestablement la méthode idéale de gouvernement»[87].

Tous les efforts de Kadhafi semblent démontrer une constante dans ces actes et pensées : l'anticolonialisme et son opposition récurrente face à l'Occident. Ainsi, la première grande crise qui aura pour conséquence de mettre la Libye au banc de la scène internationale, a eu lieu le 6 avril 1986 à Berlin, lorsqu'un attentat surgit dans une discothèque fréquentée par des soldats Américains. Cet attentat est revendiqué par la Libye. Les Etats-Unis ont immédiatement répliqué en bombardant Tripoli. Cet incident a engendré le gel des relations diplomatiques entre l'Europe et la Libye et la mise

---

[82] MILLER, Judith, «Kadhafi : hier, aujourd'hui... Et demain ?», *Politique étrangère* [On-line], n°2, 1986 [28.05.2012], p. 421, Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342X_1986_num_51_2_3578>.
Lors d'une rencontre avec l'Egypte et le Soudan, le colonel Kadhafi confie que son «plus grand rêve est de voir un jour une Palestine libre [...] notre révolution a été engendrée avant tout par la trahison de la cause arabe et palestinienne par l'ex roi Idris. C'est vers l'Orient arabe que me portent ma raison et mon coeur». Cette volonté passe par une profonde réforme interne de la Libye : l'obligation d'utiliser la langue arabe dans la vie publique, remplacer le calendrier grégorien par le celui de l'hégire, adoption d'un drapeau semblable à celui de l'Irak et le Yémen.
MARTEL, André, *Op. Cit.*, p.192-193.

[83] MILLER, Judith, *Op. Cit.*, p.424.

[84] MARTEL, André, *Op. Cit.*, p.25.

[85] KADHAFI, Moammar, *La solution du problème de démocratie, le pouvoir du peuple, Le livre Vert 1*, Paris, Cujas, 1976, p.7.

[86] *Ibid.*, p.9.

[87] *Ibid.*, p.20-29.

en place d'embargos. Par la suite, le 21 décembre 1988, a eu lieu l'incident appelé « l'affaire Lockerbie »[88]. Un avion appartenant à la flotte américaine est détourné par des activistes libyens et qu'ils feront exploser au sud de l'Ecosse faisant 270 morts. La France et l'Angleterre ont tenu pour responsable la Libye. C'est pourquoi à la demande des Occidentaux, une résolution provenant du Conseil de Sécurité des Nations Unies a été prise en janvier 1992, en vue de sanctionner le régime de Mouammar Kadhafi. L'utilisation du terrorisme par le régime libyen est appelé par les Etats-Unis comme le principal instrument de sa politique étrangère[89]. Néanmoins, à partir de 2003 les choses changent et Kadhafi semble s'être lassé de cette politique anti-occidentale et d'avoir le statut «d'Etat voyou».

c) La réinsertion de la Libye sur la scène internationale

Tout commence lorsque le régime de Kadhafi propose d'indemniser les victimes de l'affaire Lockerbie en 2002 et reconnaît par l'intermédiaire de son fils Sayf al-Islam la responsabilité de la Libye. Ainsi, la résolution des Nations Unies sanctionnant la Libye est levée dès 2003. Par la suite les dossiers avec les pays de l'Union européenne seront également réglés et cela a permis à Tripoli de se réinsérer sur la scène internationale[90].

À la suite de ces événements le comportement libyen fut exemplaire : elle renonça aux armes de destruction massive, participa à la lutte contre le terrorisme à la suite des attentats du 9 septembre, à la lutte contre l'immigration clandestine aux côtés de l'Union européenne et libéra les prisonniers européens[91]. Les embargos mis en place par l'ONU auraient provoqués une crise économique, qui pourrait bien être l'une des raisons de ce changement d'attitude libyen. L'objectif du Guide de la révolution était alors de placer la Libye au rang des puissances internationales à travers l'ouverture économique. Ainsi, le pays passerait d'une économie étatisée fondée sur les recettes du pétrole, au capitalisme[92]. Par ailleurs, pendant des années la Libye luttait contre les mouvements islamistes extrémistes, c'est pourquoi après les attentats du 11 septembre, elle se rangea du côté des Occidentaux

---

[88] CALLIES DES SALIES, Bruno, « Revirement diplomatique spectaculaire de la Libye », *Maghreb Machrek*, n°184, 2005, p.28.
[89] MARTEL, André, *Op. Cit.*,p.16-17.
[90] CALLIES DES SALIES, Bruno, *Op. Cit.*, p.29.
[91] *Ibid*., p.32-33.
[92] *Ibid.*, p.36.

afin de combattre le terrorisme et surtout éviter d'être considérée comme étant incluse dans « l'axe du mal »[93].

2 - La Libye et la France du coup d'Etat à nos jours

En ce qui concerne les relations entre la France et la Libye, nous constatons une détérioration en 1989, lorsque la Libye a bombardé un avion militaire français en direction du Niger ;puis en 1998, lorsque cinq infirmières bulgares ont été emprisonnées par le régime libyen[94].

Malgré tous les événements et tensions entre la Libye et la France, nous nous apercevons que la Libye reste avant tout un partenaire économique qu'il ne faut pas négliger. Même si la Libye présente des inconvénients, la France semble avoir toujours entretenue des relations d'intérêts avec le régime de Kadhafi[95]. Ces intérêts sont de l'ordre de deux. Le premier repose sur l'énergie et l'économie. Malgré les tensions citées plus haut, la Libye a continué à entretenir des relations bilatérales avec la France. Entre 1971 et 1976, la France et la Libye ont signé une douzaine de contrats d'échange d'armes et d'énergie. En 2010, le taux d'importation totale de la Libye avec les pays de l'Union Européenne était de 42% et les exportations de l'ordre de 77%, soit 700 millions d'euros d'exportation vers la France, contre 2 milliards importés. La Libye compte une réserve de pétrole de plus de 46 milliards de baril et des réserves de gaz naturel de plus de 52 trillons. Cette situation rend les pays européens encore plus dépendant de la Libye, puisque la consommation en énergie naturelle des pays européens augmente de plus en plus[96]. Le second intérêt est d'ordre politique. L'Union Européenne et *in fine* la France sont touchées par les différentes vagues migratoires venant du Moyen-Orient. Afin de régler ce problème, l'Union a choisi de coopérer avec les pays arabes. La Libye joue alors un rôle primordial dans cette politique de migration grâce à sa position géographique[97].

La Libye a normalisé ses relations avec la France, lorsqu'en décembre 2003, Mouammar Kadhafi a annoncé son renoncement à l'arme nucléaire. Le premier chef d'Etat européen à se rendre en Libye a été Jacques Chirac en avril 2004 et a proposé un partenariat avec le Guide. Par la suite, c'est

---

[93] MARTINEZ, Louis, « La nouvelle politique de la Libye », *Maghreb Machrek*, n°184, 2005, p.46-47.
[94] AKGÜL, Öner, *Op. Cit.*, p.54.
[95] MARTEL, André, *Op. Cit.*,p.18.19.
[96] Akgül, Öner, *Op. Cit.*, p.54-55.
[97] *Ibid.*, p.57.

Michèle Alliot-Marie, en 2005, ministre de la Défense, qui a signé avec le ministre libyen une lettre d'intention « pour un dialogue stratégique, une coopération militaire en matière d'armement»[98].

3 - La Libye et la France sous Nicolas Sarkozy

Lorsque nous analysons les différents discours officiels publiés sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères sous le mandat de Nicolas Sarkozy, nous constatons un ensemble de termes qui renvoient à la politique d'ouverture et de dialogue de la France. Ainsi, la 'concertation', 'collaboration' et 'négociation' font partie de ces termes, qui nous permettent de confirmer la volonté d'ouverture et de coopération de la France avec le régime Libyen.

En effet, l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy est marquée par la libération des infirmières bulgares en 2007. En effet, les infirmières bulgares avaient été condamnées pour avoir contaminé volontairement des enfants libyens avec le virus du sida. Le Guide libyen a finalement gracié les infirmières après les négociations de la France[99]. Après cet épisode Mouammar Kadhafi a été invité à Paris en décembre 2007, malgré les réactions, comme la secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, Rama Yade, qui exprimait son opposition à cette visite par des propos qui ont mis à rude épreuve la conversion de la France à la *Realpolitik*[100]. Nicolas Sarkozy parlait alors d'une « levée d'hypothèque sur le retour de la Libye dans le concert des nations » en juillet 2007, car son objectif était de dialoguer et coopérer avec tous les pays, c'est pourquoi la France a opéré cette politique d'ouverture. En réalité, il s'agit d'une rupture avec la politique de Jacques Chirac, car ce dernier n'opérait pas d'ouverture totale. Il s'agit désormais pour Nicolas Sarkozy de mettre en place une politique multilatérale, c'est-à-dire une méthode basée sur un activisme diplomatique, fait d'initiatives nombreuses[101]. Comme par exemple l'initiative de relancer le projet de l'Union pour la Méditerranée, qui est la reprise du processus de Barcelone lancé sous la présidence de François Mitterrand. Ce projet fut un succès au départ, car le projet a réuni les 27 Etats de l'Union européenne et les Etats arabes puis la Turquie. Lors

---

[98] MARTEL, André, *Op. Cit.*,p.19.

[99] CHARILLON, Frédéric, « Vers un sarkozysme de politique étrangère ? La stratégie de l'incontournabilité », *La France en 2008*, Paris, La Documentation Française, 2009, p.95.

[100] «Le colonel Kadhafi doit comprendre que notre pays n'est pas un paillasson, sur lequel un dirigeant, terroriste ou non, peut venir s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits. La France ne doit pas recevoir ce baiser de la mort». Propos de Rama Yade lors d'un interview au *Parisien* le 10 décembre 2007. Le contenu de l'interview est disponible sur le site internet : <URL : http://www.leparisien.fr/une/rama-yade-la-france-n-est-pas-un-paillasson-10-12-2007-3291408970.php>.

[101] CHARILLON, Frédéric, *La politique étrangère de la* France*, Op. Cit.*, p.131.

de l'ouverture du sommet, la majorité des Etats arabes étaient présents à l'invitation de la France, aux côtés d'Israël[102].

Malgré tout, cette ouverture n'est pas totale, car Kadhafi n'a pas participé au sommet d'ouverture de l'Union pour la Méditerranée de juin 2008, qu'il a ouvertement critiqué[103]. Néanmoins cela n'a pas empêché la France de poursuivre une véritable approche de *Realpolitik*, qui consiste à privilégier le dialogue bilatéral avec les grands pays du Moyen-Orient[104]. C'est par ces mots que le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, M. Jean-Pierre Jouyet défend la politique d'ouverture de la France avec la Libye le 4 décembre 2007 devant l'Assemblée Nationale : «La visite de M. Kadhafi s'inscrit dans le prolongement de la visite du président de la République en Libye en juillet dernier et du retour de ce pays au sein de la communauté internationale, par suite de son renoncement au terrorisme, de l'abandon de tout programme nucléaire contraire aux conventions internationales et de tout programme de développement d'armes de destruction massive, et enfin de la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien. La France doit accompagner la Libye dans cette évolution. En outre, cette visite devrait permettre aux deux pays de conclure, dans les domaines de la santé, de l'eau, des télécommunications et de l'énergie, des accords qui contribueront au développement de la Libye et amélioreront le bien-être de sa population. Nous devons faire à la Libye la place qui lui revient parmi nos partenaires méditerranéens et nouer avec elle, comme avec les autres pays de la région, un dialogue franc et sans tabou - en somme, un dialogue politique !»[105]. La politique d'ouverture française sous le Président Sarkozy se traduit donc par la signature de contrat d'armement, ou d'avion.

Malgré les critiques, le gouvernement français justifie cette ouverture en raison du changement de comportement du colonel Kadhafi. Le 10 janvier 2007, Nicolas Sarkozy rappelle les raisons de cette ouverture : « Je voudrais vous dire dans quel état d'esprit la France reçoit aujourd'hui le président Kadhafi. La France reçoit un chef d'Etat qui a choisi de renoncer définitivement à la possession de l'arme nucléaire. La France reçoit un chef d'Etat qui a choisi de rendre les stocks sous le contrôle des organisations internationales. La France reçoit un chef d'Etat qui a choisi de renoncer définitivement au terrorisme. La France reçoit un chef d'Etat qui a choisi d'indemniser les victimes [...] J'ajoute que

---

[102] *Ibid.*, p.133.
[103] *Ibid.*, p.95.
[104] *Ibid.*, p.109.
[105] Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

ma conviction, la plus profonde, est que la France doit parler avec tous ceux qui veulent trouver le chemin de la respectabilité et de la réintégration dans la communauté internationale»[106].

Pour conclure cette partie il convient de dire que la politique d'ouverture de la France dès 2007, est marquée par la signature de différents types de coopération (économique, culturelle, etc.). Cet activisme politique est marqué par trois spécificités : la volonté de placer la France au centre de tous les sujets internationaux, émettre des propositions et une politique assumée par le président lui-même[107]. Il semble évident que cette ouverture soit basée sur des intérêts économiques, puisque la Libye est le premier pays exportateur de pétrole en Europe. Nous verrons par la suite que ces intérêts seront remis à l'ordre du jour lorsque la Libye sera frappée par des mouvements de contestation qui aboutirons à la chute du colonel Kadhafi en octobre 2011.

C - LES INITIATIVES EN DIRECTION DE LA SYRIE

1 - L'histoire de la Syrie

a) Cartographie

La République arabe de Syrie (en arabe Al-Jumhûriyya al-Arabiyya al-Sûriyya, traditionnellement connue sous le nom de Bilâd al-Châm[108]) est un pays qui se situe entre l'Anatolie au nord (la Turquie actuelle), la Mésopotamie au sud-est, la Jordanie au sud, Israël au sud-ouest et le Liban à l'ouest. La superficie totale est de 185 000 km^2, pour 22,5 million d'habitants, dont 90% sont Arabes, 9,7% Kurdes, Arméniens et autres minorités. La majorité de la population est musulmane sunnite, puis 8,9% sont chrétiens, et le reste est soit alaouite, soit druze, soit ismailien. La capitale est Damas et la langue officielle est l'arabe[109].

Concernant la vie politique, la Constitution syrienne prévoit des élections générales tous les quatre ans. L'Assemblée populaire compte 250 parlementaires. Le seul parti existant est le parti Baas (en français *résurrection*) avec pour seul slogan « unité, liberté et socialisme ». L'unité renvoie à

---

[106] Le contenu du discours est disponible sur site officiel du Ministère des Affaires étrangères : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.
[107] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.132.
[108] définir (trouver source en arabe)
[109] YILMAZ Türel, ŞAHİN Mehmet, *Ortadoğu siyasetinde Suriye*, Ankara, BRC Basım Mat. Ltd., 2004, p.33-35.

l'unité du peuple arabe, la liberté renvoie à la fin de l'occupation par les forces extérieures et le socialisme renvoi au socialisme arabe autonome sans aucune influence doctrinale de l'extérieur. Le parti représente tout le peuple arabe[110]. L'économie en Syrie est essentiellement basée sur l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire. Les principaux produits agricoles exportés sont le coton, le sucre et le tabac. Tous les secteurs sont sous le contrôle étroit de l'Etat[111].

b) Histoire de la Syrie

La Syrie est un pays qui fut successivement occupé par les Phéniciens, les Hébreux, les Araméens, Assyriens, Babyloniens, les Perses, les Grecs, les Arméniens, les Romains, les Nabatéens, les Byzantins, les Arabes, les Turcs ottomans et les Français[112]. Elle a été islamisée en 634 après J.-C. et Damas est devenu un centre politique avec l'arrivée de la dynastie Omeyyades[113] en 661. En 750 les Omeyyades ont été renversées par la Abbasides et le califat passa de Damas à Bagdad. Par la suite, en 877 la Syrie se rattacha à l'Egypte sous le contrôle des Toulounides, puis est occupée par la dynastie des Fatimides en 1004. Pendant une courte période au XIè siècle, elle fut également sous le contrôle des Seldjukides. Puis Salahaddin Eyyubi prit le pouvoir entre les mains des Fatimides mais il fut renversé par les Mamelouks en 1250. En 1400 Tamerlan voulant occuper le territoire, il détruit une partie du pays et ce n'est qu'en 1516 que la Syrie sera conquise par l'Empire ottoman. La région fut alors divisée en quatre provinces (Damas, Alep, Trablus et Sayda), avec une certaine autonomie aux autorités locales[114]. Lors de la Grande Guerre, sous l'influence de l'armée britannique les Arabes se sont révoltés avec à la tête le fils de Cherif Houssein, Fayçal et prirent la Syrie des mains des Ottomans. Cependant en 1920 lors de la conférence de San Remo où fut signé l'accord de Sykes-Picot, la région fut partagée entre la Palestine, remise entre les mains des Britanniques, le Liban et la Syrie, sous mandat français.

Néanmoins le mandat ne se déroulera pas aussi bien que sous la période ottomane, les syriens organisèrent très vite des mouvements nationalistes afin de gagner leur indépendance. En 1939, sous la pression de la Communauté internationale la France céda la province de Hatay à la Turquie, mais les

---

[110] *ibid.*, p.36-37.
[111] *ibid.*, p.38-41.
[112] *Ibid.*, p.42.
[113] Il s'agit d'une dynastie qui gouverna le monde musulman entre 661 et 750, qui tient son nom du grand oncle du Prophète Mohammed. La capitale est Damas et la dynastie devient le plus grand Etat musulman de l'histoire qui s'étend de l'Inde jusqu'au péninsule Ibérique.
[114] YILMAZ Türel et ŞAHİN Mehmet, *Op. Cit.*, p.42-43.

Syriens la contesterons jusqu'aux années 2000. La Seconde gGuerre Mondiale précipita l'indépendance de la Syrie, car en 1943 un gouvernement national fut créé et déclara la guerre à la France dès 1945. Ce n'est que le 15 avril 1946 que le général De Gaulle acceptera le retrait des troupes françaises de la Syrie[115]. Şükrü al-Kuvvet a été élu le premier président de la Syrie libre . La défaite de la première guerre contre Israël engendra une période d'instabilité, marquée par de nombreux coups d'Etat. La guerre des Six Jours et la perte du plateau du Golan ont marqué la politique interne du pays et le général Hafez al-Assad - officiers baasiste - en profita pour renverser le pouvoir et prendre les rênes du pouvoir dès 1970[116]. Issu de la petite bourgeoisie rurale des provinces périphériques, appartenant au groupe confessionnel minoritaire alaouite, Hafez al-Assad dirigea alors le pays jusqu'en 2000. Avant son règne, la situation économique de la Syrie était désastreuse, avec 80% d'analphabétisme et dont les trois quarts de la population ne possédaient pas de terre[117]. Dès son arrivée au pouvoir, Hafez al-Assad lança des réformes agraires, implantations d'industries publiques et développement politique. Cependant tout cela resta fragile, car tout était financé par des aides extérieures, dont l'URSS et les Pays du Golfe. C'est pourquoi au milieu des années 80, lorsque ces aides cessèrent, le pays s'engouffra dans une profonde crise économique[118]. C'est pourquoi Hafez al-Assad ouvrit l'économie du pays afin de favoriser les investissements étrangers. Lorsque Hafez al-Assad décède en 2000, c'est son fils Bachar al-Assad qui lui succède et donne un nouveau souffle au pays avec une libéralisation de l'économie. On parle également du «printemps de Damas», car le président promulgua une loi d'amnistie afin de libérer des prisonniers politiques, autorisa quelques journaux et promu des réformes profondes. Cette période fut de très courte durée, car très vite le fils repris le même style de gouvernement que son père[119]. Lors de la crise de 2005[120], la Syrie fut rangée du côté des pays voyous, à la suite de son échec au Liban.

---

[115] *Ibid*., p.46-47.

[116] BALANCHE, Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.25.

[117] *Ibid.*, p.26.

[118] *ibid.*, p.26-27.

[119] *Ibid.*, p.28.

[120] Suite à une guerre civile dans les années 90, le Liban fut envahi par l'armée syrienne et contrôlé jusqu'en 2005 par le pouvoir syrien. En effet, le Liban - géographiquement - est intégré à la Syrie, c'est-à-dire qu'elle fait partie de la grande Syrie. C'est pourquoi les autorités syriennes ont toujours continué à avoir une forte main mise dans le pouvoir libanais. En 2004, une motion est votée au Conseil de Sécurité des Nations Unies afin de condamner la Syrie et la contraindre de quitter le territoire libanais. Puis en 2005 l'ancien premier ministre Rafic Hariri - très proche de l'Occident et en particulier de la France - est assassiné.

2 - La Syrie et la France du coup d'Etat à nos jours

Les relations franco-syriennes semblent avoir connu de nombreuses ruptures depuis 1946. La Syrie était sous mandat français entre 1920 et 1946, mais la France s'est toujours heurtée aux nationalistes syriens qui réclamaient leur indépendance. Néanmoins le traité d'indépendance était conditionné par un autre accord qui garantissait les intérêts de la France au Levant[121]. Malgré la pression, le général de Gaulle excluait l'idée de transférer les troupes au gouvernement syrien, même si le risque d'un profond trouble dans cette région existait. En réalité, la France se devait de s'adapter aux nouvelles réalités internationales et en particulier aux changements qui avaient lieu dans cette région. En effet, la Syrie était soutenue par l'organisation de la Ligue des Etats Arabes, reconnue très tôt par les Etats-Unis et l'URSS[122]. Néanmoins cela n'empêcha pas l'intervention entre la population et les troupes françaises, mais pris fin dès la fin de l'année 1945 et toutes les troupes ont été évacuées le 17 avril 1946. Le gouvernement syrien ne voulait plus aucun contact avec la France, dans aucun domaine. De plus le gouvernement français fut unanimement condamné au niveau international - en particulier lors d'une session en Egypte de la Ligue arabe - sur son comportement en Syrie[123]. Ainsi, cette affaire avait provoqué la déconsidération de la France aux yeux des pays arabes. La crise de Suez en 1956 et la guerre d'Algérie la même année seront également deux événements qui ont dégradé l'image de la France et son incapacité à imposer sa volonté au Moyen-Orient[124].

---

[121] BRUCHEZ, Anne, « La fin de la présence française en Syrie : de la crise de mai 1945 au départ des dernières troupes étrangères », *Relations Internationales* [On-line], n°122, septembre 2005 [31.05.2012], p.17., Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2005-2-page-17.htm>.

[122] *Ibid.*, p.21.

[123] *Ibid.*, p.23.

[124] VAÏSSE, Maurice, «Enquête sur la politique arabe de la France», *L'Histoire* [On-line], n°282, 2003 [31.05.2012], p.10, Avaialble from internet : <URL:www.cairn.info/magazine-l-histoire-2003-12-page-077.htm>.

La France n'a pas réussi à gérer sa présence coloniale dans ces pays sous la IVè République mais a réussi à se rattraper par la suite dans les années 60. En effet, dès cette année le général affirme sa volonté d'être présente au Moyen-Orient. Lors de la guerre des Six Jours, le général adopta une attitude plus réservée envers l'Etat hébreux, mais cela ne l'a pas empêché de continuer à livrer des armes et des avions de chasses[125]. Les successeurs du général De Gaulle vont plutôt poursuivre la vente d'armes au Moyen-Orient, ce qui va permettre à la Syrie de pouvoir occuper une partie du Golan lors de la Guerre de Kippour en 1973[126]. Mais la politique syrienne de la France sera au plus bas. En effet, le gouvernement syrien était plus proche de l'URSS que du bloc occidental. L'URSS a toujours été l'alliée stratégique de la Syrie. Même si la fin de la Guerre Froide a mis fin au régime soviétique, les relations soviéto-syriennes ne se sont jamais dégradées autant qu'avec la France.

Sous la présidence de François Mitterrand, la France n'a pas non plus condamné le massacre de Hama en 1982[127]. En effet, selon Didier Billon «la France considérait qu'il valait mieux fermer les yeux sur le massacre plutôt que de soutenir les frères musulmans»[128]. En réalité, Caroline Donati dénonce la politique syrienne de la France comme étant condamnée par les intérêts français au Liban[129]. En effet, la France a toujours préservé de meilleures relations avec le Liban qu'avec la Syrie. Par conséquent, si amélioration il devait y avoir entre la France et la Syrie, cela était conditionnée à la fin de la main mise par la Syrie dans les affaires internes du Liban. Néanmoins, François Mitterrand s'est rendu à Damas en 1984, malgré les tensions existantes entre les deux pays. L'objectif de la France étant alors d'améliorer sa politique arabe et ainsi éviter de perdre tout contact dans une région riche en pétrole.

Par la suite c'est Jacques Chirac qui prendra le relais en se rendant en Syrie pour les funérailles de Hafez al-Assad et en invitant son fils Bachar al-Assad à Paris[130]. En effet, la volonté d'ouverture de Bachar al-Assad fut très brève, c'est pourquoi la France s'est rapprochée des Etats-Unis et la Résolution 1559 fut adoptée au Conseil de Sécurité des Nations Unies afin de condamner la Syrie dans

---

[125] *Ibid.*, p.17-18.

[126] *Ibid.*, p.27.28.

[127] Il s'agissait d'une insurrection des Frères musulmans dans la ville de Hama, qui a été réprimé par le régime de Hafez al-Assad, ayant causé la mort de 20 000 personnes.

[128] LARRAUTURROU, Paul, « trente ans de relations complexes entre les présidents syrien et français », *Le Monde*, 29 avril 2011.

[129] *Ibid.*

[130] CAHEN, Jutidh, « La politique syrienne de la France, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy », *Politique Etrangère* [On-line], 2009 [31.05.2012], p.181, Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-1-page-177.htm>.

l'invasion libanaise[131]. Ainsi, les relations se sont tendues sous le second mandat de la présidence de Jacques Chirac, car la Syrie était accusée d'être impliquée dans l'assassinat du premier ministre libanais Rafic Hariri en 2005. La France fut l'interlocutrice du projet de Tribunal spécial international pour le Liban, qui est une initiative sans précédent en droit international[132]. Cela constitue un facteur majeur de déstabilisation régional et surtout une conséquence directe de la dégradation des relations franco-syriennes. Selon Judith Cahen, la politique syrienne de la France s'appuyait sur trois axes : le désengagement de la Syrie du Liban, la collaboration de Damas dans la commission d'enquête sur le Tribunal pénal international concernant l'assassinat du Premier Ministre libanais Rafic Hariri, puis son rôle dans le processus de paix avec Israël[133]. Lorsque Nicolas Sarkozy est élu président de la République française en 2007, il tente un véritable «*U-turn*», qui est vu par les Libanais anti-syrien comme une trahison[134].

3 - La Syrie et la France sous Nicolas Sarkozy

Lorsque Nicolas Sarkozy arrive au pouvoir en 2007, il affiche clairement sa volonté de réformer la politique étrangère de la France et en particulier de se rapprocher des pays avec lesquels son prédécesseur Jacques Chirac était en brouille.

Ainsi, Nicolas Sarkozy évoque la Syrie dans son discours devant les ambassadeurs en août 2008 par ces propos : «Il y a un an j'avais affirmé l'importance de la réconciliation avec tous ceux qui sont prêts à évoluer. Nous avons commencé avec la Libye et nous avons poursuivi avec la Syrie. Là encore, que n'ai-je entendu ! A en croire certains, y compris à Washington soit dit en passant, la seule option offerte à notre diplomatie était l'isolement de la Syrie. J'ai préféré m'engager dans une autre voie, plus risquée c'est vrai, mais plus prometteuse : celle d'un dialogue dans la clarté débouchant sur des progrès tangibles»[135]. En effet, malgré les critiques, la France a voulu renouer avec tous les pays arabes et réformer sa politique arabe. En réalité, c'est une forme de retour en arrière, puisque

---

[131] *Ibid.*, p.181-182.
[132] FEUERSTOSS, Isabelle, « Les enjeux géopolitique de la pénétration culturelle française en Syrie », *Maghreb Machrek*, n°203, printemps 2010, p.26.
[133] CAHEN, Judith, *Op. Cit.*, p.180.
[134] *Ibid.*, p.181.
[135] Discours des ambassadeurs de Nicolas Sarkozy du 27 août 2008. Le contenu du discours est disponible sur le site du Ministère des Affaires étrangères.

l'ambition du général De Gaulle était également une politique multi-dimensionnelle, au sein de laquelle le France pouvait avoir une influence particulière.

Nous constatons dans les différents discours des autorités françaises, que l'usage des termes tels que 'négociation', 'collaboration' ou 'dialogue' apparaissent très souvent. Ainsi, nous retrouvons respectivement 'négociation' citée 167 fois avant les mouvements de contestation. Et, 'collaboration', qui est cité 17 fois. Nous remarquons également que le terme de 'partenariat' est cité 92 fois. Cela nous permet de constater que la France opère une véritable politique d'ouverture et de dialogue avec la Syrie. En effet, le régime de Bachar al-Assad était mis au ban depuis plusieurs années et la France avait pris ces distances depuis l'assassinat du Premier Ministre libanais Rafic Hariri, ami de l'ancien président français Jacques Chirac.

Dans cette perspective Nicolas Sarkozy relance en juillet 2008 le processus de Barcelone sous un autre nom, l'Union pour la Méditerranée. Il s'agit de réunir tous les pays de l'Union européenne et tous les pays limitrophes du bassin méditerranéen afin d'engager des projets commerciaux, culturels et politiques[136]. Bachar al-Assad est invité à Paris pour l'ouverture de ce projet, mais aussi au défilé du 14 juillet. Cette invitation pourrait être considérée comme l'ouverture officielle des relations franco-syriennes, car selon Nicolas Sarkozy «il est important que la Syrie joue tout son rôle dans les affaires de la région et combien était important pour la France le dialogue que nous avons choisi d'emprunter : un dialogue lucide, un dialogue franc, un dialogue loyal. La Syrie y joue un rôle essentiel»[137]. Ce n'est pas pour autant que la France tourne le dos au Liban sous Nicolas Sarkozy, car elle va également participer à la résolution de la crise institutionnelle que traverse le Liban,dans le choix de son président. C'est le ministre des affaires étrangères Bernard Kouchner qui s'y rend régulièrement. En parallèle, la France semble faire pression sur la Syrie pour que celle-ci facilite l'élection du président libanais[138]. Il s'agit là d'une véritable rupture avec la diplomatie chiraquienne qui était devenue contre-productive. C'est à Paris que Bachar al-Assad officialise l'ouverture de l'ambassade syrienne à Beyrouth. Ainsi la nouvelle diplomatie syrienne de Paris est un succès, qui se promulgue lors d'un sommet quadripartite entre la France, la Syrie, la Turquie et le Qatar qui se déroule à Damas le 4 septembre 2008. La même année une nouvelle ambassadrice syrienne est nommée à Paris après une vacance de trois ans. C'est également à l'initiative de la France que l'Union Européenne engage des

---

[136] CAHEN, Judith, *Op. Cit.*, p182.

[137] Discours de Nicolas Sarkozy lors de la visite de Bachar al-Assad à Paris le 12 juillet 2008. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

[138] *Ibid.*, p.182-183.

pourparlers afin de signer un accord d'association, qui a pour but de créer une zone de libre-échange entre l'Union européenne et la Syrie[139].

Par ailleurs, nous constatons également à travers les discours officiels, que la France souhaiterait jouer un rôle dans le processus de paix lancé entre la Syrie et Israël, dont l'interlocuteur principal est la Turquie. Cette dernière semble servir d'interlocuteur dans la région à la France. C'est ce que précise Nicolas Sarkozy lors d'un discours au Koweït en janvier 2009 : « La Turquie est un très grand pays, une grande civilisation, joue un très grand rôle. J'ai, moi-même, eu l'occasion de parler longuement avec le Premier ministre turc à Damas en présence de l'Emir du Qatar et du président Bachar Al-Assad. J'ai moi-même demandé à ce que le sherpa, l'émissaire du Premier ministre turc soit à mes côtés lorsque je voyais le président Bachar Al-Assad. Je veux saluer le rôle que joue la Turquie pour aider à rapprocher les positions. J'ai toujours pensé que la Turquie avait un rôle central car elle n'était pas tout à fait en Europe et pas tout à fait en Asie. Parce que cela lui permettait d'être un pont entre ces deux mondes qui lui permettait d'être à la fois d'une région et à la fois de l'autre. C'est la grandeur de la Turquie que d'avoir cette double identité, en quelque sorte, d'Asie mineure et d'Europe. Il est très important pour elle qu'elle garde cette capacité à discuter avec tout le monde. Cela a toujours été ma position »[140].

En décembre 2009, la Turquie rompt ses relations diplomatiques avec Israël à cause de la crise de Davos. C'est alors l'occasion pour la France de prendre le relai et ainsi de pouvoir jouer le rôle d'intermédiaire entre la Israël et la Syrie dans le processus de paix. C'est pourquoi François Fillon annonce en février 2010 «La Syrie est un acteur incontournable pour la stabilité et la paix dans toute la région. Notre pari d'un dialogue avec elle commence à porter ses fruits. Mais il faut aller au- delà. Il n'y aura pas de paix durable sans un règlement israélo-syrien, que nous sommes prêts à contribuer à relancer, sur la base du droit international »[141]. C'est donc la carte de la *Realpolitik* que Nicolas Sarkozy souhaite désormais jouer afin de se repositionner au Moyen-Orient. Néanmoins être l'interlocuteur dans le processus de paix entre Israël et la Syrie semble être un exercice périlleux, puisque les deux parties ne semblent pas - en tout cas pour le moment - arriver à trouver un terrain d'entente qui pourrait ouvrir la voie à une hypothétique paix au Proche-Orient.

---

[139] VALTER, Stéphane, « Le retour de la Syrie sur la scène internationale », *Maghreb Machrek*, n°203, 2010, p.10-11.
[140] Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.
[141] Discours du Premier Ministre François Fillon devant l'association juive à Paris en février 2010. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

De plus, l'Iran est également un enjeu majeur dans la reprise des relations franco-syriennes. En effet, Nicolas Sarkozy et les différents ministres des Affaires étrangères évoquent régulièrement le rôle de la Syrie dans les négociations avec l'Iran sur son programme nucléaire. Lors de la Guerre du Golfe dans les années 90, le régime de Damas s'était rangé du côté des Iraniens. À l'heure actuelle, les sanctions successives qui ont frappé l'Iran, puis leur soutien aux mouvements de résistance contre Israël ont rapproché Téhéran de Damas[142].

Conclusion

Pour conclure, il est important de rappeler que la politique arabe de la France semble avoir changé de cap, pour prendre le nom d'Union pour la Méditerranée. En effet, pour certain ce projet est une substitution à la politique arabe de la France, qui fut un échec sous la présidence de Jacques Chirac[143]. Ce dernier entretenait trop de relations personnelles avec certains présidents au Moyen-Orient, au détriment d'autres. Ce qui pouvait avoir une conséquence nuisible pour la politique étrangère de la France. C'est pourquoi sous la présidence de Nicolas Sarkozy, nous assistons à un véritable retour sur la scène Moyen-orientale de la France, basée sur la *Realpolitik*, c'est-à-dire renouer des liens avec les dirigeants ostracisés d'hier et réinsérés sur la scène internationale. Par ailleurs, avec Nicolas Sarkozy nous assistons à une hyper-présitendialisation qui marque tous les domaines mais en particulier les affaires étrangères. En effet, selon Jean-Christophe Cambadélis, les conseillers spéciaux du président court-circuitaient le ministère des Affaires étrangères. Ainsi nous sommes passés du domaine réservé au domaine personnalisé, avec «la marque qui est Sarkozy et la France au second plan»[144] et qu'en réalité il n'y a plus de débats mais une succession d'idées sans véritable effet.

---

[142] CAHEN, Judith, *Op. Cit.*, p.184-185.
[143] CHARILLON, Frédéric,*Op. Cit.*, p.107.
[144] CAMBADÉLIS, Jean-Christophe, *Op. Cit.*, p.78.

II - LES MUTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE TURQUE

Depuis quelques années la Turquie connaît une profonde mutation de sa politique extérieure, qui est en partie due à l'arrivée au pouvoir de AK Parti (*Parti du Développement et de la Justice*) en 2002. Il s'agit en réalité d'une politique «multidimensionnelle» qui se joue essentiellement au Moyen-Orient et plus particulièrement avec la Syrie et la Libye, car la Turquie dispose d'une situation géostratégique qui lui est bénéfique et de laquelle elle tire pleinement profil.

A - LA NOUVELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA TURQUIE

1 - La politique étrangère turque avant l'arrivée au pouvoir d'AK Parti

Avant de comprendre la politique étrangère de la Turquie contemporaine et ses relations avec le monde arabe, il est important de faire un retour sur les événements du passé. Pour ce faire, notre analyse est découpée en trois périodes importantes. La période de l'Empire ottoman, qui s'étend du XIIIè siècle jusqu'au début de la première guerre mondiale. La période de l'instauration de la République en 1923 jusqu'à la fin de la Guerre Froide ; puis des années 90 jusqu'à nos jours.

a) La période ottomane

Pendant près de cinq siècles l'Empire ottoman a marqué l'histoire de la Turquie mais aussi celle des pays qu'elle a occupée. En effet, les espaces territorial et maritime de cet empire situé au carrefour de trois continents comprenaient le bassin oriental de la Méditerranée, le sud du bassin occidental jusqu'aux frontières du Maroc, la totalité de la mer Noire, la quasi-totalité de la mer Rouge, le sud-ouest du golfe Arabo-Persique[145]. Le sultan était musulman et portait le titre de calife. Ainsi, lors de sa titulature, Mehmet II se déclara «le sultan des sultans de l'Est et de l'Ouest, la preuve des souverains, celui qui prodigue des couronnes aux monarques sur la surface de la terre, l'ombre de Dieu sur les terres»[146]. Ce titre lui permettait d'avoir une autorité légitime sur les Arabes. De plus, les Arabes étaient considérés, au même titre que les Turcs, comme des citoyens de l'Empire par

[145] MANTRAN, Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*, Lille, Fayard, 1989, p.160.
[146] *Ibid.*, p.163-164.

opposition au *millet*[147]. Les relations, avec le peuple arabe, ont commencé à se dégrader au début du XVIIIè siècle, une période qui est considérée comme le déclin de l'Empire sous le règne du sultan Abdulhamid II. Les Arabes supportaient de plus en plus mal la présence et la domination ottomane, même si côté administratif, l'Empire ottoman a été l'exemple le plus achevé de l'organisation politique musulmane[148]. En effet, le service de l'Empire était assuré par plusieurs milliers de personnes, mais principalement d'origine chrétienne, qui était islamisées par la suite, qu'on appelle *Devşirme*[149]. En réalité, il n'y avait pas trop de place aux Arabes dans les instances de décision. De plus, pendant les réformes des *Tanzîmât*[150], l'Empire s'est tourné vers l'Occident. L'objectif était de moderniser l'Empire à travers un certain nombre de réformes d'ouverture.

b) Création de la République laïque de Turquie

La fin de l'Empire et la naissance de la République laïque de Turquie, en 1923, ont davantage fragilisé les relations entre les Arabes et les Turcs. La création d'un Etat-nation de type occidental et les réformes menées par Mustafa Kemal Atatürk allaient à l'encontre de l'Islam, qui représente l'identité des Arabes. En effet, l'objectif du «père des turcs» (*Atatürk*) était de rapidement moderniser le pays et ainsi de «faire accéder la Turquie à la civilisation contemporaine», à partir du modèle européen et surtout du modèle français des Lumières[151]. Cela devait passer par une rupture nette avec le passé et l'adoption d'un mode de vie à l'occidentale. Cette modernisation a commencé par l'abolition du califat en 1924, qui marqua une rupture symbolique avec douze siècles d'histoire musulmane et ottomane. Un an plus tard, Atatürk souhaitait créer «l'homme et la femme nouveaux» et instaura de nouvelles règles vestimentaires, qui consistaient à adopter les vêtements occidentaux[152]. Puis, en 1928, s'en est suivit une révolution linguistique, qui consistait à abandonner l'alphabet arabe

---

[147] Selon J. P. Burdy dans *Les mots de la Turquie*, «*Millet* est un terme ottoman, qui désigne une minorité religieuse monothéiste non-musulmane et légalement protégée. Moyennant paiement de taxes spécifiques au pouvoir musulman pour l'exemption du service des armes, ces minorités jouissent de la liberté de culte, d'écoles et de tribunaux jugeant les affaires de statut personnel (mariage, décès, divorce). Quatre *millet* principaux ont été reconnus par l'Empire ottoman : les Grecs orthodoxes, les Arméniens, les Juifs et les Chrétiens latins». Voir : BURDY, Jean-Paul, *Les mots de la Turquie*, Toulouse, Presse Universitaire de Mirail, 2006, p.88-89.

[148] MARCOU, Jean (sous dir. de Vardar Deniz), «Les relations turco-arabes nouvelle donne ou poursuite d'un scénario ancien », *Hommage à Semih Vaner, Réfléxions autour de la Turquie*, *Revue Mésogeios*, Athènes, 2010, n°36, p.150-151.

[149] MANTRAN, Robert, *Op. Cit.*, p.119.

[150] La période des *Tanzîmât* consiste en des réformes lancées sous le règne d'Abdülmecid en 1839. Le récit impérial de Gülhâne marque un tournant majeur dans l'histoire de l'Empire ottoman, car il constitue le point de départ d'un vaste programme de réformes, qui bouleversent le paysages institutionnel, économique et social du pays. Le point culminant sera la promulgation, en 1876, de la première Constitution ottomane. Néanmoins les *Tanzîmât* ne parviendront pas pour autant à mettre un terme à la dégradation de l'empire. *Ibid*, p.450.

[151] BURDY, Jean-Paul, MARCOU, Jean, *La Turquie à l'heure de l'Europe*, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, 2008, p.33.

[152] *Ibid*., p.41.

au profit de l'alphabet latin. L'objectif était d'avoir une langue turque épurée des termes arabo-persans[153].

La révolte des Arabes de 1916 est également un élément important à prendre en considération dans la dégradation des relations turco-arabes. Il s'agit d'une période très mal perçue par les Turcs, qui ont considéré pendant très longtemps ce geste comme *un coup de poignard dans le dos* ; néanmoins côté arabe la présence ottomane était perçue comme une invasion, une oppression[154]. C'est pourquoi les relations avec le monde arabe étaient très tendues et ont évolué, au fil des années, en dent de scie en fonction des intérêts de la Turquie.

c) De la Seconde Guerre Mondiale à la fin de la Guerre Froide

À la mort de M. K. Atatürk, après 1938, la Turquie, sous la présidence d'İsmet İnönü, a continué à tourner le dos au monde arabo-musulman. Pendant la seconde guerre mondiale, Ankara est resté neutre, et ne s'est rallié aux Alliées qu'en février 1945. Les tensions constantes avec le bloc soviétique allaient être un facteur complémentaire dans les relations glaciales entre les Turcs et les Arabes. En effet, l'URSS souhaitait prendre le contrôle du détroit du Bosphore, qui est un passage stratégique tant pour les Turcs que pour les Russes et par conséquent source de tension entre les deux. L'URSS s'était rapprochée de la Syrie et de l'Irak et avait signé un pacte de bonne entente. Ce rapprochement était alors mal perçu par les Etats-Unis et *in fine* par la Turquie, qui craignait son intégrité territoriale. De plus, après la Seconde Guerre Mondiale, d'autres facteurs plus importants ont contraint Ankara à se ranger du côté des Alliés, à commencer par le début de la Guerre Froide, sa trop longue neutralité pendant la grande guerre et la dégradation de son économie. Déjà membre de la Société des Nations depuis 1932, et depuis 1949 membre du Conseil de l'Europe, la Turquie adhérent, en 1952, à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et reconnaît l'Etat d'Israël dès 1949. Étant le premier pays musulman à reconnaître Israël et s'alliant à ces Organisations inspirées par les Occidentaux, la Turquie suscitait de vives réactions et méfiance des Arabes[155] et en particulier par le régime de Nasser, qui refusait catégoriquement de devenir l'associée d'une Alliance qui divisait les Arabes.

---

[153] *Ibid.*, p.39.
[154] NARLI, Nilüfer., « Major points of dispute in Turkish-Arab relations », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.218.
[155] MARCOU, Jean, *Op. Cit.*, p.152-153.

Dès le début de la Guerre Froide, la Turquie s'était rangée aux côtés de l'Occident. Néanmoins, la crise chypriote lui a fait prendre conscience qu'elle était seule et abandonnée par l'Occident, qui désapprouvait cette politique[156]. C'est pourquoi au milieu des années 60, la Turquie a développé une politique multi-dimensionnelle et non plus uni-dimensionnelle, qui consiste à se rapprocher de tous ces voisins incluant l'URSS et le monde arabe[157]. Le parti de la Justice (*Adalet Partisi*) fraîchement élu, issu d'une mouvance conservatrice, profite de la conjoncture et améliore ses relations avec le monde arabe. Le gouvernement de Süleyman Demirel considérait qu'il fallait désormais se rapprocher de ses «frères musulmans» en parlant du Maghreb et du Machrek[158]. Il considérait que la Turquie devait renouer des liens culturels et historiques avec les pays arabes. Cela se traduisait par une coopération économique et la signature des accords commerciaux notamment. Cependant, la Turquie laïque ne voulait pas s'engager politiquement auprès des pays arabes. En réalité, Ankara ne voulait pas être seule sur la scène internationale en cas de désaccord avec l'Occident[159]. En effet, la crise chypriote l'avait isolé du reste de ses alliés, ce qui l'avait poussé à rechercher d'autres partenaires. Ce comportement fut mal perçu par les Arabes, qui attendaient une véritable union avec Ankara, notamment dans la résolution de la question palestinienne. La réconciliation turque avec le monde arabe était alors perçue comme une forme d'espionnage, la Turquie était vue comme un cheval de Troie de l'impérialisme américain au Moyen-Orient[160]. Néanmoins, au même moment éclata la guerre israélo-arabe de 1967. Le gouvernement turc a eu un comportement très critique vis-à-vis d'Israël, et ce fut l'occasion pour Ankara de dire qu'il n'était plus question que la Turquie serve de représentant inconditionnel des intérêts de l'Occident. Les Turcs avaient leur propre intérêt dans la région et pouvaient se permettre de désapprouver le comportement de l'Occident si ses propres intérêts étaient remis en cause. C'est alors que la Turquie a soutenu la création d'un Etat Palestinien en reconnaissant l'OLP en 1975 et a été invitée aux différentes réunions de l'Organisation de la Conférence Islamique, fraîchement créée[161]. Cependant, la Turquie laïque ne voulait pas prendre part pleinement au sein d'une organisation religieuse, c'est pourquoi elle le faisait avec habilité.

---

[156] ORAN, Baskın, *Türk Dim Politikasi*, *Kurtuluş savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar*, Istanbul, İletişim Yayınları, Tome I, 2008, p733.

[157] ERHAN, Çağrı, *Türk Dış Politikasının Güncel Sorunları*, Ankara, İmaj Yayınevi, 2010, p.248.

[158] ORAN, Baskın, *Op. Cit.,* p734-735.

[159] *Ibid*., p.736.

[160] MARCOU, Jean, «Vers la réconciliation? Turcs et Arabes une histoire mouvementée de 1876 à nos jours», *Qantara*, n °78, avril 2011, p51.

[161] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.737.

d) Début des années 90 jusqu'aux années 2000

Les années 80-90 seront marquées par un retour aux origines de la politique extérieure turque et maintien d'une relation ambiguë avec les pays arabes. En effet, la fin de la Guerre Froide dispersa les tensions désormais situées plus au Sud-Est de l'Europe et au Moyen-Orient. La Turquie se retrouve donc au centre d'une poudrière et pour protéger son intégrité territoriale, elle s'est tournée une fois encore vers l'Occident en laissant les Américains utiliser ses bases aériennes lors de la Guerre du Golfe[162]. En effet, l'Irak et la Syrie représentaient des dangers potentiels pour la sécurité du territoire turc, puisque ces pays soutenaient le mouvement PKK (*Parti Karkeren Kurdistan*) en pleine ascension[163]. Par la suite en raison du lancement du projet GAP (*Güneydoğu Anadolu Projesi*)[164] les relations avec les voisins syrien et irakien allaient se dégrader davantage pendant plusieurs années, puisque ce projet réduisait considérablement l'approvisionnement en eau de ces pays. Une chose était sûre : la résolution de la question kurde allait être conditionnée à la résolution du problème de l'eau dans cette région, ce qui obligeait les protagonistes à trouver un terrain d'entente. Tout au long de cette période, les tensions se sont poursuivies entre la Turquie et la Syrie. En effet, Damas continuait clairement à soutenir le soulèvement kurde dans la région, car le régime de Hafez Al-Assad contestait le débit d'eau autorisé par Ankara. Ce comportement a poussé la Turquie en 1998, à envisager une intervention militaire en Syrie[165]. Cette crise a pris fin lorsque le leader du PKK, Abudllah Öcalan, a été arrêté par la collaboration du régime de Damas, au Kenya et lorsque la Syrie a reconnu le PKK comme étant une organisation terroriste[166].

Malgré quelques rapprochements avec certains pays de l'Orient, la Turquie a toujours privilégié ses relations avec l'Occident et n'a jamais cessé son alliance avec Israël. En effet, Ankara a signé un accord de coopération militaire et d'échange technologique avec Israël en 1996[167]. Par ailleurs, les années 2000 marquent un pas en avant pour l'occidentalisation de la Turquie, puisque c'est en 1999 lors du sommet d'Helsinki qu'elle obtient le statut de candidat et les négociations sont ouvertes en

---

[162] ORAN, Baskın, *Türk Dış Politikası*, *Kurtuluş savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar*, Istanbul, İletişim Yayınları, Tome II, 2008, p.127.

[163] Il s'agit du parti le plus connu des mouvements kurdes de Turquie qui est en rébellion contre le gouvernement turc. Il a été créé en 1978 par Abdullah Öcalan. Au début des années 80, le parti développe une lutte armée dans les régions montagneuses proches de la Syrie et de l'Irak, qui dure encore aujourd'hui.
BURDY, Jean-Paul, *Op. Cit.*, p.103.

[164] Il s'agit d'un projet décidé en 1977, qui couvre les provinces de la Syrie, Irak et une partie du Sud-Est de la Turquie. Le projet prévoit la construction de 22 barrages et 19 centrales hydroélectriques sur l'Euphrate et le Tigre.

[165] ORAN, Baskın, *Op. Cit..*, p.745.

[166] *Ibid*., p.746-747.

[167] MARCOU, Jean, *Op. Cit.*, p.158.

octobre 2004. Sa candidature à l'Union Européenne depuis l'accord d'Ankara en 1963 illustre parfaitement cette volonté, même si la Turquie a encore un très long chemin à faire pour satisfaire les critères de Copenhague et ainsi pouvoir prétendre au statut de membre à part entière.

2 - La politique étrangère turque après l'arrivée de AK Parti au pouvoir

« La Turquie a besoin de trouver une nouvelle voie. A mon avis, nous devrions nous tourner vers la Russie, sans pour autant négliger les Etats-Unis, et, si possible, en nous rapprochant de l'Iran. Jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune aide de l'Union Européenne. D'ailleurs, l'UE a toujours eu une vision négative de la Turquie »[168]. C'est avec ces propos que le général Tuncer Kılıç nous dévoile son sentiment sur le chemin que doit désormais prendre la Turquie. En effet, selon l'adage turc «*fazla naz aşık usandırır*» (trop de minauderies lassent l'amoureux), la Turquie cherche, légitimement, ses intérêts ailleurs qu' exclusivement en Occident. Ainsi, l'arrivée au pouvoir d'AK Parti (*Adalet ve Kalkınma Partisi* - Parti de la Justice et du Développement), en 2002, a marqué un tournant dans la politique étrangère turque et un renouveau spectaculaire dans les relations turco-arabes. Sans pour autant négliger totalement l'Occident, puisque c'est sous AK Parti que les négociations pour l'adhésion à l'Union Européenne ont été ouvertes.

Pendant longtemps, la Turquie a été considérée par les Arabes comme une alliée de l'Amérique. C'est pourquoi son rapprochement, trop soudain, a suscité des méfiances. Le gouvernement turc devait alors faire ses preuves et surtout démontrer que le pays avait changé. Pour cela nous observons trois événements majeurs qui vont permettre à la Turquie de renouer avec ses voisins arabes.

a) Le gouvernement de AK Parti fait ses preuves

Le premier facteur fut lors de l'invasion irakienne en 2003. La Turquie - désapprouvant cette intervention - a refusé que les troupes Américaines débarquent sur les bases militaires turques avec pour objectif de renverser le régime de Saddam Hussein[169]. Selon Jean Marcou, cet événement a

---

[168] GÜRGEN, Murat, «Orgeneral Kılıç Avrupa bize uymaz», *Radikal* [On-Line], 8 mars 2002 [22 mai 2012], available from internet : <URL:http://www.radikal.com.tr/haber.php?haberno=31291>.

[169] MARCOU, Jean, «La place du monde arabe dans la nouvelle politique étrangère d'Ahmet Davutoğlu», *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI*, CNRS Editions, décembre 2011, p.58-59.

démontré qu'un pays comme la Turquie pouvait tenir tête à une puissance mondiale lorsque ces intérêts étaient en jeux. Étant donné que beaucoup d'Etat arabes avaient souvent subit ces interventions sans pouvoir les contrecarrer, l'étoile de la Turquie commençait alors à briller en Orient. De plus, l'arrivée à la tête de la présidence d'Abdullah Gül était un avantage non négligeable. En effet, avant d'entrer en politique, Abdullah Gül a, pendant longtemps, exercé le métier de banquier à la Banque Islamique dans les années 80[170]. Ainsi, les membres du gouvernement de AK Parti ont renouvelé l'image des officiers laïcs qui «regardaient le monde arabe de haut»[171] et contribué à populariser le modèle prôné par le parti islamo-conservateur dans le monde arabe.

Néanmoins, la Turquie a dû attendre la seconde législature de AK Parti pour une ouverture totale au monde arabe. Ainsi, le second facteur de rapprochement fut l'épisode dit de *Davos*. Tout au long de son histoire, la Turquie a suivi une politique pro-occidentale et, accessoirement, alliée d'Israël. Même dans les moments de rapprochement avec l'Orient, la Turquie n'a jamais véritablement tourné le dos à l'Etat d'Israël. Le moment était donc venu pour les Turcs de faire un choix. Les brouilles avaient déjà commencé lorsqu'Israël avait mené les opérations «Plomb durci» à Gaza lorsque le Premier Ministre Erdoğan l'avait condamné. Cependant l'épisode de *Davos* a marqué le tournant entre les deux pays. En effet, en 2009 lors du forum mondial de *Davos* en Suisse sur l'économie, le Premier Ministre R. T. Erdoğan a quitté le débat en exprimant sa colère à l'encontre au président israélien Shimon Pérès. Le Premier Ministre a rappelé à S. Pérès le comportement criminel d'Israël face au peuple palestinien et condamné les pays qui ne réagissent pas[172]. L'épisode a été médiatisée en Turquie sous le nom de «One Minute» et R. T. Erdoğan a été accueilli tant par les Turcs que par la population arabe comme un héros depuis[173]. Néanmoins, les intellectuels arabes sont divisés sur le sujet : les premiers voit en la nouvelle politique étrangère turque le retour à la domination ottomane. Pour ces intellectuels, il faut, de toute urgence s'opposer, par tous moyens, à l'ambition d'Erdoğan et de son gouvernement avant de soumettre le Monde arabe au des néo-ottomans[174]. Les seconds considèrent

---

[170] MARCOU, Jean, *Op. Cit.*, p.160.

[171] *Ibid.*, p.160.

[172] «*One minute, one minute ! Monsieur Pérès tu es plus âgé que moi. Tu élèves beaucoup la voix, et je sais qu'élever la voix est un signe psychologie de culpabilité ! Saches que ma voix ne s'élèvera pas aussi fort. Quand il s'agit de tuer, vous savez très bien faire, je sais très bien comment vous tirez et tuez les enfants sur les plages [...]. Je condamne également tous ceux qui applaudissent cette persécution, car applaudir ceux qui tuent ces enfants et ces êtres humains, c'est déjà en soi un crime contre l'humanité».* Le contenu de la vidéo est disponible via le lien suivant : <URL:http://www.youtube.com/watch?v=ZOSEvZu9Oas&feature=related>.

[173]MARCOU, Jean, *Op. Cit.*, p.59-60.

[174] En effet, ces intellectuels comparent R. T. Erdoğan aux chefs des partis de l'extrême droite israélien et européen.

Erdoğan, son parti et la Turquie comme la victoire tant attendue par la Nation arabe pour reconquérir un passé glorieux.[175]

Un troisième événement agravement endommagé les relations turco-israéliennes, il s'agit de ceux du31 mai 2010 qui se sont produits à la suite de l'assaut meurtrier mené contre la flottille turque «Free Palestine» au large de Gaza. En effet, la flottille turque envisageait de ravitailler l'enclave palestinienne de Gaza sans pour autant avoir l'autorisation d'Israël. Le bilan de cette intervention est lourd : 19 morts et plusieurs blessés. Le ministre turc des affaires étrangères a qualifié l'intervention d'inacceptable et «qu'Israël devait supporter toutes les conséquences de ce comportement»[176]. Selon Jean Marcou, «les relations turco-israéliennes n'ont jamais traversé une aussi mauvaise passe».

Tous ces éléments nous montrent que le nouveau parti démocrate-conservateur veut renouer ses liens avec le monde arabe, tout en gardant de bonnes relations avec l'Occident. Mais comment y est-il parvenu ? Quelles sont les origines de ce parti et quel est son objectif et les moyens utilisés pour y parvenir ?

b) AK Parti et la théorie du 'problème zéro'

Le Parti de la Justice et du Développement a été fondé en 2001 à la suite d'une division au sein du mouvement du parti islamiste de Necmettin Erbakan, fondateur du mouvement *Millî Görüş* (Vision Nationale). Très vite le parti se démarque de son héritage trop extrémiste pour adopter une identité politique de conservateur-démocrate, en se plaçant au centre droit de l'échiquier politique turc. Le leader est Recep Tayip Erdoğan, qui est l'actuel Premier Ministre de la Turquie. L'arrivée au pouvoir de AK Parti met alors fin à toute une série d'instabilité politique et économique dont souffrait la Turquie, à travers une transformation profonde des paramètres traditionnels de politique extérieure et intérieure[177]. Nous allons particulièrement nous intéresser aux transformations de politique extérieure.

Traditionnellement l'identité nationale turque s'était construite à l'image de l'Occident par opposition à l'Orient. Cependant, la nouvelle diplomatie turque a été transformée par Ahmet

---

[175] KATHÎRÎ, (al-) Muhammad, « La Turquie : entre hostilité et fraternité », *Al-Ryad* [On-line], n° 15817, 14 octobre 2011 [23 mai 2012], available from internet : <URL:http://www.alriyadh.com/2011/10/14/article675625.html>.

[176] Marcou, Jean, «Les relations turco-israéliennes gravement endommagées à la suite de l'assaut meurtrier mené contre l'attaque de la flottille 'Free Palestine'», *OVIPOT* [One-Line], 31 mai 2010 [22 mai 2012], available from internet : <URL:http://ovipot.hypotheses.org/1438>.

[177] YAZMACI, Ümit, « La politique extérieure de l'AKP : entre héritage ottoman et tradition républicaine », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.20.

Davutoğlu, qui était le conseiller aux affaires étrangères entre 2002 et 2009, pour ensuite devenir l'actuel ministre des affaires étrangères. Il théorise sa stratégie dans son livre « *Profondeur stratégique », la position internationale de la Turquie*. Sa doctrine repose sur le fait que la Turquie dispose d'une profondeur stratégique due à son histoire d'un côté et à sa position géographique de l'autre[178]. Selon Davutoğlu, «l'évolution des facteurs économiques et politiques au début du 20è siècle a donné naissance à une interdépendance entre les pays. La chute de l'idéologie de l'Etat-nation a laissé la place aux valeurs traditionnelles qui ont pris une dimension internationale avec l'apparition de la mondialisation. Toutes ces transformations ont contraints les Etats à se trouver une nouvelle posture. La conjoncture a conduit à la naissance de paramètres de pouvoirs interdépendants, chaque pouvoir se complète et est doté de facteur de dynamique»[179]. Il propose donc une formule pour concrétiser ses propos :

G = (SV + PV) x (SV x SP x SI)

Pouvoir = (données fixes + données potentielles) x (pensées stratégiques x planification stratégique x volonté politique)[180].

Les données fixes correspondent à la géographie, l'histoire, la population et la culture. C'est-à-dire tout ce qu'un Etat ne peut pas changer. Ici l'Etat en question doit adapter sa politique à ces données fixes pour parvenir à s'inscrire sur la scène internationale. Les données potentielles renvoient à l'économie, la technologie et le domaine militaire. Ce sont des données susceptibles d'évoluer dans le temps. Les Etats détiennent le pouvoir grâce à ces données, pour certains c'est l'économie qui va le placer en première position/en tête et pour d'autre le pouvoir militaire[181]. Concernant les données stratégiques, il s'agit des valeurs culturelles, psychologiques, religieuses et sociales. Ces données lorsqu'elles se couplent avec l'héritage historique, permettent à la société de se positionner et d'avoir sa propre vision du le monde[182]. Et enfin, concernant la planification stratégique et la volonté politique, Davutoğlu les définie comme une tactique que tout diplomate doit avoir et qui doit être capable d'associer, comme un maestro, la volonté à une stratégie politique[183].

---

[178] GRIGORIADIS, Ioannis, «The Davutoğlu Doctrine and the Turkish Foreign Policy», *Middle Eastern Studies Programme*, ELIAMEP, Bilkent Universitesi, n°8, 2010, p. 4.
[179] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Stratejik Derinlik. Türkiye'nin Uluslararı Konumu, Istanbul, Küre Yayınları, 2001*, p.16-17.
[180] *Ibid.*, p.17.
[181] *Ibid.*, p.24-25.
[182] *Ibid.*, p.29.
[183] *Ibid.*, p32-33.

Toujours selon Davutoğlu, les différentes coalitions qu'a connu la Turquie en a fait un pays instable et sans aucun pouvoir sur la scène internationale. De plus, il considère que dans ces années-là, le pays n'avait aucune harmonie ni rythme en politique étrangère. Ainsi, l'absence de stratégie profonde a contraint la Turquie à un silence absolu. Selon le ministre, il existe plusieurs raisons de cette défaillance stratégique. Les raisons institutionnelles et structurelles, puis historiques et surtout psychologique. En effet, «il s'agit d'une division identitaire et de la connaissance de son propre histoire. Une personne qui ne connaît pas son propre histoire ne peut pas avoir d'identité. Les peuples qui ont une connaissance faible de leur histoire se laissent distraire par des défaites qui les rend psychologiquement faible. Par exemple la France qui ne se focalise ni sur les victoires de Napoléon, ni sur la défaite du Congrès de Viennes. Il faut donc savoir trouver l'équilibre pour élaborer une stratégie qui permet au pays de se doter d'une certaine notoriété sur la scène internationale. Ainsi le savoir stratégique doit se référer à l'histoire et aux réalités du moment»[184].

Par ailleurs, selon Davutoğlu, la Turquie dispose d'une position géopolitique indiscutable dans la région. Si les politiciens turcs arrivent à utiliser cet avantage, la Turquie devrait avoir un poids considérable dans les négociations internationales. C'est pour cela que l'auteur propose que la Turquie utilise sa position géopolitique en départageant son explication en 3 bassins[185] : le bassin terrestre, qui comprend les Balkans, le Moyen Orient et le Caucase. La Turquie ne peut pas s'étendre au-delà de ces territoires, si elle ne se concentre pas en premier sur ces régions ;ensuite le bassin méridional, qui comprend la mer Noire, l'Adriatique, la Méditerranée orientale, la mère rouge, le Golf et la mer Caspienne ; ett enfin le bassin continental, qui comprend l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud, du centre et du Nord. Cette division en bassins constitue la stratégie de la Turquie dans sa politique étrangère. Cela va lui permettre d'étendre son pouvoir et de former un *Hinterland* fort[186]. En ce sens, le Moyen-Orient[187] (*Ortadoğu)* constitue un *hinterland* incontournable pour la Turquie. Selon Davutoğlu, cette région doit être étudiée sur un plan géoculturel, car elle se situe au cœur de l'histoire de l'humanité. C'est le berceau et le carrefour des civilisations. Ainsi c'est une région hautement

---

[184] *Ibid.*, p.61.

[185] *Ibid.,* p.97-115.

[186] *Ibid., p.118.*

[187] *Ibid.,* p.129. Davutoğlu souligne bien le choix des mots entre *Proche et Moyen-Orient* (*Yakın Doğu* et *Orta Doğu*). En effet l'utilisation de l'un ou l'autre des termes dépend de la position géographique de l'entité qui l'identifie. Cependant au fil du temps cette objectivité géographique a laissé la place à une subjectivité politique et culturelle. Le terme *Moyen-Orient* a été utilisé pour la première fois par un géopoliticien anglais Mahan pour identifier le golf arabique (localité qui porte une importance majeur dans la stratégie marine). De plus, le fait que l'Islam règne sur toute cette région est une des raisons pour lesquelles l'utilisation du terme *Moyen-Orient* renvoie systématiquement à l'influence de l'Islam. Ainsi selon certains chercheurs comme Davison (Davison, « Where is Middle East », *Foreign Affairs*, 1960) le *Moyen-Orient* est une entité géopolitique qui se construit autour de la religion musulmane.

stratégique que tout Etat qui veut se doter d'une certaine influence et du pouvoir sur le monde doit avant tout conquérir cette région[188].

Par ailleurs, lorsque nous nous référons aux différents discours du ministre turc des affaires étrangères, nous remarquons cette volonté d'ouverture et l'importance du Moyen-Orient. Ainsi lors de sa visite à Bagdad et Damas le 28 août 2009, le ministre déclare que «afin d'avoir la paix et la sécurité au Moyen-Orient, il doit y avoir entre les voisins un respect et une confiance mutuelle. C'est pourquoi nous tenons toujours à entretenir une bonne coopération et une dialogue avec nos voisins avec lesquels nous sommes liés par des liens familiaux»[189]. À quelques mois d'intervalle, les discours français sont similaires, puisque nous retrouvons dans les discours de Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères de l'époque, le renvoi à la coopération et le dialogue.

c) Le passage d'un pouvoir coercitif à un «soft power»

Les changements de politique et de discours avec le Moyen-Orient sont également marqués par le changement du répertoire d'action de la politique extérieure turque. Ainsi, la Turquie opère un véritable basculement du *hard power* vers l'utilisation des outils du *soft power*, c'est-à-dire le commerce, la culture ou encore le sport[190]. Rappelons que la politique étrangère turque est basée sur un certain nombre de principes élaborés par le ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu. Ces principes consistent avant tout à mettre en place une diplomatie rythmique, avoir une politique étrangère multidimensionnelle, qui se caractérise par le principe du «problème zéro» avec tous les voisins, puis une coopération internationale basée sur une politique étrangère proactive. Tous ces principes permettent aujourd'hui à la Turquie de pouvoir se faire entendre sur la scène internationale et également de jouer un rôle dans la résolution des crises[191].

Néanmoins ce changement fait également l'objet de vives critiques de la part des intellectuels turcs. Ainsi, on parle de *«eksen kayması»*[192], c'est-à-dire «un changement de cap». La nouvelle

---

[188] *Ibid.*, p135.

[189] Le contenu du discours du ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu est disponible sur le site internet officiel du ministère :<URL: http://www.mfa.gov.tr/no_152_-28-agustos-2009_-sayin-bakanimizin-bagdat-ve-sam_i-ziyareti-hk_.tr.mfa>

[190] YAZMACI, Ümit, *Op. Cit.*, p25.

[191] DAVUTOĞLU, Ahmet, «Principles of Turkish Foreign Policy and Regional Political Structuring», *Vision Paper*, Center for Strategic Research [On-line], n°3, avril 2012 [22-05-2012], p.4. Available from internet : <URL: http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/04/vision_paper_TFP2.pdf>.

[192] SABAN, Kardaş, « Türk dış politikasında eksen kayması mı ? », *Orta Doğu*, vol. 5, n°2, 2011, p.23.

politique étrangère turque a changé d'orientation pour se tourner vers d'autres pays, mais en particulier vers les pays du Moyen-Orient. Cette situation discréditerait la Turquie sur la scène internationale, qui a choisi des alliances non soutenues par l'Occident, comme l'Iran[193]. Or, selon Çağrı Erhan, «si la Turquie avait dérapé vers l'Orient, que fait-elle alors dans les Balkans ou encore en Asie ou en Russie ? C'est en raison de son positionnement géographique que la Turquie se doit de suivre une politique multi-dimensionnelle»[194]. C'est d'ailleurs par les mêmes propos que le Premier Ministre R. T. Erdoğan défend sa politique lors d'une conférence organisée par USAK le 26 février 2010 : «tous ceux qui critiquent notre ouverture vers le Moyen-Orient comme étant un dérapage, sont ceux qui n'ont pas encore réussi à se débarrasser de leur préjugé [...]. Nous ne sommes pas à la recherche de nouveaux rôles, nous ne voulons encore moins être le leader, et en changeant la Turquie notre objectif n'est pas non plus de l'orienter vers un nouveau cap»[195].

Du côté des observateurs occidentaux, nous retenons le terme «néo-ottomanisme» ou encore de «pax ottomana» (paix ottomane). Depuis le discours d'Ahmet Davutoğlu lors de son voyage en Arabie Saoudite au cours duquel il affirme «qu'un jour nous irons prier à la Mosquée al-Aqsa»[196]. La question est de savoir si la Turquie poursuit réellement une politique impérialiste. En réalité, selon Aziz Enhaili «il ne s'agit pas d'une nostalgie ou de projet voulant redonner vie à l'ancien Empire ottoman, mais plutôt d'un programme géopolitique cohérent et réaliste au service de l'intérêt national d'une Turquie consciente de son nouveau poids économique»[197]. Ainsi, grâce à ce renouveau, la Turquie peut prétendre contribuer à la stabilité dans la région, ce qui aurait pu être un atout majeur dans les conflits qui ravagent le Moyen-Orient depuis février 2011, mais nous verrons plus loin que ces principes fonctionnent en théorie mais pas en pratique.

Nous pouvons conclure que le schéma de la période bipolaire a disparu mais sans laisser place à aucune autre configuration. Pour certains, nous sommes passé vers l'unipolairité américaine et pour d'autres à la multipolarité qui a permisà de nouvelles puissances comme la Chine, le Brésil ou encore

---

[193] ERHAN, Çağrı, *Op. Cit.*, p.266.
[194] *Ibid.*, p267-268.
[195] Recep Tayip Erdoğan, lors d'une conférence organisée par Uluslararası Stratejik Araştırmalar Kurumu (USAK) le 26 février 2010. Le contenu du discours est disponible via le lien suivant : <URL:http://www.usak.org.tr/rapor.asp?id=61>
[196] SABAN, Kardaş, *Op. Cit.*, p.23.
[197] ENHAILI, Aziz, « La *Pax ottomana*, une politique en direction du Moyen-Orient et de l'Europe ? », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p26.

l'Inde d'émerger[198]. Néanmoins, la globalisation a perturbé tous les équilibres existants, et il est impossible de définir une doctrine précise.

B - OUVERTURE LIBYENNE DE LA TURQUIE

1 - La Libye et la Turquie du coup d'Etat à nos jours

a) De la période ottomane à l'occupation italienne

La Libye est un pays qui a connu 2000 ans d'occupation jusqu'à la déclaration de son indépendance. En effet, après les Phéniciens la Libye a été dominée par les Grecs, les Romains, les Byzantins, les Arabes, les Ottomans et les Italiens[199].

La Libye était une ancienne province de l'Empire ottoman. Elle a été conquise grâce à Turgut Reis[200] en 1553. En effet il s'agissait d'une province appelée Tripolitaine, qui fut occupée militairement par la Porte et rattachée à l'administration d'Istanbul sous l'autorité d'un *Beylerbey*[201] nommé par le sultan. Il était assisté par des janissaires et en 1609 ce fut une révolte qui engendra un changement de régime local. Toutefois, le sultan continua à envoyer à Tripoli un gouverneur au pouvoir limité. En 1711 Ahmed Karamanlı, un descendant d'un corsaire turc, fut porté au pouvoir et devint le *Beylerbey* reconnu par le sultan par la suite[202]. Ainsi, Ahmed Karamanlı avait la main sur le pouvoir central, sur l'armée et sur les provinces. En raison des troubles qui s'ensuivèrent dans la région, en 1835 un gouverneur turc prit en main la province et jusqu'à la conquête italienne, le pays fut placé sous l'administration directe ottomane[203]. Mais depuis le XVIIIè siècle, la Tripolitaine avait acquis une quasi-indépendance, car la dynastie des Karamanlı s'était appuyée sur les Arabes de la Tripolitaine contre les Turcs. Le rattachement à l'empire n'était réduit qu'à une suzeraineté, sans

---

[198] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.,* p10.
[199] ESAT, Cam, « Türk-Libya ilişkileri Cumhuriyet döneminde », *Türk Libya Ilişkileri*, Istanbul, Türk Libya Dostluk Derneği yayınları, 1980, p.77.
[200] Dragut était un amiral turc de l'Empire ottoman, connu sous le nom de Turgut Reis.
[201] *Beylerbey* qui signifie «l'émir des émirs», est le plus haut grade dans une province de l'Empire. Il s'agit d'un gouverneur général, ayant à ses ordres plusieurs autres sous gouverneurs locaux.
[202] MANTRAN, Robert, *Op. Cit.*, p.417.
[203] *Ibid.*, p.418.

conséquences sur l'autorité locale[204]. C'est ainsi que les relations se sont dégradées entre la Turquie et la Libye, car lors du démantèlement de l'Empire, la Libye fut l'une des premières provinces à se soulever contre l'administration ottomane[205]. La première guerre de résistance face à la volonté d'occupation italienne fut entamée dans cette région par Mustafa Kemal Atatürk et Enver Paşa mais ce fut un échec et en 1912 l'Empire ottoman reconnut l'autorité italienne par le traité d'Ouchy[206].

b) De l'indépendance à la République de Kadhafi

Lorsque la Libye accéda à son indépendance en 1952, le pouvoir était entre les mains du roi Idris 1er. Ce dernier était proche du gouvernement turc et lui demanda régulièrement de l'aide et lorsqu'en 1969 le roi fut délogé, il était en vacances en Turquie[207]. L'accès au pouvoir de Mouammar Kadhafi en 1969 changea le cours de l'histoire de la Libye et *in fine* ces relations avec la Turquie, car le gouvernement turc a toujours été l'alliée des Etats-Unis. Cependant lorsqu'en 1974 éclata la crise chypriote, la Turquie fit l'objet de sanctions économiques par la communauté internationale et elle se tourna alors vers l'Orient afin de chercher de nouveaux alliés. C'est dans cette atmosphère que le régime libyen lui vint en aide et fourni à la Turquie des armes et du pétrole[208]. En effet, la Turquie était considérée pour la Libye comme un pays appartenant à la région méditerranéenne. Ainsi, le 5 janvier 1975 un accord de partenariat fut signé à Ankara entre les Turcs et les Libyens lors de la visite du Premier ministre libyen Abd-al-Salaam Jalud. Ce partenariat engloba différents domaines : l'économie et le commerce, la culture et la main d'œuvre. En marge de ce partenariat, les deux pays ont même entamé des démarches afin de permettre la création d'entreprise dans les deux pays à travers l'ouverture d'une banque au fonds commun[209]. Ainsi, la Turquie bénéficiait d'un soutien politique de la part du régime de Kadhafi, mais aussi d'un soutien économique. En contre-partie, la Libye souhaitait l'envoi de main d'œuvre turque. Ainsi, six cent milles ouvriers turcs ont été demandé par la Libye, dont 150 000 (tout en chiffre ou tout en lettre) ont été effectivement envoyés[210]. En effet, le début de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures et la croissance des revenus pétroliers durant les années 70, ont transformé la Libye en un Etat rentier, c'est-à-dire un foyer d'immigration largement

---

[204] *Ibid.,* p.404.
[205] ÇEÇEN, Anıl, « Emperyalizmin Libya Saldırısı », *Ikibinyirmiüç*, 2011, Novembre, n°127, p.33.
[206] ESAT, Cam, *Op. Cit.*, p.80.
[207] ÇEÇEN, Anıl, *Op. Cit.*, p.33.
[208] *Ibid.*, p.34.
[209] ESAT, Cam, *Op. Cit.*, p.89-92.
[210] KAVAS, Ahmet, « Türk-Libya dostluğu esikisinden daha da güçlü », *Tasam,* 25 août 2005.

variable selon les relations que le régime libyen entretient avec les Etats dont les ressortissants vivent ou travaillent en Libye[211].

Par ailleurs, nous constatons que dans les discours officiels turcs sur la Libye publiés sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères, les ressortissants turcs expatriés en Libye font l'objet d'attention particulière. Cela s'explique en partie par le fait que les Turcs soient très présents en Libye depuis les accords de 1975, même si leur nombre a considérablement diminué en raison des différents embargos qu'à subit la Libye. Il est important de préciser qu'après l'Europe, la Libye compte un nombre considérable d'expatriés turcs, c'est-à-dire 25 000 selon les déclarations du ministre d'Etat Ahmet Çağlayan. Ces derniers sont installés principalement en Benghazi, Derne et Tobrouk et travaillent dans le secteur du bâtiment. Le ministre déclare également la présence de 200 entreprises principalement dans le secteur du bâtiment[212].

Les relations entre la Turquie et la Libye ont été très bonnes depuis les années 80 et se sont encore améliorées avec l'arrivée au pouvoir du Ak Parti en 2002 dans le cadre de la politique de bon voisinage élaborée par l'actuelle Ministre des affaires étrangères Ahmet Davutoğlu.

2 - La Libye et la Turquie sous AK Parti

Lorsque Ak Parti (*Parti du Développement et de la Justice*) est arrivé au pouvoir, la politique étrangère de la Turquie a considérablement changé. Il ne s'agissait plus d'être exclusivement préoccupé par l'Occident et en particulier de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, mais bien au-delà. La nouvelle diplomatie turque était désormais orientée vers les voisins proches et plus particulièrement vers les voisins arabes. Même si les relations de la Turquie aveccertains pays arabes n'étaient pas au beau fixe, avec la Libye les relations étaient, globalement, continues et bonnes. Nonobstant le désastre de Necmettin Erbakan lors sa visite en Libye en 1996, au cours delaquelle il fut humilié par le colonel Kadhafi. Erbakan souhaitait mettre en place un grand marché commun musulman dont la Turquie serait le cœur. Kadhafi l'aurait humilié et rappelé sa fidélité à l'OTAN et à l'Occident tout particulièrement[213]. Cette situation a engendré un gel des relations entre les deux pays, mais ce fut de courte durée, puisque Ak Parti les reprit dès 2000.

---

[211] PLIEZ, Olivier, *La nouvelle Libye, Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Paris, Karthala, 2004, p.139-140.
[212] « Çağlayan : Libya'da toplam 25 bin Türk işçisi olduğu tahmin ediliyor », *Bloomberg*, 21 février 2011.
[213] D'après certains diplomates, Kadhafi aurait dit à Erbakan que «la Turquie était entre les bras des Etats-Unis». « Erbakan-Kaddafi görüşmesindeki büyük skandal», *Küre*, 23 février 2011.

Recep Tayip Erdoğan et le colonel Mouammar Kadhafi ont toujours entretenu de bonnes relations. Pour preuve, le Premier Ministre turc en visite en Libye pour le sommet Union européenne-Libye, dont il a été l'invité d'honneur, a même reçu le prix international al-Kadhafi pour les droits de l'homme le 30 novembre 2010. Le prix en question est attribué/décerné chaque année depuis 1989 aux politiciens, hommes d'affaires ou encore personnes de la société civile, à travers le monde[214]. Lors de son discours de remerciement, Erdoğan ajoute que « la Libye est un pays frère avec lequel la Turquie partage une culture commune, une histoire commune et des sensibilités communes. La Turquie a partagé au cours de l'histoire avec la Libye les mêmes maux et malheurs et joies, qui se traduisent aujourd'hui par des accords principalement économiques. Ce prix est un moyen supplémentaire pour rapprocher davantage le peuple turc du peuple libyen»[215]. Rappelons tout de même qu'après la visite de Necmettin Erbakan en 1996, Erdoğan est le premier à se rendre en Libye.

Selon, Marc Semo, le cas libyen représente alors, pour la diplomatie turque, la parfaite illustration de ses choix insoutenable, car ils s'expliquent avant tout par des priorités économiques[216]. En effet, lors de sa première visite en Libye, en novembre 2009, Recep Tayip Erdoğan fut accompagné par 200 d'hommes d'affaires et s'en est suivit la signature de contrats dans différents secteurs. Le projet de zone de libre échange (*Serbest Ticaret Antlaşması*) fut négocié lors de cette visite et mis en œuvre début 2010[217]. Ce rapprochement s'est donc poursuivi à travers la signature d'accords d'association, ouvrant la voie à la suppression des visas entre les deux pays. L'objectif est, à terme, d'augmenter les investissements turcs en Libye et inversement, mais aussi augmenter le nombre de touriste libyen en Turquie et inversement. Ces négociations ont permis à la Turquie dès 2010-2011 d'augmenter les investissements, pour atteindre 15 milliards de dollars. Les exportations atteignaient déjà en 2009, 1,8 milliards de dollars[218]. Selon Ahmet Davutoğlu, «cette région ne doit pas être vue uniquement en tant que producteur de pétrole, car dans la période de l'Antiquité, il s'agissait d'une région connue pour l'agriculture et le commerce. Ce qui faisait l'importance de cette région, c'était sa position stratégique, puisque c'était un point de passage important du commerce entre l'Asie et l'Europe»[219]. Ainsi la politique du «zéro problème avec les voisins» est au point culminant avec la Libye, qui semble essentiellement, être un partenaire économique.

---

[214] «Başbakan Erdoğan'a Kadhafi ödülü", *CNN Türk*, 30 novembre 2010.
[215] *Ibid.*
[216] SEMO, Marc, « L'affaire libyenne, ou les contradictions de la diplomatie turque », in Dorothé Schmid (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient le retour d'une puissance régionale,* CNRS *Editions*, décembre, 2011, p.264.
[217] « Libya'ya tarihi ziyaret », *Sabah*, 24 novembre 2009.
[218] SEMO, Marc, *Op. Cit.*, p.265.
[219] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Op. Cit.*, p.332.

Le gouvernement turc - tout comme le gouvernement français à la même période - semble mettre de côté les préoccupations relatives aux droits de l'homme. Le but principal est de bien s'entendre avec le colonel Kadhafi afin de pouvoir bénéficier des avantages qu'apporte la Libye. Sur ce point, les diplomaties française et turque se rejoignent : la priorité est donnée à la croissance économique. Pour le reste il semblerait que la France et la Turquie aient opté pour le refus d'ingérence dans la politique interne de la Libye.

C - L'OUVERTURE TURQUE EN SYRIE

1 - Du coup d'Etat à nos jours

La Turquie et la Syrie ont toujours entretenu des liens très étroits, avant tout pour des raisons géographiques, historiques, politiques, culturelles et religieuses[220]. Il s'agit en réalité d'une relation en dent de scie que les deux pays ont entretenu depuis le début du 20è siècle.

En effet, les deux pays sont voisins et partages 877 km de frontière, qui débutent à l'est par la ville de Cizre, frontalière avec l'Irak. À l'ouest, le village côtier al-Samra, qui donne à la mer Méditerranée, sépare les deux pays[221]. Deux fleuves traversent les deux pays, l'Euphrate (*Dicle*) et le Tigre (*Fırat*), qui ont régulièrement fait l'objet de conflit entre les deux voisins.

a) De la période ottomane à l'annexion de Hatay

Sous la période ottomane, la Syrie fut une province ottomane sous le règne de Selim 1er en 1517 dans le cadre de la campagne contre le Mamelouks dont le siège était en Egypte[222]. La Syrie était divisée en provinces, où s'établissent des quasi-dynasties, sans que l'autorité centrale y fût contestée[223]. Parmi ces provinces, Alep était une administration directe, car il s'agissait d'une région trop proche du pouvoir central. C'était une région hautement stratégique pour l'Empire, car elle commandait l'accès à toutes les provinces africaines et asiatiques. Ainsi cette administration fut

[220] YILMAZ, Türel, SAHIN, Mehmet, *Op. Cit.*, p.54.
[221] Les données géographiques sont disponibles sur google map.
[222] MANTRAN, Robert, *Op. Cit.*, p.143-144.
[223] *Ibid.*, p.378.

gouvernée par des *wâli* (en français «gouverneur») envoyés d'Istanbul[224]. Quant à Damas, il s'agissait d'une quasi-dynastie, mais cela n'empêchait pas l'Empire d'intervenir dans le choix des pachas. Cependant, ces provinces furent les premiers à profiter du déclin de l'Empire[225]. Avec l'aide des Britanniques, les troupes arabes de l'Emir Fayçal (fils de Cherif Hussein) entrèrent à Damas en 1918. Un gouvernement fut fondé tout de suite après avec à la tête Ali Rida Rikabi mais les Syriens étaient loin encore d'imaginer que le rêve de la Grande Syrie allait très vite s'effondrer[226].

La chute de l'Empire est intervenue lors de la Grande guerre et a donné naissance à la création de la République de Turquie en 1923. L'Empire avait laissé de nombreux problèmes, dont les impasses diplomatiques, auxquelles Atatürk devait faire face. La Syrie faisait partie de cette impasse, car les deux pays voisins revendiquaient la région de Hatay[227]. Cette situation a pendant longtemps été la source de tensions entre les deux pays. Après la guerre d'indépendance (*Millî Mücadele*), les frontières turques ne comprenaient pas Musoul et Hatay. Ce qui permettait à la Syrie de considérer Hatay comme ses territoires. Cependant, sous le mandat français, Hatay avait pris le nom de Sandjak d'Alexandrette et son appartenance était discutée dans le cadre de l'ONU. Lors du mandat français, la Syrie était divisée en quatre petits Etats (Alep, Damas, Liban et Lataquié). Mais le Sandjak était une province autonome placée sous l'autorité de la France. En 1936, lors de l'indépendance de la Syrie, la question du Sandjak n'avait pas été entièrement réglée. C'est pourquoi dès 1936, une crise éclata et Atatürk profita d'une conjoncture internationale qui lui était plutôt favorable pour demander le rattachement de Hatay à la Turquie. Entre septembre 1938 et juin 1939, le Sandjak était devenu une République autonome pour une population totale de l'époque, qui était de 128 000 habitants, dont 37% était turcs, 28% Alaouites, 20% Chiites puis 11% Arabes. Il s'agissait d'une entité distincte mais sous le contrôle étroit de la SDN puis sous la présence d'un délégué français[228]. Cette situation déplaisait à la Turquie et lors d'un discours Atatürk déclara qu'il était temps de s'en occuper[229]. Après des mois de discussion, le 23 juin 1939, la France céda le Sandjak à la Turquie en échange de la signature du pacte de non-

---

[224] *Ibid.*, p.373.
[225] *Ibid.*, p.383-388.
[226] CHARENTAIS, Daniel, YARA, Khoury, « Syrie », *Les Clés du Moyen-Orient*, [On-line], 2010, [7.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.lesclesdumoyenorient.com/Syrie.html>.
[227] YILMAZ, Türel, SAHİN, Mehmet, *Op. Cit.*, p.341.
[228] YERASIMOS, Stéphane, « Le Sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* [On-line], 1988, n°48-49 [7.06.2012], p.198-212, Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_00351474_1988_num_48_1_2237>.
[229] *Ibid.*, p.206.

agression[230]. Rappelons qu'à aucun moment la Syrie ne fut inclut dans toutes ces discussions. C'est pourquoi jusqu'aux milieux des années 2000, la Syrie refusera de reconnaître cette annexion[231].

Après la révolte de 1919, le problème du Sandjak d'Alexandrette, devenue Hatay lors de son annexion par la Turquie, était un des éléments clés dans les relations détériorées des deux pays voisins. A cela s'était ajoutée, au début des années 80 et tout au long des années 90, la question du PKK et de l'eau.

b) Du problème kurde au projet Gap

Au début des années 80 la Turquie a dut faire face au problème des terroristes PKK (*Parti Karkeren Kürdistan*), qui revendiquent leur autonomie et une partie des territoires turcs[232]. Des opérations de lutte contre le terrorisme ont été lancées dans le Sud Est de la Turquie. Mais les membres du PKK étaient largement soutenus par la Syrie, qui leur fournissait des armes et leur permettait de s'installer sur les frontières turco-syriennes. Selon Baskın Oran, le régime de Hafez al-Assad avait une certaine sympathie pour le mouvement terroriste et entretenait des liens directs avec le leader Öcalan[233]. Nous devons rappeler que le problème kurde remonte à une profonde angoisse turque en ce qui concerne ses frontières. En effet, lors de l'effondrement de l'Empire, les Occidentaux avaient partagé l'Anatolie en plusieurs entités et promis aux Kurdes un Etat kurde à cheval entre la Turquie, l'Irak et la Syrie[234]. Lors de la guerre d'indépendance, la Turquie n'a jamais fait aucune concession sur ces territoires et la lutte contre le PKK est devenue le principal objectif de la politique intérieure turque. C'est pourquoi dans les années 90, les revendications du mouvement PKK soutenues par la Syrie, étaient non négociables pour le gouvernement turc. Par conséquent les relations avec le voisin syrien ne pouvaient être que mauvaises, en raison de l'impasse kurde. Vers la fin des années 90, la Turquie était sur le bord d'intervenir militairement en Syrie car elle aidait ce mouvement terroriste[235]. L'Etat-major avait exprimé les limites de la patience turque envers la Syrie lors d'une conférence de

---

[230] CHARENTAIS, Daniel, *Op. Cit.*

[231] En effet, sur les cartes syriennes, le Sandjak faisait partie de la Syrie jusqu'en 2004, c'est-à-dire après la visite officielle de Bachar al-Assad en Turquie. Il est possible de se référer à la carte en arabe de la Syrie en annexe.

[232] Il s'agit d'un mouvement kurde de Turquie qui est en rébellion contre le gouvernement d'Ankara, créé par Abdullah Öcalan qui est officiellement le leader. Les références idéologiques de ce groupe sont le marxisme-léninisme et prend pour modèle le guérilla vietnamien (Viêt-cong) et cambodgien (Khmers rouges). Ce groupe pratique le culte de la personnalité et son financement est assuré par des Etats hostiles à la Turquie, ou encore par le trafic de drogue ou armes.
BURDY, Jean-Paul (dir.), *Op. Cit.*, p.103.

[233] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.132.

[234] Il s'agit du fameux Traité de Sèvre, jamais signé par la Turquie, mais est resté dans les mentalités turques comme le «syndrome de sèvre».

[235] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.120-121.

presse le 16 septembre 1998 en soulignant : «la Turquie a fait tout son possible pour maintenir de bonnes relations avec la Syrie, mais notre patiente a des limites. Toutes les dépravations proviennent de la Syrie et la Turquie est en mesure d'y riposter. Si la Turquie n'obtient pas ce qu'elle attend, toute action qu'elle entreprendra seront alors légitimes»[236]. Selon Çağrı Erhan, la Syrie avait élaboré la théorie de «la guerre de deux et demi», c'est-à-dire nuire à la Turquie par des moyens indirects[237]. Cette théorie ne fonctionnera que jusqu'à la fin des années 90 lorsque le leader du PKK fut arrêté au Kenya en 1999 après avoir été «chassé» de Damas. Après cet événement, les représentants turcs et syriens se sont rencontrés à Adana le 20 octobre 1998 afin de signer un accord, dans lequel la Syrie s'engageait à empêcher l'entrée de terroristes sur son sol, éliminer tous les camps du PKK établis en Syrie et enfin ne pas soutenir des mouvements séparatistes pouvant mettre en danger l'intégrité du territoire turc. Ce fut également l'occasion pour les deux pays de s'engager à améliorer leurs relations diplomatiques[238].

Selon Baskın Oran, il y a un lien incontestable entre le problème du mouvement PKK et le problème de l'eau dans la région, car les deux ont surgit au même moment, c'est-à-dire vers les années 80. Il semblait clair que la Syrie voulait mettre Ankara sous pression en jouant la carte kurde. Arrêter de soutenir le mouvement terroriste engendrait une contrepartie, c'est-à-dire que la Turquie devait faciliter l'acheminement de l'eau provenant du Tigre et de l'Euphrate. Rappelons qu'à la même période, le gouvernement turc avait entreprit un projet de construction d'une dizaine de barrages dans la région, appelé *Güneydoğu Anadolu Projesi* (GAP, en français Projet d'Anatolie du Sud-Est)[239]. Un projet qui rendait directement les pays voisins dépendants de la politique turque et plus particulièrement la Syrie[240]. De son côté le gouvernement turc n'avait d'autres choix que de coopérer avec les pays voisins afin de solutionner le problème du terrorisme, car le problème de l'eau et celui des Kurdes était interdépendant. C'est pourquoi en 1980 un protocole mixte fut signé entre l'Irak, la Turquie et la Syrie. Le protocole prévoyait un comité commun, destiné à coordonner le projet[241]. Par la suite avec la présidence de Turgut Özal ce protocole s'est amélioré, car la Syrie contestait ce projet et considérait que les deux fleuves étaient des ressources naturelles que les deux pays devaient utiliser en

---

[236] DEMIR, Metehan, « Her şey Atilla Paşa'nın gözdağı ile başladı », *Hürriyet*, 14 novembre 1998.
[237] ERHAN, Cağrı, *Op. Cit.*, p.150.
[238] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.127-128.
[239] Il s'agit d'un projet mené par le gouvernement turc dans le sud-est de la Turquie. Le coût total du projet est estimé à 32 milliards de dollars, qui consiste à irriguer des terres arides à travers 22 barrages principaux, construits sur l'Euphrate et le Tigre. Puis 19 usines hydroélectriques permettront de produire de l'électricité. Le contenu du projet est disponible sur le site officiel : http://www.gap.gov.tr/.
[240] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.121.
[241] *Ibid.*, p.141.

partenariat[242]. Malgré cela, le projet n'a pas été abandonné mais a profondément marqué les relations turco-syriennes dans les années 90. Un compromis fut tout de même trouvé avec la Syrie, puisque le projet réduisait de 35% le débit de l'eau privant ainsi la Syrie d'une ressource rare dans la région[243].

c) Un rapprochement déjà entamé dans les années 2000

Il semble important de rappeler que le rapprochement entre la Turquie et la Syrie ne s'est pas fait exclusivement après l'arrivée au pouvoir de Ak Parti. En effet, nous constatons un timide rapprochement avant l'arrivée de AK Parti après la signature de l'accord d'Adana en 1998. Le Président de la République turque Ahmet Necdet Sezer avait même fait sa première visite d'Etat en Syrie pour assister aux funérailles de Hafez al-Assad décédé en 2000. Au cours de cette visite des accords de coopération sur la sécurité, lutte contre le terrorisme, trafic de drogue sont signés entre les deux pays[244]. En réalité, il s'agissait d'une «amélioration contrôlée» par Ankara, c'est-à-dire une tactique qui consistait à coopérer avec le voisin syrien mais il ne s'agissait pas d'une coopération et confiance totale[245]. En réalité, il fallait toujours se méfier de la Syrie, car il y avait «entre la Syrie et la Turquie une guerre non déclarée»[246].

Selon Yasin Altinoğlu, la Syrie tant avec Hafez al-Assad qu'avec le fils, a suivi une politique étrangère réaliste, basée sur la recherche d'intérêt et le pouvoir. La Syrie est un pays hautement stratégique, car elle est voisine avec l'Irak à l'est, la Jordanie dans le sud, Israël au sud-ouest, le Liban à l'ouest et la Turquie au nord. Ainsi à partir de 2000, Bachar al-Assad a choisi de suivre une stratégie, qui avait déjà été entamée par le père. Cette politique consistait à éviter le conflit avec les grandes puissances occidentales, favoriser une politique pragmatique basée sur la diplomatie, utiliser son pouvoir de manière indirecte (utiliser davantage le pouvoir de nuisance indirecte tel que le Hezbollah), puis recherche d'alliance avec la Russie et l'Iran[247]. Dans cette optique, la Syrie améliora ses relations avec la Turquie dès le début des années 2000. Néanmoins pour comprendre les rapports de la Turquie avec la Syrie Mehmet Aydoğdu propose de l'analyser selon trois facteurs : facteurs historiques, l'influence occidentale et l'influence soviétique[248]. De plus, la politique turque vis-à-vis de la Syrie est

---

[242] *Ibid.*, p.146.
[243] *Ibid.*, p.147.
[244] ORAN, Baskın, Tome I, *Op. Cit.*, p.129.
[245] ERHAN, Cağrı, *Op. Cit.*, p.150.
[246] ORAN, Baskın, *Op. Cit.*, p.130.
[247] ATLINOĞLU, Yasin, *Op. Cit.*, p121-126.
[248] AYDOĞDU, Mehmet, *Op. Cit.*, 111p.

identique à celle qu'elle opère avec le Moyen-Orient, donc il propose d'analyser le Moyen-Orient avant d'analyser la Syrie. Étant donné que la Turquie au cours de son histoire a profondément modifié ses relations avec le Moyen-Orient, pour s'en rapprocher ces dernières années, la Syrie est alors devenue plus qu'un simple pays voisin, mais un partenaire stratégique[249].

2 - La Syrie et la Turquie sous Ak Parti

Abbullah Gül déclara que «la porte d'accès à l'Orient pour la Turquie est la Syrie et la porte d'accès à l'Europe pour la Syrie est la Turquie»[250]. En 2002, lorsque Ak Parti pris le pouvoir, l'objectif était de donner une nouvelle dynamique à la politique étrangère turque. Cela devait passer par la reprise des relations avec les pays voisins. Parmi ces pays, nous observons le spectaculaire rapprochement - même si cela avait déjà commencé quelques années auparavant - avec la Syrie. En effet, la Syrie n'est plus qu'un simple voisin, mais un pays «ami et frère» (*Dost ve kardeş Suriye*) avec laquelle une simple coopération ne suffisait plus.

a) La crise irakienne cause du rapprochement turco-syrien

Pour certains spécialistes, la crise irakienne est un événement clé qui a permis ce rapprochement, car les deux pays étaient contre le projet d'un Etat kurde[251]. En effet, la Turquie avait certes combattu le terrorisme kurde face à la Syrie qui l'a soutenu pendant des années ;mais lors de l'invasion de l'Irak en 2003 par les Américains, les kurdes d'Irak ont massivement fuit vers les pays frontaliers, dont la Syrie qui était la première destination[252]. Actuellement deux millions de kurdes y vivent mais sans avoir de droits politiques et culturels. En effet, lorsque nous observons de près les régions dans lesquelles vivent les Kurdes en Syrie, tout comme en Turquie, nous constatons qu'elles

---

[249] ERHAN, Cağrı, *Op. Cit.*, p.152.

[250] *Ibid.*, p.151.

[251] Le Kurdistan ou «zone de peuplement kurde» s'étend sur 520 000 km^2 de frontières dispersées entre quatre pays, l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran. La population est estimée à plus de 35 millions. Le Kurdistan irakien est indépendant de Bagdad depuis la première guerre du Golf de 1991. Cette région joue aujourd'hui un rôle important, car elle participe activement à la reconstruction du pays. Le Gouvernement Régional du Kurdistan a été reconnu officiellement que depuis 2003. Le Kurdistan irakien fonctionne comme un état fédéral, avec à sa tête un président, qui est Massoud Barzani. Puis il existe deux partis, le Parti Démocratique du Kurdistan et l'Union Patriotique du Kurdistan qui sont deux structures administrativement unies sous forme d'alliance électorale. Le statut de semi-autonomie a permis à cette région de pouvoir adopter une Constitution.
BARZANI, Saywan, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran, l'idée d'un Kurdistan est-elle complétement illusoire ? », *Revue EchoGéo*, [On-line], 2008, [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://echogeo.revues.org/2380>.

[252] *Ibid.*

sont en sous-développement par rapport au reste du pays. Les partis politiques y sont interdits. Même si en Turquie un parti kurde existe[253], il n'en est pas moins qu'il est étroitement contrôlé et fait régulièrement l'objet de polémique et de fermeture. Ainsi, il en va sans dire que la Turquie et la Syrie mènent toutes les deux le même combat: la lutte contre la création d'un grand Etat Kurde, connu sous le nom du grand Kurdistan[254]. Désormais les Kurdes qui étaient la cause ? de l'altération des relations turco-syriennes, semble être devenues - sous Ak Parti - l'objet de rapprochement.

b) Le rôle de médiation turque dans le processus de paix avec Israël

Le rapprochement entre la Turquie et la Syrie est tel que les Turcs sont autorisés à jouer le rôle de médiateur dans le processus de paix entre Israël et la Syrie. En effet, la nouvelle politique étrangère turque est basée sur le rejet d'une politique réactionnaire. La Turquie souhaite développer ses propres positions dans les crises régionales et internationales en conservant ses propres conditions. Ahmet Davutoğlu nous rappelle ces conditions dans un article publié récemment sur le site du Ministère des Affaires étrangères. Il souligne que «La Turquie souhaite agir avec confidence face aux bouleversements mondiaux»[255]. Pour cela, selon le ministre, la politique turque doit également se transformer et mettre en place des mécanismes qu'elle n'avait pas auparavant. Cette transformation a commencé par la formation des diplomates, puis par l'augmentation des représentants turcs à l'étranger avec l'ouverture d'une trentaine d'ambassades en l'espace de deux ans à travers le monde. Ou encore dans des domaines tels que l'assistance, paix et la médiation. À ce titre, la Turquie a présidé de nombreuses conférences, ou réunions internationales destinées à promouvoir la paix et la sécurité[256]. Le rôle de médiation que la Turquie avait commencé à jouer au début de l'année 2008 entre Israël et la Syrie dans le processus de paix fut une illustration de cette nouvelle politique étrangère *a la turca*. En effet, lors d'une visite de Recep Tayip Erdoğan à Damas en mai 2008, le Président Bachar al-Assad a officiellement reconnu l'existence d'une médiation turque entre la Syrie et Israël. L'objectif était de pacifier les relations entre les deux pays et ainsi pouvoir régler le problème du Golan[257].

---

[253] Le premier parti kurde en Turquie fut créé en 1990, avec pour dénomination HeP (le Parti Populaire du Travail). À la suite de nombreuses arrestation de ces députés, ces derniers décidèrent de joindre un autre parti dénommé OZDEP (le Parti pour la Liberté et la Démocratie), qui fut interdit en 1993. Quelques mois plus tard, le Parti de la Démocratie pris sa place mais dissout en 1994 pour avoir participé à la lutte terrorise auprès de PKK. C'est ainsi que le Hadep (le Parti Démocratique du Peuple) fut fondé en 1994. En 2003, la cour constitutionnelle turque interdit le parti pour avoir agit contre les intérêt de l'Etat turc. Le DTP (Parti Démocratique du Peuple) fut alors créé aussitôt après, mais dissout en 2008. C'est alors que le parti BDP (Parti de la Paix et de la Démocratie) pris sa place en 2008.

[254] BARZANI, Saywan, *Op. Cit.*

[255] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Op. Cit.*

[256] *Ibid.*, p.6-7.

[257] Le Golan se situe dans le sud-ouest de la Syrie. Ce plateau est occupé par Israël depuis la guerre des Six Jours en 1967 et fait l'objet de tension régulière avec la Syrie qui souhaiterait récupérer ces territoires très fertiles.

Néanmoins ces pourparlers étaient biaisés dès le départ, puisqu'Israël n'avait pas l'intention de rendre le plateau du Golan, qui est une région hautement stratégique économiquement en raison de ses terres fertiles[258]. Or, après quatre sessions d'entretiens, le processus fut perturbé par un événement majeur : l'intervention israélienne à Gaza en novembre 2008. Par la suite, ces négociations n'ont pas reprises, même si Israël et la Syrie ont affiché leur bonne volonté, les conditions avancées par l'un et l'autre réduisaient la probabilité d'une paix prochaine[259]. De plus, les relations entre la Turquie et Israël se sont également grandement détériorées. Pour Israël, la position turque dans l'intervention à Gaza quelques mois auparavant, a fait perdre à la Turquie sa position de neutralité qui lui permettait de jouer un rôle de médiateur. Pour les Turcs, l'intervention d'Israël à Gaza est un crime que le gouvernement turc s'est empressé de dénoncer lors du sommet de Davos en 2009[260]. Cet événement marque alors la fin du processus de paix entre Israël et la Syrie. Puis par la suite la crise de la flottille du Mavi Marmara en 2010 fut un événement supplémentaire qui a mis définitivement fin aux pourparlers[261]. La même année, la France décide de reprendre ce rôle de médiateur, en chargeant un diplomate français de relancer ce processus[262]. En effet, dans les différents discours officiels de la France nous remarquons cette politique volontariste tout au long de l'année 2010. Il semblerait que la France «jalouse» le rôle que la Turquie a pu jouer, et profite de l'échec turc pour être un acteur incontournable de ce processus en invitant la Syrie et Israël en France pour l'ouverture du projet d'Union pour la Méditerranée.

c) Signature des accords de coopération

La question est avant tout de savoir jusqu'où Ankara est prête à aller dans son rapprochement avec Damas. La solidarité «islamique» de Recep Tayip Erdoğan illustrée lors du sommet de Davos en 2009, nous incite à poser cette question. En effet, la nouvelle politique étrangère turque semble s'ouvrir à l'Orient tout en se refermant à l'Occident. Cette ouverture n'est pas uniquement politique, mais aussi économique et financière puisque la Turquie a signé des accords de libre-échange avec tous les voisins proches. La Syrie fut l'un des premiers pays avec lesquels Ankara a signé des accords de

---

[258] MARCOU, Jean, « A propos des relations turco-syriennes… », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2008 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/528>.

[259] CHARILLON, Frédéric, DIECKHOFF, Alain, *Afrique du Nord Moyen-Orient*, Paris, La documentation française, 2010, p.81.

[260] MARCOU, Jean, « Fin des négociations indirectes isréalo-syriennes sous l'égide de la Turquie », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2009 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/898>.

[261] MARCOU, Jean, « La crise de la flottille renforce la position politique de Recep Tayip Erdoğan », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2010 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/1456>.

[262] « La France veut tenter de relancer les pourparlers Israël-Syrie », *L'express*, 4 août 2010.

tous types. En effet, en septembre 2009 un Conseil de coopération stratégique de haut niveau (*Yüksek Düzeyli Stratejik Işbirliği Konseyi*) est mis en place entre les deux pays puis un forum des entrepreneurs (*Türkiye-Suriye İşadamları Forumu*). L'objectif est de faciliter les échanges de tous types entre les deux pays et rapprocher les deux partenaires. Cela a également donné naissance à la suppression des visas entre les deux pays dès septembre 2009[263]. Ainsi, au cours de l'année 2009-2010, les échanges commerciaux étaient en hausse. Les exportations syriennes ont augmenté de 200% atteignant 413 millions de dollars. Puis une augmentation des exportations turques augmentant de 38%, pour atteindre 828 millions de dollars[264].

Selon Alper Y. Dede, le modèle économique turc est très populaire au Moyen-Orient. C'est pourquoi la Syrie et la Turquie avaient signées des contrats et prévoyaient même de créer un espace *Şamgen*, c'est-à-dire un espace sans frontière au sein duquel les quatre libertés (libre circulation des personnes, marchandises, biens et capitaux) de la région peuvent circuler sans contrainte, à la lumière du modèle européen[265]. Selon un rapport du *Think Tank* Orsam, en 2008 le nombre de touristes syriens venant en Turquie était de 406 000, puis après la levée des visas en 2010 le nombre a doublé. Puis, à l'inverse, le nombre de touristes turcs allants en Syrie était de 1,5 millions[266]. En effet, pour certains le modèle turc prospère. C'est un islamisme modéré qui est promu mais surtout un modèle économique libéral, de type capitaliste qui plaît aux pays du Moyen-Orient et en particulier à la Syrie qui souhaite ouvrir son économie[267]. Ainsi le modèle turc suggère que la démocratie peut fonctionner dans un pays musulman et que les musulmans conservateurs peuvent promouvoir la démocratie,la croissance économique, les droits de l'homme et les libertés individuelles[268].

Cette approche nous incite à rappeler que la libéralisation du marché économique en Turquie a permis de transformer la société pour donner un certain pouvoir d'achat à la classe moyenne. Ainsi, permettre à cette nouvelle classe de consommer au même titre que la classe supérieure voir au même titre que les élites, qui étaient proches du pouvoir, pourrait être un facteur qui donne du crédit au pouvoir en place[269]. Néanmoins cette approche connaît des limites, car la Turquie, à la différence des

---

[263] Le contenu de l'accord est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères turques : http:// www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa

[264] MARCOU, Jean, « La place du monde arabe dans la nouvelle politique étrangère d'Ahmet Davutoğlu », *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI*, CNRS Editions, décembre 2011, p.53.

[265] *Ibid.*, p.61.

[266] TÜR, Özlem, « 2000'lerde Türkiye-Suriye ilişkilerinin siyasi-ekonomisi », *OrtadoğuAnaliz* [On-line], vol.3, n°31-32, 2011 [31.05.2012], p.36, Avaialble from internet : <URL : http://www.orsam.org.tr/tr/trUploads/Yazilar/Dosyalar/ 201183_10-kapakmakale.pdf>.

[267] DEDE, Alper Y., « The Arab uprisings : debating the « Turkish Model », *Insight Turkey*, 2011, volume 13, n°2, p.23. 32.

[268] *Ibid.*, p.31.

[269] KIRISCI, Kemal, *Op. Cit.*, p.36-37.

pays au Moyen-Orient, est un Etat de droit et où le système démocratique fonctionne plutôt bien. C'est pourquoi, même si le pouvoir est entre les mains d'un parti «démocrate-conservateur», la Turquie a pendant longtemps opté pour la laïcité, qui se conjugue parfaitement avec l'Islam et le libéralisme économique. En revanche, les pays arabes, plus particulièrement la Syrie, ne peuvent pas calquer entièrement leur système politique ni économique sur le modèle turc. Il y a, en effet, une différence de taille : le régime syrien est un régime autoritaire, qui fonctionne par le système du parti unique et le culte du chef. Ainsi pour que le modèle fonctionne et prospère en Syrie, des réformes profondes sont nécessaires.

Pour conclure, rappelons que la Turquie et la Syrie ont toujours entretenues des relations en «dents de scie», pour enfin se stabiliser au début des années 2000. Comme nous le rappelle Çağrı Erhan, en matière de politique étrangère seules comptent les intérêts nationaux et chacun agit en fonction de ces propres intérêts[270]. C'est pourquoi nous avons tenté de démontrer que la politique étrangère de la Turquie a évolué depuis la création de la République de Turquie en 1923.

Conclusion

Selon Charillon il existe plusieurs facteurs afin de définir les paramètres clés d'une politique étrangère : les ressources internes, qui renvoient aux facteurs humains et économiques ; le voisinage politique immédiat puis l'environnement international. Ainsi une politique étrangère ne dépend pas uniquement de son environnement interne mais également de son environnement régional et sa place sur la scène internationale. C'est exactement ces trois facteurs que la Turquie a toujours su utiliser dans son positionnement sur la scène internationale. Elle est à cheval entre l'Orient et l'Occident et cette position délicate l'a conduit à se tourner tantôt du côté de l'Occident, tantôt du côté de l'Orient. Ces aller-retours sont tellement fréquents (?) qu'il y a de quoi «attraper un torticolis»[271]. Cette ouverture et ce changement de cap ont placé *de facto* la Turquie en concurrence avec la France, car elle a tirer parti de ces facteurs et ainsi se forger une place sur la scène internationale.

[270] ERHAN, Cağrı, *Op. Cit.*, p.256.
[271] MARCOU, Jean, «Les 'Amis du peuple syrien' se réunissent à Istanbul», *OVIPOT* [On-line], 2 avril 2012 [22-05-2012], p.4. Available from internet : <URL: http://ovipot.hypotheses.org/7161>.

III - CONSÉQUENCES DE L'OUVERTURE : DOUBLE RIVALITÉ FRANCO-TURQUE

Il a été démontré que la France et la Turquie ont concomitamment et profondément modifié leurs politiques. Côté français, l'ouverture a été significative avec l'arrivée au pouvoir du Président Nicolas Sarkozy en 2007, lorsqu'il a annoncé les profondes réformes mises en œuvre dès 2008. Côté turc, l'arrivée de Ak Parti au pouvoir en 2002 a engendré le changement de cap de la politique étrangère turque, mais la transformation s'est accélérée avec la nomination, en 2009, au poste de Ministre des Affaires étrangère d'Ahmet Davuoğlu, ancien conseiller de Recep Tayip Erdoğan et ancien professeur de Relations Internationales. Les deux pays ont rapidement opéré une ouverture diplomatique en direction de l'Orient, mais cette ouverture semble avoir rendu les deux pays rivaux. Une rivalité qui se joue à la fois au niveau politique et au niveau économique.

1 - Rivalité politique

La rivalité politique renvoie au modèle que chacun des deux pays ont voulu mettre en place en réformant leur politique étrangère. Ainsi, la Turquie a mis en œuvre une doctrine basée sur le principe du «problème zéro avec les voisins» (*Komşularla sıfır sorun*) ; tandis que la France est revenue sur ses fondamentaux, c'est-à-dire promouvoir les valeurs universelles promues depuis des siècles par la France.

a) Modèle de la démocratie musulmane turque

L'arrivée au poste de Ministre des affaires étrangères de Davutoğlu a profondément marqué la diplomatie turque, car il a entrepris une feuille de route dont les grandes lignes étaient déjà prévues dans son livre *Stratejik Derinlik* qu'il a écrit en 2001. En effet, dans son livre il rappelle qu'en relations internationales, il existe cinq principes fondamentaux à connotation sociale : l'illustration (*tasvir*), l'explication (*açıklama)*, la compréhension (*anlama*), l'interprétation (*anlamlandırma*) et l'orientation (*yönlendirme*)[272]. Davutoglu se base sur ces cinq principes pour donner une explication de la position turque sur la scène internationale. En effet, il confirme la place stratégique dont dispose la Turquie, qui est un pays *pivot* placé au centre de la stratégie régionale. Mais, selon le ministre, c'est aussi un pays déchiré sur le plan identitaire, car la Turquie a toujours essayé d'être ce qu'elle n'est pas et agit contrairement aux cinq principes cités plus haut. Pour éviter un nouvel échec de la diplomatie turque,

[272] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Op. Cit.*, p. 1.

le ministre propose une ouverture et un dialogue avec les pays voisins, pour arriver, à terme, à une entente parfaite. Ainsi, les principes de ce modèle sont théorisés dans le livre de Davutoğlu, contrairement à la France qui n'a pas de doctrine aussi précise. La diplomatie turque opère une véritable transformation : elle est passée d'une diplomatie coercitive (*hard power)* vers une diplomatie dite de *soft power*. Ce passage ne signifie pas pour autant que la Turquie ne peut plus se défendre en cas d'agression, ou bien qu'elle n'a plus de pouvoir coercitif. Ce passage signifie au contraire, que par une volonté politique, le gouvernement turc a choisi la voie du dialogue et de la coopération afin de régler pacifiquement les conflits[273]. Un pays doté d'un pouvoir coercitif fort peut choisir d'être un *soft power*, tout en gardant l'option militaire en cas de nécessité absolue. Pour cela, la Turquie a su combiner quatre instruments importants selon Beril Dedeoğlu : la culture, la langue, la religion et l'aide économique[274]. Néanmoins, l'utilisation de ces instruments nécessite plus d'efforts économiques que l'utilisation de l'armée. De plus, le *soft power* est une politique à long terme, qui n'engendre aucune conséquences désastreuses en terme de diplomatie, contrairement au *hard power*, qui peut avoir un impact tant pour le pays qui l'utilise que le pays destinataire[275]. La Turquie, dans son histoire, a utilisé les deux instruments, mais aujourd'hui elle s'est volontairement orientée vers le *soft power*, à travers les paquets économiques, car son économie le lui permet. Certains de ces paquets sont des aides, d'autres sont des investissements ou encore apparaissent sous forme de commerce. Le deuxième instrument important du *soft power* qu'utilise activement la Turquie est la culture. Les liens culturels englobent les liens religieux, linguistiques, ethniques ou encore historiques. Cependant il s'agit de les utiliser uniquement avec les pays qui ont fait partie de l'Empire ottoman[276].

La Turquie a su exporter son modèle *a la turca* à travers divers outils du *soft power*, en particulier la culture. Le succès des séries turques dans le monde arabe, traduit en arabe oriental fait partie de cet instrument culturel. Yves Gonzales-Quinjano parle de «prestige culturel» pour la Turquie. Certes des expériences du même type avaient déjà été vécues auparavant au Moyen-Orient, mais il s'agissait de séries venant de l'Amérique Latine ou encore des Etats-Unis comme *Dallas*. Mais ce n'est pas comparable avec l'engouement vers les séries turques qui concentrent 350 millions de

---

[273] ALTUNIŞIK, Meliha Benli, *Op. Cit.*, p.44-45.

[274] DEDEOĞLU, Beril, « Kamu diplomasisi ve Akıllı güç », *Ekopolitik*, mai 2011.

[275] *Ibid.*

[276] Il semble évident que la Turquie ne peut pas utiliser cet instrument dans ses relations avec la France, ou encore la Russie, puisque ces pays n'ont pas été sous domination ottomane. C'est la raison pour laquelle, un certains nombres de spécialistes ont analysé la nouvelle politique étrangère turque, comme un retour à la période ottomane, une sorte de «pax-ottomana» au service de l'intérêt national turc.
ENHAILI, Aziz, *Op. Cit.*, p.26-27.

téléspectateurs et dont l'impact est fondamentalement différent[277]. Tout a commencé avec la série intitulée *Gümüş* (traduit par *Noor* en arabe) et qui battu un record d'audimat dès sa mise en ligne[278]. Il s'agit d'une série qui met en évidence la modernité d'une relation sentimentale entre deux personnes, issues d'un milieu bourgeois. Les ceteurs principaux de la série sont devenus célèbres au Moyen-Orient, au point que leurs coupes de cheveux sont imitées ou encore leurs prénoms sont donnés aux nouveaux-nés[279]. Cette série a ouvert la voie à d'autres et ainsi les séries turques ont pris une place importante sur le marché de l'audio-visuel. En réalité, ce qui semble attirer les téléspectateurs arabes, c'est avant tout le mélange Orient-Occident que proposent les séries turques. La symbolique religieuse retravaillée et modernisée, que représente la Turquie actuelle. Pouvoir vivre à l'occidentale, tout en préservant les valeurs de l'islam sont des points significatives de la réussite des séries turques au Moyen-Orient.

Le modèle turc semble plaire, car lorsque nous analysons le rapport du TESEV sur le sentiment de la population arabe relatif au modèle turc, le résultat est surprenant[280]. En effet, 78% des personnes interrogées ont une image positive de la Turquie, dont 58% de réponse favorable pour les Syriens[281]. Le modèle turc est vu comme un *success story* ou encore une «source d'inspiration», comme nous l'indique Dorothée Schmid[282]. La Turquie avait réussie à devenir le symbole d'une fusion réussie entre tradition et modernité. Ce modèle plaît car il s'agit d'un islam modéré, volontiers repris par les pays arabes. Autrefois partenaire suspect aux yeux des Arabes, aujourd'hui la Turquie a réussi à réhabiliter ses traditions religieuses et assumer ses héritages culturels[283]. Cela revient souvent dans les discours officiels turcs. En effet, le ministre Ahmet Davutoğlu rappelle sans arrêt l'héritage religieux que la Turquie partage avec le monde arabe. En effet, la Syrie et la Libye sont des pays qui pratiquent l'Islam sunnite dans sa grande majorité, tout comme la Turquie[284]. Il semblerait qu'il s'agisse de l'une des raisons pour lesquelles le modèle turc est apprécié.

---

[277] GONZALES-QUIJANO, Yves, « L'attraction de la modernité « à la turque » dans le monde arabe à travers les productions audio-visuelles », *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI*, CNRS éditions, 2001, p.1-2.

[278] SMAÏL, K., «Le feuilleton Noor a battu un record d'autimat : Halwa Turk sur MBC», *Al-Watan*, 11 septembre 2009.

[279] GONZALES-QUIJANO, Yves, *Op. Cit.*, p.3-4.

[280] Il s'agit d'une d'enquête qui s'est déroulée entre 2009-2010 dans sept pays du Moyen-Orient : la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Irak, la Palestine, l'Egypte et l'Arabie Saoudite.
AKGÜN, Mensur, GÜNDOĞAR, Sabiha, « Ortadoğu'da Türkiye algısı 2011 », *TESEV*, [On-line], 2011, p.1-33 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.tesev.org.tr/Upload/Publication/a60ce1cc-c872-4b04-9901-80109e6c1d9b/OD_Turkiye_Algisi_2011.pdf>.

[281] *Ibid.*, p.9.

[282] SCHMID, Dorothée, *Op. Cit.*, p.19.

[283] MARCOU, Jean, *Op. Cit.*, p.62.

[284] KODMANI, « L'Islam dans le monde », *Politique Etrangère* [On-line], 1983, n°4, p.953-964 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032342X_1983_num_48_4_5717>.

Ce modèle politique de la Turquie au Moyen-Orient est un véritable succès, car l'objectif de la diplomatie turque est de diminuer, voir éliminer, tout litige avec les pays voisins et en particulier avec les pays arabes. Le gouvernement turc est conscient de ces atouts et n'hésite pas à les utiliser pour séduire ses voisins arabes. Cet avantage place alors la Turquie en concurrence directe avec la France, qui tient également à user de ces assises historiques dans la région, afin d'imposer son modèle.

b) Modèle universaliste français

Tout comme la Turquie, la France sous la présidence de Nicolas Sarkozy a modifié sa politique étrangère, en essayant d'utiliser les outils le *soft power*. Comme nous l'avons rappelé précédemment, l'utilisation des outils de *soft power* ne veut pas dire que les Etats renoncent à leur pouvoir coercitif. La France a tendance à utiliser respectivement ces deux outils. L'outil coercitif est toujours utilisé à Paris, puisque le Président Sarkozy a décidé, en 2010, le retour français dans les instances intégrées de l'OTAN que la France avait quitté sous la présidence de Charles de Gaulle en 1966[285]. Par ailleurs, la France est toujours engagée militairement dans différents pays à travers le monde[286]. L'utilisation du *soft power* est remise à l'ordre du jour par une profonde réforme du Quai d'Orsay. Il s'agit des «sept chantiers et les douze travaux d'un ministère en mouvement»[287]. En effet, le ministère des affaires étrangère est le deuxième réseau diplomatique au monde après les Etats-Unis : 160 ambassadeurs, 17 représentations permanentes, 4 délégations auprès d'organisation internationales, 97 consulats généraux et consulats et 154 services de coopération et d'action culturelle[288].

En parallèle, Nicolas Sarkozy avait également décidé de relancer la Francophonie, qui est un outils essentiel en matière de politique étrangère. Lors de son discours d'ouverture du lycée Charles de Gaulle à Damas le 4 septembre 2008, le président français évoqua l'importance de cet outil en rappelant qu'il «n'y a pas que la dimension stratégique dans la relation entre les Français et les

---

[285] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.72.

[286] C'est notamment le cas pour l'Afghanistan, où une opération militaire avait été lancée au lendemain des attentas du 11 septembre aux Etats-Unis perpétrés par Al-Quaïda. La France fut l'un des premiers pays à soutenir cette intervention, tout comme l'opération «tempête du désert» en Irak en 1991. Néanmoins, la France est un pays qui mène une approche sociologique sur le terrorisme. Si pour l'administration américaine seul compte une intervention militaire, pour la France l'option militaire semble contre-productive et renforce davantage la violence.
Ibid., p.78-79.

[287] Il s'agit de l'adaptation dans l'implantation française à l'étranger, l'amélioration de l'action des services de l'Etat à l'étranger, l'amélioration de la diplomatie d'influence, simplification des réseaux culturels français, l'amélioration de l'impact de l'aide publique au développement et l'optimisation des fonctions de l'administration.
Ibid., p.36-37.

[288] *Ibid.*, p.36.

Syriens. Il a des liens culturels, il y a la francophonie ici»[289]. En effet, en Syrie la diffusion et l'usage du français fut remis à l'ordre du jour après cette date, dans l'optique de normaliser les relations franco-syriennes[290]. En effet, cela est dû en partie à la présence française au début du 20è siècle, qui est un période très mal vécue par les Syriens. Contrairement au Liban où la francophonie prospère. Ainsi, nous constatons que la France semble vouloir influencer la Syrie à travers la culture, contrairement à la Turquie qui le fait à travers l'Islam modéré et l'économie libérale. Il s'agit en réalité, d'une concurrence culturelle qui n'a pas les mêmes conséquences. La Turquie influence la région à travers une culture populaire imprégnée de l'islam. Contrairement à la France, qui promeut une culture élitiste, visant à ouvrir les portes des pays arabes à l'Occident. En effet, la création de l'Institut national d'administration prouve cet élitisme culturel. Il s'agit d'un institut créé avec le soutien de l'ambassade de France et de l'Ecole Nationale de l'Administration. Aujourd'hui l'action culturelle est un instrument d'influence important en matière de diplomatie, c'est la raison pour laquelle Nicolas Sarkozy l'a réformé pour rendre l'action culturelle de la France plus efficace[291].

À la différence de la Turquie, la France n'a pas encore réussi à ériger une doctrine qui lui est propre en matière de politique étrangère. En effet, nous ne retrouvons pas une feuille de route de type «davoudienne», qui permettrait à la France de suivre une diplomatie rationnelle. Même s'il existe la politique arabe de la France, qui est en continuité depuis son instauration par le général De Gaulle. La deuxième rivalité qui semble s'opérer avec la Turquie repose donc sur ce point et pour y remédier, le président Nicolas Sarkozy avait tenté la mise en place d'une doctrine française de politique étrangère à travers les Livres blancs[292]. Il s'agissait d'une commande de rapport rédigé par des personnalités reconnues en politique étrangère, comme Hubert Védrine. Les Livres blancs portaient sur la défense et la sécurité nationale, puis le second sur la politique étrangère et européenne de la France. C'était la première fois que ce type de travail avait été lancé par la France, car jusqu'à cette date la France n'avait pas souhaité mettre en doctrine les principes qui guident sa politique étrangère. Néanmoins cette expérience n'a pas duré très longtemps, car le projet ne semblait pas assez mûri et développé en amont avant d'être lancé[293]. De plus, le Livre blanc sur la politique étrangère, rédigé par une

---

[289] Le contenu du discours est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères française. http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1

[290] A partir de 2008, le français est même devenue une langue obligatoire dans l'épreuve du baccalauréat. FEUERSTOSS, Isabelle, « Les enjeux géopolitique de la pénétration culturelle française en Syrie », *Maghreb Machrek*, n °203, printemps 2010, p.28.

[291] *Ibid.*, p.36.

[292] CHARILLON, Frédéric, *op. Cit.* p.137.

[293] *Ibid.*, p.138.

commission co-présidée par Alain Juppé et Louis Schweitzer en 2008, a démontré que les propositions ne faisaient pas l'unanimité. Donc le débat a bien été lancé, mais ne semble pas aboutir et donc conduire à une ligne définitive d'une action extérieure de la France[294].

Il semblerait que la diplomatie de réconciliation lancée par la France la mette en concurrence directe avec la diplomatie du «problème zéro» turque. Sur le plan politique, la rivalité est indirecte entre ces deux pays, qui souhaitent voir leur modèle prospérer au Moyen-Orient. À la différence de la France, la Turquie utilise sa légitimité religieuse, qui semble mieux admise que l'alternative proposée par la France à travers la francophonie. Néanmoins, sur le plan économique la France semble avoir réussi à rivaliser avec la Turquie.

2 - Rivalité économique

Tout comme la rivalité politique, la rivalité économique est un élément qui semble opposer la France et la Turquie sur le plan de leur action extérieure. En effet, pour accompagner l'approche politique, les pays utilisent généralement, dans le cadre des outils du *soft power*, l'instrument économique. Dès 2008, la France a lancé le projet d'Union pour la Méditerranée, qui est une continuité du processus de Barcelone. Puis la Turquie, de son côté, a mis en place des accords de libres échanges et la suppression de visas à l'image du modèle européen.

a) Création de l'Union pour la Méditerranée côté français

Le projet de l'Union pour la Méditerranée (UpM) fut lancé par Nicolas Sarkozy en 2008. En réalité, il s'agit d'une continuité du processus de Barcelone, qui fut un échec selon M. Sarkozy, parce qu'il n'y avait pas assez de coordination entre les membres[295]. Ce projet renvoi à la volonté du général de Gaulle de discuter des grandes questions internationales dans le cadre de conférences mettant la France au premier plan.

---

[294] *Ibid.*, p. 98.

[295] Explications faites lors d'une conférence de presse du président Nicolas Sarkozy à Bruxelles, le 13 mars 2008. Disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php.

La gestion par la France du projet de l'UpM illustre parfaitement cette ambition : démontrer la grandeur de la France à travers l'UpM. Le projet officiellement lancé le 13 juillet 2008 à Paris, consistait à associer les pays de la rive Méditerranéenne et les pays membres de l'Union européenne, soit 43 pays, dont Israël et la Turquie[296]. L'objectif principal de cette union était de donner une nouvelle dynamique aux relations euro-méditerranéennes et ainsi de concrétiser les objectifs de la déclaration de Barcelone. Pour ce faire, le projet final prévoit «la création d'un espace de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité partagée, le respect total des principes démocratiques, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la promotion entre la culture et les civilisations dans la région euro-méditerranéenne». Par ailleurs, le projet est également destiné à mettre en place la dépollution de la mer Méditerranée, les autoroutes de la mer et les autoroutes terrestres, puis des énergies de substitution avec le plan solaire méditerranéen. À cela s'ajoute le renforcement des investissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis le développement des entreprises[297]. Selon Nicolas Sarkozy, il s'agit d'une Union importante où «tout se joue», donc le but est de rassembler tout le monde autour de la rive Méditerranéenne et ainsi faire accepter ce projet, qui, sur le plan juridique, est autonome. En effet, le projet prévoit de se réunir tous les deux ans, et est constitué sous forme de co-présidence, c'est-à-dire un président venant d'un pays de l'Union européenne et un autre venant d'un pays méditerranéen. D'un secrétariat paritaire, constitué de secrétaire venant de l'Union européenne et des pays de la rive sud de la Méditerranée. Essentiellement financé par la Commission européenne et les Etats membres, le projet prévoit également la création d'une Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne[298].

Tous les pays conviés étaient présents - sauf la Libye - à l'ouverture officielle qui s'est déroulée à Paris. Au départ ce projet était donc un succès, puisque la France a réussi à réunir tous les pays arabes autour de la même table qu'Israël. Néanmoins le projet a suscité des critiques par les pays de l'Union européenne[299] et particulièrement par la Turquie, qui considérait ce projet comme une substitution à sa candidature à l'Union européenne à laquelle la France était hostile. De plus, pour certains il s'agit également d'un substitut à la politique arabe de la France qui était en porte à faux

---

[296] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.133.

[297] Le contenu de la déclaration finale du 4 novembre 2008 est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

[298] La description technique du projet est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères, qui est la déclaration de l'ouverture officielle de l'Union pour la Méditerranée du 13 juillet 2008.

[299] En effet, au départ le président Sarkozy souhaitait mettre en place une Union au sein de laquelle seuls les pays riverains de la Méditerranée participeraient. À la suite du refus de l'Allemagne, le projet a également inclus l'ensemble des pays de l'Union européenne.

depuis quelques années[300]. Il faut rappeler que durant des années le bassin Méditerranée a fait l'objet de d'initiatives nombreuses : dialogue 5+5 en 1990, processus de Barcelone en 1995, forum euro-arabe en 2006. Avec pour principal objectif qui a toujours été de rétablir le dialogue, la paix et la stabilité dans une région traversée depuis longtemps par des conflits[301].

De plus, sous la présidence de la France, l'Union européenne a réactivé, en 2007, la coopération économique avec la Syrie qui avait été mise en place dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat à travers le document de stratégie de pays 2007-2013. En effet, selon l'Union européenne, le régime fait des efforts pour transformer son économie. C'est pourquoi, l'Union cherche à consolider ses efforts en relançant la coopération et en mettant en place un programme indicatif national 2007-2010 qui présente les contours de cette coopération. Ce programme prévoit trois actions prioritaires, dont une portant essentiellement sur l'économie, qui prévoyait la signature d'un accord d'association avec l'Union européenne et l'adhésion de la Syrie à l'Organisation Mondiale du Commerce. Pour ce faire, 130 millions d'euros ont été alloués afin de soutenir ces programmes. Les relations entre l'Union européenne et la Syrie étaient régies par l'accord de coopération signé en 1977. Cet accord offre un cadre très large dans (?) la dimension économique, politique et sociale. Mais en 2004, il n'était pas encore possible de mettre en œuvre ce programme, car les Etats membres de l'Union considéraient que la Syrie n'avait pas engagé des réformes suffisantes[302].

La France a réussi à mettre en place un projet dont elle est l'initiatrice. En sus des outils culturels, les outils économiques sont des éléments qui permettent à la France de renforcer son impact au Moyen-Orient et donc d'être *de facto* en concurrence avec la Turquie. Même si cette dernière est membre de ce projet d'Union pour la Méditerranée, elle n'a pas hésité à développer ses propres projets pour exister au moins économiquement au Moyen-Orient.

---

[300] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p.107-108.

[301] TELLE, Serge, « L'Union pour la Méditerranée : un héritage contrasté mais une continuité indispensable », *Outre-Terre* [On-line], 2009, n°23, p.20 [10.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2009-3-page-19.htm>.

[302] Document officiel disponible sur le site internet de la Commission européenne : <URL: http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_nip_syria_fr.pdf>.

b) Création comité de coopération côté turc

Selon Ahmet Davutoğlu, ce qui rend le Moyen-Orient si attractif aux yeux des Occidentaux, c'est sa situation géostratégique. En effet, cette région est l'ancienne route du commerce, qui relie la Chine, l'Inde avec l'Egypte et l'est de l'Afrique à l'Occident. La région concentre également les ports et des routes les plus importants qui en font un carrefour des civilisations[303].

Depuis l'arrivée au pouvoir de Ak Parti en 2002, l'économie turque a enregistré une croissance relativement élevée et stable et l'inflation a été abaissée de 70%. Les dépenses publiques ont été revues à la baisse et la régulation bancaire a été solidifiées[304]. Alors qu'auparavant, la situation de la Turquie ne lui permettait même pas de pouvoir imaginer être une vraie puissance dans la région, aujourd'hui tout porte à croire qu'elle est devenue non seulement une puissance dans la région, mais aussi sur la scène internationale. Cela permet à la Turquie de pouvoir s'engager de manière autonome dans des projets économiques. Comme nous le rappelle Beril Dedeoğlu, un Etat qui dispose des outils du *soft power* doit avoir les moyens pour les utiliser. Concernant la Turquie, elle dispose des moyens nécessaires pour utiliser efficacement cet outil[305].

L'un des projets élaborés par Ak Parti est la mise en place d'échanges économiques avec le monde arabe. En effet, après avoir fait le choix de faire partie de l'Union douanière au sein de l'Union européenne en 1996, l'influence extérieure de l'économie turque au Moyen-Orient semble présenter - au même titre que le modèle politique - un véritable *success story*[306]. La région est considérée comme une priorité pour la Turquie, qui, en échange d'investissement, bénéficie de prix raisonnable sur des ressources pétrolières[307]. Par la suite, l'idée de la Turquie était de créer un espace de libre échange, qui permettrait aux marchandises et aux personnes de circuler librement sans aucune restriction. En juillet 2010, sous l'impulsion du Ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğu, a été créé le Comité de coopération hautement stratégique (*Yüksek Düseyli İşbirliği Konseyi*) de « l'économie et l'échange commerciale » avec la Jordanie, le Liban et la Syrie[308]. L'objectif était de mettre en place une zone de marché libre dans un délai de cinq ans. Ce projet était basé sur la reconnaissance d'un marché libre,

---

[303] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Op. Cit.*, p.332.
[304] ARI, Ali, « Une stabilité enfin retrouvée ? », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.33.
[305] DEDEOĞLU, Beril, *Op. Cit.*
[306] SCHMID, Dorothée, SEMO, Marc, *Op. Cit.*
[307] *Ibid.*, p.139.
[308] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères turques : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa

qui contribuerait à « l'expansion du marché mondial, une meilleure stabilité internationale et en particulier au développement d'une relation de plus en plus proche entre les peuples de la région »[309]. Ces accords ont permis à la Turquie d'augmenter ses échanges commerciaux à 33 milliards de dollars pour l'année 2010[310].

Le projet turc d'un « flux de population, de marché et d'idées » avait également l'objectif de favoriser une idée « libérale d'ouverture et d'indépendance » permettant la libre circulation des marchandises mais aussi des personnes. Ainsi selon le tableau tiré de la revue *Insight Turkey* relatif au mouvement de population entre la Turquie et le Moyen-Orient, nous constatons un net changement dans les entrées arabes en Turquie[311]. Entre 2008 et 2010, les entrées en Turquie venant du Moyen-Orient ont augmenté de 62%. Cette augmentation est due à la levée de visa avec la plupart des pays du Moyen-Orient[312].

Et enfin, lors d'un forum dédié à la coopération turco-arabe le 3 novembre 2007, la Turquie et certains pays arabes ont décidé de créer un forum des entrepreneurs, destiné à mettre en place un mécanisme de coopération et de coordination[313]. En effet, le monde arabe et en particulier la Libye est devenu un espace important dans le secteur du bâtiment, dont 40% compte des entreprises turques. Ce projet est mis en œuvre lors de la réunion du Comité de coopération hautement stratégique dévoilé lors de la conférence devant les entrepreneurs par Recep Tayip Erdogan. Le projet a pris le nom de *Forum des entrepreneurs du Levant*, et comprend les mêmes pays que le Conseil de Coopération Hautement Stratégique[314]. Il contient 75 projets dans différents domaines d'activités, dont le siège se situe à Istanbul, et qui est destiné à faire évoluer les investissements dans chacun des pays concernés[315].

Les accords entre la Turquie et le monde arabe ont donc pris trois dimensions : la dimension économique à travers l'ouverture des frontières et la suppression des taxes ; la dimension commerciale à travers les forums d'entrepreneurs ; puis la dimension humaine à travers la suppression des visas qui engendre l'afflux de touristes dans la région. Néanmoins le projet semble encore être trop récent pour

---

[309] KIRISCI, Kemal, *Op. Cit.*, p43-44.
[310] Déclaration de Recep Tayip Erdoğan devant le TOBB le 27 avril 2011. Le contenu est disponible sur le site internet suivant : www.tobb.org.tr/.../arap%20ekonomi%20forumu
[311] KIRISCI, Kemal, *Op. Cit.*, p.45.
[312] *Ibid.*, p.45-46.
[313] Le contenu est disponible sur les déclarations de presse publiées sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères turques.
[314] Déclaration de Recep Tayip Erdoğan devant le TOBB le 27 avril 2011. Le contenu est disponible sur le site internet suivant : www.tobb.org.tr/.../arap%20ekonomi%20forumu
[315] « Levant İş formu kuruldu, 75 projeye imza atıldı », *Haber3*, 4 décembre 2010.

pouvoir tirer des conclusions. Tout comme le projet français avec l'Union pour la Méditerranée, il semblerait que les troubles que connaissent les pays arabes freinent ces projets économiques et contraint chacun à revoir leur ambition à la baisse.

Conclusion du chapitre

Nous avons tenté de démontrer, tout au long de ce chapitre, que la France et la Turquie semblaient, au départ, avoir une politique convergente et c'est la raison pour laquelle nous avons considéré qu'ils étaient en concurrence.

La France a opéré une ouverture diplomatique, dès 2007, afin de regagner le monde arabe en poursuivant la politique arabe élaborée par le générale de Gaulle au début des années 60. Même si la politique arabe de la France a connu des difficultés, il semblerait qu'avec Nicolas Sarkozy elle a été dynamisée. La France semble s'orienter de plus en plus vers une *realpolitik*, basée sur la coopération et le dialogue avec les pays stratégiques, tels que la Libye et la Syrie. Cela est passé par les réformes du Ministère des Affaires étrangères afin d'améliorer l'impact français à travers le monde. Un impact qui passe avant tout par la francophonie, car aux yeux des décideurs français le Maghreb, le Liban ou encore la Syrie constituent un ensemble de relations privilégiées. Par ailleurs, le projet de l'Union pour la Méditerranée, destinée à renouer avec les pays méditerranéens et en particulier avec les pays arabes est une initiative française. Le but était alors de faciliter le dialogue avec ces pays et ainsi de promouvoir la paix et la sécurité dans la région.

Quant à la Turquie, la dynamique avait été lancée bien avant la France, dès le début des années 2000, et concrétisée par l'arrivée au pouvoir de Ak Parti en 2002 et au poste de Ministre des Affaires étrangères d'Ahmet Davutoğlu en 2009. L'objectif de la Turquie était de renouer des liens forts avec tous ses voisins et en particulier avec ses voisins arabes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement turc a entamé une ouverture totale, qui passe par la signature des projets économiques, financiers, culturels et touristiques. En effet, la levée des visas avec ces voisins, a permis à la Turquie de pouvoir promouvoir son modèle particulièrement dans les pays arabes.

La France et la Turquie ont donc entamé des réformes profondes destinées à s'ouvrir au monde arabe. Néanmoins le Moyen-Orient est frappé par une vague de révolte populaire qui semble déstabiliser toute la région. C'est alors l'occasion pour les diplomaties française et turque de mettre en œuvre leur nouvelle politique étrangère. Nous remarquons qu'en théories les deux pays semblent avoir une approche identique mais dans la pratique les choses diffèrent. Par conséquent les deux pays semblent une fois encore être en position de rivalité.

CHAPITRE 2 - LES POLITIQUES ÉTRANGÈRES FRANÇAISE ET TURQUE À L'ÉPREUVE DU PRINTEMPS ARABE

Les politiques d'ouverture de la France et de la Turquie semblent être mises à l'épreuve par des mouvements de protestation qui ravagent le monde arabe. Ce mouvement a commencé en Tunisie et s'est très rapidement propagé vers tous les pays arabes ayant déjà une propension aux changements. Parmi ces pays, la Libye et la Syrie feront l'objet de notre analyse, car nous constatons que la France et la Turquie réagissent différemment par rapport à ces deux pays et cela les rend davantage concurrents.

En ce qui concerne la Libye, une intervention militaire sous la houlette de la France a suscité la colère de la Turquie, qui prônait une intervention humanitaire et la résolution de la crise par la voie diplomatique. Quant à la Syrie, la Turquie n'a pas adopté la même position qu'en Libye, puisqu'il s'agit d'un pays qui se situe en zone sensible. Intervenir reviendrait alors à engendrer une crise profonde dont la Turquie subirait les conséquences. C'est ainsi que les diplomaties française et turque semblent se rapprocher dans la crise syrienne, puisque tous deux sont à la recherche d'alternative afin de solutionner cette crise.

Selon Davutoğlu, le Moyen-Orient constitue un *hinterland* incontournable pour la Turquie, car c'est une région qui se situe au cœur de l'histoire de l'humanité. C'est le berceau de l'humanité et le carrefour des civilisations[316]. C'est la raison pour laquelle tout changement, toute modification qui a lieu, fait l'objet d'une attention particulière de la Turquie mais aussi des grandes puissances.

Après un bref retour en arrière sur le «printemps arabe», ainsi que les termes utilisés, nous allons tenter d'éclairer la crise qu'a traversée la Libye à travers une intervention militaire dans le cadre de l'OTAN et la chute du colonel Kadhafi. Il s'agira, essentiellement, de comprendre la place de la France et de la Turquie dans cette révolution et les raisons de leur rivalité. Puis notre analyse portera sur la Syrie, un pays géostratégiquement intéressant et particulièrement attirant car elle fait l'objet d'une impasse diplomatique sur la scène internationale. Cette impasse semblerait rallier la France et la Turquie, deux protagonistes traditionnellement opposés.

[316] DAVUTOĞLU, Ahmet, *Stratejik Derinlik. Türkiye'nin Uluslararı Konumu*, İstanbul, Küre Yayınları, 2001, p.129.

I - LES RÉGIMES ARABES EN SURSIS

A - L'ORIGINE DU PRINTEMPS ARABE

1 - Pourquoi parle-t-on de «printemps arabe» ?

Al rabi al arabi ou en français «printemps arabe» est l'expression qui est utilisée pour désigner les mouvements de contestation qui ont éclaté dans les pays arabes. Avant de comprendre ce qu'il s'est passé et de revenir sur l'historique de cet événement il est important de préciser la terminologie que nous allons utiliser tout au long de notre étude. Comment doit-on nommer toutes ces évolutions ? Doit-on parler de «printemps», de «révolution» ou bien de «réveil» du peuple arabe ?

Selon Tarık Oğuzlu, le terme «réveil» est plus approprié que le terme «printemps», car la première métaphore semble plus encrée dans le temps et symbolise une transformation plus profonde, sans un retour en arrière possible. Le terme de «révolution» n'est pas très approprié non plus au regard de la situation, car aucun mouvement n'avait été planifié par avance. Ces mouvements n'ont pas d'idéologie précise et sont sans aucun leader précis[317]. Tandis qu'une révolution doit être organisée, idéologisée et doit avoir une nette rupture avec le passé. Alors que dans les changements qui ont bouleversé le monde arabe, certaines personnes qui faisaient déjà partie du système contesté sont encore présentes dans la nouvelle composition. Comme c'est le cas de l'Egypte, avec Ahmed Shafik candidat aux présidentielles, qui était l'ex premier ministre de Hosni Moubarak, ou encore en Libye où les leaders du Conseil National de Transition sont des anciens collaborateur de Mouammar Kadhafi.

A cela nous pouvons ajouter les propos de Tariq Ramadan qui est intervenu lors du congrès sur l'enseignement du Printemps arabe le 7 septembre 2011 au Palais des Congrès au Canada. Tariq Ramadan précise qu'il n'y a pas de véritable révolution, qui se dit '*tawra*' en arabe. Il précise qu'en réalité ce sont des «révolutions récupérées», c'est-à-dire qu'il n'existe pas de révolution du tout. Selon lui tous ces événements ne sont pas des espaces vides d'influence et que ces mouvements ont été mis en évidence par des acteurs qui sont derrière la scène, qui soutenaient au départ les régimes dictatoriaux[318].

---

[317] OĞUZLU, Tarık, « Arap Baharı ve Yansımaları », *OrtadoğuAnaliz*, 2011/11, Vol. 3, n°36, p.11.

[318] Le contenu de ce discours est disponible sur le site internet :<URL: http://www.youtube.com/watch?v=2YSZNXoBOsA>.

Ces précisions établies, nous avons donc choisi d'utiliser indifféremment les termes 'réveil' ou 'soulèvement'. En effet, même si chaque pays a sa propre configuration et ses spécificités, il semble certain qu'il ne soit pas possible d'utiliser indifféremment le terme «révolution» ou encore parler de «printemps arabe» au regard des arguments exposés précédemment[319].

2 - Les origines des soulèvements populaires

Avant qu'éclatent les mouvements de contestation, le Moyen-Orient était un espace complexe et où les régimes étaient établis depuis plusieurs années sous forme de coup d'Etat[320]. Pour certains il s'agissait de véritable régime autoritaire, tel qu'en Libye ou encore en Syrie. Pour d'autre officiellement il s'agissait d'un pays démocratique mais engouffré dans la corruption et le conflit d'intérêt et c'est particulièrement dans ce second type de configuration que les événements ont vu le jour[321].

Tout a commencé en Tunisie le 17 décembre 2010, lorsqu'un jeune tunisien s'est immolé sur la place publique, après s'être fait confisqué sa marchandise et humilié par un officier de police. Mohammed Bouazizi semble avoir secoué l'ensemble de la région et engendré la chute du Président tunisien Zine al-Abidine Ben Ali[322] au pouvoir depuis 1987[323]. Ce geste a eu aussitôt des répercussions en Egypte, où Mohammed Hosni Moubarak[324] au pouvoir depuis 1981 a été délogé en quelques semaines[325]. Puis en Libye, où le colonel Kadhafi, au pouvoir depuis 1969 à la suite d'un coup d'Etat, est chassé par les forces de l'OTAN et l'opposition libyenne. L'Algérie, le Maroc, la Mauritanie ou encore le Soudan seront également secoués, mais l'ampleur n'est pas identique aux précédents. Cependant au Machrek les choses sont bien plus complexes. Le Yémen est le premier touché, mais par

---

[319] BESSIS, Sophie, « De quoi les révoltes arabes sont-elles le nom ? », *Revue Internationale et Stratégique* [On-line], 2011, n°83, p.59 [26.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-3-page-57.htm>.

[320] OĞUZLU, Tarık, *Op. Cit.*, p.9.

[321] FEKI, Masri, *Les révoltes arabes, géopolitique et enjeux*, Paris, Studyrama, 2011, p.11.

[322] Ben Ali a quitté le pays le 14 janvier 2011 de manière précipitée et son Premier Ministre Mohammed Gannouchi a assuré la présidence par intérim. Le Président déchu s'est rendu en Arabie Saoudite avec toute sa famille bénéficiant ainsi de l'immunité.
AUBERT, Fabrice, « Chute de Ben Ali : le récit d'une folle journée », *LCI*, 14 janvier 2011.

[323] BESSIS, Sophie, *Op. Cit.*, p.57-58.

[324] Le président égyptien déchu transfert ses pouvoirs le 10 février à son vice-président puis le lendemain il démissionne et remet le pouvoir à l'armée.
BEHRAKIS, Yani, « Egypte en direct : le départ de Moubarak laisse l'armée en première ligne », *L'express*, 11 février 2011.

[325] FEKI, Masri, *Op. Cit.*, p.19-23.

l'intermédiaire des pays voisins, le Président Ali Abdallah Saleh a rendu le pouvoir après 33 ans de dictature. Ce départ est le début d'une transition politique que l'ancien président a négocié en contrepartie de son immunité et celle de sa famille. Puis, Bahreïn fait également l'objet d'une crise populaire, où la minorité sunnite détient le pouvoir, contre une majorité chiite soutenue par l'Iran[326]. Puis la Syrie qui avait réussi à retrouver une place sur la scène internationale, sombre dans la violence et où la crise semble s'enliser sans que personne ne puisse y trouver de solution[327].

Ces révoltes ont surpris le monde entier, avant tout par l'ampleur du mouvement et la rapidité de sa propagation. Pour certains, l'immolation du tunisien est une goutte d'eau qui a fait déborder le vase et qu'en réalité ce soulèvement résulte de la combinaison de quatre facteurs. L'autoritarisme politique à travers une oppression policière ; accompagné d'une corruption généralisée et d'importantes inégalités sociales ; puis une démocratisation des moyens d'information (création de la chaîne satellitaire qatarie Al-Jazeera en 1996) et enfin l'apparition d'Internet et des réseaux sociaux[328]. Néanmoins, des éléments bien profonds doivent être pris en compte afin de comprendre l'ampleur de ce mouvement. Selon Marina Ottaway le mouvement de protestation qui ravage le Moyen-Orient repose sur des conditions similaires à tous : une structure démographique dominée par des jeunes (à peu près 45% de jeunes), qui ont fait des études supérieures mais manquent d'opportunité de travail ; marqué par un fort taux de chômage ; un niveau de vie très pauvre alors que le pays est riche en pétrole ; un gouvernement non seulement anti-démocratique mais aussi incapable de comprendre les attentes de son peuple[329]. Cependant il semble clair que les solutions que les soulèvements vont apporter seront différentes pour chaque pays. Mais pour le moment, la Tunisie ou encore l'Egypte semblent basculer vers l'islamisme, à la surprise générale des opposants. Et les pays sont loin - pour le moment - d'accéder à la démocratie dont ils ont rêvés[330].

Il semble important de rappeler que les mouvements de contestation qui ravagent le Moyen-Orient n'étaient attendus par personne. Personne ne pouvait imaginer que le peuple pouvait avoir autant d'influence sur la politique. Aucun Etat n'avait prédit les conséquences de ces soulèvements. Ainsi nous pouvons découper en trois les types de comportement que les pays acteurs ont préféré

---

[326] BURDY, Jean-Paul, « Bahreïn : entre impasse politique et intifada rampante, une 'nordirlandisation' du conflit ? », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/11 [8.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.

[327] BEYDUN, Ahmad, « The Revolutions in Tunisia and Egypt », *Perspective* [On-line], mai 2011, n°2, p.22, Available from internet : <URL : http://www.lb.boell.org/downloads/02_Perspectives_ME_2011_The_Arab_World_in_Revolt.pdf>.

[328] FEKI, Masri, *Op. Cit.*, p.24-33.

[329] OTTAWAY, Marina, « The Middle East is in transition – to What ? », *Insight Turkey*, 2011, vol. 13, n°2, p3.

[330] DEDEOĞLU, Beril, « Arap ülkeleri ve 'uzun bahar' », *Star Gazetesi*, 6 juin 2012.

opter. Certains pays ont choisi de rester neutre ou indécis face à ces mouvements. D'autres ont pris les décisions qu'on leur prédisait. Puis une troisième catégorie de pays-acteur qui a agi en fonction des tournures que prenaient les événements.

Selon Zeynep Songülen İnanç, la France fait partie de cette troisième catégorie de pays acteurs. La France a choisi deux types de position : elle s'est engagée auprès du régime tunisien au départ et pour cela elle a même proposé une aide policière à Ben Ali. En réalité, elle a d'emblée soutenu l'utilisation de la force pour faire taire les revendications populaires. Cependant, l'éclatement de mouvements de contestation en Egypte a contraint la France à changer sa position[331]. Pour ce qui est de la Turquie, le gouvernement de Ak Parti a choisi la neutralité, comme il est coutume de faire en diplomatie turque. Cependant, le déroulement des événements a contraint la Turquie à choisir une position et ainsi de se faire une place dans ce mouvement qui ravage toute la région[332]. Donc les deux pays font partie de cette troisième catégorie de pays-acteurs ayant agi en fonctions des événements. Cela semble donc les opposer, puisque leur approche a été profondément contradictoire.

Il faut noter tout de même, que la différence fondamentale entre la France et la Turquie concernant le Moyen-Orient repose sur leur passé. Les Turcs ont un passé à partager avec le Moyen-Orient, ils ont occupé les terres arabes pendant des décennies et ont tissé des liens profonds, sans qu'il n'y ait de profonde contestation envers l'Empire. Tandis que la France s'intéresse au Moyen-Orient pour des raisons géostratégique, même si les Français ont occupé certains pays de la région, cette occupation s'est très mal passée pour la plupart d'entre eux. Ainsi, nous constatons d'emblée une opposition entre la France et la Turquie concernant la politique moyen-orientale. Selon Ariane Bonzon, depuis que la Turquie a retrouvé sa puissance régionale, elle prend la France pour son rival. Cette rivalité est même personnifiée entre Nicolas Sarkozy et Recep Tayip Erdoğan « car les deux hommes ont la même ambition de grandeur ». Ainsi la visite de Sarkozy à Tripoli qui a suivi celle de Erdoğan semble illustrer cette opposition, voir cette concurrence[333].

---

[331] İNANÇ, Zeynep Songülen, « Fransa Arap Baharının Neresinde ? », *Stratejik Düşünce*, 2011/10, vol. 2, n°23, p.43.
[332] BOZARSLAN, Hamit, « Les conséquences du « printemps arabe » au Moyen-Orient », *Moyen-Orient*, 2011, n°12, p.9.
[333] BONZON, Ariane, « La France et la Turquie, les nouveaux amis-rivaux des révolutions arabes », *Slate*, 21 septembre 2011.

B - LA CRISE LIBYENNE : ÉTAT DES LIEUX

1 - Le déclenchement

Le 13 février 2011 des manifestations ont débuté dans l'ensemble de la Libye et pris une ampleur que personne n'avait imaginé. Cependant, pour certains, les manifestations ont véritablement débuté le 17 février à Benghazi, lorsqu'un avocat emblématique, Fethi Torbel, défenseur des droits de l'homme, est arrêté. Des rassemblements ont aussitôt été organisés afin de demander sa libération[334]. Néanmoins le gouvernement était décidé à mettre fin à ces mouvements, c'est pourquoi des affrontements ont eu lieu, mails il semble que les forces de sécurité avaient pour consigne - à ce moment là - de viser la partie du corps située entre la ceinture et les jambes afin de blesser et non de tuer[335]. Tout de suite après est créé un groupe d'opposition dit du «17 février», qui appelait à manifester dans l'ensemble du pays. Cependant le régime libyen a riposté avec les armes et beaucoup de personnes ont été blessées[336]. C'est à ce moment-là que la contagion a gagné la Libye, face au refus de Kadhafi de reconnaître l'évidence : son pays n'allait pas être épargné des vagues de protestations qui avaient envahies le monde arabe et qu'il avait même vivement critiqué. Le pays sombre dans la crise et dès le 20 février la Cyrénaïque est tombée entre les mains des insurgés et des affrontements ont lieu dans certains quartiers de Tripoli. Le colonel Kadhafi met alors en place des bataillons de sécurité et promet une répression sanglante[337].

Ces événements marqueront le début d'une offensive très critiquée par certains pays de la Communauté internationale, mais soutenue par d'autres. Ainsi, notre interrogation repose sur la réaction des pays et leur mobile dans cette ingérence.

2 - La réaction de l'Occident

Face à la répression violente promue par le colonel Kadhafi, l'Occident s'offusque et nous retrouvons dans les différents discours officiels français le droit à l'expression et le fait que le régime doit répondre aux aspirations du peuple libyen. Côté turc, la priorité est donnée aux expatriés turcs et

---

[334] FEKI, Masri,*Op. Cit.*, p.61.

[335] GOUYETTE, François, « Retour sur l'intervention française en Libye », *Revue Maghreb Machrek*, 2010-2011, n°210, p. 13.

[336] Extrait des documents de presse, de février 2011, du site officiel du Ministère des affaires française, lien disponible sur le site internet suivant : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php>.

[337] GOUYETTE, François, *Op. Cit.*, p.14.

le concours d'une aide humanitaire est le mot d'ordre. Le 25 février le Conseil de Sécurité des Nations Unies est réuni, à la demande de la France avec la concertation des pays de la Ligue arabe et des pays africains. Au départ, la Ligue des Etats africains n'était pas encore très actif dans cette ingérence. Le 26 février le Conseil de sécurité adopte la résolution 1970 afin de mettre en garde le colonel Kadhafi, laquelle résolution qui est considérée comme «un vent de liberté qui s'est levé au sud de la Méditerranée» et que «le Conseil de Sécurité se devait d'être au rendez-vous de l'Histoire aux côtés du peuple libyen»[338]. Quant aux Turcs, ils interprètent la résolution aux fins strictement humanitaire, puisqu'aux yeux des autorités turques, l'objectif est de protéger le peuple libyen.

Nous constatons qu'en l'espace d'un mois le ton a radicalement changé. Au départ les autorités françaises demandaient l'arrêt des violences et condamnaient vivement la réaction de Kadhafi. Cependant, dès le début du mois de mars, la France et l'Union européenne demandent à prendre des sanctions et appellent à une éventuelle intervention. Nous pouvons constater cela dans le discours de Nicolas Sarkozy, qui s'adresse à David Cameron afin de le convaincre d'intervenir[339]. Le 28 février la France envoie un avion contenant de l'aide humanitaire et c'est la première fois que la France évoque directement le départ de Kadhafi[340]. Néanmoins, la France essaye de faire pression par différents moyens (gel des avoirs, embargo sur les armes et saisine unanime de la Cour pénale internationale)[341]. C'est également à la même période que les autorités françaises parlent de l'option militaire dans le cadre de l'OTAN, avec pour objectif principal de mettre en place une «no fly zone», c'est-à-dire une zone d'interdiction aérienne afin d'éviter que les avions libyennes passent. Cependant, la France ne veut pas agir seul et sans autorisation expresse de l'ONU et ne souhaite pas s'ingérer dans les affaires internes libyennes[342]. Cela se comprend, puisque la France souhaite avant tout entretenir son image au Moyen-Orient et semble ne pas vouloir offusquer l'opinion publique arabe. À la même période, le Conseil National de Transition est créé et le 6 mars la France est l'un des premiers pays à le reconnaître officiellement et à considérer le Conseil d'emblée comme l'intermédiaire politique

---

[338] Extrait du discours du représentant permanent français à l'ONU, du 26 février 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <UR : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

[339] Entretient téléphonique de Nicolas Sarkozy avec David Cameron, le 28 février 2011. Le contenu disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

[340] Extrait de la conférence de presse du 28 février 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL: http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[341] Extrait du communiquée de presse de l'Union européenne du 28 février 2011. Le contenu du document est disponible sur le site internet : <URL: http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

[342] Conférence de presse de Nicolas Sarkozy du 11 mars 2011, à la suite du sommet du Conseil européen. Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

légitime. La Turquie a tout de même attendu la fin du mois de mars pour reconnaître le Conseil National de Transition.

Après cette date, les événements ont pris une ampleur différente, car le sujet a été porté, par la France, dans différentes instances internationales afin de trouver une solution. Le 11 mars le Conseil européen est saisi ; le 15, le sujet est reporté au sommet du G8 qui s'est tenu à Paris ; le 17 le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté une nouvelle résolution 1973 qui prévoit l'arrêt des massacres et la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne ; puis lors du sommet de Londres le 29 mars au cours duquel un Groupe de Contact est créé (composé des pays de l'Union européenne, de la Ligue arabe et quelques pays non membres de ces deux unions et dont le but est de mettre en place des conférences dans différents lieux afin de trouver des solutions politiques)[343]. Concrètement nous avons deux organes qui apparaissent, le Conseil de l'Atlantique Nord, qui est un organe dont le rôle principal est de conduire les opérations sur le terrain, nommé «opération Harmattan» ; puis le Groupe de Contact, qui est en charge de l'aspect politique de l'opération, et d'établir les stratégies futures et de la préparation du processus de paix en Libye[344].

La France et l'Angleterre étaient pour une intervention militaire, tandis que la Turquie y était hostile. Malgré cette divergence d'opinion, la France et l'Angleterre décident d'agir sous la houlette du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'intervention consistait à « protéger le peuple libyen sans intervenir directement ». Par la suite les opérations ont été déléguées à l'OTAN le 24 mars 2011, et ont duré quelques mois pour mettre fin au régime de Kadhafi.

Il est connu de tous que tout au long de l'Histoire, l'Afrique du Nord et l'Europe ont toujours été en interaction permanente. Selon Öner Akgül, les « pays locomotifs » comme la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre ont toujours eu un intérêt particulier pour cette région du monde[345]. Lorsque le Moyen-Orient a été frappé par des soulèvements populaires, les pays européens ont rapidement compris que le cas de la Libye sera singulier du cas de la Tunisie ou de l'Egypte. En effet, la solution ne sera pas aussi simple, car le régime de Mouammar Kadhafi en place depuis 1969, a choisi la résistance, contrairement au régime de Ben Ali ou encore de Moubarak. Cela a contraint les

---

[343] Extrait du discours du ministre des Affaires étrangères française Alain Juppé du 17 mars 2011. Disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

[344] Extrait de la Conférence de Londres sur la Libye du 29 mars 2011. Disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères.

[345] AKGÜL, Öner, « Libya'da Iç Savaşa Dış Müdahale : Avrupa Birliği Devrimin Neresinde ? », *OrtadoğuAnaliz*, 2011/11, vol. 3, n°36, p52.

Occidentaux à opter pour une intervention militaire. Traditionnellement, depuis les années 90, les interventions au Moyen-Orient se faisaient sous la houlette des Etats-Unis. Tandis que lorsqu'il a été question d'intervention pour la Libye, la France et l'Angleterre n'ont pas hésité à se mettre sur le devant de la scène. En réagissant ainsi, l'Union Européenne a été une fois de plus mis de côté et « disqualifiée »[346]. Une chose est sûre, tout au long de la crise au Moyen-Orient, l'Union Européenne a favorisé l'aide humanitaire à l'intervention militaire. Dans ce sens, nous constatons que l'Union Européenne a transféré près de 150 millions d'Euros d'aide humanitaire rien qu'en Libye. De plus une aide de 4 milliards d'euros est prévue d'ici l'horizon 2011-2013 afin de réformer les institutions, les rendre plus démocratique, respectueuse des droits de l'Homme, réformer le système judiciaire et enfin favoriser l'action de la société civile[347].

3 - La fin d'une dictature

L'intervention de la Coalition a fait l'objet des vives critiques des membres de l'ONU,en particulier de la Russie ou encore de Kadhafi. En effet, lors d'un discours du 19 mars 2011, Mouammar Kadhafi a qualifié l'intervention occidentale de « croisades », « qu'il s'agissait en réalité d'une seconde vague de croisade et que la Méditerranée et l'Afrique du Nord étaient devenus des territoires de guerre »[348]. De son côté la Russie estime que l'intervention viole la résolution 1973 de l'ONU, car l'objectif n'était pas d'intervenir militairement mais de venir en aide au peuple libyen[349].

Face aux critiques sur d'enlisement de la situation, la Coalition arrive tout de même - au bout de sept mois - à déloger le colonel Kadhafi. Le 20 octobre 2011 marque la fin d'une dictature de plus de 30 ans et une «nouvelle page s'ouvre pour le peuple libyen»[350]. Même si les circonstances de la capture et la mise à mort immédiate du dictateur reste une énigme[351]. En effet, le Haut-Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe avait annoncé l'ouverture d'une enquête afin d'élucider cette mort[352].

---

[346] *Ibid.*, p52.

[347] «What has the EU been doing to support the Libyan people ?» MEMO, Bruxelles, 22 août 2011 [2.02.2012]. Available from internet : <URL : http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/565

[348] « Kadhafi : c'est la seconde croisade », *NTV*, 19 mars 2011.

[349] « La Russie conteste la légitimité de l'intervention en Libye », *L'express*, 28 mars 2011.

[350] Extrait du discours de Nicolas Sarkozy du 20 octobre 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

[351] AL-ACHRAF, Hasan, «Des organisations marocaines de droit de l'Homme : l'assassinat de Kadhafi est affreux crime de guerre », *Alarabiya*, 24 octobre 2011.

[352] « Linç edilmeden önceki son anları », *Mynet haber*, 22 octobre 2011.

Pour conclure cette partie, notons que les événements en Libye ont profondément opposé la France et la Turquie qui n'étaient pas sur la même longueur d'onde. De l'intervention jusqu'à la création du Groupe de contact, ou encore la reconnaissance du Conseil National de Transition, la France était l'initiateur, tandis que la Turquie semblait habilement être mise de côté.

C - LA SYRIE : LE DÉBUT D'UNE TEMPÊTE SANS FIN

1 - Le déclenchement

La Syrie n'ont plus n'est pas épargnée par la crise profonde que traversent tous les pays du monde arabe. Le début du mois de mars est une date clé pour le régime de Damas[353]. En effet, face aux mouvements qui ont mis les régimes tunisien, égyptien et libyen, Bachar al-Assad a rapidement annoncé des mesures économiques et sociales. Sur le plan économique, le régime a baissé les prix, a doublé les indemnités de chauffages des fonctionnaires de l'Etat, a renoncé à réajuster le prix de l'électricité et des médicaments[354]. Sur le plan social, une Caisse nationale d'aide sociale a été créée afin d'assister les personnes démunies, le régime a annoncé le recrutement de 67 000 fonctionnaires et une attention particulière pour les jeunes et les chômeurs a été promise. En soit, le régime a tenté «d'acheter une paix sociale», mais en vain, puisque le 15 mars des manifestations massives ont eu lieu dans la ville de Deraa et qui se sont rapidement propagées à Homs, Lataquié et Damas[355].

En réalité, les demandes de la population syrienne n'est pas différente de celle des tunisiens ou encore de celles des libyens : l'objectif est de supprimer l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis 1963, la libération des détenus politiques, la dissolution des juridictions d'exception, la séparation des pouvoirs, la révision de la Constitution de 1973 (en particulier l'article 8 qui fait du parti Baas le seul parti dirigeant de l'Etat et de la société), l'adoption et la mise en place d'une loi sur

---

[353] LEVERRIER, Ignance, « En Syrie aussi, la peur a commencé à changer de camp », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.63.
[354] *Ibid.*, p.62.
[355] «Chronologie : retour sur quatorze mois de répression en Syrie», *Le Monde*, 1 mars 2012.

les partis politiques, la promulgation d'une loi garantissant la liberté de presse, la reconnaissance de la nationalité syrienne aux Kurdes de Syrie, notamment[356].

Le régime a rapidement annoncé quelques réformes, comme l'amnistie et la levée de l'état d'urgence, a naturalisé 300 000 Kurdes par la promulgation d'un décret. Mais cela ne semblait pas suffire, puisque les manifestations se sont poursuivis dans d'autres villes du pays, comme Damas, Alep, Hama, Deir ez-Zor et Jisr al-Choughour. Néanmoins le régime a agi de la même manière que Mouammar Kadhafi en Libye, c'est-à-dire a réprimé par la violence tous types d'agitation, officiellement qualifiés d'opposants non pacifiques et armés[357]. Cette répression a engendré la fuite massive de syriens vers les pays voisins, et particulièrement vers la Turquie[358]. De plus, le pays a fermé ses frontières aux journalistes et crie à la «théorie du complot» ourdi depuis l'étranger[359].

2 - La gestion de la crise par la Communauté internationale

Face à cette répression, la Communauté internationale est divisée. La question est de savoir s'il faut intervenir de la même manière qu'en Libye ou pas, tout en gardant à l'esprit que la Syrie n'est pas la Libye. Selon le professeur Beril Dedeoğlu, la lenteur d'une prise de décision par la Communauté internationale repose sur plusieurs raisons. Avant tout, lesinterventions en Afghanistan et en Libye ont prouvé que l'action militaire ne pouvait pas tout résoudre. Une intervention ne règle pas en profondeur les problèmes que connaissent les populations, au contraire elle accentue davantage les divisions déjà existantes. Mis à part les équilibres de forces dans la région, le comportement de la Turquie, il semble évident que l'intervention soit impossible pour une raison économique[360].

Au sein de l'ONU, aucune solution ne semble être trouvée, car la Russie et la Chine sont opposées à toutes interventions en Syrie. Un projet de résolution avait été entamé par quatre pays européens (la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Portugal) afin de condamner la répression sanglante en Syrie, faire appel à la fin des violences et demander l'accès des organisations

---

[356] LEVERRIER, Ignance, *Op. Cit.*, p.64.
[357] MICHOU Hélène et MIKAIL Barah, « La Syrie, déterminant majeur pour les révolutions arabes », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.20.
[358] *Ibid.*, p.20.
[359] *Ibid.*, p.21.
[360] DEDEOĞLU, Beril, « Batı ve Suriye », *Star Gazetesi*, 17 juin 2011.

humanitaires afin de venir en aide à la population[361]. Faute d'unanimité, ce projet n'aboutira pas, tout comme les suivants, car la Russie considère cela comme de «l'ingérence extérieure»[362].

Il faut noter à ce sujet que selon Emre Koşak, la Russie avait donné son accord dans le cas de la Libye mais sans que cela tourne à une intervention militaire[363]. En effet, selon Poutine « l'intervention est un appel à une seconde croisade »[364]. La Russie était bien consciente que le régime de Kadhafi n'était pas démocratique, mais cela ne légitimait pas une ingérence aux affaires internes d'un pays. S'étant abstenu lors du vote de la résolution 1973 de mars 2011[365], condamnant le régime de Kadhafi, la Russie s'est retrouvée prise au jeu. En effet, lorsque nous analysons les explications antérieures au vote du représentant russe Vitaly Churkin, nous constatons que l'abstention russe était due à des « raisons de principe, que la voie la plus rapide pour assurer la sécurité du peuple libyen est l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, ce que, précisément, souhaitait obtenir mon pays par le biais d'un projet de résolution présenté hier »[366]. C'est pourquoi, le Kremlin refuse toute intervention militaire pour le cas syrien. Il y a à ce sujet une véritable impasse, puisqu'il y avait une profonde crise diplomatique durant quelques jours aux bureaux des Nations Unies à New York, qui remet également en cause tout le fonctionnement de cette organisation[367].

Par la suite, un certains nombres de sanctions est émis à l'encontre des membres du régime. Tout d'abord par l'Union européenne, qui a diffusé, dès le mois d'avril 2011, une liste noire, un gel des avoirs ou encore le gel des échanges commerciales[368]. Puis par l'ONU, en mai 2011, plus particulièrement par l'instance des Droits de l'homme, qui condamne la Syrie et refuse sa candidature[369]. Toutes ces sanctions sont destinées à déstabiliser Bachar al-Assad et ainsi de le contraindre à quitter le pouvoir. De plus, la Ligue arabe a également suspendu, le 11 novembre 2011, la

---

[361] «Chronologie : retour sur quatorze mois de répression en Syrie», *Le Monde*, 1 mars 2012.

[362] « Syrie : projet de résolution contre « la répression sanglante » aux Nations Unies », *Le Monde*, 28 mai 2011.

[363] KOŞAK, Emre, « Sömürge Saldırganlık Düzleminde Libya », *Ikibinyirmiüç*, 2011, Novembre, n°127, p41.

[364] « Poutine aussi a comparé l'intervention en Libye à un appel à la croisade », *CNN Turk*, 22 mars 2011.

[365] Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1973, 17 mars 2011.
http://www.un.org/News/fr-press/docs/2011/CS10200.doc.htm

[366] Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1973, 17 mars 2011.

[367] « Le Conseil de Sécurité discute de la situation en Syrie », *ONU*, 31 janvier 2012.
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27480&Cr=Syrie&Cr1=
« Une résolution sur la Syrie bloquée par la Chine et la Russie au Conseil de Sécurité », *ONU*, 4 février 2012.
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27517&Cr=Syrie&Cr1=

[368] Il s'agit des quelques sanctions émises par l'Union européenne. Le contenu de la liste des sanctions est disponible sur le site officiel de l'Union européenne : <URL : http://eeas.europa.eu/cfsp/sanctions/docs/measures_en.pdf>.

[369] La Syrie était initialement candidate pour siéger au Conseil des droits de l'homme à l'ONU, avec l'Indonésie, l'Inde ou encore les Philippines. Le Conseil est un organe de l'ONU et siège à Genève et compte au total 47 pays membres. Cependant, en raison des violences et des mouvements populaires, la candidature syrienne est écartée à l'unanimité.
La page officielle est disponible sur le site internet : <URL :http://www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/

Syrie de son instance et exigé des sanctions[370]. Quant à la France, elle s'est associée aux sanctions émises par l'Union européenne. Pour ce qui concerne la Turquie, elle a diffusé, le 30 novembre 2011, un train de sanction en neuf points - sensiblement identiques aux sanctions émises par l'Union européenne - diffusé sur le site du Ministère des Affaires étrangères turques[371].

Néanmoins la répression continue en Syrie et en avril 2012, lors d'une conférence intitulée «Groupe de contact des amis du peuple syrien» à Istanbul, dont une quarantaine de pays étaient présents, le Conseil National Syrien est reconnu comme principal interlocuteur dans la résolution de la crise[372]. Notons que le déroulement est identique à la Libye. Tout d'abord le Groupe de contact est fortement inspiré du Groupe de contact créé à l'initiative de la France pour la Libye. L'objectif de ce groupe est le même que pour la Libye, c'est-à-dire établir une stratégie future et préparer le processus de paix en Syrie. Puis la création d'un Conseil de transition, que chaque pays reconnaît comme seul interlocuteur légitime, tout comme en Libye. Néanmoins, la différence avec la Libye repose sur la désunion de ce Conseil National syrien. Son leader Bourhan Galioun[373] ne semble pas faire l'unanimité parmi les opposants, bien au contraire. Les opposants en Syrie sont divisés et cela semble déstabiliser les pays qui les soutiennent. Malgré ces similitudes, lorsque nous analysons les discours officiels du Ministère des Affaires étrangères, nous constatons que dans tous les discours libyens les autorités françaises ne veulent en aucun cas comparer le cas libyen au cas syrien. «La situation en Syrie n'est pas la situation en Libye», nous déclare le Ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, lors d'une interview à la chaîne Al-Jazeera, le 22 septembre 2011[374].

Conclusion

En effet, la Syrie ne semble pas être la Libye, puisque le pays est toujours dans une impasse et aucune solution ne semble avoir été trouvée. Le problème de la Syrie semble être bien plus profond,

---

[370] « La Ligue arabe suspend la Syrie et exige des sanctions », *Le Monde*, 12 novembre 2011.

[371] Dans le communiqué de presse Ahmet Davutoğlu annonce les sanctions sous forme de liste : suspension du Conseil de coopération stratégique, interdiction de séjour sur le territoire turc de certaines personnes suspectées de participer aux violences, gel des ventes d'armes, gel des relations avec la banque centrale syrienne, la banque commerciale syrienne, gel des avoirs des personnalités syriennes puis gel du crédit mis en place dans le cadre du projet de financement des autoroutes syriennes.
Le contenu du discours est disponible sur le site internet suivant : <URL : http://www.mfa.gov.tr/sayin-bakanimizin-suriye-yonetimine-yonelik-olarak-kararlastirilan-onlemler-hakkindaki-basin-aciklamasi.tr.mfa>.

[372] MARCOU, Jean, « Les 'amis du peuple syriens' se réunissent à Istanbul », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2012/04 [30.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/7161>.

[373] Bourhan Galioun a démissionné le juin 2012 et remplacé par Abdulbaset Sieda, un opposant d'origine kurde.

[374] Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php>.

c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus de «révolte arabe», mais d'un retour à une «seconde Guerre Froide»[375], entre la Russie qui soutient le régime de Bachar al-Assad et les Etats-Unis qui soutiennent les opposants. Pour ce qui concerne la France et la Turquie, le cas syrien ne les oppose pas autant que le cas libyen. Pour cause, la deuxième réunion des Amis du peuple syrien a eu lieu à Istanbul en présence de la France. Ainsi, les intérêts semblent converger entre les deux pays.

[375] Au dire du Ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu lors de la conférence de Munich le 2-3 février 2012.

II - LA DIFFÉRENCE D'APPROCHE DANS LA CRISE LIBYENNE

Les mouvements de contestation qui ont touché la Libye depuis le début du mois de février 2011 nous permettent de comparer les approches française et turque au regard de leurs théories. En effet, dans la théorie nous avons démontré que les deux pays avaient opté, depuis le début de l'année 2007, pour une politique d'ouverture et de dialogue avec les pays arabes malgré leur défaut. Cependant, nous allons démontrer que cette politique semble ne plus fonctionner lorsqu'il s'agit de les mettre en pratique en particulier en temps de crise.

Cette crise en Libye doit avant tout être analysée à travers un découpage en plusieurs phases, car la France et la Turquie vont réagir en fonction des différents événements qui touchent leur intérêt respectif. Ainsi, la première phase débute avec les manifestations à Benghazi le 17 février 2011 où la France et la Turquie entament, à la même date, le rapatriement de leurs expatriés. Ensuite, il s'agit de se focaliser sur la réaction de la Communauté internationale à travers une résolution de l'ONU, qui est suivie d'envoi d'aide humanitaire. Puis il s'agit du passage à l'acte par l'intervention militaire prévue dans le cadre de l'OTAN, qui est vivement critiqué par la Turquie. Pendant ces deux phases la France et la Turquie vont véritablement s'opposer. Ensuite, la quatrième phase de notre analyse porte sur la chute de Kadhafi puis la place de la France et de la Turquie dans l'après Kadhafi.

A - LA TURQUIE GARDIENNE DES VALEURS HUMANITAIRES ?

La Turquie semble avant tout vouloir une aide humanitaire, considérant toute intervention comme de l'ingérence dans les affaires internes du pays. Cependant, cette vision va confiner le gouvernement turc à un simple rôle d'achemineur d'aide sans qu'il ne puisse prendre part aux grandes décisions. Ainsi, notre réflexion principale repose sur le comportement adopté par la Turquie pendant ces différentes phases des événements en Libye.

1 - Longe période d'atoirement turque

Il est de coutume en politique étrangère turque de rester neutre dans les moments cruciaux qui bouleversent le monde entier. Alors que tous les Etats se sont toujours efforcés de prendre position sur

la scène internationale, la Turquie a toujours opté pour la neutralité. En effet, dès la seconde guerre mondiale, la Turquie est restée neutre. Ce n'est qu'en février 1945 sous la pression de Winston Churchill que le président Inönü a été contraint de déclarer la guerre à l'Allemagne et au Japon[376]. Par la suite, pendant la Guerre Froide, la Turquie s'est habilement efforcée de rester neutre, même si elle était indirectement sous influence américaine. Par la suite, la guerre du Golf dans les années 90, la Turquie a continué à rester neutre en refusant l'utilisation de ses bases aériennes. Cette tradition de neutralité constante dans la diplomatie d'Ankara se répète aujourd'hui. Lorsque les mouvements de contestation ont éclaté en Tunisie et tout de suite après en Egypte début 2011, la Turquie est restée neutre. C'est le même comportement qu'adopte le gouvernement turc pour le régime de Kadhafi qui est secoué par de violents mouvements de protestation dès le mois de mars 2011. La seule réaction du gouvernement et l'envoie de navires et un avion de Turkish Airlines afin de rapatrier ses nationaux dès le 22 février 2011, soit à la même date que la France.

Ainsi, depuis la révolte nous constatons une longue phase d'atermoiement turc. Il faut tout de même rappeler que les relations turco-libyennes ont toujours été bonnes. Nous pouvons légitimement expliquer le refus turc d'intervenir militairement. Pour cela nous pouvons nous référer aux déclarations de Recep Tayip Erdoğan du 28 février 2011, lorsqu'il justifie que « l'intervention de l'OTAN en Libye est une absurdité », que « l'OTAN n'a rien à faire en Libye, que l'Etat turc ne laisserait pas une telle intervention se faire ni même penser»[377]. Les déclarations de presse disponibles sur le site officiel du Ministère turc des Affaires étrangères de mai 2011 sur la Libye sont importants pour comprendre ce choix. En effet, le Premier Ministre exprime son refus de toute intervention, mais également son refus total de prendre partie[378]. L'objectif de la Turquie était alors de jouer le rôle de médiateur entre les membres de l'opposition et le leader Mouammar Kadhafi afin d'éviter toute effusion de sang[379]. Pour cela Erdoğan confirme que d'un côté « la Turquie s'est efforcée d'aider les opposants en apportant de l'aide humanitaire sans pour autant s'immiscer dans leur gestion de la crise. De l'autre part, rappeler régulièrement à Mouammar Kadhafi qu'il ne doit pas être sourd aux attentes de son peuple et arrêter le massacre »[380]. Le Premier Ministre rappelle en revanche qu'il ne cautionne pas l'intervention occidentale sur les territoires libyens.

---

[376] KARPAT, Kemal, Türk Demokrasi Tarihi – 1ère édition, İstanbul, Timaş Yayınları, 2010, page 228.

[377] « Başbakan Erdoğan Türk-Alman Ekonomi Kongre'sinde Konuşuyor », TGRT Haber, 28 février 2011.

[378] Recep Tayip Erdoğan, conférence de presse, Haber Turk, 3 mai 2011.

[379] AYHAN, Veysel, « Libya savaşı, uluslararası etkileri ve Türkiye'nin konumu », ORSAM, Ortadoğu Analiz [On-line], 2011/4, vol. 3, n°34 [08.07.2012], Available from internet : <URL :http://www.orsam.org.tr/tr/trUploads/Yazilar/Dosyalar/201146_kapakkonu1.veysel.ayhan.28.pdf>.

[380] Recep Tayip Erdoğan, conférence de presse, Op. Cit.

Cette position a d'ailleurs valu à la Turquie de ne pas être convoquée aux réunions de l'OTAN qui se sont tenues à Paris et au cours desquels des décisions ont été prises sur le sort de la Libye. Ainsi, la Turquie étant la deuxième grande puissance militaire de l'OTAN, elle a été mise à l'écart en raison de son refus de toute intervention militaire. Cette situation a créé une véritable crise diplomatique entre Paris et Ankara. Recep Tayip Erdoğan a accusé la France d'être à la recherche d'intérêt économique, comme dans le passé, sans prendre en compte la population libyenne[381].

2 - Rôle médiateur et appel à une intervention humanitaire

La Turquie a souhaité jouer le médiateur et non d'ingérant dans le cas libyen. Nous observons la forte présence des termes qui renvoient à l'humanitaire dans les discours turcs, puisque la Turquie a été, dès le départ, contre une intervention militaire. La politique du premier ministre Davutoğlu a toujours été le dialogue et la protection du peuple libyen. C'est pourquoi les discours turcs sur la Libye laissent apparaître la récurrence des termes tels que 'citoyens', 'transition', 'paix', 'justice', 'peuple libyen', 'aide humanitaire' ou encore 'ami et frère Libye'.

C'est par ces mots que Recep Tayip Erdoğan explique la position turque lors d'une conférence de presse le 2 mai 2011 : «Notre position en Libye n'est pas de prendre partie ni de soutenir une partie au détriment de l'autre. Notre position en Libye n'a pas pour but de faire un show et d'en tirer profit ou encore d'en tirer une rente, ni une quelconque suprématie. Notre position en Libye est totalement humanitaire et notre but est d'empêcher ne serait-ce qu'une seule personne de saigner du nez»[382]. Ainsi, la Turquie ne joue qu'un rôle d'acheminement humanitaire et mise en place du blocus en Libye sans participer aux opérations entreprises dans le cadre de la Coalition. De plus, c'est un rôle exclusif de médiateur que joue la Turquie dans ces événements. Elle semble être en cohérence avec les principes énoncés par le Ministre des Affaires étrangères turc Ahmet Davutoğlu, c'est-à-dire l'utilisation exclusive des outils du soft power [383]. L'objectif de la diplomatie turque est avant tout

---

[381] AYHAN, Veysel, Op. Cit., p.17.

[382] "Bizim Libya tavrımız taraf tutmak bir tarafı desteklemek şeklinde olmamıştır. Bizim Libya tavrımız şov yapmaya çıkar sağlamaya buradan bir rant elde etmeye nüfuz elde etmeye yönelik de olmamıştır. Libya'daki tavrımız tamamen insani bir tavır olmuş bir tek kişinin dahi burnunun kanamasını önlemeye yönelik bir tavır olmuştur". Propos de Recep Tayip Erdoğan lors d'une conférence de presse du 3 mai 2011.
Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://analiztv.aktifhaber.com/news_detail.php?id=23605>.

[383] YENGİN, Mehmet, «Libya Müdahalesinde Taktiksel Hatalar », Uluslararası Stratejik Araştırmalar Kurumu [On-line], 2011/4 [20.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usak.org.tr/makale.asp?id=2057>.

d'appeler les dirigeants à écouter le peuple et mettre en place des réformes profondes, car le changement semble inéluctable mais tout doit se dérouler pacifiquement. Dès le 28 mars Recep Tayip Erdoğan offre sa médiation et tente sans cesse de se poser en arbitre. Il entame des discussions avec le Premier Ministre libyen. Ahmet Davutoğlu de son côté négocie avec les membres de l'opposition et confie lors d'une interview au quotidien britannique The Guardian que « la Turquie craint un nouvel Irak ou un nouvel Afghanistan où l'on disait que tout serait terminé en quelques jours»[384] et cite un vieux proverbe turc qui dit que «celui qui s'est brûlé avec sa soupe souffle son yaourt»[385]. Jusqu'à nos jours la Turquie n'a jamais véritablement pu jouer le rôle de médiateur. Selon Beril Dedeoğlu, d'autres ont joué le rôle d'arbitre entre la Turquie et des pays avec lesquels elle était en conflit. Aujourd'hui les choses ont changé et c'est le moment pour les Turcs de prouver que c'est un pays qui prône la paix et un pays qui sait solutionner les problèmes internationaux[386].

Rappelons que c'est également l'occasion pour la Turquie de mettre à l'œuvre ces principes à travers l'envoie d'aides humanitaires. C'est la première fois que la Turquie fait de l'humanitaire et il semble qu'elle ->ok ce rôle à cœur. Cela prouve que la Turquie est sur la voie de devenir une grande puissance dans la région. Une puissance qui utilise tous les outils du soft power sans passer par le hard power c'est faire montre d'une différence d'approche des relations internationales et sa marge de manœuvre dans l'affaire libyenne vis-à-vis des Occidentaux[387]. Ainsi, nous retrouvons en détail, dans les documents officiels publiés sur le site du Ministère des Affaires étrangères, la manière dont l'aide humanitaire a été acheminée vers la Libye. Dès le 12 mars, la Turquie a envoyé, en collaboration avec les Emirats Arabes Unis, un navire à Benghazi contenant de l'aide humanitaire. Tout a été distribué par le Croissant rouge turc (*Türk Kızılayı*) déjà présent sur place. L'aide humanitaire, estimée à 4 millions de dollars, comprenait du matériel médical, destiné aux soins des blessés, 388 tonnes de nourritures, 2000 tentes, 72 tonnes d'eau, 10 000 pains par jour, notamment. Un mois plus tard, la Turquie a envoyé un nouveau navire humanitaire, qui comprenait des médecins, infirmières et matériel médical[388].

---

[384] MILNE, Seumas, « Turkey Offers to Broker Libya Ceasifire as Rebels Advance on Sirte », The Guardian, 27 mars 2011.

[385] SEMO, Marc, « L'affaire libyenne, ou les contradictions de la diplomatie turque », in Dorothée Schmid (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale*, CNRS Editions, 2011/12, p.273.

[386] DEDEOĞLU, Beril, « Kamu diplomasisi ve Akıllı güç », Ekopolitik, mai 2011.

[387] MARCOU, Jean, « Actions humanitaires et initiatives politiques : la Turquie tente de reprendre la main en Libye », Observatoire de la Vie Politique Turque [On-line], 2011/04 [09.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/5521>.

[388] Les données sont disponible sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères turc : <URL : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>.

Malgré tous ces efforts, le comportement turc semble trop flou, car le fait de participer au blocus et le fait que le Premier Ministre turc prenne position contre toute livraison d'armes aux rebelles semble agacer les opposants libyens. Ainsi, dès le mois de mai 2011 la Turquie change de ton et laisse rapidement de côté le rôle exclusif de médiateur pour prendre part aux négociations.

3 - Le volte-face et la récupération du terrain perdu

Suite aux attaques des ambassades italiennes et britanniques le 1er mai à Tripoli, la Turquie décide de fermer sa représentation diplomatique[389]. C'est à ce moment précis que le gouvernement turc appelle au départ de Kadhafi et tente de se rapprocher du Conseil National de Transition. Pour cela la Turquie propose une feuille de route le 8 avril afin de souligner la nécessité d'une solution politique. La feuille de route repose sur trois axes principaux. Tout d'abord un cessez-le feu immédiat et le retrait des forces de Kadhafi ; puis la création d'un espace humanitaire afin de permettre un meilleur acheminement de l'aide aux victimes et enfin le lancement d'un vaste processus de réforme politique qui a pour but de déboucher sur des élections libres[390]. Néanmoins cette feuille de route ne sera pas prise en compte, car elle sera jugée trop floue et pas assez crédible au regard du comportement turc[391]

À cette date, la Turquie n'avait toujours pas reconnu le Conseil National de Transition (CNT). Malgré cela le président du CNT a opéré une visite à Istanbul entre le 22 et 23 mai et suite à cela, la Turquie a reconnu le CNT le 3 juillet lors d'une visite d'Ahmet Davutoğlu à Benghazi. Soit quatre mois après la France et certains pays européens. Lors de cette visite, le CNT est déclaré comme seul représentant légitime du peuple libyen[392]. Entre temps, la France a proposé à la Turquie de jouer un rôle de coordinateur[393] et ainsi le quatrième sommet du Groupe de contact libyen se fait à Istanbul le

---

[389] Communiqué officiel du Ministère des Affaires étrangères turc du 2 mai 2011. Disponible sur le site officiel : <URL: http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>.

[390] Discours du Ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu du 3 mai 2011. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel turc : <URL : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>.

[391] SEMO, Marc, *Op. Cit*., p.275.

[392] En réalité, Ahmet Davutoğlu est arrivé à Benghazi afin de remettre au CNT un sac de 100 millions de dollars, car le président du CNT s'était rendu à Istanbul pour faire cette demande afin de payer les salaires des fonctionnaires et subvenir aux besoins de première nécessité.

[393] Lettre du Président de la République Nicolas Sarkozy adressée au Premier Ministre de la République de Turquie, Recep Tayip Erdoğan le 14 juin 2011. Contenu disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

13 juillet 2011, après le Qatar, l'Italie et les Emirats Arabes Unis[394]. L'objectif affiché est de parvenir à faire appliquer la feuille de route proposée par la Turquie quelques mois auparavant et ainsi trouver une solution politique afin de répondre aux aspirations du peuple libyen[395]. Rappelons que lors de la réunion de Paris, où la Coalition a décidé d'intervenir militairement afin de mettre en oeuvre la Résolution 1973, la Turquie ne faisait pas partie des invités et cela avait engendré une profonde crise entre la France et la Turquie. Lorsque les opérations ont démarré et que les avions français ont bombardé les blindés de Kadhafi, le ministre truc de la Défense Vecdi Gönül a exprimé ses interrogations sur la position française par des mots durs : «il nous est difficile de comprendre pourquoi la France se donne ainsi le premier rôle»[396].

Quelques semaines auparavant Nicolas Sarkozy en visite à Istanbul avait déclaré lors de la conférence de presse concernant l'intervention militaire que «la France est déterminée et qu'elle est par ailleurs raisonnable». Le président français avait rajouté «Je comprends la sensibilité turque sur la question libyenne. De notre côté, s'agissant de la France, notre position est claire : M. Kadhafi doit partir. Les violences répétées, systématiques contre le peuple libyen sont inacceptables et feront l'objet d'enquêtes et de sanctions. J'ajoute que j'ai parlé de cette question, à sa demande, avec le président Obama hier, en demandant une réunion du Conseil de sécurité sur la question libyenne, car il me semble qu'il faudra saisir la Cour Pénale Internationale, envoyer une commission d'enquête de l'ONU, prendre des sanctions individuelles et collectives pour ceux qui continueraient à collaborer avec M. Kadhafi et engager, comme l'a suggéré le président Gül, un vaste plan humanitaire»[397]. Néanmoins, lors du sommet d'Istanbul du Groupe de contact libyen, la France et la Turquie semblaient avoir trouvé un terrain d'entente sur la crise libyenne. La Turquie semblait avoir compris qu'elle n'avait pas intérêt à ne pas participer à reconstruction de la nouvelle Libye et elle est donc entrée «sur la pointe des pieds dans l'opération»[398].

---

[394] Conférence de presse d'Ahmet Davutoğlu du 13 juillet 2011. Le contenu du discours est disponible sur le site officiel turc : <URL : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>.

[395] Document officiel tiré du site internet turc du 13 juillet 2011. Le contenu est disponible sur le site officiel turc : <URL : http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>.

[396] SEMO, Marc, Op. Cit, p.270.

[397] Conférence de presse conjointe entre Nicolas Sarkozy et Abdullah Gül le 25 février 2011. Le contenu de la conférence est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[398] SEMO, Marc, *Op. Cit*, p.271.

La Turquie semble avoir attendu longtemps pour enfin privilégier l'aide humanitaire au détriment d'une intervention militaire en Libye. Ainsi, l'OTAN, qui est une organisation internationale double, c'est-à-dire qui est à la fois un pouvoir militaire et à la fois un pouvoir soft, utilise principalement son hard power en Libye. Mais la Turquie, malgré cela, a réussi à n'utiliser que son soft power[399]. Ce qui démontre sa capacité d'autonomie et de prise de distance vis-à-vis des grandes puissances et en particulier envers la France.

B - LA FRANCE COMBAT POUR UNE INTERVENTION MILITAIRE

Depuis le début de la crise en Libye, la France prône pour une intervention militaire afin de faire cesser le bain de sang promis par le colonel Kadhafi. Afin d'y parvenir, la France a tout mis en oeuvre et utilisé tous les moyens qui étaient à sa portée, à commencer par l'Union européenne, puis par la Cour européenne des Droits de l'homme et enfin au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

1 - Le volontarisme français suscite des interrogations

La France avait passé les cinq années précédentes à renouer des liens avec les pays du Moyen-Orient afin de refonder sa «politique arabe». Mais comment gérer le tournant de l'année 2011 et assumer cette nouvelle politique ? Certains intellectuels parlent « d'initiative diplomatique audacieuse »[400], car face à une situation à laquelle Paris ne s'attendait pas, sa réaction diplomatique oscillait entre manque de réactivité – comme ce fut le cas en Tunisie ou en Syrie – et reconnaissance prématurée (?) des révolutionnaires libyens. Dès le mois de février, après avoir rapatrié ses nationaux, le gouvernement français parle de violation des Droits de l'Homme et de l'aspiration démocratique du peuple libyen. Le Ministre français, dans tous ces communiqués, parle de 'crise libyenne' et de crime contre l'humanité perpétré par le régime de Kdahafi. La réaction de la France est très rapide, lorsque nous la comparons à la réaction turque, qui ne débute que vers la fin du mois de mars. De plus, lorsque nous comparons la réaction de la France vis-à-vis de la crise en Tunisie ou en Egypte il semble qu'elle

[399] DEDEOĞLU, Beril, *Op. Cit.*
[400] KOUTTROUB, Smail, « Les déterminants de la politique arabe de la France : une approche comparée », *Revue Maghreb Machrek*, 2011, Printemps, n°207, p121.

soit très disproportionnée[401]. La France est l'un des premiers à reconnaître le Conseil National de Transition libyen dès le 6 mars. C'est également la France qui convoque un sommet extraordinaire le 11 mars au Conseil européen et le 13 mars en collaboration avec la Ligue arabe, demande une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'objectif est d'établir une zone d'exclusion aérienne et le 17 mars la Résolution 1973 est adoptée. Cette Résolution est la base de l'intervention en Libye, car elle permet aux Etats «d'utiliser tous les moyens pour protéger les populations civiles»[402].

Dans les discours officiels français sur la Libye, les termes 'd'intervention militaire', 'sécurité', 'sanctions', 'Conseil de Sécurité des Nations Unies', 'Résolution' ou encore 'Cour pénale internationale' sont les termes les plus récurrents. Cela nous permet de conclure que la France a été partisan d'une intervention militaire rapide et dans l'optique de protéger le peuple libyen, même si le terme 'peuple' apparaît pas autant que les précédents cités.

Ce volontarisme vient en effet du Président Nicolas Sarkozy. Il semblerait qu'il souhaite marquer le pas vis-à-vis des Etats-Unis. En effet, la France réagit très rapidement sur la crise libyenne, tout d'abord pour racheter sa conduite tunisienne, mais aussi afin de contrer les Etats-Unis. En effet, les forces américaines sont déjà engagées en Irak et en Afghanistan, c'est pourquoi les Etats-Unis ne voulaient pas assumer le coût d'une opération en Libye[403]. Mais les Américains ne voulaient pas non plus laisser les Européens piloter seul cette opération. C'est pourquoi, les opérations ont été entamées sous le commandement de l'OTAN[404]. Néanmoins, la France était opposée à l'idée que les Etats-Unis contrôlent toutes les opérations par l'intermédiaire de l'OTAN, par conséquent ont été créé le Conseil de l'Atlantique Nord, qui est un organe dont le rôle est la conduite des opérations sur le terrain puis d'un Groupe de Contact, en charge de l'aspect politique des opérations[405]. Le gouvernement français

---

[401] En effet, la France avait proposé au régime de Ben Ali l'envoi de renfort policier afin de surmonter la crise. De plus Michèle Alliot-Marie a dû démissionner après la polémique déclenchée par ses vacances de Noël en Tunisie aux frais du Président Ben Ali.

[402] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site internet : «URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[403] «Depuis des générations, les États-Unis jouent un rôle unique de point d'ancrage de la sécurité globale et de défenseurs de la liberté. Conscients des risques et des coûts d'une action militaire, nous sommes naturellement réticents à faire usage de la force pour résoudre les défis mondiaux. Mais quand nos intérêts et nos valeurs sont menacés, nous avons la responsabilité d'agir. C'est ce qui s'est passé en Libye au cours des six dernières semaines». Discours sur la Libye du Président américain de Barack Obama, le 28 mars 2011.
OBAMA, Barack, « Remarks by the President in Address to the Nation of Libya », The White House, 28 mars 2011.

[404] DIMITROVA, Anna, « Y a-t-il une « doctrine Obama » en matière de politique étrangère ? », *L'Europe en Formation* [On-line], 2011/2, n° 360, p. 19-412 [11.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htmt>.

[405] LEYMARIE, Philippe, « L'Otan dans l'engrenage libyen », *Manière de Voir* [On-line], 2011, n°117, p.4 [11.07.2012], Available from intenret : <URL : http://www.cairn.info/magazine-maniere-de-voir-2011-5-page-16.htm>.

voulait à tout prix éviter que les insurgés soient soutenus exclusivement par les Occidentaux, cela pouvait être perçu comme une intervention occidentale et non plus onusienne. C'est pourquoi certains pays de la Ligue Arabe ont également participé aux opérations. Cependant les choses n'étaient pas aussi simple que l'avaient prévue la Coalition, car la coordination militaire avait changé trois fois de mains en quatre semaines et uniquement six Etats membres de l'OTAN participaient aux opérations, sur vingt-huit. Selon Gérard Longuet, le conflit en Libye est «long et compliqué et parce que c'est compliqué que c'est long»[406].

Ainsi, l'intervention occidentale reste ambiguë, car quelques mois auparavant la France avait accueilli en grande pompe le colonel Kadhafi sans pour autant se soucier de ses pratiques an-démocratiques. C'est pourquoi des interrogations persistent sur la réaction jugée trop hâtive de la France dans la crise libyenne.

2 - La France aux avant-postes, l'Union européenne à l'arrière

Nous constatons que dans l'affaire libyenne, la France a usé de tous les moyens diplomatiques pour faire réagir la Communauté internationale et ainsi se positionner aux avant-postes de l'opération.

Après avoir demandé, le 11 mars, un sommet extraordinaire au Conseil européen, afin de faire reconnaître le Conseil National de Transition, la France a porté l'affaire dans différentes instances internationales. Le 15 mars, lors du sommet du G8 à Paris, la France voulait à tout prix faire accepter l'idée d'une zone d'exclusion aérienne en Libye[407]. Jusqu'à cette date, les Européens étaient encore divisés et hésitants face à l'option militaire, en particulier l'Allemagne, qui n'a d'ailleurs pas participé à l'offensive. Par la suite, le 17 mars, à la demande la Ligue arabe et fortement soutenue par la France, le Conseil de Sécurité des Nations Unies est saisie afin d'adopter la résolution 1973 qui permettra aux Occidentaux d'intervenir en Libye. Et enfin, la dernière instance utilisée par la France fut le 29 mars, lors du sommet de Londres qui a créé le Groupe de Contact du peuple libyen. Il s'agit d'une idée du Président français, Nicolas Sarkozy, destinée à assurer la gouvernance politique de l'opération, car l'OTAN en assumait déjà le commandement militaire[408].

---

[406] Ibid., p.5.

[407] « Libye : Paris reçoit le G8 et veut rapidement une zone d'exclusion aérienne », *Le Point*, 13 mars 2011.

[408] Le compte rendu du sommet est disponible sur le site internet : <URL: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/libye/la-france-et-la-libye/evenements-4528/article/reunion-du-groupe-de-contact-sur-91224.

Dans toutes ces opérations, une instance semble être mise à l'écart, l'Union européenne. En effet, d'après les déclarations de la Haute Représentante Catherine Ashton, disponibles sur le site officiel du Ministère des Affaires étrangères françaises, il semblerait que son rôle ne soit que symbolique. Elle déclare le 23 février 2011 que «L'Union européenne exprime sa très forte préoccupation au sujet des événements qui se déroulent en Libye. Nous condamnons fermement le recours à la violence et à la force contre les civils, et nous déplorons la répression exercée à l'encontre de manifestants pacifiques, qui a causé la mort de centaines de civils. Ces violations brutales et massives des droits de l'homme sont inacceptables»[409] et que «La crise survenue en Libye et les événements qui se sont déroulés en Afrique du Nord et au Proche-Orient doivent faire l'objet d'une réponse internationale coordonnée et globale. L'Union européenne ne peut pas agir de manière isolée et, comme je l'ai toujours dit, la communauté internationale est plus forte et plus efficace si elle conjugue ses efforts»[410]. Ainsi, l'Union n'était pas sur le devant de la scène, et elle s'est contentée de faire des déclarations. Cependant, nous constatons que l'Union européenne a été plutôt présente sur le plan humanitaire[411]. Le discours du Président Nicolas Sarkozy semble joindre cela, puisque le 25 mars après un sommet du Conseil européen, il confirme que "Puisqu'il n'y a pas d'armée européenne, ce n'est pas la Haute Représentante qui peut gérer l'intervention des armées, des forces européennes de la coalition. Elle a joué son rôle, elle a été présente à Paris, elle sera présente à Londres, elle s'occupe de tout le volet humanitaire »[412]. De plus l'un des principaux membres de l'Union, l'Allemagne, était contre toute intervention, même si il n'avait pas voté contre lors de l'adoption de la Résolution 1973[413]. Il existait donc une division au sein même de l'Union sur la question libyenne, qui existait déjà lors de la création de l'Union pour la Méditerranée.

---

[409] Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[410] Le contenu de la session est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[411] L'Union européenne a d'abord ouvert un bureau d'aide humanitaire à Tripoli dès le mois d'août 2011 et dégelé 10 millions d'euros - sur les 70 millions alloués dans le cadre de la crise libyenne - destinée aux opérations humanitaires d'urgence dans tous le pays.
« Libye : l'Union Européenne ouvre un bureau pour l'aide humanitaire à Tripoli », *Le Point*, 29 août 2011.

[412] Discours du Président Nicolas Sarkozy du 25 mars 2011 à Bruxelles. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[413] AMALRIC, Jaques, « Sarkozy le décomplexé, ou la fin par tous les moyens », *Revue Alternative Internationale* [On-line], 2007, n°36, p6-9 [11.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AI_036_0006>.

3 - La mission universaliste française remise à l'ordre du jour

L'objectif de la France semble clair : protéger les civils qui sont menacés par le régime de Kadhafi. Cela semble rappeler l'ancienne mission universaliste française, destinée à promulguer la paix et la liberté à travers le monde. Cependant cette mission dont la France s'est auto-attribuée, semble ne pas connaître de limite. Comme nous le rappellent très régulièrement les discours du Président français ou encore le Ministre des Affaires étrangères. L'instabilité semble être le prix à payer afin d'établir la démocratie et la liberté. Lors d'une tribune à L'express Nicolas Sarkozy justifie la politique française en critiquant la politique de ces prédécesseurs : «Du général de Gaulle à Jacques Chirac, la politique de la France envers cette région tournait autour d'un mot : la stabilité ; plutôt des régimes non démocratiques que le risque d'une dictature fanatique. Tel était le raisonnement. Aucune intervention n'était possible de l'extérieur, car on ne fait pas une révolution par procuration [...] Aujourd'hui, nous avons décidé une rupture qui me semble à la hauteur des événements que nous vivons : quand les peuples demandent leur liberté, la France sera à leur côté. La stabilité est un objectif à atteindre par la démocratie et le respect des droits de l'Homme ; ce n'est plus une réalité à préserver au prix de tant d'injustices. Au nom de la stabilité, certaines de mes prédécesseurs préféraient deux Allemagne et le maintien de l'Union soviétique...»[414]. Ainsi la France prétend être prête à faire la guerre à un pays, si son gouvernement ne respecte pas les aspirations de son peuple. Au nom des valeurs universelles promues et pour lesquelles la France se bat, le Président français n'a pas voulu négocier avec le colonel Kadhafi et ne lui a laissé aucune alternative. Contrairement à la Turquie qui a tenté de négocier et a même proposé à Kadhafi une protection en contrepartie d'une transition politique.

Dès le début de la crise en Libye, la France a vivement condamné l'utilisation de la force par le régime de Kadhafi, mais à œuvré pour l'utiliser aussi, quelle qu'en soient les motivations. Il s'agissait donc de faire cesser les violences par la violence. Cette situation nous amène à réfléchir sur la place de la force armée dans le «printemps arabe». Selon certains spécialistes, l'armée relève de l'Etat et est l'outil de violence légitime, car le militaire contribue à la pérennité de la nation et la défense de

[414] Interview du 5 mai 2011 disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

l'intérêt général[415]. Du point de vue du régime libyen, il semblerait que la répression et le refus d'ouverture vers un système privilégiant l'Etat de droit sont proportionnels avec leur distance au pouvoir en place. Le pouvoir en place use de la force armée afin de réprimer son peuple. A contrario, l'opposition, soutenue par l'Occident, utilise la lutte armée afin de riposter au régime. Mais l'objectif est le même : l'intérêt général, qui est différent pour chacune des parties. Ainsi, pour le régime libyen, l'intérêt général traduit le maintient de l'ordre et le refus du changement qui est considéré comme une complot colonialiste[416]. Pour les opposants, l'objectif de cette lutte est l'accès aux libertés fondamentales et la démocratie. Par conséquent, le soutien de la France semble alors trouver toute sa légitimité, puisqu'elle aspire depuis longtemps à défendre les valeurs universelles.

Le volontarisme outrancier de la France dans l'affaire libyenne a suscité de vivres critiques, car l'interrogation principale était de comprendre comment il était possible de faire un volte face aussi radical. En effet, la position française a été ambiguë et mal perçue par les Occidentaux mais aussi par les Arabes, car la France était l'un des seuls pays de l'Occident à avoir renouer des liens étroits avec le régime de Mouammar Kadhafi et aussi à lui avoir permis de retrouver une place sur la scène internationale. Ce volontarisme semble avoir écarté l'Union européenne et l'empêché d'entretenir une quelconque initiative dans l'affaire libyenne, la confinant à un rôle d'achemineur d'aide humanitaire. Par ailleurs, la France en profite pour faire un retour à ses fondamentaux, c'est-à-dire protecteur et garant des valeurs universelles. Ainsi, la France et la Turquie semble se retrouver sur un sujet dans la crise libyenne : la protection des civils et la promotion de la démocratie. Même si les deux pays divergent dans leur manière de combattre, il n'en reste par moins que leur objectif reste le même.

C - L'APOGÉE DE LA DÉBÂCLE FRANCO-TURC

La différence d'approche dans la résolution de la crise libyenne semble avoir éloigné davantage la France et la Turquie. Deux protagonistes aux mêmes ambitions, déjà très éloignés et dont

---

[415] COUSTILLIERE, Jean-François, « Les forces armées dans les révoltes arabes », *Confluence Méditerranée* [On-line], 2011, n°79, p.68 [12.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-4-page-67.htm>.

[416] Lors d'un discours public, le colonel Kadhafi avait accusé l'Occident d'opérer un complot colonialiste dont le but était de contrôler les ressources pétrolières.
« Kadhafi : 'c'est un complot colonialiste contre la Libye' », *Le Nouvel Oveservateur*, 9 mars 2011.

l'éloignement a été accentué par la crise. Cette divergence a été rendue visible pendant les révoltes, lorsque la Turquie prônait une aide humanitaire, contre l'intervention militaire voulue par la France. Puis, les divergences se sont accentuées après la chute du colonel Kadhafi, car les deux pays étaient à la recherche d'une certaines légitimité au regard de leur engagement dans la crise.

1 - Montée de la crise pendant les révoltes

a) Nicolas Sarkozy versus Recep Tayip Erdoğan

Pendant les révoltes, la Turquie a eu une longue phase d'attente pour ensuite s'opposer aux décisions prises dans le cadre de l'ONU[417]. En effet, la Résolution 1973 permettait à la Coalition d'intervenir par tous moyens afin d'arrêter les violences. Selon le gouvernement turc, l'arrêt des violences ne devait pas passer par une intervention militaire mais à travers une négociation entre le colonel Kadhafi et les membres de l'opposition. Recep Tayip Erdoğan a qualifié l'intervention de certains des membres de l'OTAN «d'irresponsable» contre le régime de Kadhafi et critiqué leur visée «colonialiste»[418].

Cette intervention a été décidée lors du sommet pour le soutien du peuple libyen qui a lieu à Paris le 19 mars 2011, auquel était convié le secrétaire général de la Ligue arabe, le Président du Conseil européen, la Haute Représentante pour la politique étrangère et la sécurité ainsi que les Hauts représentants de tous les Etats qui souhaitaient apporter leur soutien au peuple libyen. La déclaration adoptée à l'issue du sommet promet que les membres de la Coalition sont « déterminés à prendre toutes les actions nécessaires, y compris militaires, conformément à la résolution 1973, pour assurer le plein respect des exigences du Conseil de sécurité. Nous assurons le peuple libyen de notre détermination à être à ses côtés pour l'aider à réaliser ses aspirations et à bâtir son avenir et ses institutions dans un cadre démocratique»[419]. Néanmoins, la Turquie n'a pas été conviée à cette réunion, comme nous pouvons le constater sur la photo prise lors du sommet à l'Elysée. Ce sommet a eu lieu à l'initiative du Président français Nicolas Sarkozy, qui visiblement, ne souhaitait pas que la Turquie, malgré son importance dans l'OTAN, soit présente. Cette situation a créé un conflit majeur entre les deus pays sur la situation en Libye. D'un côté, il s'agissait d'un pays prônant la médiation et la

---

[417] « Ankara satisfait du transfert à l'OTAN du commandement des opérations militaires en Libye », *RFI*, 25 mars 2011.
[418] ÇETİNDEMİR, Cağtay « 'Haçlı seferi' benzetmesi kızdırdı », *Sabah*, 25 mars 2011.
[419] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site internet : <URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/libye/la-france-et-la-libye/evenements-4528/article/declaration-adoptee-a-l-issue-du>.

négociation, de l'autre côté nous avons un pays qui refuse toutes négociations ni consensus sur la crise en Libye. Ce conflit semble être problématique, puisque ces deux pays sont membres de l'OTAN et y occupent une place importante.

Pour le gouvernement turc, la France doit être «hors-circuit» et cesser de jouer les meneurs. C'est pourquoi lorsque le 25 mars le commandement de l'opération a été transféré à l'OTAN, Erdoğan a publiquement annoncé sa satisfaction. En effet, la Turquie était opposée à toutes frappes et sanctions contre le régime de Kadhafi pour une question de principes[420]. La Turquie ne voulait pas que l'affaire libyenne devienne comme l'affaire irakienne et il n'était pas question pour les Turcs de «tourner les armes contre le peuple libyen»[421]. C'est pourquoi la Turquie n'a participé qu'aux opérations humanitaires et le contrôle de l'embargo. Néanmoins, une vraie guerre entre la France et la Turquie avait débuté, puisque les deux chefs d'Etat s'exprimaient par voie de presse interposée et n'ont pas tari leurs critiques. Ainsi, selon Erdoğan le Président Sarkozy poursuivait des objectifs «moins nobles que la protection de la population civile et il tente de court-circuiter l'OTAN», qui devrait être la seule organisation en charge dans les opérations. La Turquie dénonce alors la précipitation et le manque de perspective de la France dans cette crise[422].

Concernant le gouvernement français, la visite éclaire de cinq heures du Président Nicolas Sarkozy à Istanbul était un signe d'hostilité vis-à-vis du gouvernement turc. En effet, le Président français s'est contenté de ne faire que deux entretiens dans le cadre de sa présidence du G20. Son objectif n'était que de rappeler les priorités dans le cadre du sommet du G20[423]. Lors de son entretien au quotidien turc Posta, le Président Sarkozy n'a cessé de rappeler l'importance de la Turquie sur la scène internationale, mais que la place de la Turquie n'était pas dans l'Union européenne mais bien au Moyen-Orient[424]. Malgré tout, nous constatons que Nicolas Sarkozy ne critique pas ouvertement le comportement turc dans la crise libyenne, contrairement à Recep Tayip Erdoğan. Par ailleurs, pour certains quotidiens, la France aurait même fait des concessions afin de ne pas envenimer les choses et creuser davantage l'écart entre les deux pays. C'est pourquoi, il a été décidé que la base militaire de l'OTAN dans le cadre de l'opération en Libye soit à Izmir, une ville turque située sur la côte

---

[420] « La Turquie refuse de s'engager militairement en Libye », *RFI*, 25 mars 2011.
[421] « Erdoğan : Libya'da Fransa devre dışı kaldı », *Radikal*, 25 mars 2011.
[422] Ibid.
[423] ANTIDE, Maris, « Sarkozy en Turquie : cinq heures de visite… en tant que président du G20 », *Rue89*, 1er mars 2011.
[424] « Sarkozy'den çarpıcı açıklamalar », *Milliyet*, 24 février 2011.

égéenne[425]. La France aurait donc tempéré la Turquie afin de ne pas engendrer un blocage au sein de l'OTAN. Rappelons également que le 14 juin, le Président français a envoyé une lettre à Recep Tayip Erdoğan pour lui proposer de participer à la résolution de la crise en Libye. Il est clair que cette crise semble avoir été tempérée avec l'intervention des Etats-Unis, qui a joué les intermédiaires.

Source : Ministère des Affaires étrangères français

b) Création du Groupe de Contact

La création du Groupe de Contact[426], une fois de plus à l'initiative du Président français, fut également une source de conflit entre la France et la Turquie. En effet, le premier sommet s'est déroulé à Doha le 13 avril auquel participaient la Grande-Bretagne, le secrétaire général de l'OTAN, de l'ONU, le Qatar et quelques pays de la Ligue arabe, puis la Turquie. Le Groupe de contact a pour vocation d'assurer le pilotage politique du projet dans le cadre de l'intervention en Libye. L'objet de la réunion était de réafirmer l'unité de la Communauté internationale et la recherche d'une solution politique à la crise. Dans ce cadre, la Turquie avait proposé un plan de médiation, mais qui n'a pas été

[425] L'article du Financial Times interprète cette décision comme étant une volonté française d'éviter les tensions avec la Turquie.
BLITZ, James, « Nato to take full control on Libya mission », *Financial Times*, 25 mars 2011.
[426] Le Groupe de Contact est créé lors du sommet de Londres le 29 mars 2011.

pris en compte. Ce refus démontre l'opposition entre la Turquie et la France, concernant le plan de sortie de crise en Libye. La création du Groupe de Contact est une initiative française, c'est pourquoi la vision turque, basée sur la médiation, est rejetée.

Par la suite la quatrième réunion s'est tenue à Abou Dabi le 9 juin 2011, auquel ont participé de nouveaux pays tels que l'Afrique du Sud, le Soudan et l'Egypte. Ce sommet a permis de constater l'unité de la Communauté internationale et réitérer les sanctions émises envers le colonel Kadhafi. Ce sommet fut l'occasion pour rappeler qu'il n'était pas question de négocier avec Kadhafi et qu'il devait quitter le pouvoir sans préavis. À cette date, la Turquie pouvait comprendre que ses propositions ne seront pas prises en compte, puisque la feuille de route proposée par la Ligue des Etats africains a devancé celle proposée par la Turquie[427]. De plus, nous constatons que sur le site français, aucune mention n'est faite au sommet du Groupe de contact qui a eu lieu à Istanbul le 15 juillet 2011. Ce sommet est considéré par les autorités turques comme le quatrième après le Qatar, l'Italie et les Emirats arabes unis[428]. Tandis que pour les Français le quatrième est celui d'Abou Dabi. Cette confusion semble refléter l'ambiguïté des relations franco-turques concernant la crise en Libye.

Côté turc, il s'agissait de suivre une feuille de route destinée à solutionner la crise sans intervention. Côté français, l'intervention était inévitable et le recours à la force semblait légitime dans le but de «protéger les populations civiles»[429]. Néanmoins, la rivalité entre les deux pays s'est accentuée en septembre lorsque le Premier Ministre turc s'est rendu à Tripoli le lendemain de la visite de Nicolas Sarkozy et de David Cameron[430].

2 - L'après Kadhafi : quelle place pour la France et la Turquie ?

«Jeunes de Benghazi ! Jeunes de Libye ! Jeunes arabes ! La France vous avait dit son amitié et son soutien. Vous avez voulu la paix. Vous avez voulu la liberté. Vous voulez le progrès économique.

---

[427] Rapport du sommet d'Abou Dabi du 9 juin 2011, disponible sur le site internet : <URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/libye/la-france-et-la-libye/evenements-4528/article/reunion-du-groupe-de-contact>.

[428] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site internet : <URL : http://www.mfa.gov.tr/no_166_-13-july-2011_-press-release-regarding-the-4th-meeting-of-the-libya-contact-group.en.mfa>.

[429] Discours du Premier Ministre François Fillion devant l'Assemblée Nationale le 22 mars 2011.

[430] « Libye : Erdoğan suit Sarkozy », *Le Point*, 16 septembre 2011.

La France, la Grande-Bretagne et l'Europe seront toujours aux côtés du peuple libyen»[431] a déclaré le Président Nicolas Sarkozy lors de sa visite à Benghazi le 15 septembre 2011, où il a été accueilli comme un héros. Contrairement à Recep Tayip Erdoğan qui s'est rendu à Tripoli le lendemain de cette visite mais dont l'accueil a été mitigé. Après la prière du vendredi, il a déclaré sur la place des Martyrs : «je m'adresse à Syrthe et Bani Walid, embrassez-vous frères et joignez-vous aux autres libyens, faire couler du sang ne nous ressemble pas. Désormais il n'y aura plus de régime autoritaire, plus aucun régime totalitaire. Désormais c'est l'arrivée de la souveraineté populaire»[432]. Visiblement ces deux déclarations semblent se compléter, mais il est certain que la chute du colonel Kadhafi semble avoir modifié les relations de la France et de la Turquie dans la nouvelle Libye.

a) Les relations françaises avec le nouveau régime

La disparition du colonel Mouammar Kadhafi le 20 octobre 2011 marque le début d'une nouvelle ère pour la Libye selon le Ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. «C'est une nouvelle phase qui commence, une phase de construction d'un Etat de droit [...] La Libye est un pays qui a des ressources [...] La France est fière d'avoir avec d'autres, mais en jouant un rôle je crois de leader dans bien des circonstances et contribué à la libération du peuple libyen»[433]. La France a été vivement critiquée de s'être mise en avant pour résoudre la crise en Libye. De plus, le comportement français a doublement été critiqué car après la chute de Kadhafi, on lui a reproché de s'être partagée les territoires libyens en fonction de ces ressources. Le Ministre d'Etat Gérard Longuet a estimé les coût des opérations Harmattan à 350 millions d'euros pour la France[434]. Face à ce coût très élevé de l'engagement français, il semble que le gouvernement ait négocié une contrepartie avec le nouveau régime libyen. En effet, le Ministre Alain Juppé a déclaré «Quand nous aidons financièrement un peuple à mettre en place son projet démocratique et que dans le même temps, nous avons le sentiment

---

[431] Discours du Président français Nicolas Sarkozy du 15 septembre 2011 à Benghazi. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[432] Discours du Premier Ministre turc Recep Tayip Erdoğan du 16 septembre 2011 à Tripoli. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://www.youtube.com/watch?v=5hPbttqCH6c>.

[433] Discours du Ministre des Affaires étrangères Alain Juppé le 20 octobre 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[434] Entretien de Gérard Longuet avec le quotidien Sud Est du 10 novembre 2011. Disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

qu'il construit autre chose qu'une démocratie, nous ne sommes pas obligés de maintenir les financements. C'est un dialogue. Je sais bien que cela peut apparaître comme une intrusion. Nous laissons ces peuples choisir le modèle politique et économique qu'ils souhaitent ; nous leur demandons de nous présenter leurs priorités économiques, politiques et sociales»[435]. En effet, la France aurait négocié et conclu un accord secret avec le Conseil national de transition, des contrats pétroliers avec la Libye en échange de son soutien aux opposants. L'accord prévoit que la Libye attribuerait 35% du pétrole brut à la France en échange d'un soutien illimité aux opposants[436]. La présence française en Libye semble alors dépasser la volonté de secourir le peuple libyen et confirme les attaques de la Turquie, qui consistaient à dire que la France était en «croisade» en Libye. Le Ministre Alain Juppé semblait trouver normal que les pays ayant soutenu les rebelles soient privilégiés dans la reconstruction du pays[437], sans oublier que la France était, en 2010, le deuxième acheteur de pétrole libyen tout de suite après l'Italie. En conséquence, la France, la Grande-Bretagne et in fine l'Allemagne auraient partagé les territoires libyens avec les membres de la Coalition. Ainsi selon Anıl Çeçen, tout comme la division de l'Irak, la Libye aussi à connu le même sort. La Grande-Bretagne se serait vue attribuer la région de Tripoli, la France la région de Benghazi et Fezzan pour l'Allemagne[438].

En sus de ses visées économiques en Libye, la France semble vouloir remodeler le pays en imposant son modèle démocratique. Le discours de Nicolas Sarkozy semble confirmer cela, puisqu'il rappelle que « c'est aux Libyens de construire l'avenir et de choisir leurs dirigeants, ce n'est en aucun cas à nous. Mais nous comptons sur nos amis du CNT pour conserver leur unité qui est le bien le plus précieux pour eux et pour faire en sorte que cette unité permette la période de transition, les prochaines élections et la prochaine Constitution»[439]. Le projet d'unité et de démocratie avait déjà été lancé lors du projet d'Union pour la Méditerranée, qui semble être mis en porte à faux aujourd'hui. L'ambition française semble davantage économique dans cette région du monde, qu'humanitaire voire démocratique. C'est pourquoi le comportement de la France dans l'après Kadhafi semble aussi

---

[435] Interview du Ministre Alain Juppé au quotidien Le Monde le 11 décembre 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[436] GOLLA, Mathilde, « Pétrole : les rebelles libyens ne feront pas de 'favoritisme' », *Le Figaro*, 1er septembre 2011.

[437] Ibid.

[438] ÇEÇEN, Anıl, « Emperyalizmin Libya Saldırısı », *Ikibinyirmiüç*, 2011, Novembre, n°127, p36.

[439] Discours du Président Nicolas Sarkozy à Tripoli le 15 septembre 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

critiquable que sa position pendant l'ère Kadhafi, puisque dans les deux cas, la France entretenait des relations économiques très étroites avec la Libye, quel qu'en soit son type de régime.

b) La place de la Turquie dans la nouvelle Libye

Le tournant opéré par le gouvernement turc est caractérisé par une tournée entamée par Recep Tayip Erdoğan dans les pays arabes[440]. Arrivé le 16 septembre en Libye, soit le lendemain de la visite de Nicolas Sarkozy et de David Cameron, l'accueil du Premier Ministre turc sur la place des Martyrs est mitigé. En effet, il semblerait que sa prise de position tardive n'ait pas convaincu le peuple libyen, qui garde toujours en tête la longue phase d'atermoiement (?) de la Turquie. De plus, malgré les critiques envers la France, affirmées par Erdoğan lors de sa visite, «Ne prêtez pas le flanc aux appétits des gens qui convoitent les ressources libyennes. La Libye appartient aux Libyens et cela doit rester ainsi»[441], la Turquie semble avoir le même objectif que la France : avoir sa part du gâteau libyen.

Le déploiement d'une aide économique au CNT a marqué un tournant total et le réalignement de la Turquie en Libye[442]. En effet, lorsque Ahmet Davutoğlu s'est rendu à Benghazi, il n'était pas venu les mains vides. Une valise avec 100 millions de dollars en liquide était prévue pour le CNT, qui en avait fait la demande lors de la visite du président Abdeljalil en mai à Istanbul[443]. Après la mort de Mouammar Kadhafi le 20 octobre, nous remarquons que la Turquie se déplace de manière indépendante dans cette région sans participer au partage des territoires libyens. Ainsi, selon Anıl Çeçen, lorsque la Grande-Bretagne se voit attribuer Tripoli, la France Benghazi et enfin le sud est attribué à l'Allemagne[444]. Dans ce découpage, la Turquie n'est pas présente, puisqu'elle a d'emblée été contre une intervention militaire. En revanche, nous constatons la présence turque dans le milieu professionnel et également le retour de la Turquie sur le plan économique en Libye. Le gouvernement turc ne semble pas s'intéresser aux partages de territoires, mais plutôt aux marchés économiques. Depuis l'arrivée au pouvoir de Mouammar Kadhafi, il existait entre Ankara et Tripoli, ce qu'on appelle

---

[440] MARCOU, Jean, « Premier bilan de la tournée des Printemps arabes de Recep Tayip Erdoğan », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/09 [09.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6607>.

[441] Ibid.

[442] MARCOU, Jean, « La nouvelle politique étrangère de la Turquie », *Les Clés du Moyen-Orient* [On-line], 2011/6 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-nouvelle-politique-etrangere-de.html>.

[443] Le montant de cette aide est flou, car dans certaines quotidiens nous lisons 300 millions, tandis que dans d'autres il s'agit de 100 millions d'euros. Le site officiel nous indique bien qu'une aide a été négociée entre le gouvernement turc et le Conseil national de transition lors de la visite du Président du CNT Mustafa Abduljelil, sans pour autant mentionner le montant exact.

[444] ÇEÇEN, Anıl, Op. Cit., p36.

le ‘commerce de valise’ (Bavul Ticareti). Selon Jean-François Pérouse le commerce à la valise entre Istanbul et le Maghreb se fait autour du Grand Bazar à Istanbul et remonte aux années 70. Cependant les mouvements de transit à proprement parlé est plus récent[445]. Le commerce à la valise s’articule sous forme de navette, appelée «navetteur» c’est-à-dire une «personne qui opère dans l’espace d’une année des allers retours réguliers entre son pays d’origine et Istanbul afin d’y acheter en quantité réduite des produits destinés à être vendus au noir dans une boutique de son pays»[446]. Cette forme d’affaire engendre avec le temps des relations commerciales d’import/export formalisées. Par ailleurs, il est connu de tous que les Turcs sont très présents dans le milieu du bâtiment en Libye, où ils détiennent une grosse part du marché[447]. Ainsi, dans la nouvelle Libye la Turquie tient à conserver ce marché très lucratif.

Comme nous pouvons le constater dans le discours du Ministre Ahmet Davutoğlu, la Turquie ne s’intéresse pas au pétrole libyen et ne souhaite pas profiter de la situation pour mettre la main sur les ressources pétrolières du pays. Néanmoins, le pays doit tout de même tenter de renouer des liens aussi solides que du temps de Kadhafi dans le but de remettre sur pied le projet d’une union de libre-échange. Tout comme le projet français d’Union pour la Méditerranée, la Turquie semble plus préoccupée par ces projets que par l’avenir du peuple libyen. C’est pourquoi les deux pays semblent être en quête de légitimité dans la nouvelle Libye[448].

Lorsque nous analysons les discours des deux pays sur la Libye, nous nous rendons compte qu’ils n’évoquent que rarement leurs noms. Même si dans les discours français nous retrouvons plus souvent la référence à la Turquie, soit 326 fois, celle du Premier Ministre turc n’est évoquée que 13 fois sur 34 407 récurrences. A l’opposé, côté turc les références à la France ou au président français Nicolas Sarkozy, sont quasiment absentes. Sur un total de 6 309 récurrences, la France n’est répétée qu’une seule fois, contre les Etats-Unis 3 fois. Cela démontre une fois de plus que les deux Etats sont en rivalité constante et en particulier au Moyen-Orient, où chacun souhaite asseoir son influence, à travers ses propres principes.

---

[445] PEROUSE, Jean-François, « Transits maghrébin à Istanbul, Trajectoires, Profils et Stratégies», *Migrations Center Université Koç*, 2007, n°119-120, p.117.
[446] Ibid., p.120-121.
[447] En février 2011, le nombre d’entreprises turques étaient estimé à 200, soit entre 1500 et 2000 salariés turcs, et dont le marché représente entre 15 et 20 milliards de dollars de contrats.
« Türkiye ve Libya arasında bazen alacak konusunda pürüzler yaşansa da müteahhitliğe dayanan özel bir iş ilişkisi var », *Samanyolu Haber*, 21 février 2011.
[448] SEMO, Marc, *Op. Cit.*, p.269.

Malgré tout, même si la France et la Turquie se sont opposées tout au long de la crise en Libye, la chute du colonel est un moment décisif qui nous permet de comprendre que les deux pays avaient les mêmes vues en Libye. Cela les a constamment opposé, car l'un et l'autre étaient conscient de son importance dans la région. La France était consciente de la place de la Turquie dans le marché libyen ; a contrario la Turquie avait très vite compris les visées économiques de la France en Libye. C'est pourquoi, avec le changement du gouvernement en France, le gouvernement turc semble moins retissant à un possible rapprochement. Lors d'une interview au quotidien Libération le Ministre turc Ahmet Davutoğlu rappelle les différends de la Turquie avec le précédent gouvernement «Les turbulences de ces dernières années et surtout de ces derniers mois n'ont été qu'une parenthèse» mais invite le nouveau régime à l'unité et plus de coopérations[449].

Conclusion

Pour conclure cette partie, il semble important de rappeler que la crise en Libye a été l'occasion de constater que la France et la Turquie n'ont pas réussi à mettre en oeuvre leurs politiques d'ouverture et de coopération. D'un côté la France souhaitait à tout prix intervenir militairement afin de «secourir la population» et éviter le «bain de sang» promis par Kadhafi. De l'autre côté, la Turquie s'est lancée dans la bataille, après une longue période d'hésitation. En conséquence, les deux pays se sont retrouvés face à face dans cette crise, qu'ils ont tenté de gérer à leur manière et de trouver une place dans la nouvelle Libye sans Kadhafi.

[449] SEMO, Marc, « Entre Paris et Ankara, il est temps de passer à une coopération visionnaire », *Libération*, 8 juillet 2012.

III - LA DÉROUTE FRANCO-TURQUE DANS LA CRISE SYRIENNE

Dans la crise qui a surgit en Syrie depuis mars 2011, le régime de Bachar al-Assad ne semble pas être le seul touché. La Turquie, la France et *in fine* tous les membres des Nations Unies semblent être dans une véritable impasse. Aucune mesure, aucune sanction ne semblent efficace afin de solutionner la crise, car contrairement à la Libye, la crise en Syrie n'est plus un simple mouvement populaire destiné à promouvoir la démocratie. Ainsi, la France est vivement critiquée car elle ne semble pas être aussi volontaire dans la résolution de la crise, qu'elle ne l'a été pour la Libye. Quant à la Turquie, bien au contraire, elle semble avoir poursuivi la même politique qu'en Libye, c'est-à-dire la médiation et aucune intervention militaire. Cependant, l'impasse semble guider cette crise et opposer une fois de plus la France face à son « ennemie » la Turquie, car les Turcs semblent bien plus impliqués et font de l'ombre à la diplomatie française.

Il est important de rappeler que le cas syrien est souvent comparé au cas libyen pour plusieurs raisons. Nous avons précisé précédemment que dans le « printemps arabe » certains régimes avaient rendu le pouvoir quelques jours après les révoltes ; d'autres avaient choisi la répression. La Libye de Kadhafi et la Syrie de Bachar al-Assad font partie de ce second cas. Par ailleurs, face à la répression, l'organisation des mouvements d'opposition s'est établie de la même manière en Libye, avec la création du Conseil national de transition et en Syrie, avec la création du Conseil national syrien. Les deux Conseils ont été soutenus et reconnus comme seuls interlocuteurs légitimes dans le dialogue avec l'Occident. La France et la Turquie ont suivi plus ou moins les mêmes méthodes dans les deux pays, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous comparons ces deux crises afin de mieux comprendre la constante opposition de la diplomatie franco-turque.

A – LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE DE DEUX POIDS ET MESURES DE LA FRANCE

Lorsque le Ministre français Alain Juppé récuse toute accusation de politique de deux poids, deux mesures de la France face à la crise en Syrie, il n'est pas totalement convainquant. En effet, lorsque nous comparons la Libye à la Syrie nous constatons que la France avait commencé à utiliser tous les outils diplomatiques très tôt afin de dénoncer les massacres de Kadhafi. Dans la crise syrienne, il semble que le gouvernement français n'ait pas mobilisé autant ses efforts. Bien que la France ait

réagi, le résultat n'est pas le même qu'en Libye, car cette fois-ci la France n'est pas aux commandes et semble être en retrait.

1 – Manque de réactivité et ambiguïté du comportement français

Au début du mois de février, la France commence à évoquer l'effet domino des révoltes qui ont touchées la Tunisie, l'Egypte et la Libye mais ne condamnait pas encore le régime syrien. Puis en mars, dans un communiqué officiel publié sur le site du Ministère des Affaires étrangères, la France met en garde le régime de Damas[450]. Cependant, à ce stade des événements, la France préfère prendre le temps de discuter d'une éventuelle sanction à l'encontre de Bachar al-Assad, comme nous le rappelle le Ministre Alain Juppé le 29 mars lors du sommet de Londres «Nous appelons par ailleurs à des réformes et à un dialogue puisque c'est ce que souhaitent, à l'évidence, les peuples ; c'est notre position. Nous n'en sommes pas encore à l'étude de sanctions ou de résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Syrie»[451]. Par la suite Alain Juppé réitère la position de la France, qui consiste en «un dialogue politique inclusif et des réformes répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien qui peuvent permettre de préserver la stabilité du pays qui est dans l'intérêt de tous»[452]. Il s'agit là d'une prise de précaution, puisque dans la crise libyenne, la France n'avait pas réagi de la même manière.

Ce n'est que le 29 avril 2011 que le Conseil des Droits de l'Hommes[453] a adopté une résolution sur la situation des droits de l'homme en Syrie, dans laquelle la Communauté internationale condamne les violences du régime de Damas et demande l'arrêt des violences, autoriser la liberté d'expression

---

[450] Le 24 mars 2011, le Président Nicolas Sarkozy fait part de ses préoccupations sur la Syrie à l'issue d'une réunion du Conseil européen : «Nous avons été informés des derniers événements et nous disons notre grande préoccupation sur la montée de la violence et notre appel à ce qu'il n'y ait pas de violence contre les populations civiles qui manifestent. C'est leur droit de manifester et c'est leur droit de protester. Chaque dirigeant doit comprendre, et notamment les dirigeants arabes, doit comprendre que la réaction de la communauté internationale et de l'Europe sera désormais chaque fois la même. Nous serons du côté des populations qui manifestent sans violence et qui n'ont pas à être réprimées avec violence». Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[451] Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[452] Discours du Ministre Alain Juppé le 26 avril 2011 à Paris. Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[453] Il s'agit de l'organe intergouvernemental de l'ONU basé à Genève et destiné à protéger et garantir les droits de l'homme. Nous constatons que ce n'est pas le Conseil de Sécurité de l'ONU qui a adopté cette résolution, contrairement au cas libyen, où les Résolutions 1970 et 1973 avaient été adoptées par le Conseil de Sécurité.

ainsi que la liberté de presse[454]. La France est plus en retrait dans l'affaire syrienne et n'appelle pas directement au départ du président Bachar al-Assad. Elle œuvre plutôt pour la cessation des violences. Ainsi, le Président français annonce lors d'une interview à *L'express* que la France «n'acceptera pas qu'un régime envoie l'armée contre des manifestants pacifiques. Pour autant, il n'est pas nécessaire, devant des réalités politiques différentes, d'agir à chaque fois de la même façon. Il faut être lucide, l'intervention militaire restera l'exception, elle ne peut être la règle»[455]. Ce qui est profondément opposé à son comportement en Libye, puisque la France avait fait de l'intervention militaire un principe non négociable.

Nous constatons donc qu'au départ la France ne réagit pas à la même vitesse qu'en Libye. Le gouvernement français s'était, pendant un temps, désintéressé de la cause syrienne jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Président Nicolas Sarkozy en 2007. Aujourd'hui elle tente d'imposer des sanctions, mais la Russie et la Chine font obstacles, ce qui créé une véritable impasse au niveau de l'ONU[456]. De plus, la France n'a reconnu le Conseil National syrien que très tard, comparé au Conseil National de transition en Libye[457]. Rappelons que la situation en Syrie a évolué très lentement, contrairement à la situation en Libye. Ainsi, entre mars et novembre 2011, des sanctions économiques ont été entamées par l'Union européenne, la Ligue arabe a suspendu la Syrie de ces instances, le Conseil de Sécurité a condamné les violences, mais l'impasse demeure. C'est pourquoi la Ligue arabe a envoyé des observateurs afin de faire cesser les violences et ainsi négocier les réformes avec le régime de Bachar al-Assad, mais en vain[458]. Ensuite depuis mars 2012, Kofi Annan a été nommé comme médiateur international mandaté par l'ONU et la Ligue arabe afin de négocier avec le régime de Damas et ainsi faire appliquer une

---

[454] Discours du Ministre Alain Juppé le 29 avril 2011. Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[455] Interview de Nicolas Sarkozy du 4 mai 2011, disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[456] Le 4 octobre 2011 la Russie et la Chine ont opposé leur veto dans projet de résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui était destiné à condamner le régime de Damas. Puis le 4 février 2012, les deux pays ont une fois de plus opposé leur veto dans un projet identique, au motif qu'il s'agit d'une ingérence aux affaires internes d'un pays souverain et que tant que le régime n'a pas perdu de sa popularité, il n'est pas question de s'y ingérer.

[457] Le Conseil National syrien voit le jour à Istanbul en octobre 2011 et le reconnaît comme interlocuteur légitime le 10 octobre 2011.

[458] En effet, les observateurs envoyés par la Ligue arabe le 26 décembre 2011 ne sont restés que très peu de temps en raison de la recrudescence des violences en Syrie et le non respect du plan proposé par la Ligue arabe. Cependant, il ne s'agit là que de la version officielle, car certains quotidiens arabes ont noté les violences faites aux observateurs de la part des insurgés et cela serait la raison de la fin de leur mission.
« HRW : des groupes d'opposants syriens kidnappent, torturent et exécutent des policiers et des pro-Bachar », *BBC arabic*, 20 mars 2012.

feuille de route en six points[459]. Une fois encore, le processus s'avère être un échec, car même si Bachar al-Assad a accepté l'arrivée des observateurs onusiens sur place, le plan proposé n'est pas entièrement opérationnel.

Face à la défaillance de la Communauté internationale et en particulier de la France, les membres de l'opposition ont lancé un appel à la France à travers une vidéo, qui démontre que la France dans cette crise est restée indéniablement passive. «La France a toujours été l'ami du peuple syrien et non l'alliée des tyrans, nous l'avons toujours perçu comme tel. Le Président Sarkozy a été le premier à dénoncer Bachar al-Assad lorsqu'il l'a vue se transformer en assassin [...] La France adopte cette position parce que le peuple français sait ce que le peuple syrien endure actuellement [...] peuple français ne réitérait pas les erreurs commises en Bosnie-Herzégovine [...] Est-ce que vous attendez à nouveau Srebrenica pour nous donner le droit de nous protéger nous-même ? [...] Sachez que nous ne perdrons pas notre révolution car le peuple syrien préfère la mort à l'humiliation [...] Nous avons besoin de vous pour cela [...] Soutenez-nous et le peuple syrien n'oubliera pas la position de la France et des pays liés»[460]. Cet appel démontre que la France joue un rôle important dans cette région. Néanmoins, malgré les efforts tardifs du gouvernement français, le résultat diffère de celui de la Libye, puisqu'en réalité il ne s'agit plus d'une crise interne à la Syrie, mais bien au-delà.

2 – La méthode est identique mais le résultat diffère

À la suite de nombreuses déclarations, nous constatons que la France tente d'adopter la même trajectoire qu'en Libye, c'est-à-dire tenter de mobiliser la Communauté internationale à travers l'utilisation de divers outils diplomatiques, mais le résultat ne s'avère pas aussi fructueux.

Vers la fin du mois d'avril 2011, la France agit dans quatre directions. Tout d'abord à New York au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU afin de mobiliser la Communauté internationale pour condamner la répression, mais le processus est une impasse pour trois raisons principales. La France et

---

[459] Le plan Annan prévoit un plan en six points, qui consiste en un dialogue politique destiné à mettre en place un processus politique ouvert ; la fin des violences par toutes les parties ; assurer l'acheminement d'aide humanitaire ; la fin des détentions arbitraires ; la mise en place de la liberté de presse et enfin la liberté pour les Syriens, qui consiste à autoriser les manifestations pacifiques et la liberté d'association.
Le contenu du plan est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[460] LEVRRIER, Ignance, « Appel de l'Armée Syrienne Libre à la France », *Le Figaro*, 16 juillet 2012.

la Grande-Bretagne ont préparé un projet de résolution pour condamner la Syrie au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, mais en vain car il n'y avait pas la majorité suffisante. De plus, contrairement à la crise en Libye, aucun pays de la Ligue arabe ne souhaitait une telle sanction. Et enfin, certains pays, comme la Russie et la Chine menaçaient d'utiliser leur veto. À défaut de pouvoir trouver une solution onusienne, Paris a tenté d'intimider la Syrie en convoquant l'ambassadrice de Syrie à l'Elysée afin de condamner le régime syrien. Puis, au niveau de l'Union européenne à Bruxelles où la France a oeuvré avec ses partenaires de la possibilité de prendre des sanctions économiques. Ainsi, dès le mois de mai 2011, l'accord d'Association signé entre la Syrie et l'Union européenne en 2007 a été gelé, la politique de coopération a été révisée et le gel des avoirs des personnalités clés syriens ont été entamé[461]. Mais, tout comme dans la crise libyenne, les pays membres de l'Union ne sont pas tous d'accords dans l'orientation à prendre pour le cas syrien. Pour certains, il faut entamer l'embargo et expulser les représentations diplomatiques syriennes et pour d'autres il faut encore poursuivre le dialogue[462]. De plus la France a porté l'affaire à Genève où elle a plaidé pour une action forte du Conseil des Droits de l'Hommes. Et enfin au sein du G8, où les pays ont déclaré leur engagement en faveur de la démocratie et le respect des droits de l'homme. Néanmoins, en août le Conseil de Sécurité des NU condamne la Syrie et considère que le régime représente une menace contre la paix dans la région et considère que les auteurs devront être tenus pour responsables. Il ne s'agit que d'une condamnation et malgré les efforts de la France, l'ONU n'a pas réussi à aller plus loin dans ces sanctions[463].

Malgré tout, la France n'a pas eu le même poids que dans l'affaire libyenne, contrairement à la Turquie, car elle n'entretient pas les mêmes relations avec le régime de Damas. Comme nous l'indique Jean-Sylvestre Mongrennier, la position géostratégique de la Syrie contraint la Communauté internationale à être prudent. En effet, les enjeux régionaux et l'engagement de l'OTAN sur d'autres fronts justifie cette prudence et contredit les critiques de «politique de deux poids et mesures»[464]. Même si Alain Juppé dans son dernier discours officiel affirme que la France «a été aux avant-postes pour mobiliser, sous l'impulsion du président de la République, la communauté internationale face aux

---

[461] « L'Union Européenne sanctionne Bachar al-Assad », *Le Figaro*, 23 mai 2011.

[462] STROOBANTS, Jean-Pierre, « Les Vingt-Sept divisés sur l'expulsion des ambassadeurs syriens », *Le Monde*, 31 mai 2012.

[463] « Le Conseil de sécurité parvient à un accord timide à défaut d'une résolution », *France 24*, 3 août 2011.

[464] MONGRENIER, Jean-Sylvestre, « La Syrie dans l'équation géopolitique régionale », *Institut Thomas More* [On-line], 2011 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.institut-thomas-more.org/actualite/la-syrie-dans-lequation-geopolitique-regionale-2.html>.

crimes contre l'humanité commis en Libye et en Syrie»[465], il semble évident qu'elle a besoin d'alliés pour soutenir ses actions et ses propositions concernant la Syrie. C'est pourquoi une concertation avec la Turquie - véritablement aux avant-postes dans l'affaires syrienne - ou encore avec les pays de la Ligue arabe semble indispensable pour la France.

3 – Un timide rapprochement avec le 'rival' turc

La Turquie est au premier plan sur le cas syrien et la France est effacée. Donc nous pouvons imaginer que la France pourrait tenter de se rapprocher de la Turquie dans la résolution de la crise syrienne. En effet, selon Koutroub Smail, la politique arabe de la France doit avant tout tenir compte des nouveaux acteurs émergents dans la région, tels que l'Iran et la Turquie. Ainsi, la France ne peut ignorer le poids géostratégique et géoéconomique de la Turquie dans la région. C'est pourquoi, quelle que soit la suite réservée à la candidature turque dans son adhésion à l'Union Européenne, l'appui de Paris à Ankara servirait sûrement sa politique arabe466. La question se pose, puisque le Ministre français Alain Juppé s'est rendu en Turquie les 17 et 18 novembre 2011. Lors de cette visite une conférence de presse conjointe avec le Ministre Ahmet Davutoğlu a eu lieu et au cours de cette conférence Alain Juppé a déclaré qu'il a «constaté des positions tout à fait convergentes désormais - après une période d'ajustement au début - sur la Libye, ainsi qu'une totale conformité de vues sur la Syrie. Nous pensons, France et Turquie, que la situation n'est plus tenable et que malgré tous les appels qui ont été lancés aux autorités syriennes pour que le régime se réforme – et je salue la médiation de la Turquie à plusieurs reprises -, elles n'ont rien voulu savoir [...] Mais je pense que le moment est venu d'unir nos efforts pour accentuer les sanctions. Nous soutenons ensemble une résolution à l'Assemblée générale des Nations unies. La France est tout à fait désireuse de travailler en étroite liaison avec la Ligue arabe, avec la Turquie»[467]. Cette déclaration semble être un point culminant dans la crise syrienne, car jamais jusque-là la France et la Turquie n'avait officiellement affiché leur volonté de s'unir et de coordonner leur action.

---

[465] Discours d'adieu de Ministre Alain Juppé du 14 mai 2012. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[466] Kouttroub, Smail, *Op. Cit.*, p.121.

[467] Conférence de presse conjointe du 18 novembre 2011 à Ankara. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

Néanmoins, il semble que la France et la Turquie soient en rivalité sur le cas syrien, comme ils l'ont été sur le cas libyen468. En effet, les deux pays utilisent quasiment la même stratégie, c'est-à-dire une volonté de reconstruire très vite les relations avec le nouveau régime, reprendre au minimum des positions perdues ou suspendues et également regagner quelques parts de marché[469]. Lorsque le Ministre Alain Juppé confie à la presse que «Ce qui m'a beaucoup frappé aussi, c'est notre convergence de vues sur l'ensemble des Printemps arabes. Je crois qu'il est très important de bien souligner que la France et la Turquie ont la même approche de ce phénomène historique ; l'aspiration des peuples à la liberté, à la démocratie», il semble sincère mais pas tout à fait crédible. En effet, la France devrait étroitement collaborer avec la Turquie dans la crise syrienne, mais en raison d'une tension constante entre les deux pays sur la candidature turque à l'Union européenne, un rapprochement semble difficile à réaliser. La France n'est pas aux avant-postes comme dans le cas libyen, mais bien au contraire, elle semble être loin derrière la Turquie et cela peut expliquer le rapprochement soudain de Paris avec Ankara. Par ailleurs, contrairement à l'affaire libyenne, nous remarquons également que dans les discours officiels français, la coopération avec la Turquie est évoquée pour chacune des interventions sur le cas syrien. Cela marque alors la volonté de la France de se rapprocher de la Turquie afin de solutionner la crise syrienne. De plus, selon Noureddin Mouhammed, la position géostratégique de la Turquie devrait être l'occasion pour l'Union européenne de régler la crise au Moyen-Orient. La Turquie pourrait éventuellement être un pont entre les deux parties et ainsi faire tampon dans la résolution de la crise[470].

Même si la Turquie est aux avant-postes dans l'affaire syrienne, il semble qu'elle rencontre quelques difficultés à mettre en pratique les théories de «zéro problème» avec les voisins. Il semblerait que la concertation et le dialogue ne fonctionnent pas dans le cas syrien. La Turquie a tendance à user et abuser de la même méthode pour tous les pays en déboire, mais il ne faut pas perdre de vue que la Syrie n'est pas la Libye.

---

468 Burdy, Jean-Paul, « La France, la Turquie et le monde arabe: deux politiques étrangères en phase de redéfinition », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/9 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.

469 *Ibid.*

470 NUREDDIN, Muhammad, «Verhältniss EU – Türkei – arabische Welt », *Qantara* [On-line], 2007 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://de.qantara.de/>.

B – LES DÉBOIRES DE LA POLITIQUE DU ZÉRO PROBLÈME

1 - Le dialogue et la coopération comme principale ligne de conduite

La Turquie se sent très concernée par la cause syrienne pour des raisons historiques, économiques et culturelles que nous avons évoquéesprécédemment471. C'est pourquoi, Ankara a privilégié avant tout le dialogue et la coopération avec le régime de Bachar al-Assad. Cette coopération s'est traduite pendant près de six mois par l'envoie d'émissaires par le gouvernement turc à Damas afin d'accompagner le régime syrien dans la réalisation des réformes. Le Ministre turc Ahmet Davutoğlu confie dans les premiers communiqués officiels que la Turquie est profondément préoccupée par la stabilité et la paix en Syrie mais qu'elle a confiance au régime de Damas[472]. Le gouvernement turc rappelle sans arrêt les relations profondes et indestructibles que la Turquie entretien avec la Syrie. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Turquie accueille les réfugiés syriens dès le mois de juin, car elle considère cette situation comme une mission humanitaire dont s'est auto-attribuée la Turquie. Ainsi entre mars et octobre 2011, la Turquie agit de deux manières. Dans un premier temps elle s'est dotée de l'habit humanitaire. Chose qu'elle avait déjà commencé à faire tout au long de la crise libyenne. Dans un second temps, elle continue a dialoguer avec le régime afin de les pousser à réaliser les réformes nécessaires. Il s'agit là d'un devoir dont s'est doté la Turquie en tant qu'ami du régime syrien[473].

Le Premier Ministre Recep Tayip Erdoğan avait déclaré que «la patiente avait des limites et c'est dans cette perspective que j'envoie le Ministre des Affaires étrangères en Syrie. Nous allons leur faire part de notre ferme message lors de cette visite et la suite des événements seront les conséquences de la réponse que nous obtiendrons»[474]. Ainsi, Ahmet Davutoğlu s'est rendu à Damas à deux reprises et c'est à l'issue de la seconde visite du 8 août 2011 que la Turquie a changé de ton. Il semblerait que la technique du *soft power* ne fonctionne pas en temps de crise, contrairement à ce que prévoyait le principal créateur de la diplomatie turque, Ahmet Davutoğlu. En effet, comme nous avons eu l'occasion de le dire, la Turquie sous le gouvernement de Ak Parti a voulu privilégier les outils du *soft*

---

471 YAVUS, Celalettin, *Geçmişten geleceğe Suriye-Türkiye ilişkileri*, Ankara, Gemi Ofset, 2005, 93p.

472 Communiqué du 23 avril 2011. Le contenu est disponible sur le site internet : <URL : http://www.mfa.gov.tr/no_111_-23-nisan-2011_-suriye_de-22-nisan-tarihinde-yasanan-olaylar-hakkinda.tr.mfa>.

473 Il s'agit d'un constat que nous avons tiré suite à la lecture de la conférence de presse du Ministre Ahmet Davutoğlu à Hatay le 15 juin 2011. Le contenu du document est disponible sur le site internet : <URL : http://www.mfa.gov.tr/sayin-bakanimizin-hatay_da-gerceklestirdigi-basin-toplantisi_-15-haziran-2011.tr.mfa>.

474 Conférence de presse de Recep Tayip Erdoğan du 6 août 2011.
« Kritik görüşme bitti », *Haber Türk*, 8 août 2011.

power afin de démontrer qu'elle joue un rôle essentiel de puissance émergente dans la région. Néanmoins, l'entêtement de Damas démontre que le principe du «problème zéro» peut très rapidement se retrouver caduc en temps de crise.

2 - Un ami transformé en ennemi

a) Soutien actif de la Turquie à l'opposition syrienne

Après avoir tenté la méthode *davudienne*, c'est-à-dire la médiation et le dialogue avec «l'ami et frère Syrie», il semble que le gouvernement turc soit revenu sur ses positions, tout comme il l'avait fait pour la Libye.

Dès le mois de juin, la Turquie a commencé à accueillir et soutenir les membres de l'opposition. L'accueil de la conférence d'Antalya le 1er juin 2011 a rassemblée 300 membres de l'opposition afin d'organiser le soutien au révolte[475]. Lors de cette conférence, les participants ont convenus de créer un comité de soutien de 31 personnes et prévu la création d'un comité d'administration destiné à mettre en place une feuille de route pour encadrer la mobilisation des opposants. Une déclaration en sept points a également été adoptée, avec pour principal objectif de répondre aux aspirations du peuple syrien et de déloger le Président Bachar al-Assad[476]. Bien que la Turquie ait accueilli et veillé au bon déroulement de cette conférence, elle a tout de même continué à dialoguer avec le régime syrien. Tout comme elle l'a fait avec la Libye, lorsqu'elle a tenté le dialogue avant la condamnation du colonel Kadhafi. Par la suite, une autre conférence toute aussi identique est organisée pour la seconde fois à Istanbul le 13 juillet 2011, destinée à encadrer les actions de l'opposition syrienne[477]. Une fois de plus, c'est la Turquie qui accueille cette conférence. Il ne s'agit là que de réunions informelles, destinées à unir les opposants, car contrairement aux insurgés libyens, les Syriens ne semblent pas tous être d'accord sur la manière de se mobiliser et les orientations à prendre. Les querelles internes aux groupes semblent être les raisons de ces conférences[478]. Néanmoins, les réunions ont permis de se mettre d'accord sur un point essentiel, qui est de refuser tout dialogue avec

---

[475] « L'opposition syrienne de l'extérieur cherche à s'organiser », *Libération*, 2 juin 2011.

[476] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site internet : <URL : http://www.dunyabulteni.net/?aType=haber&ArticleID=162130>.

[477] Le contenu de la déclaration adoptée à la suite de la conférence est disponible sur le site internet :<URL : https://www.ihh.org.tr/suriye-icin-istanbul-bulusmasi-forumunun-sonuc-bildirisi-aciklandi/

[478] « Suriye için İstanbul buluşması », *Levantwatch*, 20 juillet 011.

le régime syrien tant que les violences n'auront pas cessées. Cette décision semble discutable, car pour certains les opposants ne sont pas tous pacifiques mais bien au contraire armés et en affrontement constant avec le régime[479]. Ce qui remettrait à mal la thèse turque consistant à vouloir être aux côtés du peuple syrien, martyrs des attaques du régime[480].

En sus des conférences, la Turquie a - arrivée plus tard que la France - reconnu le Conseil National syrien, créé le 23 août 2011. Le Conseil est officiellement lancé à Istanbul le 2 octobre 2011. Par la suite, la Turquie, la France et d'autres pays reconnaissent le CNS comme seul interlocuteur légitime. Ainsi, le Conseil a pour siège Istanbul et compte 310 membres, divisé en différents groupes d'opposition[481].

À partir du mois d'octobre, la Turquie semble avoir choisi son camp, celui de l'opposition au détriment d'un pays «frère et ami», avec lequel les Turcs partagent 800 kilomètres de frontières communes, d'histoire commune et des traditions communes.

b) Début des sanctions et appel au départ de Bachar al-Assad

Lors de la visite aux Etats-Unis le 13 février 2012, Ahmet Davutoğlu a indiqué que la Turquie avait suivi une stratégique en trois étapes. Tout d'abord, le gouvernement a favorisé un engagement bilatéral, basé sur le dialogue avec le régime syrien afin de faire cesser les violences. Sans résultat, la Turquie a commencé à collaborer avec la Ligue arabe dans le but de trouver une initiative régionale. Et enfin, le gouvernement turc a entamé en dernière phase, une initiative humanitaire à travers le Conseil des Droits de l'homme à Genève[482]. Néanmoins, le Ministre omet de dire qu'en parallèle la Turquie a vivement soutenu les opposants et divulgué des sanctions contre le régime de Bachar al-Assad.

À la suite des attentats survenus contre les Ambassades et Consulats turcs dans différentes villes de Syrie en novembre 2011, la Turquie a rompu toutes relations diplomatiques avec le régime

---

[479] Interview de la Chaîne turque *Ulusal Kanal*, disponible sur le site internet : <URL : http://www.youtube.com/watch?v=eOpOFqLO8Zc>.

[480] « Suriye'li muhaliflere Türkiye'den silah », *Milliyet*, 28 septembre 2011.

[481] Parmi lesquels comptent les Frères musulmans, les Kurdes, les Assyriens mais aussi des figures nationales. L'intégralité des informations sur le CNS est disponible sur son site officiel : <URL : http://www.syriancouncil.org/>.

[482] Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://www.mfa.gov.tr/joint-press-conference-by-ahmet-d<avutoglu_-minister-of-foreign-affairs-of-the-republic-of-turkey-and-hillary-rodham-clinton_-sec.en.mfa>.

syrien. Par ailleurs, le gouvernement a édicté des sanctions annoncées par le Premier Ministre turc lors de la réunion des Nations Unies en septembre 2011. Les premières sanctions concernaient l'arrêt d'envoi d'arme de pointe à la Syrie483. Puis par la suite, le ministre turc des Affaires étrangères a publié une liste de sanctions que la Turquie a décidé d'appliquer au régime de Bachar al-Assad484. Ces sanctions sont similaires à celles promulguées par l'UE[485], qui s'organisent en neuf points. La Turquie suspend unilatéralement Conseil de Coopération stratégique de haut niveau (*Yüksek Düzeyli Stratejik Işbirliği Konseyi)* mis en place en 2007 ; puis l'interdiction pour certains haut personnages syriens de circuler en Turquie ; l'arrêt de toute livraison d'armes au régime, gel des relations avec la Banque centrale syrienne ainsi que le gel des avoirs, l'arrêt d'échanges commerciale avec le régime et enfin le gel des crédits[486]. La Turquie fait alors partie des six pays dont l'Union européenne à avoir publiquement condamné et pris des sanctions nécessaires afin de mettre fin à tous types de relations avec la Syrie.

Cette position choisie par la Turquie la place néanmoins dans une situation délicate, car la Turquie est un pays voisin de la Syrie, qui est dans une zone géographique très sensible et nécessite la plus grande vigilance.

3 - La position géographique de la Turquie et les risques de son engagement

En parallèle de l'approche coopérationnelle avec la Syrie, la Turquie a développé une approche humanitaire. Ainsi, dès le mois de juin 2011 elle a accueilli dans la région de Hatay 200 réfugiés qui ont fui les violences. Ainsi, la Turquie saisi l'occasion pour souligner son objectif humanitaire dans la crise syrienne, car le gouvernement a mis en place de véritable villes (*Çadırkent*) destinées à accueillir les réfugiés et entièrement pris en charge par Ankara. Néanmoins, cet accueil a été critiqué en raison de l'impossibilité pour la Communauté internationale d'y entrer et de visionner son fonctionnement.

---

[483] Yılmaz, Orhan, « Türkiye'den Suriye'ye ilk yaptırım », *Akademik Özgürlük*, 22 septembre 2011.
[484] «Türkiye'den Suriye'ye 9 maddelik yaptırım », *Haber 7*, 30 novembre 2011.
[485] « Syrie : les principales sanctions internationales », *Le Point*, 25 juin 2012.
[486] Le contenu du document est disponible sur le site internet : <URL : http://www.mfa.gov.tr/sayin-bakanimizin-suriye-yonetimine-yonelik-olarak-kararlastirilan-onlemler-hakkindaki-basin-aciklamasi.tr.mfa>.

Par ailleurs, malgré les violences la Turquie a refusé de fermer ses frontières et rétablir les visas pour des raisons humanitaires[487]. Cependant cette décision pourrait ouvrir la voie à d'autres risques, tels que la libre circulation des terroristes avec lesquels la Turquie lutte depuis des années. De plus, la Syrie jusqu'à ces dernières années était considérée comme l'arrière base des PKK. C'est pourquoi laisser ses frontières libres est un risque considérable pour la Turquie. En effet au cours des derniers mois les violences en Turquie ont augmentées. Le gouvernement turc a publiquement accusé la Syrie de soutenir le PKK, car les frontières turco-syrienne sont, selon le Ministre Idris Naim Şahin, sous le contrôles des militants organisés[488].

L'accueil donné par la Turquie aux réfugiés syriens n'est naturellement pas bien perçu par le régime de Damas. C'est pourquoi en mai 2012 le régime syrien avait ouvert le feu sur les frontières turques. De plus, le 23 juin 2012 un avion de reconnaissance turc a été abattu par la Syrie et engendré une véritable crise entre les deux pays[489]. En effet, pour la Turquie l'avion - qui était en mission d'entraînement et non armé - a été abattu dans les eaux internationales. Tandis que pour la Syrie, l'avion avait survolé la zone syrienne à très basse altitude et sans autorisation. Malgré les zones d'ombre qui apparaissent dans cette crise, la Turquie n'a pas voulu de riposte militaire, ce qui laisse penser qu'elle souhaite entretenir son image de *soft power* dans la région. Même si elle a demandé une réunion extraordinaire de l'OTAN, aucune décision d'intervention n'a pu être décidée, car l'OTAN n'est pas une instance dotée d'une telle compétence. Néanmoins cet incident démontre tout de même l'impuissance de la Turquie face à la crise syrienne. Pour certains, le Premier Ministre Erdoğan n'a plus aucune influence dans le déroulement des événements, car tout se joue désormais entre les Etats-Unis et la Russie[490]. Par ailleurs, le Ministre des Affaires étrangères russe Sergeï Lavrov est intervenu sur l'avion turc abattu par la Syrie en affirmant qu'il possédait des informations contredisant la version officielle turque.

Ainsi, il était d'usage, au début du 20è siècle, de parler de la Turquie comme «l'homme malade de l'Europe», désormais il semble qu'elle soit devenue «l'homme isolé du Moyen-Orient»[491]. De plus, les déclarations du Président syrien Bachar al-Assad au quotidien turc *Cumhuriyet* mettent davantage

---

[487] La Turquie avait ouvert ses frontières avec la Syrie dans le cadre de la libre circulation des personnes, des services et des marchandises. Pour ce qui concerne les personnes, cette mesure s'était traduite par la levée des visas entre les deux pays.
[488] « Bakan Şahin : Suriye PKK'ye yardım ediyor », *Birgün*, 18 mai 2012.
[489] MARCOU, Jean, « Un avion de reconnaissance turc abattu par la Syrie », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2012/06 [19.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/7502>.
[490] ESCOBAR, Pepe, « Why Turkey won't go to war with Syria », *Aljazeera*, 6 juillet 2012.
[491] *Ibid.*

le gouvernement d'Ak Parti en difficulté. En effet, Bachar al-Assad dénonce l'ingérence de la Turquie, qui jusqu'à l'année dernière n'avait jamais évoqué les questions de droits de l'Homme ni de réformes aux cours de leurs divers entretiens[492]. Ce qui laisse peser/penser à une l'ambiguïté dans le volontarisme turc dans l'affaire syrienne, tout comme l'ambiguïté du volontarisme français dans l'affaire libyenne. Car si le gouvernement de Recep Tayip Erdoğan avait, comme il le prétend, pour principal mission la protection du peuple syrien et la promulgation des valeurs démocratiques, dans ce cas pourquoi ne pas avoir œuvré plus tôt tant qu'il était encore possible de le faire ?

La position française qui consiste à tenter des actions au niveau international s'oppose donc à la position turque, qui est *de facto* concernée et présente dans la crise syrienne. Nous constatons néanmoins des similitudes avec l'affaire libyenne pour les deux pays, car tous deux n'ont qu'un objectif : être aux devants de la scène afin notamment de pouvoir revendiquer des droits dans la nouvelle Syrie. Le comportement diplomatique de chacun les oppose mais les contraint à se rapprocher lorsque l'impasse se creuse. C'est de cette dimension qu'il s'agira dans la section suivante.

C - UNE RIVALITÉ TRANSFORMÉE EN COALITION PAR L'IMPASSE SYRIENNE ?

1 - Les raisons de l'impasse en Syrie

Lorsque nous analysons la Syrie dans son environnement régional, nous apercevons la complexité de la situation et les raisons qui guident cette impasse. En effet, la Syrie est située dans une zone hautement sensible, avec d'un côté des conflits ouverts dans son proche voisinage, comme en Libye, à Gaza en Irak. Puis de l'autre côté, le territoire syrien est entouré de zone de tension. Au nord une zone de tension kurdes, à l'est la zone de tension dans ses frontières irakiennes, au sud la Cisjordanie et le Golan puis à l'ouest le sud du Liban, en guerre ouverte avec Israël. S'ajoute à cela des zones où sont situées des guérillas islamistes, en particulier en Irak et au Liban[493]. Même si la Syrie est membre du projet d'Union pour la Méditerranée, dont le principal objectif est la coopération et la

---

[492] Il s'agit d'une série d'interviews que Bachar al-Assad a accordé à un journaliste du quotidien *Cumhuriyet* et diffusée en quatre parties.
ÇAKIRÖZER, Utku, « Esad : Erdoğan'a vahiy'mi indi ? », *Cumhuriyet*, 4 juillet 2012.

[493] CAHEN, Judith, « La politique syrienne de la France, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy », *Politique étrangère* [On-line], n°4, 2009 [20.01.2012], p230-248, Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-1-p-177.htm>.

promotion de la paix, il semble que la région n'échappe pas aux conflits qui bouleversent le Moyen-Orient depuis des siècles. Dans ce contexte, la Communauté internationale ne parvient pas à trouver de solution à la crise que traverse la Syrie depuis mars 2011[494]. Selon Jean-Syvestre Mongrenier la région est comparable à un «nœud gordien» mondial, car les acteurs internationaux hésitent entre l'intervention ou le maintien du *statu quo*, puisque les deux auront *de facto* des contrecoups et répercussions dans le voisinage géographique[495]. Par ailleurs, selon Jean-Paul Burdy, la crise en Syrie s'inscrit dans une grille d'analyse privilégiée ces derniers temps qui repose sur l'idée d'une confrontation entre un bloc sunnite, avec l'Arabie saoudite et la Turquie en chef de file - l'axe Riyad-Le Caire-Ankara - par opposition à «l'arc chiite» dirigé par l'Iran, qui est également nommé l'axe Téhéran-Bagdad-Damas-Beyrouth. Dans cette optique, la Syrie représenterait le maillon faible, avec d'un côté un régime composé pour la plupart d'Alaouite et des opposants principalement sunnites[496]. L'argument confessionnel mêlé à la position géostratégique de la Syrie en fait alors une véritable poudrière.

---

[494] PERTES, Volker, « Syrien : Veränderung kommt sicher, aber wie ? », *Informationsprojekt Naher und Mittlerer Osten*, AG Friedensforschung [On-line], 2006, Automne, n°12, p. 4-8 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.ag-friedensforschung.de/regionen/Syrien/perthes.html>.

[495] MONGRENIER, Jean-Sylvestre, *Op. Cit.*

[496] BURDY, Jean-Paul, « La Ligue arabe contre la Syrie : « Bloc sunnite » versus « Arc chiite » ? », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/12 [27.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.
Il faut noter à ce sujet, que les Alaouites sont souvent - même si l'affirmation est contestable - qualifiés de chiite. Les Chiites considèrent les Alaouites plus comme une secte dissidente que comme des chiites duodécimains. Quant aux Alaouites, ils se considèrent comme étant des musulmans sans pour autant appartenir ni à la branche sunnite, ni à la branche chiite.

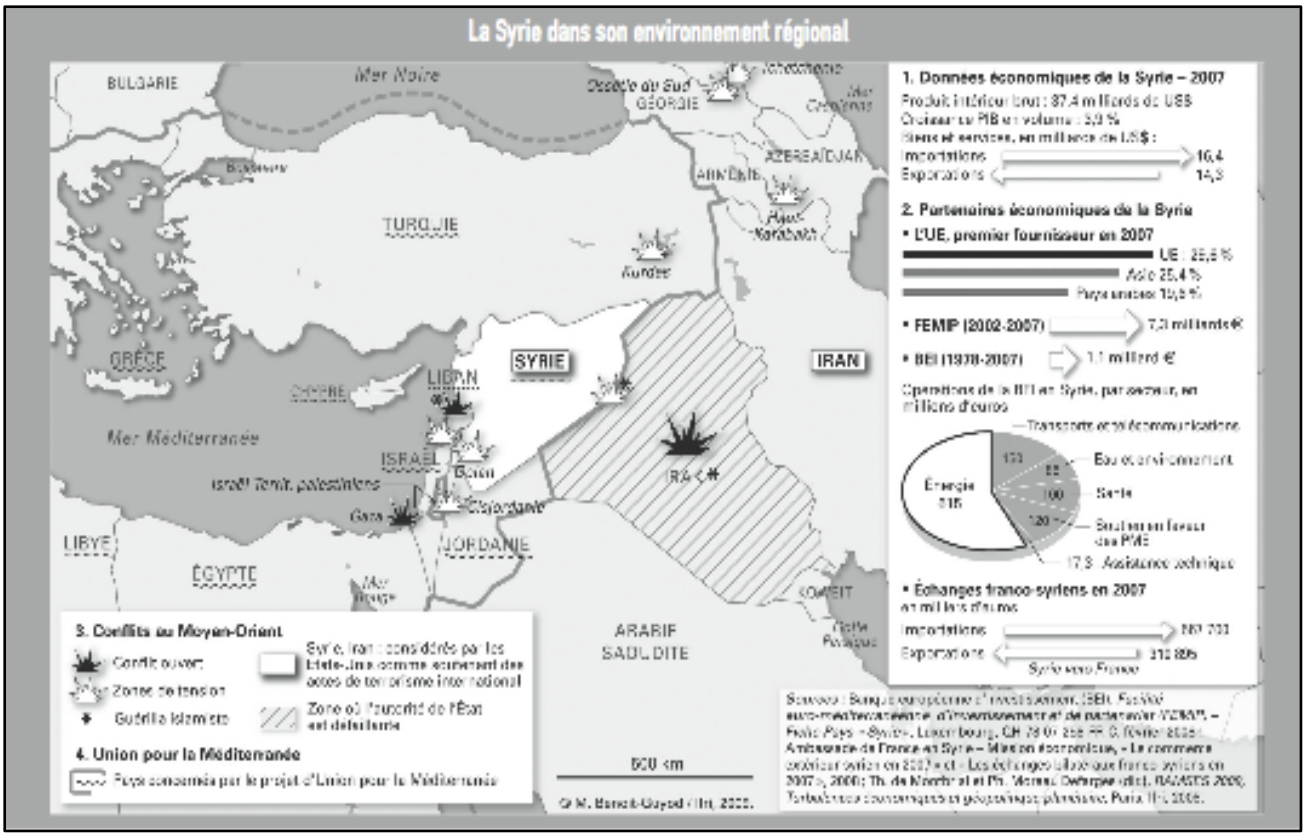

Source : Revue Cairn[497]

Dans ce contexte, la France et la Turquie tentent ensemble de trouver des alternatives à cette crise. Néanmoins, ce rapprochement ne veut pas non plus dire que les deux pays soient devenus des amis, bien au contraire, ils mettent à contribution leur savoir diplomatique mais des tensions demeurent quant à leurs mises en œuvre.

2 - La France et la Turquie unies dans la recherche d'alternative

La coopération franco-turque dans la recherche d'une alternative de la crise syrienne passe avant tout par la création du groupe de contact, à l'image de la Libye, mais aussi et surtout par la reconnaissance du Conseil National syrien comme seul interlocuteur légitime.

[497] Source : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PE_091_0177

a) Création du Groupe de contact

La Conférence des Amis du peuple syrien est une réunion diplomatique créée le 24 février 2012 à Tunis. Le but de la conférence est de trouver une solution à la répression en Syrie et de rassembler les groupes opposants autour d'une entité, qu'est le Conseil National syrien. La conférence comprend tous les pays soutenant le mouvement, dont la France et la Turquie[498]. Par la suite, la deuxième réunion de ce groupe de soutien se fait à Istanbul le 1er avril 2012, à laquelle 83 pays participent dont la France. Cette réunion est d'une importance capitale, car elle donne une nouvelle impulsion au CNS en le reconnaissant officiellement comme seul interlocuteur légitime de tous les pays qui soutiennent l'opposition en Syrie. De plus, à l'occasion de cette réunion, les opposants adoptent un pacte national, destiné à regrouper tous les opposants au sein du CNS. Puis lors de cette réunion, les participants réitèrent leur soutien humanitaire ainsi que les aides économiques nécessaires au maintien de l'opposition en Syrie[499]. Puis la troisième conférence a eu lieu à Paris le 6 juillet 2012, à laquelle 107 pays et organisations ont participé. Même si aucune solution concrète n'a pu être trouvée, la Conférence a adopté une déclaration en six points, qui consiste essentiellement à continuer à soutenir l'opposition et à renforcer les sanctions envers le régime[500].

Cette conférence a été créée à l'image du Groupe de contact de la Libye, mais est sensiblement différente de cette dernière. En effet, dans le cas syrien, il n'y a pas d'intervention militaire, donc il ne peut pas y avoir d'organe politique chargé de l'aspect politique de l'opération. Néanmoins, la Conférence internationale des «amis du peuple syrien» joue tout de même un rôle politique important, puisque lors de sa première réunion à Tunis le 24 février des sanctions importantes ont été prises à l'encontre du régime[501]. Quant à la France, elle occupe une place importante dans l'affaire syrienne, puisqu'elle est à l'initiative de cette Conférence internationale. Contrairement au cas libyen où la France était le meneur de jeux, dans le cas syrien, la Turquie est au cœur de la crise, mais n'exclue pas

---

[498] Le contenu de la description est disponible sur le site internet : <URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/syrie/la-france-et-la-syrie/evenements-4439/article/participation-d-alain-juppe-a-la-98618>.

[499] Le compte rendu de la conférence est disponible sur le site officiel du Ministère des affaires étrangères turc : <URL : http://www.mfa.gov.tr/chairman_s-conclusions-second-conference-of---the-group-of-friends-of-the-syrian-people-istanbul_-1-april-2012.tr.mfa>.

[500] Le contenu de la déclaration finale est disponible sur le site : <URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/syrie/reunion-des-amis-du-peuple-syrien/discours-et-entretiens/article/3eme-reunion-du-groupe-des-amis-du-100744>.

[501] « Conférence des amis de la Syrie : des nouvelles sanctions en perspective pour 'faire plier' le régime », *Leaders*, 24 février 2012.

totalement la France. Même si la France est présente, elle est tout de même à l'ombre du gouvernement turc, qui accueille constamment toutes les réunions importantes pour la Syrie.

En parallèle de ces conférences a été créé un Groupe d'Action pour la Syrie, constitué par Kofi Annan, des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, la Turquie puis quelques pays membre de la Ligue arabe. Ce Groupe d'Action s'est réuni pour la première fois à Genève le 1er juillet 2012, à la demande de la Russie, afin de conclure un accord sur la perspective d'une transition politique en Syrie. L'accord prévoyait la création d'un «organe gouvernemental doté des pleins pouvoirs exécutifs [...] et renouveler leur engagement en faveur d'un plan en six points dans son ensemble»[502].

Néanmoins, malgré ces accords et ces déclarations auxquels la France et la Turquie ont activement œuvré, la crise n'est pas encore solutionnée. En effet, au regard de la recrudescence des violences en Syrie, la France et la Grande-Bretagne ont préparé un nouveau projet de résolution destiné à sanctionner le régime de Damas. Cependant le projet soumis au vote a été bloqué par un troisième double veto russo-chinois le 19 juillet 2012. La France a exprimé son intention de poursuivre le soutien à l'opposition pars tous les moyens dont elle dispose[503]. Néanmoins, nous pouvons rappeler qu'à l'intérieur de la France, certains partis politiques, comme le Front National, ne partagent pas les mêmes idées et s'opposent à toute intervention en Syrie[504]. Quant à la Turquie, en sus du principal parti d'opposition qui est opposé à la politique poursuivie par Ak Part, l'opinion publique est contre toute intervention. Du moins c'est ce que démontre le sondage effectué il y a peu en Turquie[505]. Ainsi, même si les politiques publiques se sont unies, il semblerait qu'à l'intérieur de chacun des deux pays, les opinions divergent.

---

[502] Le contenu de la déclaration est disponible sur le site internet : <URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/syrie/la-france-et-la-syrie/evenements-4439/article/reunion-du-groupe-d-action-pour-la>.

[503] Déclaration officielle du représentant permanent de la France à l'ONU, disponible sur le site internet : <URL : http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/conseil-de-securite/article/19-juillet-2012-conseil-de>.

[504] « Syrie : Le Pen opposée à une intervention », *Le Figaro*, 30 mai 2012.

[505] TELLI, Uğur, « Türk halkı Suriye ile savaşa nasıl bakıyor ? », *Samanyolu Haber*, 3 juillet 2012.

b) Reconnaissance du CNS

En parallèle de la Conférence des amis du peuple syrien, un organe d'opposition est officiellement créé et aussitôt reconnu par les pays soutenants l'opposition, dont la France et très tardivement la Turquie.

Le CNS était à l'origine un groupe composé de différents opposants au régime syrien, dont le mouvement s'attachait à des formes de mobilisation pacifique, animé par un désir de changement et de réformes. Néanmoins, ce mouvement a graduellement cédé la place à une lutte armée, dont le basculement coïncide, pour certains spécialistes, avec la chute du colonel Kadhafi en octobre 2011[506]. Notons que le CNS est créé en avril 2011 puis est soutenu par l'Armée syrienne libre, fondée en juillet 2011 par un général déserteur Riyad al-Assad. Ainsi, tous les éléments sont réunis afin de lutter par tous les moyens contre le régime en place.

En parallèle de la lutte armée, le CNS est essentiellement présent lors des conférences internationales des «amis du peuple syrien», puisque le principal objectif de ces réunions est d'unir les opposants syriens autour d'un organe principal et de trouver une solution à la crise. Contrairement à la lutte libyenne, les opposants syriens ont agi de manière dispersée, ce qui ne leur permettait pas de faire entendre leur voix à la Communauté internationale. C'est lors de la deuxième conférence organisée à Istanbul le 27 mars 2012, que le CNS a adopté une «Convention nationale pour la nouvelle Syrie», qui détaille en profondeur la nature du nouvel Etat syrien désiré par les opposants et son fonctionnement économique, social, politique. De plus, par ce pacte national le CNS tente de regrouper tous les groupes opposants autour d'un organe principal[507].

Dans la crise syrienne, nous pouvons constater que la Turquie tente de concurrencer la France à travers les actions qu'elle mène. En effet, elle agit de la même manière que la France en Libye, c'est-à-dire elle organise des conférences dans son territoire, elle tente d'aider les insurgés économiquement mais aussi à travers l'aide humanitaire et accueil régulièrement les membres du CNS à Istanbul. Néanmoins, concernant le CNS, même si le Premier Ministre turc Recep Tayip Erdoğan l'avait reconnu officieusement dès le mois d'octobre, la Turquie n'a reconnu cet organe que très tardivement,

---

[506] BENKORICH, Nora, « La tentation de la lutte armée contre le pouvoir baasiste en Syrie », Passé (1976-1982) et Présent (2011), *Débat* [On-line], 2012/1, n°168, p.155 [21.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-le-debat-2012-1-page-155.htm>.

[507] Le contenu de la Convention est disponible sur le site officiel du CNS : <URL : http://www.syriancouncil.org/en/issues/item/618-national-covenant-for-a-new-syria.html>.

lors de la Conférence d'Istanbul en avril 2012. Contrairement à la France qui était l'un des premiers pays à le reconnaître, c'est-à-dire le 10 octobre 2011. Donc les deux protagonistes semblent s'être unis afin de solutionner la crise en Syrie, mais ils restent tout de même rivaux quant à leur manière d'opérer.

2 - Ambiguïté du comportement franco-turc

Dix-huit mois après le début des révoltes en Syrie, ni la France ni la Turquie ne semble réellement être prêt pour une intervention militaire. Comme nous l'avons déjà évoqué, la Communauté internationale est dans une impasse et personnes ne semblent trouver la solution. Face au troisième double veto russo-chinois du 19 juillet 2012, les Etats-Unis et la France ont fait part de leur volonté de soutenir l'opposition syrienne par d'autres moyens. En revanche, la Turquie n'a pas exprimé une telle intention et a préféré prendre le temps de la réflexion. En réalité, il est impossible de savoir clairement ce que désirent réellement les gouvernements français et turcs face à cette impasse. Doivent-ils soutenir l'opposition par leurs propre moyens, comme l'a déclaré les Américains, ou bien doivent-ils continuer à sanctionner et à durcir leur position sans passer à l'acte ?

a) La France prône pour une solution onusienne

Le Ministre français Alain Juppé, lors d'une visite en Turquie répond à la question d'un journaliste sur la volonté de la France de créer une zone d'exclusion aérienne. La position du Ministre est de dire que la France « encourage l'opposition syrienne à garder la ligne qui est la sienne, c'est-à-dire refuser de s'engager dans une spirale de violence et de guerre civile, et continuer à faire ce qu'elle fait si courageusement depuis des mois en manifestant pacifiquement [...] j'ai indiqué que s'il fallait envisager, à un moment ou un autre, une intervention cela ne pouvait se situer que dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité ; vous savez bien qu'aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies»[508]. Puis dans divers interrogations, le Ministre réitère l'intention de la France, qui est de dire qu'aucune intervention n'est envisageable tant que l'ONU n'a pas voté une résolution dans ce sens. Ainsi la France est à l'initiative de plusieurs projets de résolutions visant à faire cesser les violences. À la suite du deuxième veto opposé par la Russie et la Chine, la France justifie cette résolution comme étant une résolution simple. «Elle ne demandait que le soutien du Conseil de sécurité au seul plan

[508] Le contenu de la conférence de presse est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet___recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

politique qui est à l'heure actuelle sur la table, le plan politique de la Ligue arabe. Ce texte visait à répondre à l'appel désespéré des Syriens. Néanmoins, malgré cette position, la France encourage vivement les opposants et demande l'arrêt des violences sans pour autant proposer de solution»[509]. Cette position est très floue, puisque le gouvernement français ne se positionne pas franchement pour ou contre une intervention militaire comme elle avait milité pour la Libye.

b) La Turquie prône pour une zone tampon

Le comportement turc est aussi ambigu que le comportement français. La Turquie a toujours opté pour une intervention humanitaire. C'est pourquoi elle avait proposé une zone tampon, destinée à délimiter une zone qui permettrait de protéger les civils en cas d'afflux des réfugiés. Depuis le début des révoltes en Syrie, environ quatre milles syriens ont trouvé refuge sur le territoire turc. Néanmoins, le gouvernement turc estime sa capacité d'accueil à dix milles. Dans le cas où ce nombre augmenterait, le gouvernement turc ne souhaite pas prendre seul en charge ces réfugiés. C'est pourquoi le gouvernement souhaiterait la mise en place d'une zone tampon afin que l'ONU et l'Union européenne soutiennent cet accueil. Cette zone s'établirait dans une région de la Syrie, frontalière avec la Turquie[510].

Le journaliste turc Mehmet Ali Birand nous rappelle que Recep Tayip Erdoğan durcit le ton de jour en jour sans parler ouvertement d'intervention[511]. En effet, le Premier Ministre turc condamne le régime syrien et compare Bachar al-Assad à Hitler, et lui demande d'abord indirectement de quitter le pouvoir, «En Syrie aussi ceux qui persécutent leur propre population ne pourront continuer à rester au pouvoir. Désormais les régimes autocratiques ne peuvent plus tenir. Les régimes totalitaires prennent fin. Désormais c'est la souveraineté du peuple qui prime»[512]. Ainsi Erdoğan demande le départ de Bachar al-Assad mais n'inclus pas d'intervention militaire. Même lorsque la Syrie a abattu son avion en juin 2012, la Turquie a simplement prévenu qu'en cas de débordement sur son territoire elle passera à l'action. Mais pour le moment elle il n'en est rien. Ainsi, nous constatons un profond écart entre le

---

[509] Déclaration du Ministre d'Etat Alain Juppé du 16 février 2012. Le contenu du discours est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[510] ZEYREK, Deniz, « Suriye'de tampon bölge kurulabilir », *Radikal*, 11 juin 2011.

[511] BİRAND, Mehmet-Ali, "Türkiye Suriye içinde tampon bölgeye hazırlanıyor », *Milliyet*, 14 juin 2011.

[512] « Erdoğan'dan Suriye'ye sert mesaj », *CNN Türk*, 16 septembre 2011.

discours et l'action, qui est propre au gouvernement turc. Contrairement à la France, qui tente de mêler la Communauté internationale, la Turquie considère le cas syrien comme une affaire interne et veut le régler sans y mêler les forces de l'OTAN. La suite des événements ont contraint la Turquie a penser autrement que sur les bases de la politique du «problème zéro», car l'impasse demeure et les violences continuent, sans que le voisin turc y trouve une solution. Lorsqu'Erdoğan confie à la presse turque qu'en tant que pays voisin il se doit de faire le nécessaire[513], implique-t-il une éventuelle intervention ? Ou bien s'agit-il d'une simple mise en demeure face au régime de Bachar al-Assad ?

Les deux pays ont un comportement ambigu sur la question de l'intervention militaire en Syrie. Il est donc impossible de savoir s'ils veulent une intervention ou pas car tous deux se contredisent sans arrêt dans leurs déclarations. Dans tous les cas, même si les deux pays souhaitent une intervention, la Russie les empêche[514]. Pour certains, les raisons du soutien russe reposent sur un intérêt purement économique[515]. De plus, il est important de souligner que le départ de Bachar n'est plus au centre des préoccupations de la Communauté internationale. Désormais la question est de faire respecter le plan Annan et l'arrêt des violences. Sur ces points, les discours français et turcs sont sensiblement identiques, ce qui pourrait être un rapprochement entre les deux pays constamment en opposition sur le plan diplomatique.

Par ailleurs, lorsque nous étudions de plus près les discours politiques de deux parties, nous constatons cette ambiguïté. Dans les discours français sur la Syrie, il y a une récurrence forte des termes tels que 'sanctions', 'répression', 'violence' ou encore dans une moindre mesure 'barbarie' et 'terrorisme'. Ce qui prouve que la France s'est rendue compte de l'importance de la situation en Syrie, en mettant en place des sanctions de tous types. Néanmoins, nous retrouvons très peu les termes 'condamner', ou encore 'intervention'. Ce qui démontre l'échec probant de la politique française face à cette crise. Ainsi, lorsque le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, répète

---

[513] « Erdoğan : Suriye iç meselemiz, gerekeni yapmak zorundayız », *Alaturcaonline*, 21 juillet 2012.

[514] ESCOBAR, Pepe, *Ibid.*

[515] Il s'agit d'un soutien stratégique, car depuis 2005 Vladimir Poutine a effacé 70% de la dette syrienne contre la signature d'importants contrants portant sur l'achat d'armement, qui s'inscrit dans une politique globale de réinvestissement économique du pays. En effet, la Russie aurait réalisé d'importantes investissements dans le pays, qui avoisineraient les 20 milliards de dollars.
« Syrie, pourquoi ce soutien jusqu'au-boutiste de la Russie ? », *Nouvel Observateur*, 13 mars 2012.

inlassablement que la France n'exerce pas une politique de 'deux poids et deux mesures'[516], nous constatons qu'en réalité il existe une double politique. La France a souhaité intervenir rapidement en Libye, en raison de son échec en Tunisie et en Egypte. Néanmoins, elle ne souhaite pas intervenir rapidement en Syrie, en raison de sa précipitation en Libye. De la même manière, nous ne pouvons pas dire que la Turquie ait réussi à appliquer pleinement son principe 'du problème zéro'. En effet, les Turcs ont certes tenté le dialogue et la collaboration dans l'élaboration de nouvelles réformes, face au refus syrien, la Turquie est également mise en échec. Même si les termes tels que 'coopération', 'sécurité' ou encore 'paix' sont les plus répétés, il n'en est pas moins que des termes tels que 'violence', 'réforme' ou encore 'conseil' sont également très récurrents[517].

Il semble désormais évident que la probabilité d'une intervention en Syrie diminue de jour en jour. Face à cette impasse aucune solution onusienne n'a pu être trouvée, ce qui remet profondément en cause l'existence et l'organisation même de l'organe international principal destiné à promulguer la paix.

3 - La remise en cause profonde de l'ONU

La crise syrienne est l'occasion de démontrer l'impuissance de la Communauté internationale dans de telle situation. En effet, l'ONU est l'organe principal au niveau international où toutes les décisions concernant la paix internationale sont prises. Regroupant à quelques exceptions près, tous les Etats du monde, l'ONU est sollicitée dans la résolution des crises[518]. Ainsi, l'intervention en Libye à l'initiative de la France s'est décidée à la suite d'une résolution votée au Conseil de Sécurité de l'ONU

---

[516] «Je voudrais d'abord dire qu'il n'y a pas eu deux poids et deux mesures de la part de la diplomatie française. Dès le départ nous avons dit : ce qui se passe en Syrie est inacceptable. Et nous avons beaucoup travaillé pour que les Européens mettent en œuvre des sanctions contre le régime syrien. Ce qui est tout à fait différent par rapport à la situation en Libye, c'est que nous n'avons pas de feu vert, d'accord international au niveau du Conseil de sécurité parce que la Russie, la Chine et quelques autres pays bloquent la situation. Nous continuons à y travailler, ma conviction personnelle c'est que les mêmes causes produisent les mêmes effets, que le régime de Syrie a été trop loin dans la répression et que, donc, il a perdu sa légitimité et qu'à un moment ou à un autre les choses basculeront.»
Interview avec le Ministre d'Etat Alain Juppé, le 1er septembre 2011. Le contenu de l'interview est disponible sur le site internet : <URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&QUERY=1&MODELE=vues/mae_internet__recherche_avancee/home.html&VUE=mae_internet___recherche_avancee&NOM=cadic__anonyme&FROM_LOGIN=1>.

[517] Extrait tiré du tableau d'analyse du logiciel Lexico. Le tableau est disponible en annexe.

[518] La Charte de San Fransisco du 25 avril 1945 assigne à l'ONU deux grandes fonctions : assurer la paix et la sécurité dans le monde, qui est assumée par le Conseil de Sécurité ; puis coordonner les actions dans les domaines économiques et sociaux. Ces deux fonctions sont très inégalitairement réparties, puisque la première est beaucoup plus sollicitée que la seconde, en particulier depuis la fin de la Guerre Froide. Cela s'explique également par le fait que la seconde fonction soit devancée par d'autres organisations plus spécialisées dans les affaires économiques et sociales, telles que le G8, G20 ou encore l'OMC.

et mise en œuvre par l'OTAN. Ce scénario se répète par la saisine de l'ONU lorsque la paix dans le monde est menacée. Cependant, concernant la Syrie, les trois résolutions qui ont été soumises au vote ont été mises en échec par les vetos russe et chinois. Ce qui ne laisse plus aucune marge de manœuvre aux pays soutenant le changement en Syrie.

Cette caducité remet profondément en cause l'ONU. Cette organisation internationale ne fonctionne pas bien, c'est pourquoi depuis quelques années des analystes ont proposé de la réformer. En effet, le paysage mondial s'est transformé, avec, notamment l'arrivée de nouveaux pays émergents comme l'Inde et le Brésil. Face à ce changement l'ONU doit également évoluer et ne plus rester immuable et en anachronisme face à la mondialisation et la transformation des mentalités toutes entières[519]. Les évolutions depuis la fin de la Guerre Froide ont fait accroître la diversité et l'intensité des crises que doit gérer le Conseil de Sécurité. Ainsi selon Jean-Marc Châtaigner, le conseil ne représente plus - du moins dans sa composition actuelle - le monde contemporain et ne peut donc pas être en mesure d'y trouver des solutions convenables[520]. Les propositions de réforme par l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, ne font pas l'objet de consensus par les membres permanents du Conseil. Les Etats-Unis en premier refusent d'élargir le droit de veto, considérant qu'il perdrait de son efficacité. Quant à la France elle ne souhaitait pas laisser son droit de veto à une représentation européenne unifiée.

Néanmoins depuis 2011, la France et la Turquie sont unanimes sur le sujet. D'un côté le nouveau Président français François Hollande avait inséré dans son programme de campagne présidentielle sa volonté de réformer l'ONU[521]. De l'autre côté, le Premier Ministre Recep Tayip Erdoğan avait déjà commencé à dénoncer le système de veto attribué uniquement aux cinq membres permanents comme étant « profondément injuste»[522]. Il semblerait que la crise syrienne soit une occasion pour trouver une solution au dysfonctionnement de l'ONU.

---

[519] CHATAIGNER, Jean-Marc, « Quel avenir pour l'ONU ? », *Revue Internationale et Stratégique* [On-line], 2008/4, n°72, p.165 [22.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-163.htm>.

[520] *Ibid.*, p.168.

[521] L'une des propositions de François Hollande dans son programme de campagne était de réformer l'ONU. «La France fera des propositions précises pour réformer et démocratiser l'ONU afin qu'elle structure un ordre juridique et normatif global : siège européen, suppression du droit de veto (ndlr: dont bénéficient la France et les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité), meilleure représentativité des pays du Sud au sein du Conseil de Sécurité, renforcement du rôle des ONG»
« Réforme de l'ONU : Copé réclame des explications à Hollande », *Le Parisien*, 25 novembre 2011.

[522] ÇAĞRI, Erhan, « BM reforme edilmeli », *Türkiye*, 4 janvier 2011.

Conclusion de chapitre

Nous avons tenté de démontrer tout au long de ce chapitre que la France et la Turquie était des rivaux en raison d'une approche diplomatique multidimensionnelle au Moyen-Orient. Néanmoins leur théorie s'est confrontée à un obstacle de taille, qui est le «printemps arabe» et à travers lequel les deux protagonistes ont tenté de mettre en pratique leur nouvelle politique étrangère. Les mouvements au Moyen-Orient ont démontré alors que les théories n'étaient pas en phase avec la réalité en particulier en temps de crise.

La France a été vivement critiquée dans son comportement syrien pour concevoir une «politique de deux poids et mesures», contre une politique volontariste en Libye. En effet, nous avons démontré que pour faire face à ces critiques, le gouvernement français avait tenté de réagir sur le plan diplomatique en convoquant le sujet sur la scène internationale à différentes reprises, tout comme elle l'avait fait pour la Libye. Cependant, cela n'a pas apporté ces fruits, du moins pas autant qu'en Libye. Pour beaucoup cela s'explique par le fait que la France n'a pas d'intérêt en Syrie, comme elle en avait en Libye. Contrairement à la Turquie, qui s'est bien plus impliquée dans la résolution de la crise syrienne. C'est pourquoi la France a tenté un timide rapprochement avec la Turquie afin de solutionner cette crise, en créant par exemple, la Conférence des Amis du peuple syrien.

Le gouvernement turc a toujours privilégié une approche basée sur le dialogue et la médiation, dont le fondateur est l'actuelle ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu. Le Ministre s'est lui-même rendu à plusieurs reprises à Damas afin de proposer des réformes. Face à l'ignorance du régime, la Turquie a durci le ton et soutenu ouvertement l'opposition qu'elle a régulièrement accueillie à Istanbul. Ce soutien s'est établi en coopération avec tous les pays soutenant les opposants, dont la France.

Malgré un timide rapprochement sur le cas syrien, la France et la Turquie restent des éternels ennemis en particulier dans le Moyen-Orient. Même si les deux pays ont agi main dans la main pour résoudre la crise syrienne, il se trouve que leur différent est profond et que des tensions existent. La différence fondamentale entre la France et la Turquie repose sur leur approche dans la région. La France est une puissance qui a des intérêts au Moyen-Orient et qui n'hésite pas à faire appel à aux outils du *hard power* pour arriver à ses fins ; tandis que la Turquie est une puissance en émergence (on

parle même de *soft power*), qui milite pour un ‘problème zéro’ dans la région, mais qui souhaite tout de même y asseoir son influence. Les deux pays sont alors *de facto* rivaux, puisqu’ils veulent être présents dans cette région par des moyens opposés.

CONCLUSION

Le Moyen-Orient est un espace riche tant du point de vue culturel, qu'économique et historique. C'est la raison pour laquelle la France et la Turquie ont toujours voulu y jouer un rôle important. La France d'un côté, car elle souhaite réparer les erreurs de son passé colonial, en particulier avec la Syrie. La Turquie d'un autre côté, avec une présence de quatre siècles sur les terres arabes, qui veut se poser en protectrice de l'héritage ottoman.

Ainsi nous avons pu démontrer tout au long de notre travail que la France et la Turquie sont en position de rivalité, en particulier lorsqu'il s'agit du Moyen-Orient. Laquelle rivalité s'est révélée au grand jour – puisqu'elle existait déjà avant – depuis le début de l'année 2011 avec l'éclatement du « Printemps arabe ». En effet, lors de la présidence de Nicolas Sarkozy, une véritable politique active avait été mise en place, tout comme depuis la législature de Ak Parti.

Les raisons de cette rivalité sont multiples. Tout d'abord, les diplomaties française et turque se sont ouvertes à peu près au même moment au Moyen-Orient et bien avant qu'éclatent les mouvements populaires dans cette région. Les techniques diplomatiques utilisées par les deux pays étaient les mêmes, c'est-à-dire le dialogue et la coopération. En effet, la France avait plus ou moins poursuivie sa « politique arabe », depuis qu'elle a été initiée par le général de Gaulle dans les années 60. Néanmoins, même si Jacques Chirac était considéré comme un dirigeant « pro-arabe » en raisons des rapports privilégiés qu'il entretenait avec certains chefs d'Etat arabe, il a tout de même divisé les positions françaises au Moyen-Orient et ainsi modifié la « politique arabe » de la France. Lorsque Nicolas Sarkozy a pris la présidence de la République en 2007, il a préféré modifier cette politique, pour placer la France au cœur des relations moyen-orientales, sans distinction entre les pays. C'est ce qu'appelle Frédéric Charillon, « la diplomatie publique sarkozyste », qui se caractérise par les trois « P », présence, proposition et prise de parole. C'est ainsi que le processus de Barcelone sera « remodelé » pour prendre le nom d'Union pour la Méditerranée[523]. Ce projet fit le succès de Nicolas Sarkozy, puisqu'il a réussi à unir tous les pays de la Méditerranée et même à faire asseoir autour d'une même table Israël et la Syrie.

Quant à la Turquie, depuis l'arrivée au pouvoir de AK Parti, elle a profondément modifiée sa politique extérieure. Désormais l'objectif premier ne semble pas être l'adhésion à l'Union Européenne mais de nouer des relations politiques et économiques avec les pays voisins, d'où le principe de « zéro

[523] CHARILLON, Frédéric, *Op. Cit.*, p. 131.

problème » avec les pays voisins. Il semblerait que la diplomatie turque a compris que dans le monde actuel, il était possible d'établir des relations dans toutes les directions, tout en maintenant de bonnes relations avec l'Occident. Selon Michel Bozdemir, « évoquer le trafic des visites et des conférences au plus haut niveau, suffiraient pour illustrer l'intense activité diplomatique d'Ankara en vue de promouvoir une politique que certains qualifient de 'néo-ottomane' »[524]. Pour cela, l'auteur cite certains exemples clés, comme le fait que le secrétaire général de la Conférence islamique soit un ancien universitaire turc, Ekmeleddin İhsanoğlu mais aussi la signature du protocole historique avec l'Arménie en août 2009 ou encore la signature des accords de libre-échange et la levée des visas avec la Jordanie, le Liban, la Syrie, les Emirats du Golfe et avec la Libye. De la même manière, la Turquie s'est efforcée de mettre fin à tous les conflits qui l'opposait à ses voisins. Cela s'est traduit par la diminution des tensions avec la Grèce, une meilleure entente avec l'Arménie, de bonnes relations avec l'Iran, la réconciliation avec la Syrie « ami et frère », et l'extension de son influence en Afrique et en Asie centrale, en instaurant des écoles dont les fonds proviendraient des réseaux de Fetullah Gülen notamment[525]. Ainsi, selon Bertrand Badie « la Turquie a accédé au rang de puissance moyenne »[526].

Par ailleurs, la seconde raison de cette rivalité repose sur la manière dont les deux pays ont géré le « Printemps arabe ». La France se voulait protecteur des peuples libyens et s'est hâtée de saisir la Communauté internationale pour une intervention militaire, malgré l'opposition de la Turquie, qui envisageait de régler la crise pacifiquement. Puis en Syrie, la France ayant agi que tardivement, c'est la Turquie qui s'est mise en avant et a tenté de trouver une solution, une fois encore par la voie diplomatique. Néanmoins, face au comportement de Bachar al-Assad, la Turquie a cessé le dialogue tout comme la France, pour soutenir l'opposition et œuvrer pour trouver une solution onusienne. La crise en Syrie était alors l'occasion pour la France et la Turquie de se rapprocher, puisque les deux pays ont adopté – bien que tardivement – pour la même position. Cependant, l'impasse syrienne est aussi l'occasion de démontrer que les deux pays ne pourront jamais avoir une relation « normale », puisqu'ils poursuivent les mêmes objectifs.

En effet, entre la France et la Turquie il existe un différend profond et dont la plaie n'est pas prête de guérir, qui est la candidature turque à l'Union européenne. Nous n'avons volontairement pas voulu aborder ces sujets dans le corps de notre travail, car il a déjà fait l'objet de vives débats et de thèses diverses et variées. Néanmoins, il semble important de rappeler ce point essentiel dans les relations franco-turques, puisqu'il s'agit du nœud du problème entre les deux pays. En effet, la Turquie

---

[524] BOZDEMIR, Michel, *Op. Cit.* p.102.
[525] *Ibid.*, p.100-101.
[526] BADIE, Bertrand, «La Turquie à accédé au rang de puissance moyenne», *Le Monde*, 25 novembre 2009.

est la plus ancienne candidate à l'Union européenne. La signature de l'accord d'Ankara en 1963 n'ayant pas abouti, le dépôt de la candidature s'est officiellement fait en 1987, puis les différents événements survenus en Turquie durant les années 90 ont prolongé l'ouverture des négociations. Ce n'est qu'en 1999 lors du sommet de Copenhague que la Turquie a été considérée comme candidat et donc pouvant ouvrir les chapitres de négociations menant à la pleine adhésion. Il a toutefois fallu attendre décembre 2004 pour que les négociations soient officiellement ouvertes sous le mandat d'Ak Parti. Cependant, nous constatons depuis quelques années le gel des relations entre l'Europe et la Turquie. En effet, depuis l'ouverture des négociations, uniquement treize chapitres ont été ouverts, dont un est clos et huit gelés. Aujourd'hui les négociations sont au point mort, pour ne pas dire stoppées. Cela s'explique d'un côté par l'indécision de l'Union européenne sur le cas turc, mais aussi sur le changement de cap qu'a opéré la Turquie depuis plusieurs années. Il ne s'agit plus de s'orienter exclusivement vers l'Europe, mais bien au contraire de s'ouvrir au monde entier et plus particulièrement au monde arabe et devenir une puissance régionale.

Néanmoins, ce succès n'est pas aussi bien perçu par les politiciens turcs. En effet, selon Şaban Kardaş, beaucoup d'anciens diplomates, critiquent vivement la nouvelle politique étrangère turque. Au dire de ces derniers Ak Parti s'éloignerait des pratiques appliquées depuis longtemps en politique étrangère en Turquie. Cette nouvelle stratégie est qualifiée « d'aventurier[e]» (*Maceraperest*)[527]. Les exemples de Davos en 2008 ou encore la volonté de Ahmet Davutoğlu de prier un jour à Jérusalem sont considérés comme étant une politique insoucieuse et trop 'multivectorielle'. L'histoire démontre que les décisions prises à la hâte, sans calculer les conséquences, peuvent coûter cher à la Turquie, comme c'est le cas avec l'île de Chypre, qui est divisée en deux par une intervention turque en 1974. De plus, l'orientation que prend Ak Parti, éloignerait davantage la Turquie de son rêve européen pour la rapprocher des pays arabes et *in fine* de son passé ottoman.

Rappelons également qu'en 2004 Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré que « la Turquie n'est pas un pays européen, sa capitale n'étant pas située en Europe et pour des raisons tout à fait estimables, a une autre culture, une autre approche, un autre mode de vie » et que son adhésion signifierait *ipso facto* « la fin de l'Union européenne »[528]. Une vision que le Président Nicolas Sarkozy semble largement partager. En effet, les fuites de Wikileaks suffisent amplement pour comprendre la position du Président français, qui semble s'opposer à la candidature turque, jusqu'au point d'écourter la saison de la Turquie qui s'est déroulée en France durant huit mois, contre un an initialement prévu. Les visites

[527] ŞABAN, Kardaş, « Türk dış politikasında eksen kayması mı ? », *Orta Doğu*, 2011, vol. 5, n°2, p.19-42.
[528] « Valéry Giscard d'Estaing contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne », *Le Monde*, 8 novembre 2002.

écourtées du président français en Turquie, ou encore le refus français d'inviter la Turquie au sommet de Paris visant à décider l'intervention en Libye, sont des exemples parmi d'autres.

Et enfin, parler de la rivalité franco-turque sans évoquer la question du génocide arménien semble être un oubli qui ne passerait pas inaperçu. En effet, le débat a été remis à l'ordre du jour lorsqu'une proposition de loi a été votée par l'Assemblée Nationale en décembre 2011 et approuvée par le Sénat le 23 janvier 2012, visant à pénaliser la négation du génocide arménien. Rappelons que la France a été l'un des premiers pays à avoir reconnu le génocide arménien en janvier 2001. Le comportement français sur ce sujet démontre l'hostilité de la France vis-à-vis de la Turquie. Selon Yasin Aktay, la loi pénalisant la négation du génocide arménien est liée à la volonté de la France de discréditer la Turquie. En réalité, la France tenterait de se venger de la Turquie en se servant de l'histoire car elle aurait perdue toute influence au Moyen-Orient. La Turquie ayant une influence considérable dans le monde arabe, la France n'aurait pour unique objectif que d'utiliser les Arméniens pour démontrer au Moyen-Orient que les Turcs ne peuvent pas leur venir en aide en ces temps de crise[529].

Par ailleurs, cette rivalité entre la France et la Turquie existe également au sein de l'OTAN. Néanmoins cette divergence est un conflit à somme nulle, puisque ni la France ni la Turquie n'ont pu sortir gagnant de cette crise. En Libye, la France a été très active ; tandis qu'en Syrie la Turquie a pesé dans les négociations. Néanmoins, le bilan est assez mitigé, puisque la Libye est divisée et la Syrie est phase de division. Ainsi, ni l'Union Européenne ni l'OTAN ont été efficaces au Moyen-Orient et *in fine* la France et la Turquie.

Il ne s'agit là que d'une partie des éléments qui opposent la France et la Turquie sur un plan purement diplomatique, puisque sur le plan économique, il faut noter que les relations commerciales sont excellentes. Sur le plan culturel, les échanges entre les deux pays sont très denses. Néanmoins l'arrivée au pouvoir de François Hollande semble avoir modifiée cette position, car contrairement à la politique de Nicolas Sarkozy, le nouveau Président français semble marquer la rupture et reprendre des relations moins conflictuelles avec la Turquie. La récente visite du Ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius semble marquer le début d'une nouvelle phase, essentiellement basée sur la coopération.

---

[529] AKTAY, Yasin, « Arap Bahar ive Fransa'nın Depreşen Tarih Merakı », *Stratejik Düşünce*, 2012/1, vol. 3, n°26, pages 9 et 10.

Les relations entre les deux pays sont donc relativement complexes. C'est particulièrement cette complexité qui nous a amené à effectuer ce travail de recherche. Ayant une double vision des choses tant sur le plan intérieur qu'extérieur de chacun des deux pays et en puisant sur différentes sources, nous avons pensé que ce travail prendrait alors tout son sens.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

AYDOĞDU, Mehmet, *Fourty Five Years of Turkish Foreign Policy towards Syria : under the Shadow of Union of Soviet Socialist Republics*, Ankara, The Institut of Economics and Social Sciences of Bilkent University, 2005, 111p.

BOZO, Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997, 122p.

BURDY, Jean-Paul (dir.), *Les mots de la Turquie*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 2006, 128p.

BURGAT, François, LARONDE, André, *La Libye*, 3è édition, Paris, Presse Universitaire de France, 2003, 126p.

CARRE, Olivier, *Le nationalisme arabe*, Paris, Fayard, 1993, 304p.

CHARILLON, Frédéric, DIECKHOFF, Alain, *Afrique du Nord Moyen-Orient*, Paris, La documentation française, 2010, 179p.

CHARILLON, Frédéric, *La Politique étrangère de la France*, Paris, La documentation française, 2011, 237p.

DAVUTOĞLU, Ahmet, *Stratejik Derinlik. Türkiye'nin Uluslararası Konumu*, İstanbul, Küre Yayınları, 2001, 584p.

DEDEOĞLU, Beril, *Adım Adım Avrupa Birliği – 1ère édition*, İstanbul, Okumuş Adam Yayınları, 1996, 408p.

DUBOIS J. et *al., Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2001, 805p.

ERHAN, Cağrı, *Türk Dış Politikasının Güncel Sorunları*, Ankara, İmaj Yayınevi, 2010, 285p.

FEKI, Masri, *Les révoltes arabes, géopolitique et enjeux*, Paris, Studyrama, 2011, 142p.

GALISSON R. & COSTE D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, 156p.

GÖKAY K., Karahan A. et Tütüncü D., *Türk Libya İlişkileri*, İstanbul, Türk Libya Dostluk Derneği yayınları, 1980, 151p.

GRECIANO, Pierre-Alain, *La France en 2008, chronique politique, économique et sociale*, Paris, La Documentation Française, 2009, 119p.

KADHAFI, Moammar, *La solution du problème de démocratie, le pouvoir du peuple, Le livre Vert 1*, Paris, Cujas, 1976, 50p.

KARPAT, Kemal, *Türk Demokrasi Tarihi – 1ère édition*, İstanbul, Timaş Yayınları, 2010, 560p.

KHAZILZAD Zalmay, IAN Lesser, LERABBE Stephane, *The Futur of Turkish-Western relations, Toward a Strategic Plan*, Santa Monica, Rand, 2000, 107p.

LE BART, *Le discours politique*, Paris, PUF, *Que sais-je ?*, 1998, 128p.

LEFEBRE, Maxime, *La politique étrangère européenne – 1ère édition*, Paris, Presse Universitaire de France, 2011, 128p.

MALLET, Laurent-Olivier, *La Turquie, les Turcs et les Juifs*, *Histoire, représentation, discours et stratégies*, Istanbul, éditions ISIS, 2008, 614p.

MANTRAN, Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2008, 810p.

MARDAM Bey, Salma, *La Syrie et la France Bilan d'une équivoque (1939-1945)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 252p.

MARTEL, André, *La Libye 1835-1990*, *Essaie de la Géopolitique Historique*, Paris, Presse Universitaire de France, 1991, 256p.

OLIVER-SAÏDI, Marie-Thérèse, *Le Liban et la Syrie au miroir français (1946-1991)*, Paris, L'harmattan, 2010, 394p.

ORAN, Baskın, *Türk Dış Politikası*, *Kurtuluş savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar*, İstanbul, İletişim Yayınları, Tome I, 2008, 758p.

ORAN, Baskın, *Türk Dış Politikası*, *Kurtuluş savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar*, İstanbul, İletişim Yayınları, Tome II, 2008, 766p.

PEARSON J., *Terms in Context*, John Benjamin, Amsterdam / Philadelphia, 1998, 242p.

PLIEZ, Olivier, *La nouvelle Libye, Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Paris, Karthala, 2004, 235p.

SAGER J.C., *A practical course in terminology Processing*, John Benjamin, Amsterdam / Philadelphia, 1990, 254p.

SAINT-PROT, Charles, *La Politique Arabe de la France*, Paris, *Etudes Géopolitiques*, 2007, 110p.

SARAY, Mehmet, *Türkiye ve yakın komşuları – 2è édition*, Atatürk Araştırma Merkezi, Ankara, Divan Yayıncılık , 2006, 458p.

SCHMID, Dorothée (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient, Le retour d'une puissance régionale ?*, Paris, CNRS éditions, 2011, 289p.

UMAR, Ömer Osman, *Osmanlı yönetimi ve Fransız Manda idaresi altında Suriye (1908-1938)*, Atatürk Araştırma Merkezi, Ankara : Can Reklamevi, 2004, 145p.

UMAR, Ömer Osman, *Türkiye Suriye ilişkileri (1918-1940)*, Elazığ : Fırat Üniversitesi Matbaası, 2003, 402p.

VAN DAM, Nikolaos, *The Struggle for Power in Syria, Politics and Society under Asad and the Ba'th Party*, London, Tauris and Co Ltd, 1996, 220p.

YAVUS, Celalettin, *Geçmişten geleceğe Suriye-Türkiye ilişkileri*, Ankara, Gemi Ofset, 2005, 93p.

YILMAZ, Türel, ŞAHİN, Mehmet, *Ortadoğu siyasetinde Suriye*, Ankara, BRC Basım Mat. Ltd., 2004, 419p.

ARTICLES DE REVUES

AÇIKALAN, Serpil, « Bölgesel Gelişmeler ve Türkiye-Suriye İlişkileri », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2009/9 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usakgundem.com/yorum/251/bölgesel-gelişmeler-ve-türkiye-suriye-İlişkileri.html>.

AKGÜL, Öner, « Libya'da İç Savaşa Dış Müdahale : Avrupa Birliği Devrimin Neresinde ? », *OrtadoğuAnaliz*, 2011/11, vol. 3, n°36, p.51-58.

AKGÜN, Mensur, GÜNDOĞAR, Sabiha, « Ortadoğu'da Türkiye algısı 2011 », *TESEV*, [On-line], 2011, p.1-33 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.tesev.org.tr/Upload/Publication/a60ce1cc-c872-4b04-9901-80109e6c1d9b/OD_Turkiye_Algisi_2011.pdf>.

AKTAY, Yasin, « Arap Bahar ive Fransa'nın Depreşen Tarih Merakı », *Stratejik Düşünce*, 2012/1, vol. 3, n°26, p.5-12.

ALTUNIŞIK, Meliha Benli, « The Possibilities and Limits of Turkey's Soft Power in the Middle East », *Insight Turkey*, 2008, vol. 10, n°2, p.41-54.

AMALRIC, Jaques, « Sarkozy le décomplexé, ou la fin par tous les moyens », *Revue Alternative Internationale* [On-line], 2007, Septembre, n°36, p.6-9 [05.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AI_036_0006>.

ARI, Ali, « Une stabilité enfin retrouvée ? », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.33-35.

ATLIOĞLU, Yasin, « Suriye dış politikasında güç ve güvenlik ilişkisi », *Bilge Strateji*, 2009, vol. 1, n °1, p101-126.

ATTASI, Mohammed Ali, « What the people want ? », *Perspective* [On-line], 2011/5, n°2, p.28-34 [26.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.lb.boell.org/downloads/02_Perspectives_ME_2011_The_Arab_World_in_Revolt.pdf>.

AUGUSTIN, Bernard, « La Syrie et les syriens », *Annales de Géographie* [On-line], 1919, vol. 28, n °151, p.33-51 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_00034010_1919_num_28_151_9371>.

AYHAN, Veysel, « Libya savaşı, uluslararası etkileri ve Türkiye'nin konumu », ORSAM, *Ortadoğu Analiz* [On-line], 2011/4, vol. 3, n°34 [08.07.2012], Available from intenret : <URL :http://www.orsam.org.tr/tr/trUploads/Yazilar/Dosyalar/201146_kapakkonu1.veysel.ayhan.28.pdf>.

AYHAN, Veysel, « Tütkiye-Suriye İlişkilerinde yeni bir dönem : yüksek düzeyli stratejik işbirliği konseyi », ORSAM, *Ortadogu Analiz*, 2009/11, vol. 1, n°11, p. 26-34.

AYMAN, Gülden, « Dealing with the past and building the future in Turkish Arab relations », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.49-54.

AYOOB, Mohammed, « Beyond the Democrativ wave in the Arab world : the Middle East's Turko-Persian Future », *Insight Turkey*, 2011, vol. 13, n°2, p.57-70.

AZMI, Mahmoud, «La question de Libye», *Politique étrangère* [On-line], 1949, vol.14, n°6, p. 505-522 [28.05.2012], Available from internet :<URL :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342X_1949_num_14_6_2780>.

BAHADIR, Dinçer, « Suriye Meselesi, Açık Sırları İfşa Ediyor (1 et 2) », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2011/7 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usakgundem.com/yazar/2171/suriye-meselesi-açık-sırları-İfşa-ediyor-1-.html>.

BAKIR, Ali Hussein, « Turkish-Iranian relations in the shadow of the Arab revolutions : A vision of the present and the future », *Al Jazeera Center of Studies* [On-line], 2011/7 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://aljazeera.net/NR/exeres/C463A2AD-1B3F-4D67-94D0-C00FAB355AC6,frameless.htm?NRMODE=Published>.

BAKRI, Mohammed, « Turcs et Arabes, une histoire mouvementée, de 1876 à nos jours », *Qantara* [On-line], 2011/4, n°78, p.26-50 [28.05.2012], Available from internet : <URL : http://www.langue-arabe.fr/spip.php?article278>.

BALANCHE, Fabrice, « Bachar al-Assad, le « lionceau de Damas », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.31-33.

BALANCHE, Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.24-30.

BARYSCH, Katinka, « Can Turkey combine EU accession and regional leadership ? », *Center Fro*

European Reform [On-line], 2010/1 [18.01.2012], Available from internet : <URL :http://www.cer.org.uk/sites/default/files/publications/attachments/pdf/2011/pb_barysch_turkey_25jan10-232.pdf>.

BARZANI, Saywan, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran, l'idée d'un Kurdistan est-elle complétement illusoire ? », *Revue EchoGéo*, [On-line], 2008, [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://echogeo.revues.org/2380>.

BAUCHARD, Denis, « L'Union pour la Méditerranée : un défi européen », *Politique étrangère* [On-line], 2008/1, Printemps, p.51-64 [10.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-1-page-51.htm>.

BAYAT, Asef, « Arab Revolution : Islamists aren't comming ! », *Insight Turkey*, 2011, volume 13, n°2, p.9-14.

BENKORICH, Nora, « La tentation de la lutte armée contre le pouvoir baasiste en Syrie », Passé (1976-1982) et Présent (2011), *Débat* [On-line], 2012/1, n°168, p.155-167 [21.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-le-debat-2012-1-page-155.htm>.

BERREBY, Jean-Jacques, «La Libye à l'heure du pétrole», *Politique étrangère* [On-line], n°6, 1959, p. 636-644 [28.05.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032342X_1959_num_24_6_2413>.

BESSIS, Sophie, « De quoi les révoltes arabes sont-elles le nom ? », *Revue Internationale et Stratégique* [On-line], 2011, n°83, p.57-65 [26.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-3-page-57.htm>.

BEYDUN, Ahmad, « The Revolutions in Tunisia and Egypt », *Perspective* [On-line], mai 2011, n°2, p. 22-28, Available from internet : <URL : http://www.lb.boell.org/downloads/02_Perspectives_ME_2011_The_Arab_World_in_Revolt.pdf>.

BILLON, Didier, « Les atouts de la politique extérieure de la Turquie », *Pouvoirs* [On-line], 2005/4, n °115, p.113-128 [20.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2005-4-page-113.htm>.

BILLON, Didier, «L'intégration de la Turquie » De nouvelles responsabilités internationales pour l'UE, *Confluences Méditerranée* [On-line], 2005/1, N°52, p.143-164 [20.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2005-1-page-143.htm>.

BISTOLFI, Robert, « Europe, Méditerranée, monde arabe : une nouvelle donne ? », *Confluences Méditerranée* [On-line], 2004/2, N°49, p.11-29 [10.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-11.htm>.

BOZARSLAN, Hamit, « La Turquie : puissance régionale et forteresse assiégée ? », *Politique Etrangère* [On-line], 2003, 68è année, n°1, p.93-102 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/

polit_0032342X_2003_num_68_1_1183>.

BOZARSLAN, Hamit, « Les conséquences du « printemps arabe » au Moyen-Orient », *Moyen-Orient*, 2011, n°12, p.6-11.

BOZDEMIR, Michel, « La Turquie désorientée ou l'émergence d'une puissance régionale ? », *Maghreb Machrek*, 2011, Printemps, n°207, p.99-115.

BRUCHEZ, Anne, « La fin de la présence française en Syrie : de la crise de mai 1945 au départ des dernières troupes étrangères », *Relations Internationales* [On-line], 2005/9, n°122, p.17-32 [31.05.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2005-2-page-17.htm>.

BRUNA, Aurore, « La France, les Français face à la Turquie, Autour de l'accord d'Angora du 20 octobre 1921 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* [On-line], 2008/1, N° 27, p.27-41 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2008-1-page-27.htm>.

BURDY, Jean-Paul, « Bahreïn : entre impasse politique et intifada rampante, une 'nordirlandisation' du conflit ? », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/11 [8.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.

BURDY, Jean-Paul, « L'Iran et la Turquie face aux « révolutions arabes », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/9 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6382>.

BURDY, Jean-Paul, « La France, la Turquie et le monde arabe: deux politiques étrangères en phase de redéfinition », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/9 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.

BURDY, Jean-Paul, « La Ligue arabe contre la Syrie : « Bloc sunnite » versus « Arc chiite » ? », *Questions d'Orient Questions d'Occident* [On-line], 2011/12 [27.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.questionsdorient.fr/>.

ÇAĞRI, Erhan, « Suriye Sadece Komşumuz Değil », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2011/2 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usak.org.tr/makale.asp?id=1458>.

CAHEN, Judith, « La politique syrienne de la France, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy », *Politique étrangère* [On-line], 2009, n°4, p.230-248 [20.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-1-p-177.htm>.

CALLIES DES SALIES, Bruno, « Revirement diplomatique spectaculaire de la Libye », *Maghreb Machrek*, 2005, n°184, p.27-38.

CAMBADELIS, Jean-Christophe, «Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part», *Revue Internationale et stratégique* [On-line], 2012, n°77, p.77-85 [4.06.2012], Available from internet : <URL: http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-1-page-77.htmo>.

CASTAGNAC Pierre-Yves et Zerrouki Sarah, « L'union Européenne et les « révoltes arabes » : quels rôles ? quel(s) impacts(s) ? », *IRIS* [On-line], 2011 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/cr-conferences/2011-04-28-compte-rendu-conf-lue-et-les-rvoltes-arabes.pdf>.

ÇEÇEN, Anıl, « Emperyalizmin Libya Saldırısı », *Ikibinyirmiüç*, 2011, n°127, p.32-37.

CHARENTAIS, Daniel, YARA, Khoury, « Syrie », *Les Clés du Moyen-Orient*, [On-line], 2010, [7.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.lesclesdumoyenorient.com/Syrie.html>.

CHARILLON, Frédéric, « Vers un sarkozysme de politique étrangère ? La stratégie de l'incontournabilité », *La France en 2008*, Paris, La Documentation Française, 2009, p.110-118.

CHÂTAIGNER, Jean-Marc, « Quel avenir pour l'ONU ? », *Revue Internationale et Stratégique* [On-line], 2008/4, n°72, p.163-174 [22.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-163.htm>.

CONTAMINE, Anne, « Linguistique de corpus et terminologie », *Langage* [On-line], 2005/1, n°157, p.36-47 [23.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-36.htm>.

COŞKUN, Gamze, « Ortadoğu'da Model Ortaklık: Türkiye-Suriye İlişkileri », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2011/2 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usak.org.tr/makale.asp?id=1937>.

COURBAGE, Youssef, « Evolution démographique et attitudes politiques en Syrie », *Population* [On-line], 1994, 49è année, n°3, p.725-749 [18.01.2012], Available from internet : <URL :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_00324663_1994_num_49_3_4200>.

COUSTILLIERE, Jean-François, « Les forces armées dans les révoltes arabes », *Confluence Méditerranée* [On-line], 2011, n°79, p.67-80 [12.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-4-page-67.htm>.

DAVUTOĞLU, Ahmet, «Principles of Turkish Foreign Policy and Regional Political Structuring», *Vision Paper*, Center for Strategic Research [On-line], avril 2012 , n°3, p.1-14 [22-05-2012], Available from internet : <URL : http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/04/vision_paper_TFP2.pdf>.

DE CUETO Carlos *et al.*, «La Turquie et l'internationalisation du conflit ethnique de Chypre», *Pôle Sud* [On-line], 2005/2, n° 23, p.95-112 [20.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2005-2-page-95.htm>.

DEDE, Alper Y., « The Arab uprisings : debating the « Turkish Model », *Insight Turkey*, 2011, volume 13, n°2, p.23. 32.

DEEP ISLAM, Rana, « Politics of Dilemma: Turkish and EU Approaches toward Syria », *AICGS Transatlantic Perspectives* [On-line], 2011/6 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.aicgs.org/publication/politics-of-dilemma-turkish-and-eu-approaches-toward-syria/>.

DELMAS, Virginie, « Pour une analyse pluridimensionnelle du discours politique : le discours politique », *La Linguistique* [On-line], 2012/1, vol.48, p.103-122 [24.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2012-1-page-103.htm>.

DEMIR Yaşar et SEN Kenan, « Doğuş dönemi itibariyle Türk-Arap milliyetçiliği : işbirliğinden çatışmaya », *Orta doğu*, 2011, vol. 5, n°2, p.109-126.

DIMITROVA, Anna, « Y a-t-il une « doctrine Obama » en matière de politique étrangère ? », *L'Europe en Formation* [On-line], 2011/2, n° 360, p.19-412 [11.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2011-2-page-19.htmt>.

DINÇER, Bahadır, « Suriye: Dikkat, Kaygan Zemin! », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2011/4 [18.01.2012], Available from internet : <URL ; http://www.usak.org.tr/makale.asp?id=2029>.

DJAZIRI, Mancef, « Libye : les enjeux économiques de la « guerre pour la démocratie », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.78-83.

DOĞAN, Kemal, « L'AKP et l'évolution de la laïcité en Turquie », *Moyen-Orient*, 2011/3, n°9, p. 36-41.

EFEGIL, Ertan, « Türk Dış Politikası Güncel sorunları üzerine değerlendirme toplantısı 1 : Değişim ve dönüşüm, Kürt sorunu, Ortadoğu, Ermenistan ile ilişkiler ve Kafkaslar », Türk-*Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi* [On-line], 2009/10, p.1-39 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.stratejikongoru.org/pdf/turkdispolitikasi.pdf>.

ENHAILI, Aziz, « La *Pax ottomana*, une politique en direction du Moyen-Orient et de l'Europe ? », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.26-32.

ESAT, Cam, « Türk-Libya ilişkileri Cumhuriyet döneminde », *Türk Libya İlişkileri*, İstanbul, Türk Libya Dostluk Derneği yayınları, 1980, p.77-94.

FEUERSTOSS, Isabelle, « Les enjeux géopolitique de la pénétration culturelle française en Syrie », *Maghreb Machrek*, n°203, printemps 2010, p.25-39.

GASPARD, Michel, « Les élargissements de l'Union dans les Balkans occidentaux: état des lieux et perspectives », *Politique étrangère* [On-line], 2007/2, p.427-440 [01.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2007-2-page-427.htm>.

GÖLE, Nilüfer, « Miroirs blessés entre la Turquie et l'Europe », *Confluences Méditerranée* [On-line], 2007/1, N°60, p.127-131 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2007-1-page-127.htm>.

GONZALES-QUIJANO, Yves, « L'attraction de la modernité « à la turque » dans le monde arabe à travers les productions audio-visuelles », in Dorothée Schmid (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI,* CNRS éditions, 2001, p.115-126.

GOUJON, Alexandra, « L'Europe élargie en quête d 'identité », *Politique européenne* [On-line], 2005/1, n°15, p.137-163 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2005-1-page-137.htm>.

GOULARD, Sylvie, « Vers une politique étrangère européenne ? Il faut imaginer Sisyphe heureux », *Projet* [On-line], 2004/2, n°279, p.29-37 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-projet-2004-2-page-29.htm>.

GOUYETTE, François, « Retour sur l'intervention française en Libye », *Revue Maghreb Machrek*, 2010-2011, n°210, p.11-18.

GRIGORIADIS, Ioannis, «The Davutoğlu Doctrine and the Turkish Foreign Policy», *Middle Eastern Studies Programme*, ELIAMEP, Bilkent Universitesi, n°8, 2010, p.1-12.

INANÇ, Songülen Zeynep, « Fransa Arap Baharı'nın Neresinde ? », *Stratejik Düşünce*, 2011/10, vol. 2, n°23, p.43-63.

IRONDELLE Bastien et PETITEVILLE Franck, « La politique étrangère européenne en débats », *Politique européenne* [On-line], 2005/3, n° 17, p.5-9 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2005-3-page-5.htm>.

JUNG, Dietricht, « Unrest in the Arab world : fours questions », *Insight Turkey*, 2011, vol. 13, n°3, p. 1-10.

KAFYEKE, Chantal, « L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : enjeux et état du débat », *Courrier hebdomadaire du CRISP* [On-line], 2006/28-29, n°1933-1934, p.5-72 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2006-28-page-5.htm>.

KARAKAS, Cemal, « UE-Turquie. L'hypothèse de l'intégration graduelle », *Politique étrangère l'Est* [On-line], 2006/3, Automne, p.663-673 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-3-page-663.htm>.

KATHÎRÎ, (al-) Muhammad, « La Turquie : entre hostilité et fraternité », *Al-Ryad* [On-line], 2011/4, n °15817 [23 mai 2012], available from internet : <URL:http://www.alriyadh.com/2011/10/14/article675625.html>

KAVAL, Allan, « Historique des relations entre la Turquie et la Syrie depuis la fin de la Première Guerremondiale : une histoire accidentée », *Clés du Moyen-Orient* [On-line], [18.01.2012] Available from internet : <URL : http://www.lesclesdumoyenorient.com/Historique-des-relations-entre-la.html>.

KHECHANA, Rachid, « Turquie Monde Arabe : une perspective de redéfinition des enjeux stratégiques », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.111-120.

KIRISCI, Kemal, « Turkey's « Demonstrative Effect » and the transformation of the Middle-East », *Insight Turkey*, 2011, vol.13, n°2, p.33-56.

KODMANI, « L'Islam dans le monde », *Politique Etrangère* [On-line], 1983, n°4, p.953-964 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032342X_1983_num_48_4_5717>.

KOŞAK, Emre, « Sömürge Saldırganlık Düzleminde Libya », *Ikibinyirmiüç*, 2011, Novembre, n°127, p.38-43.

KOUTTROUB, Smail, « Les déterminants de la politique arabe de la France : une approche comparée », *Revue Maghreb Machrek*, 2011, Printemps, n°207, p.115-124.

LAÇINER, Sedat, « Yeni 'Kardeş Ülke' Suriye mi? », *Uluslararası Stratejik Araştırma Kurumu* [On-line], 2011/8 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usak.org.tr/myazdir.asp?id=976>.

LAPIDOTH, Ruth, «The misleading interpretation of Security Council resolution 242 (1967)», *Word Jewish Congress* [On-line], 1992 [27.05.2012], Available from internet : <URL:http://www.worldjewishcongress.org/uploads/news/israel_rights_pdf/kiyum-lapidoth.pdf>.

LEMAIRE, Basile, « Pour une nouvelle politique de l'Union européenne au Proche-Orient », *Eurorient* [On-line], 2011/2 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/080211/pour-une-nouvelle-politique-de-lunion-europeenn>.

LEUKEFELD, Karine, « Kooperation und Konfrontation Hintergrund. Über die Beziehungen zwischen der Türkei und Syrien », *AG Friedenforschung* [On-line], 2011/6 [20.09.2011], Available from internet : <URL : http://www.ag-friedensforschung.de/regionen/Syrien/tuerkei.html>.

LEVERRIER, Ignance, « En Syrie aussi, la peur a commencé à changer de camp », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.61-67.

LEVERRIER, Ignance, « Les Frères musulmans syriens dans la révolution et dans la Syrie post-Bachar al-Assad », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.34-39.

LEYMARIE, Philippe, « L'Otan dans l'engrenage libyen », *Manière de Voir* [On-line], 2011, n°117 [11.07.2012], Available from intenret : <URL : http://www.cairn.info/magazine-maniere-de-voir-2011-5-page-16.htm>.

MARCOU, Jean, «Les relations turco-arabes nouvelle donne ou poursuite d'un scénario ancien », in Deniz Vardar (dir.), *Hommage à Semih Vaner, Réfléxions autour de la Turquie*, *Revue Mésogeios*, Athènes, 2010, n°36, p.149-164.

MARCOU, Jean, « A propos d'une intervention turque en Syrie », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/11 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6744>.

MARCOU, Jean, « A propos des relations turco-syriennes… », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2008 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/528>.

MARCOU, Jean, « Actions humanitaires et initiatives politiques : la Turquie tente de reprendre la main en Libye », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/04 [09.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/5521>.

MARCOU, Jean, « Fin des négociations indirectes isréalo-syriennes sous l'égide de la Turquie », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2009 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/898>.

MARCOU, Jean, « La crise de la flottille renforce la position politique de Recep Tayip Erdoğan », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2010 [08.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/1456>.

MARCOU, Jean, « La nouvelle politique étrangère de la Turquie », *Les Clés du Moyen-Orient* [On-line], 2011/6 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-nouvelle-politique-etrangere-de.html>.

MARCOU, Jean, « La place du monde arabe dans la nouvelle politique étrangère d'Ahmet Davutoğlu », in Dorothée Schmid (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI*, CNRS Editions, 2011/12, p.49-68.

MARCOU, Jean, « Le Fameux « modèle turc » ? Encore un effort pour être parfait », *Libération* [On-line], 2011/3 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.liberation.fr/monde/01012324878-le-fameux-modele-turc-encore-un-effort-pour-etre-parfait>.

MARCOU, Jean, « Les 'amis du peuple syriens' se réunissent à Istanbul », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2012/04 [30.06.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/7161>.

MARCOU, Jean, « Les conséquences stratégiques de la loi française pénalisant la négation des génocides », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/12 [19.01.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6844>.

MARCOU, Jean, « Les relations turco-syriennes : retour à la case départ ? », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/5 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6442>.

MARCOU, Jean, « Premier bilan de la tournée des Printemps arabes de Recep Tayip Erdoğan », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/09 [09.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/6607>.

MARCOU, Jean, « Turquie, Syrie, Israël… Redistribution des cartes au Proche-Orient ?, *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2011/6 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/5941>.

MARCOU, Jean, « Un avion de reconnaissance turc abattu par la Syrie », *Observatoire de la Vie Politique Turque* [On-line], 2012/06 [19.07.2012], Available from internet : <URL : http://ovipot.hypotheses.org/7502>.

MARTEL, André, « La Libye, vingt ans après (1986-2005) », *Maghreb Machrek*, 2005, n°184, p. 15-26.

MARTINEZ, Luis, « La nouvelle politique de la Libye », *Maghreb Machrek*, 2005, n°184, p.39-52.

MAZLUM, Ibrahim, « The hydropolicies of Turkey and Syria on the Euphrates-Tigris basin : from the tense past to a cooperative futures », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.191-204.

MESSAOUD, Rim Khouni, « Les leçons de la crise syrienne », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.48-55.

MICHOU Hélène et MIKAIL Barah, « La Syrie, déterminant majeur pour les révolutions arabes », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.18-23.

MILLER, Judith, «Kadhafi : hier, aujourd'hui... Et demain ?», *Politique étrangère* [On-line], 1986, n °2, p.419-428 [28.05.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032342X_1986_num_51_2_3578>.

MONCEAU, Nicolas, « L'Europe au miroir de la Turquie », *Politique européenne* [On-line], 2009/3, n ° 29, p.7-24 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2009-3-page-7.htm>.

MONGRENIER, Jean-Sylvestre, « La Syrie dans l'équation géopolitique régionale », *Institut Thomas More* [On-line], 2011 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.institut-thomas-more.org/actualite/la-syrie-dans-lequation-geopolitique-regionale-2.html>.

NARLI, Nilüfer, « Major points of dispute in Turkish-Arab relations », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.205-250.

NUREDDIN, Muhammad, «Verhältniss EU – Türkei – arabische Welt », *Qantara* [On-line], 2007 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://de.qantara.de/>.

OĞUZLU, Tarık, « Arap Baharı ve Yansımaları », *OrtadoğuAnaliz*, 2011/11, Vol. 3, n°36, p.3-16.

OTTAWAY, Marina, « The Middle East is in transition – to what ? », *Insight Turkey*, 2011, volume 13, n°2, p.1-8.

PATTEN, Chris, « Une politique étrangère commune pour l'Europe », *Revue internationale et stratégique* [On-line], 2001/2, n° 42, p.137-141 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2001-2-page-137.htm>.

PAUL Amanda et SEYREK Murat D., « Turkish foreign policy and the Arab spring », *European Policy Center* [On-line], 2011/7 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.epc.eu/documents/uploads/pub_1322_turkish_foreign_policy_and_the_arab_spring.pdf>.

PEROUSE, Jean-François, « Transits maghrébin à Istanbul, Trajectoires, Profils et Stratégies», *Migrations Center* Université Koç, 2007, n°119-120, p.115-138.

PERTES, Volker, « Syrien : Veränderung kommt sicher, aber wie ? », *Informationsprojekt Naher und Mittlerer Osten*, AG Friedensforschung [On-line], 2006, Automne, n°12, p. 4-8 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.ag-friedensforschung.de/regionen/Syrien/perthes.html>.

PETITEVILLE, Franck, « L'Union européenne, acteur international « global » ? Un agenda de recherche », *Revue internationale et stratégique* [On-line], 2002/3, n° 47, p.145-157 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-3-page-145.htm>.

ROLOFF Ralf et BAUER Stéphanie, « Élargissement de l'UE, PESD, OTAN : vers une géométrie variable ? », *Politique étrangère* [On-line], 2007/2, p.381-393 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2007-2-page-381.htm>.

SAAB, Bilal Y., « Syria and Turkey Deepen Bilateral Relations », Saban Center for Middle East Policy [On-line], 2011/5 [25.09.2011], Available from internet : <URL : http://www.brookings.edu/articles/2009/0506_syria_turkey_saab.aspx>.

ŞABAN, Kardaş, « Türk dış politikasında eksen kayması mı ? », *Ortadoğu*, 2011, vol. 5, n°2, p.19-42.

SANDIKLI, Atilla, « Jeopolitik ve Türkiye, Riskler ve Fırsatlar », *Bilgesam* [On-line], 2011, n°27, p. 1-20 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.bilgesam.org/tr/images/stories/rapor/jeopolitikveturkiye.pdf>.

SAURUGGER, Sabine, « Introduction, l'élargissement de l'union européenne ou la construction d'un objet politique problématise », *Politique européenne* [On-line], 2001/2, n° 3, p. 5-12 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2001-2-page-5.htm>.

SAYAH, Jamil, « L'état des relations arabo-turques », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.261-272.

SCHMID Dorothée et SEMO Marc, « Un « modèle tuc » pour les révoltes arabes ? », *Politique Internationale* [On-line], 2011, Printemps, p.131-147 [19.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.ifri.org/?page=ifri-dans-la-presse>.

SCHMID, Dorothée, « La Turquie au Moyen-Orient : un retour programmé ? », *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale ?*, *IFRI*, CNRS Editions, 2011/12, p.9-23.

SCHMID, Dorothée, « La Turquie et l'Union pour la Méditerranée : un partenariat calculé », *Politique étrangère* [On-line], 2008/1, Printemps, p.65-76 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-1-page-65.htm>.

SEMİN, Ali, « Türkiye'nin Suriye siyasetinde yol haritası », *TUIC Akademi* [On-line], 2011/7 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.tuicakademi.org/index.php/kategoriler/ortadogu/1707-turkiyenin-suriye-siyasetinde-yol-haritasi->.

SEMO, Marc, « L'affaire libyenne, ou les contradictions de la diplomatie turque », in Dorothée Schmid (dir.), *La Turquie au Moyen-Orient, le retour d'une puissance régionale,* CNRS Editions, 2011/12, p.261-281.

STORA, Benjamin, «Le Maghreb colonial», *INALCO* [On-line], 2002-2003 [26-05-2012], Available from internet : <URL:http://arabedusoirinalco.unblog.fr/files/2009/01/maghrebstora0304.pdf>.

STUART, Hannah, « Europe continues to neglect Syria », *Public Service Europe* [On-line], 2011/6 [18.01.2012], Available from internet : <URL : www.publicserviceeurope.com/article/461/europe-continues-to-neglect-syria>.

TELLE, Serge, « L'Union pour la Méditerranée : un héritage contrasté mais une continuité indispensable », *Outre-Terre* [On-line], 2009, n°23, p.19-29 [10.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2009-3-page-19.htm>.

TEMIMI, Abdeljelil, « L'état des relations arabo-turques », *Fondation For Middle East And Balkans Studies OBIV*, *3è Congrès international du dialogue turco-arabe*, Istanbul : Bigart, 2002, p.273-282.

THOMAS, Daniel, « Bloquée aux portes de l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est* [On-line], 2005/4, n°1050, p.55-67 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2005-4-page-55.htm>.

TÜR, Özlem, « 2000'lerde Türkiye-Suriye ilişkilerinin siyasi-ekonomisi », *OrtadoğuAnaliz* [On-line], 2011, vol.3, n°31-32, p.33-39 [31.05.2012], Avaialble from internet : <URL : http://www.orsam.org.tr/tr/trUploads/Yazilar/Dosyalar/201183_10-kapakmakale.pdf>.

TURUNÇ, Garip, « La Turquie et l'Europe : Une relation embrouillée », *Mondes en développement* [On-line], 2004/4, n°128, p.89-113 [18.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2004-4-page-89.htm>.

VAÏSSE, Maurice, «Enquête sur la politique arabe de la France», *L'Histoire* [On-line], 2003, n°282, p. 1-72 [31.05.2012], Avaialble from internet : <URL:www.cairn.info/magazine-l-histoire-2003-12-page-077.htm>.

VALTER, Stéphane, « Le retour de la Syrie sur la scène internationale », *Maghreb Machrek*, n°203, 2010, p.9-24.

VIBERT, « Tocqueville ou la difficulté d'être orateur », *Romantisme* [On-line], 2006/3, n°133, p. 108-122 [24.07.2012], Available from internet : <URL : http://www.cairn.info/revue-romantisme-2006-3-page-108.htm>.

VIGNAL et al., « République arabe syrienne - Bilans annuels de 1983 à 2012 », *L'état du monde* [On-line], La Découverte, 2011 [31.05.2012], Available from internet :<URL : www.cairn.info/l-etat-du-monde-republique-arabe-syrienne-page-.htm>

YAZMACI, Ümit, « La politique extérieure de l'AKP : entre héritage ottoman et tradition républicaine », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.18-26.

YEGAVIAN, Tigrane, « Repère minorités : Les relations entre les chrétiens et le régime al-Assad », *Moyen-Orient*, 2011, Octobre-Décembre, n°12, p.40-42.

YEGAVIEN, Tigrane, « Turquie : une société qui s'interroge sur elle-même et son histoire », *Moyen-Orient*, 2011, Janvier-Mars, n°9, p.42-47.

YENGİN, Mehmet, «Libya Müdahalesinde Taktiksel Hatalar », *Uluslararası Stratejik Araştırmalar Kurumu* [On-line], 2011/4 [20.01.2012], Available from internet : <URL : http://www.usak.org.tr/makale.asp?id=2057>.

YERASIMOS, Stéphane, « Le Sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* [On-line], 1988, n°48-49, p.198-212 [7.06.2012], Available from internet : <URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_00351474_1988_num_48_1_2237>.

ARTICLES DE PRESSES

« Ankara satisfait du transfert à l'OTAN du commandement des opérations militaires en Libye », *RFI*, 25 mars 2011.
http://www.rfi.fr/europe/20110325-libye-ankara-satisfait-mise-ecart-paris

« Bakan Şahin : Suriye PKK'ye yardım ediyor », *Birgün*, 18 mai 2012.
http://www.birgun.net/actuels_index.php?news_code=1337346976&year=2012&month=05&day=18

« Başbakan Erdoğan'a Kadhafi ödülü", *CNN Türk*, 30 novembre 2010.
http://www.cnnturk.com/2010/dunya/11/29/basbakan.erdogana.kaddafi.odulu/597813.0/index.html

« Çağlayan : Libya'da toplam 25 bin Türk işçisi olduğu tahmin ediliyor », *Bloomberg*, 21 février 2011.
http://www.bloomberght.com/turkiye-ekonomisi/haber/863830-caglayan-libyada-toplam-25-bin-turk-iscisi-oldugu-tahmin-ediliyor

« Conférence des amis de la Syrie : des nouvelles sanctions en perspective pour 'faire plier le régime », *Leaders*, 24 février 2012.
http://www.leaders.com.tn/article/conference-des-amis-de-la-syrie-de-nouvelles-sanctions-en-perspective-pour-faire-plier-le-regime-syrien?id=7775

« Erbakan-Kaddafi görüşmesindeki büyük skandal », *Küre*, 23 février 2011. http://www.kure.tv/acikoturum/64-dusunce-gunlugu/erbakan-kaddafi-gorusmesindeki-skandali-anlatti/167-Bolum/84954/

« Erdoğan : Libya'da Fransa devre dışı kaldı », *Radikal*, 25 mars 2011.
http://www.radikal.com.tr/Radikal.aspx?aType=RadikalDetayV3&ArticleID=1044068&CategoryID=81

« Erdoğan : Suriye iç meselemiz, gerekeni yapmak zorundayız », *Alaturca*, 21 juillet 2012.
http://www.alaturkaonline.com/erdogan-"suriye-ic-meselemiz-geregini-yapmak-durumundayiz"/

« HRW : des groupes d'opposants syriens kidnappent, torturent et exécutent des policiers et des pro-Bachar », *BBC arabic*, 20 mars 2012.
http://www.bbc.co.uk/arabic/middleeast/2012/03/120320_syria_human_rights_abuse.shtml

« Kadhafi : 'c'est un complot colonialiste contre la Libye' », *Le Nouvel Observateur*, 9 mars 2011.
http://tempsreel.nouvelobs.com/les-revolutions-arabes/20110309.OBS9376/kadhafi-c-est-un-complot-colonialiste-contre-la-libye.html

« Kadhafi : c'est la seconde croisade », *NTV*, 19 mars 2011.
http://www.ntvmsnbc.com/id/25194206

« Kritik görüşme bitti », *Haber Türkm*, 8 août 2011.
http://www.haberturk.com/dunya/haber/656945-kritik-gorusme-bitti-video

« L'opposition syrienne de l'extérieur cherche à s'organiser », *Libération*, 2 juin 2011.

http://www.liberation.fr/monde/01012341109-l-opposition-syrienne-de-l-exterieur-cherche-a-s-organiser

« L'Union Européenne sanctionne Bachar al-Assad », *Le Figaro*, 23 mai 2011.
http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/05/23/97001-20110523FILWWW00420-l-ue-sanctionne-bachar-al-assad.php

« La France veut tenter de relancer les pourparlers Israël-Syrie », *L'express*, 4 août 2010.
http://www.lexpress.fr/actualites/2/la-france-va-tenter-de-relancer-les-pourparlers-israel-syrie_910588.html

« La Ligue arabe suspend la Syrie et exige des sanctions », *Le Monde*, 12 novembre 2011.
http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/11/12/la-ligue-arabe-exclut-la-syrie-et-exige-des-sanctions_1603010_3218.html

« La Russie conteste la légitimité de l'intervention en Libye », *L'express*, 28 mars 2011.
http://www.lexpress.fr/actualites/2/monde/la-russie-conteste-la-legitimite-de-l-intervention-en-libye_977002.html

« La Turquie refuse de s'engager militairement en Libye », *RFI*, 25 mars 2011.
http://www.rfi.fr/europe/20110324-turquie-mais-refuse-s-engager-militairement-libye

« Le Conseil de Sécurité discute de la situation en Syrie », *ONU*, 31 janvier 2012.
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27480&Cr=Syrie&Cr1=

« Le Conseil de sécurité parvient à un accord timide à défaut d'une résolution », *France 24*, 3 août 2011.
http://www.france24.com/fr/20110803-conseil-securite-onu-texte-repression-syrie-declaration-bachar-al-assad-accord-timide

« Levant İş formu kuruldu, 75 projeye imza atıldı », *Haber3*, 4 décembre 2010.
http://www.haber3.com/levant-is-forumu-kuruldu,-75-projeye-imza-atildi-625566h.htm

« Libya'ya tarihi ziyaret », *Sabah*, 24 novembre 2009.
http://www.sabah.com.tr/Siyaset/2009/11/24/erdoganel_mahmudi_gorusmesi_basladi

« Libye : Erdoğan suit Sarkozy », *Le Point*, 16 septembre 2011.
http://www.lepoint.fr/monde/libye-erdogan-suit-sarkozy-16-09-2011-1374021_24.php

« Libye : l'Union Européenne ouvre un bureau pour l'aide humanitaire à Tripoli », *Le Point*, 29 août 2011.

http://www.lepoint.fr/monde/libye-l-ue-ouvre-un-bureau-pour-l-aide-humanitaire-a-tripoli-29-08-2011-1367631_24.php

« Libye : Paris reçoit le G8 et veut rapidement une zone d'exclusion aérienne », *Le Point*, 13 mars 2011.
http://www.lepoint.fr/societe/libye-paris-recoit-le-g8-et-veut-rapidement-une-zone-d-exclusion-aerienne-13-03-2011-1305834_23.php

« Linç edilmeden önceki son anları », *Mynet haber*, 22 octobre 2011.
http://haber.mynet.com/linc-edilmeden-onceki-son-anlari-598322-dunya/

« Poutine aussi a comparé l'intervention en Libye à un appel à la croisade », *CNN Turk*, 22 mars 2011.
http://www.ntvmsnbc.com/id/25194612

« Rama Yade : la France n'est pas un paillasson », *Le Parisien*, 10 décembre 2007.
http://www.leparisien.fr/une/rama-yade-la-france-n-est-pas-un-paillasson-10-12-2007-3291408970.php

« Réforme de l'ONU : Copé réclame des explications à Hollande », *Le Parisien*, 25 novembre 2011.
http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-2012/reforme-de-l-onu-cope-reclame-des-explications-a-hollande-25-11-2011-1738345.php

« Sarkozy'den çarpıcı açıklamalar », *Milliyet*, 24 février 2011.
http://www.milliyet.com.tr/sarkozy-den-carpici__aciklamalar/siyaset/sondakika/24.02.2011/1356762/default.htm

« Suriye için İstanbul buluşması », *Levantwatch*, 20 juillet 011.
http://levantwatch.blogspot.fr/2011/07/suriye-icin-istanbul-bulusmas.html

« Suriye'li muhalifler İstanbul'da toplandı », *Hürriyet*, 16 juillet 2011.
http://www.hurriyet.com.tr/planet/18269088.asp

« Suriye'li muhaliflere Türkiye'den silah », *Milliyet*, 28 septembre 2011.
http://dunya.milliyet.com.tr/suriyeli-muhaliflere-turkiye-den-silah/dunya/dunyadetay/28.09.2011/1444154/default.htm

« Suriyeli muhaliflerin Antalya konferansı sona erdi », *Dünya Bülteni*, 3 juin 2011.
http://www.dunyabulteni.net/?aType=haber&ArticleID=162130

« Syrie : Le Pen opposée à une intervention », *Le Figaro*, 30 mai 2012.
http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/05/30/97001-20120530FILWWW00421-syrie-le-pen-opposee-a-une-intervention.php

« Syrie : les principales sanctions internationales », *Le Point*, 25 juin 2012.
http://www.lepoint.fr/monde/syrie-les-principales-sanctions-internationales-25-06-2012-1477457_24.php

« Syrie : projet de résolution contre « la répression sanglante » aux Nations Unies », *Le Monde*, 28 mai 2011.
http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/05/26/syrie-projet-de-resolution-contre-la-repression-sanglante-au-conseil-des-nations-unies_1527437_3218.html

« Syrie, pourquoi ce soutien jusqu'au-boutiste de la Russie ? », *Nouvel Observateur*, 13 mars 2012.
http://tempsreel.nouvelobs.com/la-revolte-syrienne/20120313.OBS3634/syrie-pourquoi-ce-soutien-jusqu-au-boutiste-de-la-russie.html

« Türkiye ve Libya arasında bazen alacak konusunda pürüzler yaşansa da müteahhitliğe dayanan özel bir iş ilişkisi var », *Samanyolu Haber*, 21 février 2011.
http://www.samanyoluhaber.com/ekonomi/Libyadaki-Turk-sirketleri-tedirgin/513284/

« Une résolution sur la Syrie bloquée par la Chine et la Russie au Conseil de Sécurité », *ONU*, 4 février 2012.
http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27517&Cr=Syrie&Cr1=

«Chronologie : retour sur quatorze mois de répression en Syrie», *Le Monde*, 1 mars 2012.
http://www.lemonde.fr/international/infographie/2012/03/01/chronologie-une-annee-de-repression-en-syrie_1650425_3210.html

«Türkiye'den Suriye'ye 9 maddelik yaptırım », *Haber 7*, 30 novembre 2011.
http://www.haber7.com/haber/20111130/Turkiyeden-Suriyeye-9-maddelik-yaptirim.php

AL-ACHRAF, Hasan, «Des organisations marocaines de droit de l'Homme : l'assassinat de Kadhafi est affreux crime de guerre », *Alarabiya*, 24 octobre 2011.
http://www.alarabiya.net/articles/2011/10/24/173502.html

ANTIDE, Maris, « Sarkozy en Turquie : cinq heures de visite… en tant que président du G20 », *Rue89*, 1er mars 2011.
http://blogs.rue89.com/paristanbul/2011/03/01/sarkozy-en-turquie-cinq-heures-de-visite-en-tant-que-president-du-g20-192793

AUBERT, Fabrice, « Chute de Ben Ali : le récit d'une folle journée », *LCI*, 14 janvier 2011.
http://lci.tf1.fr/monde/afrique/2011-01/chute-de-ben-ali-le-recit-d-une-folle-journee-6224657.html

BADIE, Bertrand, « La Turquie a accédé au rang de puissance moyenne », *Le Monde*, 28 novembre 2009.

http://www.lemonde.fr/international/article/2009/11/25/bertrand-badie-la-turquie-a-accede-au-rang-de-puissance-moyenne_1271771_3210.html

BEHRAKIS, Yani, « Egypte en direct : le départ de Moubarak laisse l'armée en première ligne », *L'express*, 11 février 2011.
http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-le-depart-de-moubarak-laisse-l-armee-en-premiere-ligne_961368.html

BİRAND, Mehmet-Ali, "Türkiye Suriye içinde tampon bölgeye hazırlanıyor », *Milliyet*, 14 juin 2011.
http://gundem.milliyet.com.tr/turkiye-suriye-icinde-tampon-bolgeye-hazirlaniyor-/gundem/gundemyazardetay/16.06.2011/1402915/default.htm

BLITZ, James, « Nato to take full control on Libya mission », *Financial Times*, 25 mars 2011. http://www.ft.com/intl/cms/s/0/bcd9a4ee-5652-11e0-82aa-00144feab49a.html#axzz20b9DM5FS

BONZON, Ariane, « La France et la Turquie, les nouveaux amis-rivaux des révolutions arabes », *Slate*, 21 septembre 2011.
http://www.slate.fr/story/43981/france-turquie-amis-rivaux-revolutions-arabes

ÇAĞRI, Erhan, « BM reforme edilmeli », *Türkiye*, 4 janvier 2011.
http://www.turkiyegazetesi.com/makaledetay.aspx?id=474494#.UAwTZxxl6L8

ÇAKIRÖZER, Utku, « Esad : Erdoğan'a vahiy'mi indi ? », *Cumhuriyet*, 4 juillet 2012.
http://bilimteknik.cumhuriyet.com.tr/?hn=349604

ÇAKIRÖZER, Utku, « Esad : keşke düşürmeseydik », *Cumhuriyet*, 3 juillet 2012.
http://www.cumhuriyet.com.tr/?hn=349316

ÇETİNDEMİR, Cağtay « 'Haçlı seferi' benzetmesi kızdırdı », *Sabah*, 25 mars 2011.
http://www.sabah.com.tr/Gundem/2011/03/25/hacli_seferi_benzetmesi_kizdirdi_35036656487

DEDEOĞLU, Beril, « AB'nin önemi », *Star Gazetesi*, 14 décembre 2011.
http://www.stargazete.com/dunya/yazar/beril-dedeoglu/ab-de-yeni-donem-haber-405718.htm

DEDEOĞLU, Beril, « Arap ülkeleri ve 'uzun bahar' », *Star Gazetesi*, 6 juin 2012.
http://www.stargazete.com/yazar/beril-dedeoglu/dunya/arap-ulkeleri-ve-uzun-bahar/yazi-599280

DEDEOĞLU, Beril, « Batı ve Suriye », *Star Gazetesi*, 17 juin 2011.
http://www.stargazete.com/mobil/yazar/beril-dedeoglu/-bati-ve-suriye-haber-359512.mob

DEDEOĞLU, Beril, « Bölgesel dengeler ve Suriye », *Star Gazetesi*, 29 avril 2011.
http://www.stargazete.com/yazar/beril-dedeoglu/bolgesel-dengeler-ve-suriye-haber-347714.htm

DEDEOĞLU, Beril, « Esad neden Katliama başvuruyor ? », *Star Gazetesi*, 5 août 2011.
http://www.ozgunyuruyus.com/haber_detay.asp?haberID=899

DEDEOĞLU, Beril, « Kamu diplomasisi ve Akıllı güç », *Ekopolitik*, mai 2011.
http://www.ekopolitik.org/public/news.aspx?id=5548&pid=905

DEDEOĞLU, Beril, « Suriye'yi Küreye taşımak », Star Gazetesi, 3 juin 2011.
http://www.stargazete.com/yazar/beril-dedeoglu/suriye-yi-kureye-tasimak-haber-356097.htm

DEMIR, Metehan, « Her şey Atilla Paşa'nın gözdağı ile başladı », *Hürriyet*, 14 novembre 1998.
http://dosyalar.hurriyet.com.tr/hur/turk/98/11/14/gundem/08gun.htm

ESCOBAR, Pepe, « Why Turkey won't go to war with Syria », *Aljazeera*, 6 juillet 2012.
http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/07/20127581333324728.html

EVARISTE, « La talonette : vérité du sarkozysme », *Respublica la Gauche Républicaine*, 28 février 2011.
http://www.gaucherepublicaine.org/respublica/la-talonnette-verite-du-sarkozysme/2716

FAYYAD, Nabîl, « Les négociations israélo-syriennes : un seul dossier nommé le Proche Orient », *al-Hiwâr al-mutamaddin*, n° 2298, 31 mai 2008.
http://www.ahewar.org/debat/show.art.asp?aid=136333

GISCARD D'ESTAING, Valérie, « La France, une grande puissance moyenne », *Le Point*, 31 juillet 2008.
http://vge-europe.eu/public/Bloc-notes_Le_Point_310708_version_Le_Point_1_.pdf

GOLLA, Mathilde, « Pétrole : les rebelles libyens ne feront pas de 'favoritisme' », *Le Figaro*, 1er septembre 2011.
http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/09/01/04016-20110901ARTFIG00440-brut-accord-secret-entre-les-rebelles-libyens-et-la-france.php

KART Emine et KUMOVA Ceren, « Davutoğlu to deliver harsh message to Damascus », *Today's Zaman*, 8 août 2011.
http://www.todayszaman.com/newsDetail_getNewsById.action?load=detay&newsId=253150&link=253150

KAVAS, Ahmet, « Türk-Libya dostluğu estikisinden daha da güçlü », *Tasam,*25 août 2005.
www.tasam.org/tr-TR/.../turkiye_-_libya_iliskileri

LARRAUTURROU, Paul, « trente ans de relations complexes entre les présidents syrien et français », *Le Monde*, 29 avril 2011.

http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvementees_1513589_3218.html

LEVRRIER, Ignance, « Appel de l'Armée Syrienne Libre à la France », 16 juillet 2012.
http://syrie.blog.lemonde.fr/2012/07/16/appel-de-larmee-syrienne-libre-a-la-france/

MILNE, Seumas, « Turkey Offers to Broker Libya Ceasifire as Rebels Advance on Sirte », *The Guardian*, 27 mars 2011.
http://www.guardian.co.uk/world/2011/mar/27/libya-turkey-mediators-prime-minister

OBAMA, Barack, « Remarks by the President in Address to the Nation of Libya », *The White House*, 28 mars 2011.
www.whitehouse.gov/the-press-offi_ce/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya

SEMO, Marc, « Entre Paris et Ankara, il est temps de passer à une coopération visionnaire », *Libération*, 8 juillet 2012.
http://www.liberation.fr/monde/2012/07/08/entre-paris-et-ankara-il-est-temps-de-passer-a-une-cooperation-visionnaire_831924

SMAÏL, K., «Le feuilleton Noor a battu un record d'autimat : Halwa Turk sur MBC», *Al-Watan*, 11 septembre 2009.
http://www.djazairess.com/fr/elwatan/103778

STROOBANTS, Jean-Pierre, « Les Vingt-Sept divisés sur l'expulsion des ambassadeurs syriens », *Le Monde*, 31 mai 2012.
http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/05/31/les-vingt-sept-divises-sur-l-expulsion-des-ambassadeurs-syriens_1710244_3218.html

TAHA, Alî, « La marraine des séries turques : nous avons retiré le tapis des séries syriennes et égyptiennes », *Asharq al-awsat*, n° 10769, 23 mai 2008.
http://www.aawsat.com/details.asp?issueno=10626&article=471882

TELLI, Uğur, « Türk halkı Suriye ile savaşa nasıl bakıyor ? », *Samanyolu Haber*, 3 juillet 2012.
http://www.samanyoluhaber.com/gundem/Turk-halki-Suriye-ile-savasa-nasil-bakiyor/789114/

VAÏSSE, Maurice, «La politique arabe de la France est-elle un mythe ?», *Le Monde*, 14 novembre 2010.
http://www.lemonde.fr/idees/video/2011/10/14/rendez-vous-de-l-histoire-la-politique-arabe-de-la-france-est-elle-un-mythe_1587965_3232.html

VERNOCHET, Jean-Michel, « La politique arabe de la France en question », *Géopolitique online*, 31 juillet 2009.
http://www.geopolintel.fr/article112.html

YILMAZ, Orhan, « Türkiye'den Suriye'ye ilk yaptırım », *Akademik Özgürlük*, 22 septembre 2011. http://www.akademikozgurluk.com/turkiyeden-suriyeye-ilk-yaptirim.html

ZEYREK, Deniz, « Suriye'de tampon bölge kurulabilir », *Radikal*, 11 juin 2011. http://www.radikal.com.tr/Radikal.aspx?aType=RadikalDetayV3&ArticleID=1052433&CategoryID=81

SITES INTERNET

http://ejts.revues.org/ (journal européen des études turques)

http://ovipot.hypotheses.org/ (blog destiné à la vie politique turque de l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes)

http://sam.gov.tr/ (Site internet de la section recherche du Ministère des Affaires étrangères turc)

http://www.ag-friedensforschung.de/ (Think Tank allemand)

http://www.bilgesam.org/tr/index.php (Think Tank turc)

http://www.euro-orient.info/ (site internet destiné à étudier l'actualité européenne et orientale de la revue *Euro-orient*)

http://www.insightturkey.com (site internet de la Revue turque de Relations Internationales rédigée en anglais)

http://www.ladocumentationfrancaise.fr

http://www.questionsdorient.fr/ (site qui rend compte de l'actualité du Moyen-Orient)

http://www.tasam.org/tr-TR (Think Tank turc)

http://www.tesev.org.tr/tr/anasayfa (Think Tank turc)

http://www.un.org/ (Site officiel de l'ONU)

http://www.usak.org.tr/default.asp (Think Tank turc)

REVUES SPÉCIALISÉES

Eurorient

Insight Turkey

Le Moyen-Orient

Ortadoğu Analiz

Perseptions, *Journal of International Affairs* (publiée par SAM, centre de recherche du ministère des affaires étrangères turc)

Perspectives

Questions internationales

Stratejik Düşünce

Vision Papers, *The Principles of Turkish Foreign Policy* (publiée par SAM, centre de recherche du ministère des affaires étrangères turc)

DOCUMENTS OFFICIELS

Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1973, 17 mars 2011. Available from internet : <URL : http://www.un.org/News/fr-press/docs/2011/CS10200.doc.htm>

Site officiel de l'Ambassade de France, « Histoire des relations entre la Turquie et la France : quelques dates et repères symboliques ». Available from internet : <URL : http://www.ambafrance-tr.org/Histoire-des-relations-entre-la>.

Site officiel de la Ligue arabe, available from internet : <URL : www.arableagueonline.org>.

Site officiel du Conseil National syrien, available from internet : <URL : www.syriencouncil.org>.

Site officiel du Ministère des Affaires étrangères français, available from internet : <URL : www.dipomatie.gouv.fr>.

Site officiel du Ministère des Affaires étrangères turc, available from internet : <URL : www.mfa.gov.tr>.

What has the EU been doing to support the Libyan people ? MEMO/11/565, Bruxelles, 22 août 2011 [2.02.2012]. Available from internet : <URL :http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/565>.

DISCOURS ET RÉACTIONS POLITIQUES

« Basbakan Erdoğan Turk-Alman Ekonomi Kongre'sinde Konuşuyor », *TGRT Haber*, 28 février 2011. http://www.youtube.com/watch?v=Z2hRAgHCzv0

« Sarkozy en Libye : « nous l'avons fait parce que c'était juste », *Libération*, 14 septembre 2011. http://www.liberation.fr/monde/01012359952-sarkozy-attendu-jeudi-a-tripoli

« Sarkozy'den Erdoğan'a soykırım mektubu », 20 janvier 2012. http://zaman.com.tr/haber.do?haberno=1232649&title=sarkozyden-erdogana-soykirim-mektubu

ERDOĞAN, Recep Tayip, « Erdoğan'dan Fransa'ya karşı yaptırımlar », Ankara, 22 décembre 2011. http://www.ntvmsnbc.com/id/25308279/

RAPPORTS

Rapport d'information du Sénat, « L'évolution des relations entre l'UE et la Turquie », Session Ordinaire 2010-2011, n° 677.

VIDÉOS

Les Dessous des Cartes, « Les révolutions arabes », 14 septembre 2011. http://www.youtube.com/watch?v=JYIw-fsRnhI

RAMADAN, Tariq, « Les révolutions arabes planifiées par les Américains », 2 septembre 2011. http://www.youtube.com/watch?v=sqU7ajRgdp4

Recep Tayip ERDOĞAN, conférence de presse, *Haber Turk*, 3 mai 2011. http://analiztv.aktifhaber.com/news_detail.php?id=23605